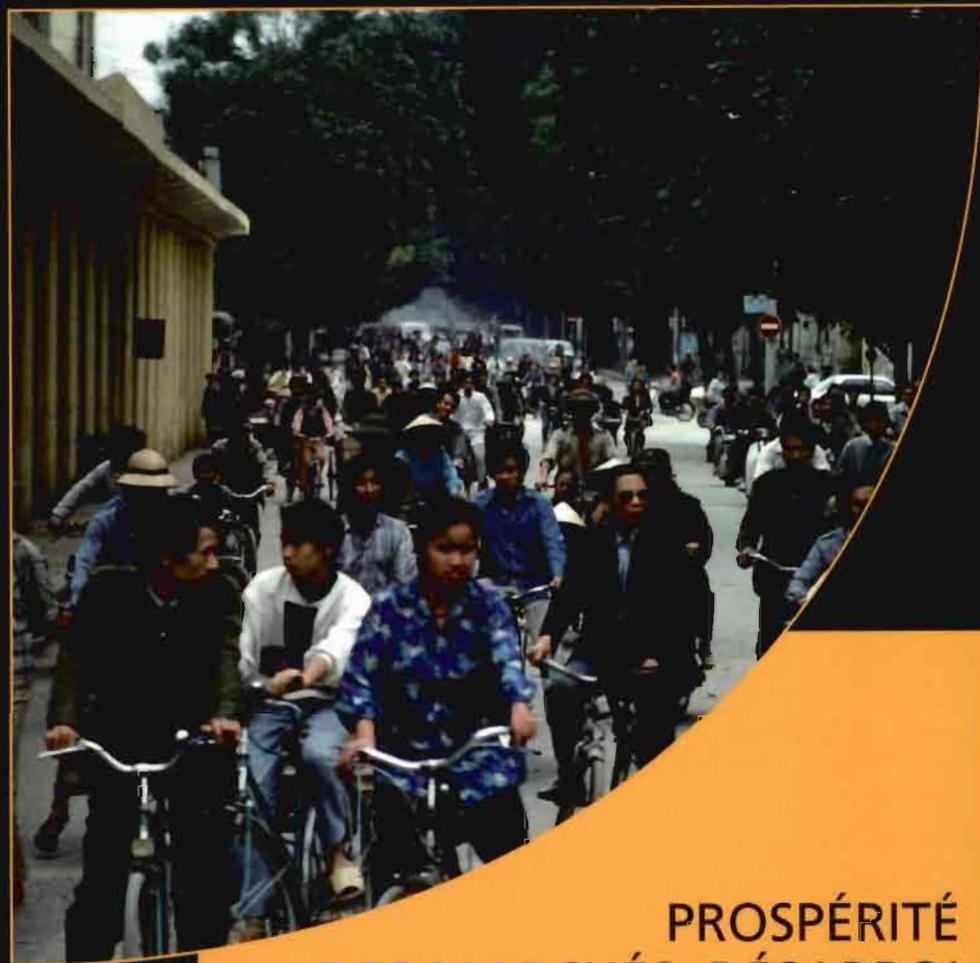


autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



PROSPÉRITÉ
DES MARCHÉS, DÉSARROI
DES TRAVAILLEURS ?

Articles en lignes sur
www.armand-colin.com

P.-D.G. Armand Colin
Nathalie Jouven

ISSN
1278-3986

Administration
Armand Colin
21, avenue du Montparnasse
75006 Paris

Rédaction
IRD
32, rue Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex

Maquette
Armand Colin

Couverture
Béatrice Garnier

Périodicité
revue trimestrielle

Impression
Imprimerie Chirat
42540 Saint-Just-la-Pendue

Dépôt légal
Septembre 2007, N° 6842

© Armand Colin/IRD

Illustration de couverture :

Scène de la vie quotidienne. Hanoi, Viet-Nam,
© IRD, Bernard Osès, 1^{er} janvier 2000

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi du 1^{er} juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated, reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or any other means, electronic, mechanical, photocopying recording or otherwise, without prior permission of the publisher.

Autrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les éditions Armand Colin. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur la complexité et les dynamiques des sociétés du Sud, en mouvement permanent pour penser et redéfinir leur propre réalité. Ces sociétés font face à des changements économiques, sociaux, politiques, écologiques... Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations multiformes des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue.

Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson, Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo, Laurence Tubiana

COMITÉ DE RÉDACTION

Virginie Baby-Collin (Université de Provence)
Sylvie Bredeloup (IRD)
Carole Brugeilles (Université Paris X Nanterre)
René Collignon (CNRS)
Anne Doquet (IRD)
Philippe Gervais-Lambony (Université Paris X Nanterre)
Christophe Z. Guilmoto (IRD)
Marie-José Jolivet (IRD)
Marie Ladier-Fouladi (CNRS)
Jean-Yves Martin (IRD)
Évelyne Mesclier (IRD)
Sandrine Mesplé-Somps (IRD)
Pascale Phélinas (IRD)
Carlos Quénan (IHEAL – Université la Sorbonne)
Jean Ruffier (CNRS – Université de Lyon 3)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Laurent

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Laurence Quinty

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

Huguette Meignant

Autrepart, sur le site de l'IRD
www.autrepart.ird.fr

Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA
- African Studies Centre, Leiden, www.ascleiden.nl/Library/

Sommaire

Prosperité des marchés, désarroi des travailleurs ?

Éditeurs scientifiques : Laurent Bazin et Pascale Phélinas

Laurent Bazin, Pascale Phélinas : Introduction	3
*	
María Inés Fernández Alvarez, Ariel Wilkis : La gestion du chômage défiée : les sens de la justice dans les « récupérations » d'usines par les travailleurs en Argentine	11
María Laura Moreno Sainz : Les récupérateurs de déchets à Buenos Aires : de l'exclusion à l'intégration sociale ?	25
Pía Valeria Rius : Entre travail et activité. Le mouvement des <i>piqueteros</i> en Argentine	41
Alia Gana : Processus de libéralisation et dynamiques de l'emploi des femmes en Tunisie	57
Arlette Gautier : Genre, travail et solidarités dans l'ex-zone hénéquénera du Yucatan	73
Silvia Vignato : Dociles ouvrières : quelques pratiques et idées du travail salarié en Malaisie	89
Jean-Michel Servet : Entre protection et surexploitation : l'ambiguïté de la rémunération par avance en Inde	103
Isabelle Guérin, Marc Roesch, G. Venkatasubramanian : « Ne nous libérez pas ! ». L'ambiguïté du principe de l'avance sur salaire à partir de l'exemple des briqueteries en Inde du Sud	121
Marie Percot : La migration des infirmières indiennes dans les pays du Golfe : un pas vers davantage d'autonomie	135
Carla Gras, Valeria Hernández : L'agriculture argentine dans la globalisation : connaissances et subjectivités	147
Perrine Burnod, Jean-Michel Sourisseau : Changement institutionnel et immigration clandestine à Mayotte. Quelles conséquences sur les relations de travail dans le secteur agricole ?	165
Isabelle Hillenkamp : « Économie de marché » et « économie solidaire » : stratégies des petits producteurs boliviens dans une économie dérégulée	177
Yvan Guichaoua : Solidarité professionnelle et partage des risques parmi les travailleurs informels. Une étude de cas à Abidjan	191

Notes de lecture	
Cynthia Ghorra Gobin (dir.), <i>Dictionnaire des mondialisations</i>	207
Jérôme Lombard, Évelyne Mesclier, Sébastien Velut (dir.), <i>La mondialisation côté Sud, Acteurs et territoires</i>	208
Résumés	211
Abstracts	215

Derniers numéros parus

2003	25 <i>Dynamique résidentielles dans les villes du Sud</i> , Monique Bertrand
	26 <i>Sociétés dans la guerre</i> , Yves Goudineau
	27 <i>Variations</i>
	28 <i>L'éthique médicale dans les pays en développement</i> , Doris Bonnet
2004	29 <i>Les objets de la santé</i> , Laurent Vidal
	30 <i>Gouverner les hommes et les ressources</i> , Jean-Pierre Chauveau, Jean-Pierre Jacob, Pierre-Yves Le Meur
	31 <i>Variations</i>
2005	32 <i>Transports aux Suds</i> , Jérôme Lombard, Benjamin Steck
	33 <i>Inventer le patrimoine moderne dans les villes du Sud</i> , Galila El Kadi, Anne Ouallet, Dominique Couret
	34 <i>Variations & Hommages</i>
	35 <i>Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance »</i> , Laëtitia Atlani-Duault
2006	36 <i>Migrations entre les deux rives du Sahara</i> , Sylvie Bredeloup, Olivier Pliez
	37 <i>La migration des emplois vers le Sud</i> , Nolwen Henaff
	38 <i>La globalisation de l'ethnicité ?</i> , Élisabeth Cunin
	39 <i>Variations</i>
2007	40 <i>Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales</i> , Anne Doquet, Sara Le Menestrel
	41 <i>On dirait le Sud...</i> , Philippe Gervais-Lambony, Frédéric Landy
	42 <i>Variations</i>

Introduction

Laurent Bazin, Pascale Phélinas

Ce numéro a pour objet de présenter des travaux de recherche qui analysent les effets, sur le travail et l'emploi, des politiques de libéralisation et de dérégulation qui accompagnent depuis plus de deux décennies l'avancée de la globalisation. Les bouleversements qui ont affecté l'économie mondiale durant les deux dernières décennies ont enclenché toute une série de changements auxquels aucune nation n'échappe. Les répercussions internes de ces bouleversements sont d'autant plus fortes que les économies nationales sont désormais intégrées à un système global à un point qui n'avait jamais été atteint par le passé. Le volume du commerce international et l'ampleur des mouvements de capitaux entre pays ont atteint des niveaux historiquement élevés. Les avancées dans le secteur des transports et des technologies de l'information ont permis la constitution de réseaux de production internationaux complexes. Des réorientations fondamentales des politiques économiques nationales ont accompagné le processus de globalisation : accent sur le contrôle de l'inflation au moyen de politiques monétaires restrictives, libéralisation des marchés, réduction de la part du secteur public dans la vie économique, encouragement des flux internationaux de biens, de services et de capitaux.

Comme le titre du numéro le suggère, la conjoncture actuelle repose dans bien des cas sur un contraste entre la prospérité économique des marchés – et tout particulièrement du capitalisme financier au niveau global – et un processus de dégradation des conditions d'emploi, de travail et de rémunération d'une grande majorité de la population mondiale et notamment des fractions sociales les plus vulnérables. Cette situation contrastée est manifeste dans les pays d'ancienne industrialisation comme en Europe, aussi bien que dans des pays en voie de déclin ou de marginalisation économique, mais aussi dans des contextes de forte croissance économique, comme en Chine ou en Inde. Cette dynamique différentielle est aujourd'hui l'un des moteurs de l'accumulation mondiale des richesses et de l'accroissement des inégalités. La financiarisation de l'économie a impliqué une plus grande fluidité internationale des investissements, qui soutient par exemple le développement de l'Asie orientale et méridionale ; elle entraîne aussi partout une plus grande pression pour la réduction du coût du travail et sa flexibilisation, mais aussi, une plus grande vulnérabilité des « pays émergents » à l'égard des crises financières.

Le dossier rassemblé ici s'intéresse aux pays dits du Sud auxquels une part moindre de la recherche sur ces problématiques est habituellement consacrée. D'emblée, il faut souligner que les effets des dérégulations que les auteurs s'efforcent de mettre en évidence sont complexes, plurivoques, et qu'ils se présentent sous des facettes différentes, voire divergentes selon les régions du monde et les trajectoires nationales, mais aussi selon les secteurs d'activité. Face à la complexité de ce thème, les sciences sociales mobilisent une grande diversité d'approches, en sciences économiques, en sociologie, et en anthropologie dont ce numéro est largement le reflet.

La conjugaison des nouvelles mesures de politique économique avec l'intégration plus poussée des pays à l'économie mondiale a eu des effets déterminants sur la quantité d'emplois offerts et sur leur qualité, ainsi que sur les modalités d'emploi des hommes et des femmes des pays du Sud. Les effets de l'ouverture et des réformes sur l'emploi ont souvent déçu les attentes qui les avaient inspirées, pour de nombreuses raisons. Si les nouvelles mesures ont objectivement contribué à stabiliser la croissance au niveau mondial, elles l'ont aussi ralentie, et la performance économique globale s'est objectivement dégradée dans de nombreuses régions du globe au cours des dernières décennies, en dépit du développement très rapide de certaines zones, en particulier en Asie. Très volatile jusqu'à la fin des années 1970, la croissance mondiale se stabilise mais à des niveaux plus faibles que sur la période antérieure. Les efforts pour pousser continuellement les taux d'inflation vers le bas ont généré des coûts élevés et peu de bénéfices en termes de croissance et d'emploi [Bruno, Easterly, 1998]. En outre, la majorité des épisodes de contrôle des prix analysés par Braunstein et Heintz [2005] se sont traduits par une contraction de l'emploi à court terme. On peut souligner de surcroît l'existence dans de nombreux pays d'un « paradoxe de l'emploi » tant l'écart entre les performances macroéconomiques et celles du marché du travail s'est creusé. Des recherches récentes ont montré que la relation entre la croissance et l'emploi s'est distendue dans un grand nombre de pays ces dernières années [Mazumdar, 2004 ; Kapsos, 2005]. L'élasticité-emploi de la croissance, qui mesure le volume d'emploi additionnel associé à un pour cent de croissance supplémentaire, a décliné au cours du temps, en particulier dans les activités manufacturières.

Un constat important est donc que la croissance n'a pas réellement amélioré les conditions de l'emploi, contrairement au discours public qui est très souvent tenu. L'on recense en fait de nombreux pays qui ont connu des taux de croissance de la production positifs sans amélioration notable de l'emploi. L'ouverture au commerce international a eu, en revanche, un impact inégal, car il a reposé sur la réponse de la structure industrielle qui diffère selon les types d'entreprise, et les secteurs d'activité qui la composent. Néanmoins, plusieurs études regroupant un nombre considérable de pays du Sud suggèrent un effet négatif de la libéralisation du commerce sur l'emploi, au moins à court terme, imputable à une plus grande pénétration des importations [Lall, 2004 ; Rama, 2002 ; Ghose, 2003]. Les politiques fiscales austères combinées avec le retrait de l'État de la vie économique et les restructurations des entreprises publiques ont limité les opportunités d'emploi dans

le secteur public [Kikeri, 1998]. Les gouvernements sont en effet devenus de plus en plus réticents à assumer le fardeau financier de leur rôle d'employeur de la dernière chance – ou comme source d'emplois prestigieux selon les contextes. Des pans entiers du salariat protégé ont disparu avec la privatisation ou parfois le démantèlement des grands complexes industriels d'État. Sur ces secteurs reposaient aussi, comme en Bolivie par exemple, la puissance du mouvement ouvrier et des centrales syndicales. Des pertes d'emplois sont également imputables aux effets de la diminution des financements des services sociaux (éducation, santé, sécurité sociale etc.) nécessaires au développement du « capital humain ».

Dans de nombreuses régions du Sud, les créations d'emploi dans le secteur privé ont été moins rapides que la croissance de la population ou de la population active. Les réponses à cette situation ont été variées. Si beaucoup de pays ont évité une explosion du chômage, c'est principalement en raison du fait que les nouveaux venus sur le marché du travail ont pu s'entasser dans des emplois de survie à basse productivité, mal rémunérés et rarement assortis d'une forme quelconque de protection sociale [Castel, Portes, 1989 ; ILO, 2002 ; Heintz, Pollin, 2003]. En conséquence, l'emploi informel a crû plus vite que l'emploi formel, et il domine encore largement les économies [Majid, 2005], ce qui s'est traduit, dans presque tous les cas, par une détérioration de la qualité du travail rémunéré [Standing, 1999].

L'emploi est le principal canal à travers lequel l'immense majorité de la population peut accéder aux bénéfices de la croissance. Lorsque l'emploi progresse avec la production, les ménages les plus pauvres profitent de l'accroissement des opportunités imputables par exemple à l'amélioration de la productivité agricole ou à l'expansion des secteurs de production intensifs en travail. Les ménages des quartiles inférieurs de revenu possédant peu d'actifs propres en dehors de leur force de travail, toute stratégie de développement qui emploie pleinement les ressources humaines et améliore la rémunération du travail est une arme puissante de lutte contre la pauvreté [Squire, 1993]. Malheureusement, le bilan que dresse l'OIT de la situation de l'emploi dans les pays du Sud en 2007 est peu glorieux : une large fraction de la population active reste exclue des activités productives ou enfermée dans des activités à faible productivité, on n'observe pas de baisse sensible du chômage, la qualité moyenne des emplois a baissé, la protection sociale traditionnellement rattachée au statut de salarié s'est érodée et le nombre de travailleurs pauvres (vivant avec 2 dollars par jour) stagne ou croît selon les régions [ILO, 2007]. Ainsi, même quand ils travaillent sans relâche, beaucoup de travailleurs des pays du Sud gagnent des revenus insuffisants pour échapper à la pauvreté, la faiblesse des rémunérations allant souvent de pair avec les mauvaises conditions de travail.

La rareté des emplois s'est traduite par l'intensification des courants migratoires interrégionaux et internationaux. Les travailleurs nés à l'étranger représentent une proportion croissante et significative de la main-d'œuvre de nombreux pays du Nord comme du Sud. Le BIT estime que 86 millions d'individus dont 32 millions dans les seules régions en développement recherchent de meilleures possibilités d'emploi à l'étranger [BIT, 2007]. Or, les travailleurs migrants font généralement

l'objet de discriminations en raison précisément de leur condition de migrants originaires de zones pauvres, et de l'infériorité sociale qu'elle signifie presque systématiquement, éventuellement combinée avec des modes de différenciation fondés sur l'appartenance ethnique, la religion ou l'apparence physique. Les migrants internes et internationaux sont généralement surreprésentés parmi les chômeurs et au bas de l'échelle des rémunérations, contraints à des horaires interminables, surtout ceux qui sont peu qualifiés ou qui viennent des zones rurales. Ainsi, l'intensification des migrations a souvent eu pour résultat l'aggravation des inégalités économiques dans les pays d'accueil marqués, pour la plupart, par la montée des insécurités et des incertitudes, notamment économiques. Le fait d'appartenir à certains groupes sociaux ou catégories sociales demeure un obstacle souvent insurmontable à l'ascension sociale même dans les sociétés dont la stratification n'apparaît pas particulièrement rigide. Les expériences des migrants sont toutefois variées et, il faut le rappeler, participent pleinement de la structuration et de la hiérarchisation de l'éventail des emplois : les migrants viennent souvent occuper des niches particulières, soit dans les strates inférieures et les moins rémunératrices du marché du travail, soit dans des professions spécialisées. Les différences entre les espaces d'origine et de migration, en termes d'accès à l'emploi, de pouvoir d'achat des revenus, mais aussi en termes de statut social et de mode de vie, permettent la mise en place de stratégies complexes : la migration apparaît à un nombre croissant de personnes à travers le monde comme une simple modalité de mobilité professionnelle, une étape de carrière autant que de vie, ainsi que l'illustrent les infirmières indiennes migrant dans le Golfe persique auxquelles s'est intéressée Marie Percot. Du point de vue des États, les encouragements à l'émigration (ici l'Inde) ou à l'immigration (États du Golfe) participent pleinement de la structuration du marché du travail et de sa stratification, sur des espaces dédoublés, enjambant les frontières ou les océans. Perrine Burnod et Jean-Michel Sourisseau, à travers le cas de Mayotte, où nombre de migrants arrivent clandestinement des îles comoriennes voisines pour chercher un emploi, montrent comment la répression de l'immigration contribue à modeler les relations de travail et à façonner les formes d'exploitation.

Les ruptures introduites par l'ouverture et les réformes des dernières décennies ont affecté de manière inégale les individus selon leur sexe. C'est devenu un lieu commun de dire de nos jours que la segmentation sexuelle du marché du travail demeure forte dans toutes les sociétés, voire s'accroît en dépit d'une prise de conscience mondiale et d'un discours sur l'*empowerment* des femmes très présent dans les instances internationales. La discrimination au travail des femmes, depuis longtemps dénoncée, semble avoir été aggravée par les grandes évolutions économiques récentes. Bien que les femmes soient de plus en plus nombreuses à travailler et à générer des revenus, l'écart d'activité avec les hommes demeure sensible. Le chômage et l'érosion de la qualité du travail a plus affecté les femmes que les hommes dans l'environnement d'instabilité de l'emploi qui a caractérisé les années récentes. Lorsqu'elles accèdent au marché du travail, le confinement des femmes dans les emplois de faible qualité, irréguliers et mal rémunérés se vérifie partout [Benaria, 2003 ; Heintz, 2006]. La contribution d'Alia Gana illustre la persistance

de la discrimination envers les femmes sur le marché du travail tunisien. Ces dernières ont en effet plus difficilement accès que les hommes à un emploi surtout s'il est bien rémunéré, en dépit d'un niveau d'instruction plus élevé. En outre, les restructurations économiques et l'ouverture des marchés à la concurrence internationale ont touché de plein fouet les secteurs où se concentre l'emploi des femmes. Ces mouvements ont contribué à aggraver la précarité qui caractérise le travail féminin. Par ailleurs il faut rappeler que la proportion des femmes qui travaillent sans rémunération demeure significative dans de nombreuses régions du monde, même si elle varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Pour autant, l'accès à un emploi rémunéré ne se traduit pas toujours par une amélioration du contrôle des femmes sur les revenus familiaux, et la participation au marché du travail peut se traduire par une dégradation de la position relative des femmes [Elson, 1999]. La façon dont l'emploi féminin affecte réellement leur bien-être économique et social dépend du contexte institutionnel, des relations de genre, et de la façon dont la société traite les femmes en tant qu'épouses, mères et travailleuses. Les processus de domination ne sont souvent que déplacés par l'accès des femmes à une activité rémunératrice, salariée ou indépendante : la précarité des emplois féminins, la conception de leurs revenus comme des revenus d'appoint (bien qu'ils puissent être supérieurs à ceux des hommes), le contrôle du conjoint et, bien souvent, son désengagement consécutif des frais quotidiens au profit de dépenses de prestige ou de l'épargne, sont autant de stratégies qui permettent d'atténuer le bouleversement que les revenus féminins menacent d'entraîner sur les rapports sociaux et les identités sexuées. Ainsi, à revenus égaux, les hommes peuvent rester économiquement et symboliquement plus riches que les femmes [Absi, 2007]. Ces phénomènes d'accès différentiel au marché de l'emploi, aux revenus et à l'usage légitime des ressources doivent être compris et appréhendés de manière dynamique. À cet égard d'ailleurs, la libéralisation et la progression des logiques de marché n'ont pas nécessairement comme effet une individualisation qui serait porteuse d'émancipation au prix d'une responsabilisation souvent angoissante. L'article de Silvia Vignato publié ici illustre finement une dynamique inverse, dont la trame générale pourrait s'appliquer à de très nombreux contextes : les politiques de libéralisation et les phénomènes d'ethnisation, qui forment deux facettes de la mondialisation et qui sont dans cet exemple malais directement impulsés par l'État, se conjuguent pour assujettir et renforcer l'exploitation des femmes jusqu'à l'usure physique, au double plan de l'emploi en usine et du travail domestique.

Les réorientations des politiques économiques et du travail, les avancées du marché et l'exclusion d'un nombre croissant de personnes des activités productives ont entraîné une véritable re-définition des concepts et des représentations du travail et de l'emploi. En conséquence, un certain nombre de conflits, de revendications se sont portés sur des modes différents d'élaboration du sens du travail. Ainsi, par exemple, depuis une vingtaine d'années les politiques publiques oscillent entre le *work-fare* et le *welfare*, impliquant une série de débats entre experts ou dans le champ scientifique sur les théories et conceptualisations du travail, de l'emploi, de l'activité, de la rémunération et de la protection sociale. Mais les acteurs concernés – travailleurs, chômeurs, demandeurs d'emploi – sont

de leur côté confrontés à ces contradictions entre la nécessité de trouver un revenu, des aspirations à un emploi digne et l'institutionnalisation de la précarité par les politiques d'assistance d'État, lorsqu'elles existent. Les articles abordant ici la situation de l'Argentine autour de l'expérience des récupérateurs d'ordures (les *cartoneros* que décrit M.L. Moreno Sainz), des revendications des mouvements de chômeurs (les *piqueteros* dont parle Pia Rius) et de l'appropriation d'usines en faillite par les salariés (*recuperaciones* analysées par M.I. Fernández Alvarez et A. Wilkis) offrent trois facettes des mutations brusques du travail/emploi et du sens du travail auxquels les acteurs tentent de faire face. L'Argentine, dont la « crise » est devenue un emblème de la négativité de la globalisation pour les mouvements altermondialistes présente l'intérêt, au plan heuristique, d'un cas paradigmatique de destruction brutale d'un salariat qui avait été presque généralisé, au contraire de beaucoup de pays dits du Sud.

Ces transformations rapides du salariat qui affectent en premier lieu les villes ne doivent pas faire oublier que, dans de nombreux pays du Sud dont l'économie est principalement agricole, le monde rural demeure numériquement dominant. L'article de Valeria Hernández et Carla Gras montre que le paysage rural argentin se recompose rapidement du fait des changements des modèles productifs (autour des OGM). Cette situation offre un contraste saisissant avec la restructuration dont le Yucatan, au Mexique, est le théâtre (Arlette Gautier). Après que les logiques libérales de privatisation ont fait disparaître les *ejidos* (propriété collective de la terre), les *maquiladoras* sont venues, le temps d'une décennie, substituer au travail agricole des emplois industriels, laissant hommes et femmes face à un statut dégradé et des conditions économiques précaires.

De l'autre côté du monde, la question de l'emploi en milieu rural est abordée à partir d'exemples indiens. L'accès à l'emploi y passe fréquemment par des formes d'assujettissement, par la dette ou l'avance sur salaire. Il s'agit là de la question des nouvelles formes de servitude, qui a beaucoup retenu l'attention ces dernières années. L'Inde est un pays emblématique de ces débats et de l'intervention d'organisations internationales et d'ONG à l'encontre de ces formes de travail. Jean Michel Servet et Isabelle Guérin dépeignent la servitude pour dette et le sous paiement des travailleurs migrants indiens, qui se doublent d'une appartenance aux castes les plus basses. Ils montrent à quel point la caste demeure un facteur dominant de la définition du statut économique et social des individus qui les enferme dans les emplois les plus salissants, dangereux voire dégradants. Pour autant, les formes de travail pour dette ou asservis sont nombreuses et complexes, et le sens que leur attribuent les acteurs concernés est parfois en décalage avec les représentations que s'en forgent les ONG ou autres experts, provoquant ainsi contradictions et confusions.

Le numéro se termine sur deux articles qui traitent des solidarités au travail et entre les travailleurs. Que l'exposition au risque soit préjudiciable est un fait incontesté. En revanche, les façons efficaces de protéger les travailleurs (salariés ou indépendants) contre les ruptures imprévues des ressources monétaires dans un environnement où les relations économiques sont instables font l'objet d'un intense débat dans la littérature économique que résume bien Yvan Guichaoua. Il suggère

une piste originale qui permettrait de résoudre cet épineux problème en prenant appui sur l'assurance informelle : affranchir les individus des relations de dépendance, assignées ou choisies. L'auto-organisation de petits producteurs de l'économie informelle bolivienne, présentée par Isabelle Hillenkamp, constitue un autre exemple des stratégies mises en œuvre pour faire face à la précarité du travail. Elle montre que le problème majeur de ces entrepreneurs n'est pas tant la petite taille de leur entreprise, ou encore le fait qu'ils produisent pour un marché local restreint, que leur isolement. La mise en commun de leurs ressources assure à la fois l'efficacité du système et une certaine redistribution des revenus. Toutefois, en dépit de la séduction que peut exercer cette forme d'organisation économique, sa viabilité à long terme reste une question très largement ouverte...

BIBLIOGRAPHIE

- ABSI P. [2007], « Il ne faut pas mélanger les fortunes : Travail, genre et revenus chez les commerçantes de Potosi », in V. Hernández, P. Ould-Ahmed, J. Papail, P. Phélinas, *Travail, conflits sociaux et intégration monétaire : L'Amérique Latine dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan.
- BIT [2007], « L'égalité au travail : relever les défis », Rapport I (B) présenté à la 96^e session de la Conférence Internationale du Travail, Genève, 135 p.
- BENARIA L. [2003], *Gender, Development and Globalization : Economics as if all People Mattered*, London, Routledge.
- BRAUNSTEIN E., HEINTZ J. [2005], « Gender bias and central bank policy : formal employment and inflation reduction », paper presented at the conference *Alternatives to Inflation Targeting Monetary Policy for Stable and Egalitarian Growth in Developing Countries*, Buenos Aires, CEDES, 2005.
- CASTELLS M., PORTES A. [1989], « World Underneath : The Origins, Dynamics, and Effects of the Informal Economy », in A. Portes, M. Castells et L. Benton (éd.), *The informal economy : Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Baltimore, The John Hopkins University Press.
- ELSON D. [1999], « Labor Markets as Engendered Institutions : equality, efficiency and empowerment issues », *World Development*, vol. 27, n° 3, p. 611-627.
- GHOSE A.K. [2003], *Jobs and Incomes in a Globalizing World*, Geneva, ILO.
- ILO [2002], « Decent Work and the Informal economy », Report VI presented at the 90th session of the International Labor Conference, Geneva.
- ILO [2007], *Tendances Mondiales de l'Emploi*, Genève.
- HEINTZ J. [2006], « Globalization, Economic Policy and Employment : Poverty and Gender Implications », Employment Strategy Paper n° 2006/3, Geneva, ILO.
- HEINTZ J., POLLIN R. [2003], « Informalization, Economic Growth and the challenge of creating viable labor standards in developing countries », working paper n° 60, Political Economy Research Institute, Ahmerst.
- KAPSOS S. [2005], « The employment intensity of growth : trends and macroeconomics determinants », Employment Strategy Paper n° 2005/12, Geneva, ILO.
- KIKERI S. [1998], « Privatization and labor : what happens to workers when governments divest », World Bank Technical Paper n° 396, Washington, 46 p.

- LALL S. [2004], « The employment impact of globalization in developing countries », in E. Lee et M. Vivarelli (éd.), *Understanding Globalization, Employment and Poverty Reduction*, New York, Palgrave, p. 73-101.
- MAJID N. [2005], « Of the Evolution of Employment Structure in Developing Countries », Employment Strategy Paper n° 2005/18, Geneva, ILO.
- MARQUEZ G., PAGES C. [1997], « Trade and Employment : evidence from Latin America and the Caribbean », Working Paper 366, Washington DC, Inter-American Development Bank.
- MAZUMDAR [2004], « Employment Elasticity in Manufacturing », Background paper for World Employment Report 2004-2005, Geneva, ILO.
- RAMA M. [2003], « Globalization and workers in developing countries », Policy Research Working Paper 2958, Washington DC, World Bank.
- STANDING G. [1999], *Global Labour Flexibility : Seeking Distributive Justice*, New York, St. Martins Press.
- SQUIRE L. [1993], « Fighting poverty », *American Economic Review*, vol. 83, n° 2, p. 377-382.

La gestion du chômage défiée : les sens de la justice dans les « récupérations » d'usines par les travailleurs en Argentine

*María Inés Fernández Alvarez**, *Ariel Wilkis***

Introduction¹

Les années 1990 ont représenté pour l'Argentine une période de concentration et de restructuration économique, sociale et politique qui a eu pour conséquences, une accentuation des inégalités sociales et un accroissement notable de la précarisation, de la pauvreté et du chômage. Appliquant les recommandations du « Consensus de Washington », pendant les années 1990, les processus initiés par la dictature militaire se sont approfondis, principalement ceux orientés vers l'affaiblissement du secteur salarié, la désindustrialisation du pays et le démantèlement de l'appareil étatique, et ont transformé profondément les régulations sociales liées à l'emploi.

Dans le cadre d'un « universalisme fragmenté » de la politique sociale – étant donné qu'une même couverture sociale n'était pas garantie à toute la population [Duhau, 1997] – les régulations sociales de l'emploi menées jusqu'aux années 1990 ont été liées à une forte intervention étatique dans l'utilisation et la reproduction de la force de travail, établissant des seuils minimum dans la répartition des richesses ainsi que de faibles niveaux de protection liés au droit du travail. Les relations de travail forgées depuis les années quarante étaient basées sur les caractéristiques suivantes : la stabilité de l'emploi, le travail à plein temps, une forte présence des syndicats dans la régulation des relations de travail, un marché de l'emploi relativement équilibré et un État qui intervenait fortement dans la relation capital-travail.

* Anthropologue, Instituto de Ciencias Antropológicas, UBA – CEIL-PIETTE del CONICET, Saavedra 15, 4to piso, C.P. 1083 – mifal@filo.uba.ar.

** CEIL-PIETTE del CONICET, doctorant UBA-EHESS, Saavedra 15, 4to piso, C.P. 1083 – arielwilkis@sinectis.com.ar.

1. Cet article est le fruit d'une recherche réalisée dans le cadre du projet : « *Los desafíos a la gestión individualizada de la pobreza y el desempleo. Los casos de los movimientos de trabajadores desocupados y de empresas recuperadas* », mené dans le cadre du CEIL-PIETTE, CONICET en accord avec l'IUED de Genève (Suisse). Nous remercions Verónica García Allegrone, Cora Arias y Sebastián Fonseca qui ont participé au travail de terrain et avec qui nous avons partagé les réflexions sur les processus de « récupération » d'usines et d'entreprises.

Les intérêts des secteurs néoconservateurs qui ont dominé l'agenda des politiques publiques dans les années 1990, ont eu pour objectif le démantèlement des institutions de la politique sociale de l'État-providence argentin, dont celles liés à l'emploi [Lo Vuolo y Barbeito, 1998 ; Grassi, 2003]. Dans ce processus, s'est produit une convergence d'intérêts politiques, économiques et de savoirs « techniques », entre agents d'organismes étatiques locaux et d'organismes de crédits multilatéraux. Cette convergence s'est appuyée sur des conceptions prônant la privatisation et la dérégulation des protections sociales des salariés² et a impulsé des politiques de compensation pour ceux qui étaient « en dehors » du marché du travail ou qui manquaient de ressources économiques³.

La dépendance extrême de l'État vis-à-vis du financement externe et l'intervention directe des organismes multilatéraux dans l'élaboration de politiques publiques ont amoindri les capacités de l'État à protéger les conditions de vie des secteurs populaires [Sidicaro, 2001]. Cela a signifié une claire détérioration du secteur salarié et un déplacement de l'action publique en faveur des secteurs les plus concentrés de l'économie, nationaux comme étrangers. L'effet immédiat fut une augmentation de l'inégalité sociale, la concentration économique et la modération des revendications des travailleurs.

Certaines données statistiques mettent en évidence ces transformations. Entre 1990 y 2000 le fossé dans la distribution des revenus entre le secteur le plus pauvre et le secteur le plus riche de la population a augmenté de 44 % [Salvia y Donza, 2001]. Le taux de chômage qui, au début des années 1980, était de 2,6 %, atteint 7,5 % dix ans plus tard et 18,3 % en 2001. Les niveaux de pauvreté présentent une augmentation similaire. Si, dans les années 1980, le pourcentage atteint 29,8 % de la population, en 2004 il se situe à 52,32 % [EPH, INDEC, 2004].

Les caractéristiques du marché du travail dans les années 1990 n'ont pas seulement été la croissance du chômage mais également celle du travail « au noir » dépourvu d'avantages sociaux, avec une forte instabilité de l'emploi et de bas salaires. Ces deux phénomènes ont particulièrement marqué les travailleurs les moins qualifiés et appartenant aux niveaux les plus bas de la distribution des revenus.

Parmi les transformations de la condition du salariat, un chapitre central était celui qui concernait les mesures destinées à la gestion du chômage. Vers le milieu des années 1990, une série de discours et de politiques publiques concernant la catégorie de « chômeur » se sont articulés et ont servi comme principe d'explication

2. L'objectif des réformes du droit du travail a été de balayer les protections qui, du point de vue de ceux qui appuyaient ces mesures, augmentaient le coût de la main-d'œuvre et portaient préjudice à la productivité du travail. Ces mesures cherchaient également à diminuer la capacité de régulation des syndicats sur les contrats de travail. Dans le domaine des retraites a été mis en place un système mixte (privé-public) permettant l'accès de fonds de pension privés au système.

3. Les politiques focalisées et de compensation, créées dans les années 1980, sont devenues, dans les années 1990, le paradigme d'intervention de l'État en matière d'assistance sociale. Elles sont dirigées vers des groupes de populations ayant un « déficit » particulier que l'on cherche à pallier. Sa conception particulariste s'oppose à une intervention sur la base du droit social de caractère universel.

et d'action pour ceux qui se trouvaient « exclus » du marché du travail. Pour répondre à la croissance du chômage et de la pauvreté, depuis le milieu des années 1990, des programmes d'aides ont été mis en œuvre grâce à des fonds de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque mondiale. En 2002, ces programmes ont été réorganisés autour du « *Plan Jefes y Jefas de Hogar Desocupados* », dans le cadre de l'« Urgence Economique, Alimentaire et Sanitaire » déclarée par le gouvernement⁴. Les politiques étatiques de lutte contre le chômage se sont, en grande partie, concentrées sur l'assistance sociale qui est restée associée au manque de ressources et à un très faible niveau de vie.

De cette manière, durant les années 1990, les modes d'intervention de l'État ont limité un champ de pratiques sociales et ont redéfini la condition de chômeur. Celle-ci est restée fortement associée à la capacité de survie et à un processus dans lequel les programmes d'emploi temporaire occupent une place prééminente [Fernández Álvarez, Manzano, 2005]. Cette catégorie fut le support d'une conception dominante de la gestion du « chômage ».

Dans cet article, nous nous focaliserons sur l'analyse de la mise en cause de la gestion du chômage dont les caractéristiques ont été décrites plus haut⁵. Nous ferons référence ici aux « récupérations » d'usines et d'entreprises par leurs travailleurs. Ces récupérations ont consisté en un ensemble d'actions destinées à garantir la continuité des unités productives d'entreprises en faillite ou en crise, dont les plus remarquables ont été les occupations des usines et la gestion collective de la production par les travailleurs.

Le fil conducteur de notre analyse sur les « récupérations » d'usines et d'entreprises sera de comprendre comment les travailleurs qui ont participé à ces actions collectives ont défié le mode de gestion étatique du chômage. Ces expériences ont connu un écho considérable et une forte expansion⁶, car elles soustrayaient différents groupes de travailleurs au « fatalisme » de la perte d'emploi suite à la fermeture d'une entreprise. Cette situation était aggravée par le fait que les politiques étatiques étaient loin de répondre de manière positive à la crise de l'emploi que traversait la société argentine.

Pour parvenir à cet objectif, nous reprendrons notre travail de terrain développé pendant les années 2004 et 2005, sur les processus de « recuperations » dans la ville et dans la banlieue de Buenos Aires. Le matériel empirique que nous avons utilisé est de nature différente, incluant entretiens en profondeur, analyse de documents, observations et analyse de journaux. Dans un premier temps, nous situerons les

4. Ce programme est destiné aux chefs de famille sans emploi avec des enfants mineurs à charge, qui reçoivent une somme mensuelle de 150 pesos en échange de leur participation à des activités de formation, communautaires ou productives.

5. Un processus parallèle, et lié avec celui que nous analysons dans cet article, fut mené par les « organisations de chômeurs » qui ont développé leurs propres débats autour de la catégorie de « chômeur » [Manzano, 2005 ; Cross, 2006].

6. On estimait, dans la période d'expansion du processus, que 10 000 travailleurs étaient impliqués dans environ 200 usines dans toute l'Argentine. Cependant, il est difficile d'obtenir des chiffres fiables sur l'expansion et la généralisation des « récupérations ».

« récupérations » dans une perspective historique et, ensuite, nous décrivons de manière synthétique les caractéristiques principales des entreprises récupérées. Dans un second temps, nous chercherons à comprendre les relations entre l'État, les travailleurs et les organisations sociales qui se sont développées autour de cette demande d'emploi. Finalement, à travers l'évocation des arguments qu'ont déployés les groupes de travailleurs pour justifier les actions entreprises, nous analyserons comment les « récupérations » sont devenues une alternative – légitime – face à la catégorie de chômeurs et face aux politiques qui lui sont liées.

Contours d'un phénomène dans la crise argentine

Les occupations d'espaces productifs ont fait partie du répertoire d'actions des travailleurs en Argentine, depuis, au moins, la fin des années cinquante [Partenio, García Allegrone, Fernández Alvarez, 2004]. Cependant, à partir du milieu des années 1980 et avec plus d'intensité jusqu'à la fin des années 1990, ces actions s'inscrivent dans un processus plus large dont les caractéristiques sont spécifiques, définissant une forme particulière de demande de travail. En effet, depuis 1985, des occupations d'unités productives se sont produites, la majorité des cas concernant des entreprises métallurgiques, situées au sud du Grand Buenos Aires, et impulsées par l'*Unión Obrera Metalúrgica*⁷ de cette région. Cette organisation syndicale promouvait l'occupation des usines et la formation de coopératives de travail face à la fermeture ou à la faillite d'entreprises. En dépit du succès de quelques unes, les coopératives formées à cette occasion ont, pour la plupart d'entre elles, cessé de fonctionner à partir du moment où les propriétaires sont apparus et où les indemnités ont été payées.

Plus de dix ans plus tard, les occupations et la gestion de la production par les travailleurs, deviennent une modalité d'action régulière⁸ face à des situations de fermetures ou de faillites. Vers la fin des années 1990, des actions d'occupation se développent dans la province et dans la ville de Buenos Aires ou dans la province de Santa Fe. Mais c'est au début de l'année 2000, et plus largement à partir de la crise de 2001 et dans les années 2002 et 2003, que le phénomène s'accroît et se multiplie en différents endroits du pays.

Cette crise, qui se développe dans le cadre d'une transformation structurelle que nous avons évoquée dans l'introduction (ses principaux traits étant la restructuration des capacités étatiques, la transformation de la condition des salariés et la restructuration des groupes dominants), trouve son origine dans la prolongation de la stagnation économique et de l'endettement public, la perte de légitimité politique des personnalités gouvernementales et une forte croissance des revendications sociales. À la fin de 2001 se produisent une série de protestations dans différents

7. Organisation syndicale qui fédère différents secteurs au sein de la branche métallurgique constituée en 1943.

8. Nous utilisons ce terme pour souligner que ces actions se sont maintenues pendant un certain temps et, en particulier, ont adopté des propriétés communes.

points du pays qui provoquèrent la démission du gouvernement [Wilkis, Vommaro, 2002]. Les organisations de chômeurs, principaux acteurs de cette mobilisation, dénonçaient, depuis le milieu des années 1990, la politique « d'exclusion ».

Dans ce contexte, une forme particulière de demande de travail nommée « recuperation » a été définie. Cette catégorie a été utilisée par ceux qui ont mené ou promu ces processus ainsi que par ceux qui les ont observés et par la suite diffusés (comme les mass médias ou les universitaires).

Ainsi, en 2004, dans la ville de Buenos Aires, 27 entreprises avaient été récupérées et converties en coopératives de travail. La plupart des récupérations qui ont eu lieu dans cette ville ont commencé en 2002 (68 %). Dans le Grand Buenos Aires, région où l'on trouve le plus grand nombre de « récupérations » d'usines, 73 d'entre elles se sont produites entre 2001 et 2003, concentrées dans les municipalités historiquement liées aux zones industrielles. Certaines récupérations démarrées en 2004 permettent de conclure à la continuité du processus.

La plupart des entreprises « récupérées » appartiennent à la catégorie des petites et moyennes entreprises⁹, bien que l'on observe également des unités de plus grande taille. Différentes études estiment que la moyenne de travailleurs par usine se situe entre 50 et 60 personnes et montrent que les individus qui ont mené les actions appartiennent au secteur manufacturier. On enregistre dans quelques cas la participation de personnel du secteur administratif, commercial ou du personnel de direction.

En général, il s'agit d'entreprises métallurgiques, frigorifiques, textiles, plastiques et d'imprimeries. En d'autres termes, ce sont des entreprises qui appartiennent à des secteurs qui se sont développés durant la phase de substitution d'importations. Elles constituaient une part considérable du tissu industriel national, et se sont vu exposées à l'ouverture des frontières, aux privatisations et aux nouvelles normes de rentabilité financière, depuis les années 1990.

La « forme récupération » : un moyen de défense de la source de travail

Dans le contexte de la crise économique, politique et sociale qui s'est aggravée au début des années 2000, les « récupérations » pourraient être interprétées comme une conséquence directe de celle-ci. Cette interprétation nous conduirait à les penser comme des actions spontanées ou des réactions conjoncturelles, cheminement qui ne s'attarderait pas à rendre compte des conditions, des relations et processus dans le cadre desquels elles se réalisent. Pour atteindre cet objectif, nous reprendrons la perspective développée par Lygia Sigaud [2000] dans ses études sur les occupations de terres au Brésil. À partir du concept de « forme sociale » de Georg Simmel, l'auteur montre le mode selon lequel certaines relations, dans ce cas

9. L'Institut de Statistiques et de Sondages (*Instituto de Estadísticas y Censos* – INDEC) de l'Argentine considère qu'une entreprise est moyenne quand elle est composée de 6 à 50 employés et petite si elle a moins de 5 employés.

celles qui s'établissent entre les mouvements sociaux et l'État, définissent une forme spécifique : la *forme campement*. C'est dans ce sens, que nous parlerons de la « forme récupération » pour comprendre les relations entre l'État, les travailleurs et les organisations sociales qui se développent autour de la demande de travail¹⁰. Par la suite, nous présenterons la forme sociale d'où est issue la « forme récupération » à travers ces relations.

Le point de départ de celles-ci est l'observation, de la part des travailleurs, de signes qui rendent compte de la « crise » de l'entreprise. Ce sont des réductions salariales, des retards dans les paiements, une accumulation de dettes impayées, des modifications dans les clauses contractuelles – qui impliquent une plus grande précarité. Et ce sont surtout des mises en faillite, le concours de créanciers, la prise de mesures telles que les suspensions d'activité ou les licenciements et le constat de mouvements inhabituels dans les usines comme par exemple le retrait de machines. C'est-à-dire, qu'à un conflit du travail s'ajoute la probabilité de la fermeture des usines et l'observation de signes de « vidage »¹¹.

La « récupération » débute ainsi comme une mesure pour éviter la liquidation des biens ou la perte de la « source de travail », garantissant la « pérennité » des unités productives, soit par l'occupation de l'usine, soit par la l'établissement d'un « campement » devant l'usine. Les travailleurs fondent alors une coopérative et entament une série de négociations, en premier lieu avec le juge en charge de la faillite ou de l'appel d'offres¹² et plus tard avec les législateurs, l'objectif étant de parvenir à assurer la continuité de la production.

Pour atteindre cet objectif, une alternative qui assure une protection juridique à long terme a été formulée. La nouveauté dans les processus de récupération a été d'obtenir la possession des unités productives à travers la loi d'expropriation¹³. Cette demande survient souvent après que les juges aient donné l'autorisation de rester dans l'usine et de continuer la production. Dans d'autres cas, moins

10. Nos analyses s'inspirent également des travaux de V. Manzano [2005] sur les relations entre l'État et les organisations de chômeurs en Argentine. Suivant L. Sigaud, elle définit le « *piquete* » comme une forme sociale, montrant la mise en place d'un champ de débat autour du chômage.

11. Ce terme fait référence aux opérations frauduleuses que réalisent les entrepreneurs face à une situation de faillite d'une entreprise, et qui consiste en général à retirer des machines ou des biens appartenant aux firmes pour éviter qu'ils soient inclus dans les enchères judiciaires. Ils « vident » l'usine de leurs biens meubles.

12. La loi des Concours et Faillites (Loi 24522) sanctionnée en 1995, stipule qu'une fois que l'entreprise se trouve en faillite, son propriétaire en est dépossédé et le pouvoir est entre les mains du syndic, pouvant ainsi effectuer la mise aux enchères des biens. Selon ce que spécifie la loi, ceux qui se trouvent dans une situation de privilège sont les créanciers hypothécaires et gagés et, dans en second lieu, les créanciers salariés qui, dans une majorité des cas, ne parvenaient pas à toucher leurs dus, une fois les enchères réalisées. En 2002, une modification est introduite selon laquelle il est possible de donner continuité à l'unité productive, entre les mains des travailleurs constitués en coopérative. Cela veut dire que l'on prend en compte la possibilité de dépasser la possession, pour que les travailleurs, constitués en coopératives, administrent les biens jusqu'aux enchères. À cet effet, ils doivent présenter une proposition au tribunal dans laquelle ils expriment la volonté de donner continuité à la production. Cependant, cela ne modifie pas la hiérarchie des créanciers dans le cas où le processus de faillite se résout dans une mise aux enchères judiciaires.

13. Cette question est encore plus marquée dans le cadre de la ville et de la province de Buenos Aires où la sanction des lois est plus accessible tandis que dans d'autres régions, les expropriations furent plus difficiles à obtenir, même si elles étaient l'une des principales demandes.

fréquents, des accords spécifiques ont été établis avec les patrons ou avec un comité de faillite qui généralement s'est traduit par le paiement d'un loyer ou d'une redevance pour l'utilisation des immeubles et/ou des machines¹⁴.

La possibilité d'obtenir des expropriations est un élément qui a permis de dynamiser le mouvement. Les occupations ont pu être « légalisées », évitant ainsi l'expulsion des travailleurs des usines et empêchant la liquidation des biens. Cette question marque une différence importante avec les occupations qui ont eu lieu dans les années 1980, où l'impossibilité de « légaliser » les actions empêchait d'avancer dans le processus.

Dans ce sens, les « rencontres » avec des travailleurs d'autres usines ou entreprises récupérées ou bien avec des membres d'une organisation qui les regroupent constituent un élément central¹⁵. Ces dernières ont commencé à se développer à partir de 2001 et ont constitué des espaces d'articulation entre organisations et militants provenant de différentes traditions liées aux pratiques syndicales, associatives et politiques. Les organisations allaient acquérir un rôle toujours plus important dans la dynamisation et dans l'accélération des récupérations. Dans quelques cas, jouant le rôle de soutien dans les moments clés comme les expulsions, dans d'autres circonstances participant à l'organisation de mobilisations dans l'objectif d'établir des accords avec le juge en charge de la faillite ou réalisant les démarches nécessaires à l'obtention de la sanction par les lois d'expropriation. Loin d'être des conseillers externes ou de se contenter d'accompagner les mouvements, les organisations ont impulsé certaines « récupérations », par exemple en initiant des actions comme l'« occupation » ou le « campement ». Finalement, elles ont soutenu des revendications destinées à obtenir des modifications du cadre légal, comme la loi spéciale d'expropriation des unités ou la réforme de la loi sur les liquidations et faillites. Ces demandes se sont orientées vers l'obtention de mesures générales, à partir d'une logique universelle qui touche la totalité des entreprises et usines récupérées.

Si le début des « récupérations » a répondu à une diversité de motifs – dettes salariales, licenciements, suspensions d'activités, menaces de fermeture – et a donné lieu à différents parcours incluant des situations plus ou moins conflictuelles comme les expulsions, la création de coopératives de travail, les négociations avec le juge pour obtenir l'administration des biens, les demandes d'expropriation ont, elles, été régulières, indiquant le chemin à suivre pour les travailleurs qui cherchaient à « récupérer » leur source de travail.

14. L'expropriation est un recours permis par la Constitution Nationale (article 17), incorporé dans les constitutions provinciales et qui ont leur expression dans la Loi Nationale 21499, stipulée dans le cadre de la ville autonome de Buenos Aires dans la Loi 238 sanctionnée en 1999.

15. Parmi elles, on trouve le Mouvement National d'Entreprises Récupérées (MNER) constitué en 2001 ; le Mouvement National d'Usines Récupérées (MNFR), créé en 2003 à partir de la séparation avec le MNER, et la Fédération Nationale de Coopératives de Travail Récupérées (FENCOOTER), constituée en août 2002 et qui a cessé de fonctionner actuellement. Certaines entreprises récupérées se sont inscrites dans des organisations existantes comme la Fédération de Coopératives de Travail (FECOOTRA), créée en 1988 avec l'objectif de regrouper les coopératives de travail de la province de Buenos Aires.

En conclusion, « récupérer » une entreprise ou une usine, a délimité une forme spécifique de demande d'intervention de l'État face à la faillite ou la fermeture d'une entreprise, ce qui a défini un champ d'affrontement qui s'est développé principalement dans l'arène juridique.

Les sens de la justice dans le défi au chômage

Le processus que nous avons analysé dans la partie précédente peut être pensé à partir du supplément de légitimité qui prétend être reconnu comme source de droit(s) et qui renvoie aux « cadres de justice » qui ont imprégné la singularité des mouvements de récupération. Dans ce sens, il est possible de formuler les questions suivantes : comment les occupations d'usines ont-elles été revendiquées ? Quels arguments ont été mobilisés pour justifier les expropriations et la possession des entreprises par les travailleurs ? Ces questions signalent deux niveaux de recherches cruciaux pour les processus que nous analysons : l'occupation de l'unité de production, et les demandes et sanctions des lois d'expropriation. Dans ces deux circonstances, nous pouvons délimiter des arguments sur les sens de la justice qui nous permettent de comprendre comment la « forme récupération » s'est définie en opposition à la gestion du chômage de la part de l'État.

La sociologie des régimes d'action développée principalement par Luc Boltanski et Laurent Thévenot est une perspective qui nous aide à développer cette compréhension. Le modèle d'analyse que propose ce courant sociologique français se focalise sur le travail que réalisent les acteurs pour critiquer d'autres acteurs ou pour se défendre face aux critiques dans le cadre de la visibilité publique [Boltanski, Thévenot, 1987 et 2000]. Dans ces situations, les acteurs mobilisent des arguments généraux qui vont au-delà de la situation particulière dans laquelle ils se trouvent. L'« impératif de justification » est inséparable de la demande de justice exprimée par les personnes. Pour autant, la justice exprime une « grammaire » du lien collectif, sa demande représente un nouvel ordonnancement entre « choses » et « personnes » ou du moins restitue l'ordre brisé.

Le cas des entreprises récupérées est exemplaire dans ce sens car il met en jeu une nouvelle relation entre « choses » et « personnes » : la possession et la gestion d'une unité productive par les travailleurs. Cet ordonnancement contraste autant avec celui auquel ils étaient exposés en tant que salariés, qu'avec celui contre lequel ils ont résisté, devenir des chômeurs dépendants d'un plan social.

Du conflit dans les relations de travail à l'occupation

Comme nous venons de le montrer tout au long de ce texte, les processus de récupération ne peuvent être analysés sans prendre en compte les contextes socio-historiques et les processus qui, au niveau de chaque unité de production, ont transformé les relations sociales entre travailleurs et employeurs. Cette dernière dimension est centrale pour comprendre l'origine d'un ensemble d'arguments centraux qui ont justifié et rendu les « récupérations » justes.

Dans le processus d'érosion systématique des conditions de travail, nous trouvons l'une des dynamiques les plus intéressantes à partir de laquelle prennent forme les sens de la justice qui se trouvent au fondement des récupérations. Nous voyons que, de manière réitérée, les actions sont narrées en opposition à l'« injustice » et à l'« immoralité » des anciens propriétaires. Un grand nombre des faits et circonstances qui sont décrits comme éléments déclencheurs dans les récits des récupérations se rapportent à différents procédés arbitraires qui affectent la conduite de l'entreprise et les conditions de travail. Les procédés arbitraires se réfèrent au fait que les « propriétaires » agissent et pensent à leur propre intérêt, détaché du bien-être et du futur des travailleurs, comme l'exprime le témoignage suivant :

Le directoire était familial et eux avaient, pour te raconter, le salaire qui leur correspondait pour la fonction de chacun à l'usine, ensuite ils avaient leur retraite en tant que partenaires de la firme et en plus ils avaient les dépenses de représentation et bon ces dépenses de représentation étaient... ensuite ils avaient les cartes de crédit que payaient la firme, les impôts de la maison, tout... L'usine leur payait tout, tu comprends. Ça, c'était l'une des choses. Eux maniaient beaucoup d'argent. La femme s'est achetée une fois une voiture et elle était au nom de l'usine. Et ils ne voulaient pas réduire le rythme, c'était l'une des choses : les dépenses qu'ils avaient (Travailleur de la branche métallurgique, Grand Buenos Aires).

Dans beaucoup de récits, ces attitudes sont liées au changement qui se produit lors du passage du père au fils à la direction de l'entreprise. On voit dans les récits que les propriétaires ont abandonné leurs engagements dans le paiement des salaires, dans beaucoup de cas, à travers des actions de nature illégale. Mais fondamentalement c'est leur empreinte immorale que les travailleurs soulignent. Les pratiques de « vidage » cessent d'être uniquement des manœuvres illégales. Elles deviennent des procédés arbitraires qui produisent un sentiment d'injustice chez ceux qui espèrent qu'on leur paie les salaires en retard, qu'on leur restitue les outils de travail ou du moins, que la production acquiert une certaine régularité. Le témoignage suivant fait référence à cette question :

Alors nous avons travaillé des heures supplémentaires non payées, nous essayions de tout faire pour sauver l'usine pendant que tu voyais les propriétaires qui prenaient tout pour eux... ils dépensaient l'argent. Nous voyions que ça n'allait pas bien parce qu'eux ne cherchaient aucune solution (Travailleur du secteur alimentaire, Ville de Rosario).

Le non-respect des engagements transforme l'occupation en juste cause étant donné que ce sont les patrons qui ont abandonné leurs obligations. Dans ce sens, les occupations sont des actions interdépendantes de ces fraudes et prennent forme dans une « économie morale » ou les plus « faibles » acquièrent des droits sur les plus « forts » [Thompson, 1971 ; Moore, 1978] ce qui les habilite à les juger et à formuler leurs demandes.

Si l'argument des patrons s'appuie sur des éléments liés au contexte économique pour justifier la situation de faillite, les travailleurs, de leur côté, mettent l'accent sur « la mauvaise gestion », « la corruption », « l'incompétence » de ceux

qui ont causé la crise de l'unité productive. Les pratiques de « vidage » apparaissent dans les arguments comme un usage intolérable des biens qui déconnecte les propriétaires d'une légitimité qu'ils possédaient antérieurement. Mais les biens ne restent pas libres, ils sont réclamés à partir d'une articulation entre « choses » et « personnes » que les processus de récupération viennent créer à travers les occupations, en premier lieu, et ensuite, à travers la revendication des expropriations. En lien avec cela, introduisons les extraits d'entretiens suivants, réalisés auprès de travailleurs d'entreprises récupérées :

Le 17 octobre c'était un vendredi et nous sommes restés ici. Le chef du personnel est venu et nous a demandé ce que nous allions faire et nous lui avons dit que nous allions rester, « quoi, vous allez prendre l'usine ? » et nous lui avons dit non, « nous allons occuper l'usine pour préserver notre source de travail, pour qu'il ne nous arrive pas la même chose qu'en 2001. Vous, vous n'êtes pas crédibles, vous avez signé devant nous un engagement au Ministère que vous alliez respecter mais vous ne l'avez pas respecté » (Travailleur de l'industrie de la chaussure, zone nord du Grand Buenos Aires).

En de nombreuses occasions, la contestation morale des anciens propriétaires est investie d'un argument qui prend tout son sens dans le contexte de la profonde crise qu'a expérimentée l'Argentine à la fin des années 1990 et au début de la décennie suivante. Nous faisons référence au caractère « inévitable » de la récupération. Étant donné que la perte de la source de travail était synonyme de devoir survivre grâce à des activités de travail extrêmement précaires ou grâce à un plan social, pour les travailleurs, la défense de celle-ci à travers la récupération se présente comme « inévitable », comme étant « la seule issue ». Mais à la lumière de ces arguments qui font référence à la dégradation des conditions de vie que suppose la perte de travail, il y a une menace sur la propre existence qui explique la justice de récupération. Ainsi l'exprime cette travailleuse :

Pour moi, le travail c'est la vie. C'est la vie parce que ce n'est pas la même chose d'avoir un travail que de le chercher... qu'avoir un plan. Je ne critique pas les gens qui ont un plan, je crois que je ne pourrais pas vivre avec 150 [pesos] et une bourse [d'aliments]. Je pense qu'ils n'ont pas de vie, parce que tu as des nécessités qui... au moins moi je le vois comme ça, pour vivre dignement tu dois travailler, t'as pas le choix. Tu ne peux pas vivre dignement sans travail. Le travail c'est pour moi... comment te dire ? C'est un moyen de vie qu'a un ouvrier commun. C'est ce que tu dois faire pour pouvoir subsister, pour pouvoir... comme ça tu peux faire ce que tu veux, je sais pas, une forme de vie meilleur... Digne (Travailleuse d'une entreprise de confection, Ville de Buenos Aires).

Cette affirmation synthétise le mode selon lequel, ceux qui ont mené les « récupérations » octroyent sens au travail et à partir desquels se sont construits les arguments qui ont légitimé les actions. Cette signification est liée aux expériences des travailleurs, marquées par les trajectoires professionnelles dans un même secteur d'activité en référence à un passé de « protection » et de « stabilité ». Dans ce cadre, le travail est en même temps ce qui garantit la « survie » et la « dignité », en opposition à d'autres conditions comme le chômage ou bien d'autres activités comme la mendicité [Fernandez Alvarez, 2006].

La justice de la loi d'expropriation : entre la résistance et la production

Les fondements des demandes des travailleurs envers l'État se basent sur une légitimité dont l'origine se trouve dans le fait d'avoir défendu leur source de travail quand le pays « sombrait » et dans le fait d'avoir remis en marche l'usine. Dans ces fondements se cristallisent des arguments qui définissent les collectifs de travailleurs dans une position singulière par rapport à leurs revendications auprès de l'État à partir des actions de « lutte » et à partir de la « capacité productive ». Il est intéressant de comprendre comment s'entremêlent ces arguments de nature « subjective » et « objective » pour fonder la justice des actions, comme nous l'observons dans les récits suivants :

Il faut qu'ils observent ce mouvement, non pas depuis le point de vue des patrons communs et courants mais avec un traitement spécial étant donné les conditions dans lesquelles nous avons pu récupérer l'entreprise. Qu'ils fassent un suivi, de comment nous allons évoluer, au lieu de faire leurs politiques au niveau national, pour que nous puissions nous sentir sûrs de pouvoir continuer à travailler. Des politiques qui appuient un groupe de gens dont la seule chose qu'ils prétendent faire est de travailler, et qui s'est joué au moment le plus difficile pour le pays, quand tout était bloqué, et quand tous essayaient de trouver un plan aucun camarade a demandé un plan¹⁶, mais a plutôt récupéré la source de travail, qu'ils nous donnent les garanties pour pouvoir continuer à travailler (Travailleur du secteur graphique, Ville de Buenos Aires).

Quelqu'un qui analyse tout ceci dit « ils ont cru que les "petits nègres" n'étaient pas capables de gérer les entreprises, qu'à n'importe quel moment ces gars allaient se planter ». Maintenant nous reprenons tout le processus : la fin de 2001, tout 2002 avec une économie stagnante et en baisse, qui vient de redémarrer en 2003. D'où la rage : qui a survécu à cette crise ? Ceux qui étaient très forts, ceux qui exportaient, et bon... parce que même l'État n'a pas pu survivre à cela. Les entreprises récupérées ont survécu, aucune n'a chuté et elles ont augmenté la production, bon... maintenant nous voulons continuer le travail... pour cela nous avons besoin de lois qui nous donnent la tranquillité pour continuer à produire (Travailleur métallurgique, zone sud du Grand Buenos Aires).

L'impératif de « justification » se dédouble en ces deux visages : la résistance et la production, qui font partie d'un même sens de la justice. Cet entrelacement marque le lieu singulier à partir duquel les travailleurs réclament les entreprises récupérées : ils doivent élaborer une demande différenciée face à ceux qui réclament des plans sociaux et, en même temps, ne pas être considérés comme une coopérative ou une entreprise comme « n'importe quelle autre ». Par rapport à cela ils soulignent dans leurs arguments leur volonté de travail, leur capacité productive, leur savoir-faire. Face aux juges en charge de la faillite, face aux législateurs qui sanctionnent les lois d'expropriation, les travailleurs, là aussi, mobilisent des preuves en faveur de la capacité technique et de leur efficacité pour gérer l'unité productive. Il faut signaler qu'ils ne demandent pas la « charité » de l'État mais des mesures légales et des moyens financiers pour « créer des postes de travail ».

16. « *Tener un plan* », avoir un plan est la façon de désigner le fait d'être bénéficiaire d'une mesure d'assistance chômage dite *plan trabajar* ou *plan jefes y jefas de hogar*. Ces plans constituent des apports monétaires contre prestations d'intérêt public.

Qu'ils commencent à les visiter (les fonctionnaires publics) les coopératives. Sans qu'ils ne nous donnent rien, nous, nous avons tout fait. Nous créons des sources de travail et avec la possibilité d'en créer plus, ici on facture comme il faut, c'est-à-dire que l'État y gagne aussi (Travailleur métallurgique, zone sud du Grand Buenos Aires).

Or, ce qui est intéressant c'est que ces arguments n'ont pas uniquement été mobilisés par les travailleurs. Une partie d'entre eux a également été incorporée pour justifier les sanctions des lois d'expropriation. Les sanctions des lois d'expropriation se fondent sur la déclaration d'utilité publique d'un bien. Sur la base des analyses de textes et des discours des législateurs, qui ont accompagné les sanctions des lois d'expropriation, nous avons distingué deux grands axes d'argumentation. D'un côté, apparaît une opposition morale entre la « dignité du travail » et « l'indignité du chômage ». Cette opposition justifie la déclaration d'utilité publique de l'unité productive se fondant sur la possibilité d'éviter que les travailleurs ne tombent dans « l'indignité du chômage ». Dans le cadre de la profonde crise de chômage et de sous-emploi du pays qui exigeait « la nécessité d'éviter la fermeture des entreprises », les travailleurs, pour être des personnes dignes, dépendent du fait que ce bien soit exproprié. Par ailleurs, le second axe oppose le caractère improductif de l'entreprise en faillite à la productivité des travailleurs. Cette dernière, fait référence au fait que les travailleurs ont fait preuve de capacité de travail et du fait d'être porteurs de savoirs liés à la production. L'adoption de ces arguments par les législateurs est le fruit d'un travail continu des travailleurs et des organisations pour obtenir la sanction des lois [Fernández Alvarez, 2006].

En définitive, la combinaison du « sacrifice », de la « volonté de lutte » avec la « capacité productive » sont les composantes argumentatives qui ont maintenu les travailleurs des « entreprises récupérées » en relation avec l'État. Ce sont ces arguments qui expriment le (nouvel) entrelacement entre « personnes » et « choses » et qui définissent les sens de la justice de la « forme récupération ».

Réflexions finales

Notre travail a cherché à analyser le mode par lequel les « récupérations » d'usines ont défié la gestion étatique du chômage définie à partir des années 1990. C'est à l'intérieur du champ de débat sur la catégorie du chômage que la « forme récupération » a acquis un dynamisme en tant que modalité de source de travail.

Inscrite dans une crise de caractère structurel, telle que celle qu'a traversé l'Argentine ces dernières années, les récupérations ont été fréquemment considérées comme des symptômes de celle-ci. Comme nous l'avons défendue, cette perspective néglige les éléments qui l'ont définie comme modalité légitime d'emploi, ce qui exige de considérer sa genèse historique, ses propriétés régulières ainsi que les arguments de justice sur lesquels ils sont fondés. Cette analyse éclaire le mode selon lequel les travailleurs sont parvenus, en certaines circonstances, à convertir en légal et légitime la possession de la source de travail et, avec elle, la continuité de la production.

Nous avons considéré que ces succès s'appuyaient sur une nouvelle articulation entre les « choses » et les « personnes », qui se différencie autant de la relation salariale que de la gestion courante du chômage dans l'Argentine contemporaine. D'un côté, l'occupation des entreprises et la revendication d'expropriation se fonde sur une série d'arguments qui ont mis en opposition l'immoralité des actions des entrepreneurs qui abandonnent leurs obligations envers les travailleurs, face au caractère juste de la récupération. D'un autre côté, sur la base de la présentation par les travailleurs d'une série de preuves qui combinent « sacrifice » et « volonté de lutte » avec « capacité productive », se sont établies une série d'obligations avec l'État.

À travers cette argumentation, la revendication de possession de l'entreprise devient juste, à partir d'une nouvelle articulation entre « choses » et « personnes » moyennant la création de nouvelles obligations entre les travailleurs et l'État.

L'interrogation sur le futur des récupérations ne peut être évitée. Si elles expriment une modalité de travail qui devient courante, il ne faut pas perdre de vue qu'elle reste très exceptionnelle. En particulier, ces récupérations d'usines ont eu lieu dans un contexte où les acteurs, de différentes natures, ont convergé pour les appuyer. Si ces processus ont produit un ensemble d'expériences, de savoirs et d'organisations, le contexte de ces dernières années ne favorise pas cette convergence, et rend le succès de chaque récupération de plus en plus difficile.

BIBLIOGRAPHIE

- BOLTANSKI L., THÉVENOT L. [1987], *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF, 361 p.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L. [2000], « The reality of moral expectations : a sociology of situated judgment », *Philosophical Explorations*, vol. 3, n° 1, p. 208-231.
- CROSS C. [2006], *Las estructuras de movilizaci3n y las oportunidades políticas en el estudio de los movimientos sociales. El caso de una organizaci3n piquetero*, thèse de maîtrise en Sciences Sociales du Travail, UBA, 250 p.
- DUHAU E. [1997], « Las políticas sociales en América Latina : ¿del universalismo fragmentado a la dualizaci3n ? », *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 59, n° 2, p. 185-207.
- FERNÁNDEZ ALVAREZ M.I. [2006], *De la supervivencia a la dignidad. Una etnografía de los procesos de « recuperaci3n » de fábricas de la Ciudad de Buenos Aires*, thèse de doctorat UBA-EHESS, 336 p.
- FERNANDEZ ALVAREZ M.I., MANZANO V. [2005], « La construcci3n social del desempleo : producci3n de sentidos y prácticas en la argentina », Premier Congrès Latino-américain d'Anthropologie, Congrès International, du 11 au 15 juillet 2005, Rosario.
- GRASSI E. [2003], *Políticas y problemas sociales en la sociedad neoliberal. La otra década infame (I)*, Buenos Aires, Espacio, 400 p.
- LO VUOLO R., BARBEITO A. [1998], *La nueva oscuridad de la política social. Del estado populista al neoconservador*, Buenos Aires, Ciepp-Miño y Dávila, 300 p.
- MANZANO V. [2005], « Desempleo, « piquetes » y acci3n estatal en Argentina : análisis antropológico de la configuraci3n de un campo de relaciones sociales y políticas », VI^e Réunion d'Anthropologie du MERCOSUR, Montevideo, 15-18 novembre.

- MOORE B. [1978], *Injustice. The Social Bases of Obedience and Revolt*. M. E. Sharpe Inc., New York, Wuite Plans, 500 p.
- PARTENIO F., GARCÍA ALLEGRONE V., FERNÁNDEZ ALVAREZ M.I. [2004], « Las recuperaciones de fábricas : apuntes para una reflexión a la luz de las experiencias de ocupación en la historia Argentina », *Revista Estudios del Trabajo*, n° 28, p. 29-50.
- SALVIA A., DONZA E. [2001], « Cambios en la capacidad de Bienestar y en la desigualdad distributiva bajo el nuevo modelo económico en el Gran Buenos Aires », *Revista Papeles de Población*, vol. 29, n° 7, p. 55-82.
- SIDICARO R. [2001], *La crisis del estado y los actores políticos y socioeconómicos en la Argentina (1989-2001)*, Buenos Aires, Libros del Rojas, 120 p.
- SIGAUD L. [2000], « A forma acampamento : Notas a partir da versão Pernambucana », *Novos Estudos*, n° 58, p. 73-92.
- THOMPSON E.P. [1971], « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteen Century », *Past and Present*, n° 50, p. 76-136.
- WILKIS A., VOMMARO G. [2002], « De la crisis política a la acción : el sentido de lo político en las movilizaciones populares recientes », in *La atmósfera incandescente. Escritos políticos sobre la Argentina Movilizada*, Buenos Aires, Asociación Trabajo y Sociedad, 101-121p.

Les récupérateurs de déchets à Buenos Aires : de l'exclusion à l'intégration sociale ?

*María Laura Moreno Sainz**

Nouveau modèle économique en Argentine

Depuis la dite « décennie perdue » des années 1980, l'optique néo-libérale fait son chemin en Amérique Latine ; la région commence dès lors à appliquer un nouveau modèle économique (NME), devenu la règle pendant les années 1990. Ce modèle, qui impliqua d'importantes réformes structurelles, est caractérisé, entre autres, par :

- l'ouverture des économies et la libéralisation des échanges,
- le retrait de l'État de la sphère économique,
- la privatisation de nombreuses entreprises publiques, industrielles mais aussi de services de base (énergie, télécommunications voire santé),
- la déréglementation et flexibilisation du marché du travail.

En ce qui concerne ce dernier, il faut noter que, pendant la décennie 1990, une « informalisation croissante », conséquence de la détérioration du marché du travail formel¹, a lieu dans le sous-continent. En effet, face à la persistance du chômage et du sous-emploi, le secteur informel urbain latino-américain – certes, pas nouveau – devient tout de même « le principal générateur d'emploi dans la région », favorisant tout particulièrement le développement des micro-entreprises et, dans une moindre mesure, du travail à son compte [Lozano, 1999, p. 86-88].

* Maître de Conférences, École de Traduction et Relations Internationales, Université Catholique de Lyon, 23 Place Carnot, 69286 Lyon – mmorenosainz@free.fr.

1. Secteur formel : désigne les emplois déclarés, tous secteurs d'activité confondus ; les travailleurs concernés bénéficient donc du régime de la sécurité sociale. Secteur informel : se rapporte à toutes les activités lucratives (tous secteurs confondus) dont les revenus générés ne sont pas déclarés. Ces activités sont donc réalisées en marge de la législation (sociale, fiscale, pénale) et échappent à tout contrôle de l'État. On y retrouve aussi bien des salariés que des travailleurs à leur compte, dans des secteurs aussi divers que le recyclage, l'alimentation, le transport ou les services à la personne, entre autres.

Dans le cas de l'Argentine, l'application du NME se réalisa dans une période assez brève² et provoqua, entre autres, une importante détérioration du marché du travail, dont les caractéristiques principales sont :

– *la chute des salaires* et donc, la nécessaire recherche d'emploi de membres du foyer qui ne travaillaient pas jusque-là [Filmus, Miranda, 1999, p. 131].

– *la destruction de postes de travail* non seulement dans le secteur formel mais aussi dans le secteur informel (traditionnellement secteur « refuge » qui absorbait une partie du chômage), particulièrement chez les travailleurs informels à leur compte³ [Filmus, Miranda, 1999, p. 133].

– *la précarisation* des conditions du travail, salarié et non salarié [Lvovich, 2000, p. 53 ; Filmus, Miranda, 1999, p. 134]. À une *flexibilisation* plus importante des conditions d'embauche (CDD, interim), vient s'associer une augmentation du nombre de travailleurs sans droits à la sécurité sociale (34,7 % des salariés du Grand Buenos Aires (GBA)⁴ en 1997) ainsi que des emplois rémunérés en dessous du seuil de pauvreté⁵ [Gorbán, 2004, p. 8].

– *l'augmentation du taux de chômage*, avec des conséquences qui, bien entendu, dépassent largement la sphère purement économique.

L'ensemble de ces facteurs conduit à *l'augmentation du taux d'activité*, c'est-à-dire de l'offre de main-d'œuvre. En effet, si au début de la décennie 1990 le taux de chômage (urbain) se situe autour de 6 % de la population active, il atteint le sommet de 18,4 % en 1995 pour finir les années 1990 non loin de la barre des 15 % [source INDEC]⁶. Ces chiffres ne tiennent pas compte, cependant, du sous-emploi subi, qui est passé de 4 % à 9 % entre 1993 et 1999. Cette augmentation rapide et significative du taux de chômage dans les années 1990 est due en grande partie à l'augmentation du chômage de longue durée ainsi qu'à une hausse des périodes d'alternance chômage/travail, notamment chez les personnes les moins qualifiées [Beccaria, 2002, p. 39-40]. Ce chômage élevé trouvera un point record en mai 2002 lorsque 21,51 % de la population active urbaine du pays se trouve sans emploi [source INDEC]. Bref, au début du XXI^e siècle, le marché du travail argentin est paupérisé, offre des bas revenus, de plus en plus d'emplois précaires et au noir et présente un taux de chômage considérable [Gorbán, 2004, p. 8].

2. Si des changements structurels commencent en Argentine déjà pendant la dictature militaire (1976-1983), les politiques d'ajustement des années 1990 auront sans aucun doute un effet d'exacerbation de certains effets tels que l'inégale distribution du revenu [Delfini, Picchetti, 2005, p. 192], l'augmentation de la pauvreté, la détérioration du marché du travail (chômage, sous-emploi, hausse du travail informel)...

3. Contrairement à la tendance générale de l'Amérique Latine signalée plus haut.

4. On appelle le Grand Buenos Aires (GBA) l'agglomération incluant : la Ville Autonome de Buenos Aires (capitale du pays) et les 24 communes (« *partidos* ») constituant le *Conurbano Bonaerense* (soit les plus proches des 134 qui forment la province de Buenos Aires). Le GBA représente environ 38 % de la population urbaine du pays [Filmus, Miranda, 1999, p. 131].

5. C'est-à-dire qui ne donnent pas accès à un panier de base de biens et de services alimentaires et non alimentaires (habillement, transport, éducation, santé). Voir « Línea de pobreza y Canasta Básica » selon l'INDEC, in <http://www.indec.mecon.ar/>.

6. Instituto Nacional de Estadística y Censos de la República Argentina (INDEC) : <http://www.indec.gov.ar>.

Parallèlement à cette hausse du chômage, on assiste dès les années 1990, à une augmentation de la pauvreté et de l'extrême pauvreté ainsi qu'à un processus de concentration de la richesse et à une augmentation des inégalités⁷. Cette dégradation des conditions de vie est particulièrement visible dans la région de la capitale : en 1991, 28,9 % des habitants du GBA vivaient dans la pauvreté dont 5,1 % se trouvaient en situation d'extrême pauvreté ; dix ans plus tard ils étaient 32,7 % en situation de pauvreté et 10,3 % vivant en extrême pauvreté. Ils étaient 51,7 % et 25,2 % respectivement en 2003 ! En outre, en moyenne, les pauvres se sont encore appauvris pendant les années 1990 : en 1991 une famille en situation de pauvreté avait un revenu moyen de 35,6 % inférieur au seuil de pauvreté alors que dix ans plus tard ce revenu était de 43,8 % inférieur ; enfin, en 2002 une famille pauvre avait un revenu de 53,4 % en dessous du seuil de pauvreté [Delfini, Picchetti, 2005, p. 200]. Simultanément, l'écart entre les riches et les pauvres s'approfondit : en 1995, la tranche la plus riche de la population argentine (20 %) gagnait 11,5 fois plus d'argent que les 20 % les plus pauvres ; en 2002, l'écart était de 20,4 fois [De Riz, Portantiero, 2002, p. 38].

Or, cette profonde détérioration entraîne une recomposition de la structure sociale du pays. L'apparition des « nouveaux pauvres » marque la paupérisation d'une partie de la classe moyenne (intégrée socialement) qui vient grossir soit la liste des chômeurs soit celle des travailleurs pauvres ; ces personnes, bien logées (eau potable, électricité...), ont pourtant, désormais, des revenus insuffisants pour se procurer un panier de biens et de services de base, au point qu'en 2002, le PNUD affirme dans son rapport sur le pays : « ce qui configure le nouveau paysage social de l'Argentine c'est la polarisation et l'appauvrissement de larges couches de la classe moyenne » [De Riz, Portantiero, 2002, p. 39]. Car, en effet, le tournant du XX^e siècle voit une accélération des dégradations décrites.

Cette situation de délitement progressif des conditions de travail et de vie des Argentins entraînera une colère générale qui trouve son point culminant d'expression dans les grandes manifestations de décembre 2001. On est face à une situation de crise sans précédent : crise économique, sociale et politique⁸, qui devient également une crise institutionnelle lorsqu'une importante partie de la population réclame le départ de toute la classe politique au pouvoir et la convocation à des élections anticipées (d'où est issu l'actuel président Nestor Kirchner, élu en février 2003).

L'ampleur de la crise permet en même temps de mettre en évidence des aspects de la société argentine restés jusqu'alors dans l'ombre : la société civile révèle dès lors une grande capacité de reconstruction du tissu social. En effet, depuis le milieu des années 1990 un important réseau de solidarités manifeste son dynamisme de

7. Visible nettement dans la dégradation du coefficient de Gini, indicateur qui mesure la distribution des revenus (0 correspondant à l'idéal d'équité, 1 signalant la pire distribution possible). En Argentine, cet indicateur n'a cessé de se dégrader depuis les années 1970 (0,33 en 1972), mais il est passé de 0,43 à 0,47 entre 2000 et 2002 [De Riz, Portantiero, 2002, p. 39].

8. Près de la moitié de la population en situation de pauvreté. La coalition de centre-gauche au pouvoir (la « *Alianza para un país solidario* ») est divisée.

multiples formes, atteignant depuis la crise de décembre 2001 une vitalité considérable. C'est le cas, entre autres, des organisations de chômeurs (mouvement dit « *piquetero* »⁹) ou de celui des entreprises « récupérées »¹⁰. Aussi, des stratégies de survie se développent-elles pour pallier à la crise : on peut citer, parmi d'autres, le cas des *cartoneros*, qu'il nous semble intéressant d'analyser puisqu'il rassemble de nombreux aspects de la reconfiguration évoquée. Nous avons choisi de nous concentrer sur la région de Buenos Aires (GBA). Le phénomène des *cartoneros* n'est pas une exclusivité de la capitale argentine mais il y prend une ampleur exceptionnelle puisqu'elle réunit une grande proportion de la population du pays¹¹. Par ailleurs, les politiques publiques concernant les *cartoneros* prirent un développement particulier du fait, entre autres, du statut singulier de la capitale (la Ville Autonome de Buenos Aires).

Le ramassage des déchets : une activité de survie

Le fait de fouiller les poubelles pour récupérer des matériaux réutilisables en vue d'en tirer un revenu n'est certes pas un phénomène nouveau en Argentine, mais les données manquent pour le chiffrer avant 2002. C'est en effet la crise de 2001-2002 qui met en lumière une immense quantité de personnes qui, dès la tombée de la nuit, fouillent massivement les poubelles de la capitale pour récupérer tout produit susceptible d'être revendu (principalement du carton, du papier et du verre, mais aussi du plastique et des métaux, entre autres produits). Bien que les chiffres soient à manier avec précaution en raison d'estimations souvent réalisées par extrapolation de données partielles, toutes les sources consultées s'accordent à dire que dans la RMBA, en 2002, quelque 80 000 personnes vivaient directement ou indirectement de la récupération de déchets. Parmi celles-ci, elles seraient entre 10 000 et 30 000 à réaliser cette activité dans l'enceinte de la capitale, la Ville Autonome de Buenos Aires. Début 2006, 4 ans après la création du Programme de Récupérateurs Urbains (PRU) de la Ville de Buenos Aires (voir *infra*), le gouvernement de la ville avait enregistré – sur la base d'une inscription volontaire – quelque 13 000 *cartoneros* qui attendaient leur carte de récupérateur ; le PRU avait octroyé jusqu'alors 6 000 cartes¹².

Bien sûr, un certain nombre de *cartoneros* vivent depuis longtemps de la récupération de déchets. Toutefois, l'ampleur du phénomène depuis le début du XXI^e siècle est sans aucun doute liée à la dégradation des conditions de vie de la population pendant les années 1990, et notamment à la dégradation du monde du travail. Et si le phénomène devient à tel point massif depuis 2000-2002, c'est bien

9. Du nom de leurs principaux moyens de protestation (le « *piquete* ») qui consiste à couper les routes d'accès à la capitale. Les premières organisations datent de 1996.

10. Des entreprises qui, au bord de la faillite, furent transformées en coopératives de production par les salariés et remises en état de marche. Voir sur le sujet le film de Naomi Klein et Avi Lewis, *The Take* (2005).

11. L'Argentine compte une population totale de presque 38 millions d'habitants dont 89,4 % habitent dans les régions urbaines. Et 38 % des urbains vivent dans le Grand Buenos Aires.

12. Source : http://www.buenosaires.gov.ar/areas/med_ambiente/dgpru/area_de_descentralizacion_relaciones_con_la_comunidad.php?menu_id=18911#b Consulté le 31 juillet 2006.

en raison de la gravité de la crise socio-économique et du chômage, qui se conjuguent à une importante augmentation des prix des matériaux recyclables [Gutiérrez Ageitos, s.d., p. 30]. C'est donc une foule de personnes qui, provenant d'autres activités, commence à se consacrer à la récupération de déchets, fondamentalement comme stratégie de survie, pour pallier à une situation de chômage ou de baisse des revenus.

C'est, par exemple, le cas de Juan, 39 ans, qui raconte : « Ça fait près de 8 ans que je fais ce boulot. Avant j'ouvrais des tranchées pour la compagnie téléphonique puis ça s'est arrêté et maintenant je fais ça [ramassage de déchets] et quelques petits boulots comme charger des camions. Ça je le fais pour gagner un peu plus, parce que je ne peux pas rester chez moi sans rien faire » [Pirola, 2005, photo n° 13].

Julio, 27 ans, témoigne dans le même sens : « Avant j'étais manœuvre ; après, quand... comment il s'appelle ?... De la Rúa est arrivé, qu'il n'y avait plus d'argent nulle part, moins encore du boulot, j'ai pas eu le choix. Moi, j'ai toujours aimé bosser mais il y avait rien donc j'ai commencé à faire ça [*cartonero*]. J'ai fabriqué mon chariot puis j'ai commencé à faire quelques sous et à en tirer assez pour vivre au jour le jour » [Pirola, 2005, photo n° 11].

Une fois de plus les chiffres sont à manier avec précaution mais on sait déjà qu'entre deux tiers et la moitié des actuels *cartoneros* exerçaient une autre activité avant de se consacrer à celle-ci. Nombreux sont ceux comme Francisco M., qui est devenu *cartonero* par la force des choses, après quatre ans de travailler comme maçon, métier qu'il abandonna lorsqu'il a cessé d'être payé par la PME qui l'embauchait [Anguita E., 2003]. D'autres étaient chauffeurs de bus, ouvriers de la métallurgie ou du textile de l'industrie en faillite [Gorbán, 2004, p. 10-11]. En effet, une étude réalisée en 2004 conjointement par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) indique que « deux tiers des chefs des foyers enquêtés a travaillé dans une autre activité auparavant, principalement liée aux emplois informels dans le bâtiment et à divers services non qualifiés ». La plupart travaillaient à leur compte, mais beaucoup d'autres étaient salariés (femmes de ménage, par exemple).

La décision de commencer à ramasser des déchets repose la plupart du temps sur un constat : l'absence d'autres possibilités *honnêtes* de survie. José est assez éloquent là-dessus : « J'ai bossé dans des scieries, chez des charpentiers... mais après j'ai plus rien trouvé ; j'ai que ça, comme boulot. Vous pensez bien qu'à 51 ans, j'aimerais bien avoir un salaire, une retraite, de quoi vivre à peu près correctement ; mais au moins [nous les *cartoneros*] on traîne pas dans des trucs louches, pas vrai ? » [Pirola, 2005, photo n° 16].

Et si on peut parfois déceler sinon un sentiment de honte, du moins une certaine gêne chez les ramasseurs, cela semble plus lié au regard des autres sur cette activité, qu'à l'activité elle-même.

En tout cas, les ramasseurs insistent volontiers sur le fait d'avoir fait le « choix » de cette activité honnête plutôt que celui de l'illégalité et de la délinquance : Gomez, 55 ans, interviewé par Pirola, affirme : « Je traîne mon chariot depuis

14 ans et ça ne me rabaisse pas... Le cartonero est discriminé, il y a des gens qui disent "regarde comme il est sale", mais ils ne savent pas que peut-être que nous avons plus de cœur qu'un riche qui nous traite de j'sais pas quoi... Bien sûr, nous n'avons pas d'argent, mais nous avons la dignité d'être honnêtes » [Pirola, 2005, photo n° 17].

Luis, ancien travailleur de l'industrie, abonde dans le même sens : « Les gens disent, par exemple, "regarde ce pauvre", pour ne pas dire autre chose... mais en fait ce sont eux les misérables... Ils se croient au-dessus de nous [les *cartoneros*] parce qu'ils ont une voiture ou qu'ils ont plus de choses que nous, mais nous, nous vivons de manière honnête » [Pirola, 2005, photo n° 19].

Et puisqu'il s'agit d'une activité décente¹³, ce travail peut même être vécu comme n'importe quel autre (du moins par les plus jeunes) : « si je viens pas [ramasser des déchets] je perds mes fournisseurs ; quand je viens pas il faut que je les prévienne, comme dans d'autres boulots », explique Juan (39 ans), alors que Roque (21 ans) précise : « Ce boulot, je le vois comme n'importe quel autre. Plus encore : si j'avais un salaire stable, j'étais déclaré et j'avais la sécu, je continuerais à faire ce boulot ; ça me dérange pas de le faire » [Pirola, 2005, photos n° 5 et n° 13].

Souvent, dans la famille ou le quartier, il y avait déjà un *cartonero* plus expérimenté qui devient le guide du néophyte quant aux parcours et aux produits, mettant parfois à contribution des ressources propres ou collectives (moyen de transport du carton, par exemple). Il reste que si certains ne se consacrent qu'au ramassage de déchets, d'autres combinent cette activité, dans la mesure du possible, avec des « petits boulots » tels que jardinage, peinture de murs, maçonnerie, ménage, vente ambulante (de produits faits main comme du pain ou des gâteaux). Ainsi, Angel et Roberto, les beaux-frères inséparables, racontent-ils : « Nous habitons ensemble et nous travaillons ensemble (...). Dès qu'il y a un petit boulot à prendre, on le prend, que ce soit dans le bâtiment ou autre ; mais le seul boulot stable, c'est le carton. Ça nous aide à assumer nos frais » [Pirola, 2005, photo n° 6].

Géographiquement, le grand flux de *cartoneros* provient des zones les plus défavorisées du Grand Buenos Aires, notamment des villes de la banlieue proche (ou plus lointaine) mais aussi de certains quartiers fragiles de la capitale¹⁴. Il s'agit très généralement de zones d'habitations à haut niveau de précarité (maisons inachevées en brique ou en bois, souvent sans eau courante ni système d'évacuation des eaux usées, ni réseau de gaz), des bidonvilles nés fréquemment de l'installation anarchique des habitants. Ce dénuement explique non seulement l'activité de ramassage mais aussi les zones d'exercice de cette activité : les quartiers riches et

13. D'une part, l'aspect illégal de cette activité apparaît comme tout à fait secondaire par rapport à ce gagne-pain honnête ; d'autre part, on remarquera que ce n'est pas l'utilité environnementale de leur travail qui est soulignée. Le plus important pour les *cartoneros* semble, en effet, de survivre de manière digne, sans faire de tort à personne.

14. Villa Fiorito, José León Suárez, José C. Paz, Monte Grande, Moreno ; plus loin Zárate, Campana y Escobar mais aussi Bajo Flores, Ciudad Oculta, Villas 1, 11 et 14 dans la capitale.

la zone des banques de la capitale, c'est-à-dire là où les poubelles sont susceptibles de présenter des objets monnayables dans le marché du recyclage.

Le travail des *cartoneros* commence généralement dès la tombée de la nuit (éventuellement très tôt le matin), puisqu'ils doivent forcément passer avant que le ramassage « officiel » ait lieu. Ils commencent donc à se préparer dès la fin de l'après-midi en raison de la distance qui très souvent les sépare du centre de la capitale. Ils arrivent par divers moyens de transport (du vieux vélo à remorque au petit camion délabré en passant par le cheval) mais le plus emprunté semble être le train qui relie la capitale et la banlieue nord et ouest. Ils sont nombreux à devoir marcher ou pédaler de longs kilomètres avant d'arriver à la gare la plus proche où ils pourront enfin prendre le train, si la place le leur permet. Ils y monteront avec leurs outils de ramassage : des chariots de supermarché, des remorques pour vélo, des diables aménagés, des sacs vides... toute une étonnante panoplie de récipients à roulettes, très souvent bricolés par son utilisateur avec des matériaux de récupération. Ils tenteront de les remplir pendant les premières heures du soir : en effet, l'essentiel du ramassage a lieu entre 18h et minuit, en fonction des horaires des trains. Une fois arrivés à la gare de la capitale (*Estación Retiro*), commence le trajet de collecte, qui généralement est tracé d'avance selon des rues repérées comme « rentables ». Parfois il est déterminé en fonction des relations de confiance établies avec la population du quartier (petits commerçants, voisins) qui fournit du matériel directement aux ramasseurs, à leur demande. « Chacun a sa propre clientèle », précise Pupi, 38 ans, *cartonero* depuis les années 1980 [Pirola, 2005, photo n° 3].

Il n'y a donc pas de répartition du territoire entre *cartoneros*, mais plutôt une rude concurrence entre eux (à l'exception, bien entendu, de ceux qui travaillaient ensemble : familles, coopératives) : « Moi, je travaille pendant la journée (...). Je vais dans les magasins qui me fournissent. Il n'y a pas de zones [attribuées], chacun a ses propres clients » (José, 51 ans). Et Miguel, 25 ans, d'ajouter : « On se connaît tous, mais on est aussi en concurrence. On doit faire attention ; des fois il y a des conflits » [Pirola, 2005, photos n° 16 et n° 18].

Chacun marchera une moyenne de 4 kilomètres avant de rejoindre la gare pour le retour. Le seul ramassage implique de marcher quelque 9 kilomètres entre 17 h et 1 h du matin. Le lendemain, à la maison, il faudra en plus faire le tri [Paiva, 2003, p. 4-5]. En général, ce sont les mêmes personnes qui ramassent dans la rue et qui trient ensuite les matériaux entreposés à domicile.

Bien qu'il existe un nombre important d'organisations *cartoneras* (voir *infra*), l'activité de ramassage reste fondamentalement individuelle ou familiale : souvent des hommes, parfois des femmes seules¹⁵, souvent accompagnés d'enfants ou d'adolescents, tâtent les sacs poubelle posés sur le trottoir afin de reconnaître au toucher la présence de matériaux intéressants. Une fois le carton, le verre, le

15. Les données nous manquent pour plus de précisions, mais il semble que l'activité de ramassage *dans la rue* soit plutôt masculine : la présence des femmes *cartoneras dans les rues* serait d'environ 30 %, mais elles sont très actives dans les organisations liées au métier.

plastique reconnu, le sac est donc déchiré sur place pour pouvoir en sortir le produit voulu en un minimum de temps. En effet, le tri sélectif étant inexistant en Argentine, les sacs-poubelles contiennent toutes sortes de déchets confondus. Une fois le sac ouvert pour en extraire les matériaux recyclables, les ordures restent souvent éparpillées sur le trottoir¹⁶. Cette manière de faire est éloquente quant aux conditions insalubres liées à l'exercice de cette activité. En outre, cet inévitable *modus operandi* est une importante source de conflit des *cartoneros* avec les habitants de certains quartiers de la capitale en raison de ses conséquences sur l'hygiène de la ville.

S'agissant d'une question de survie, la typologie des produits ramassés est très large : à commencer par de la nourriture et des vêtements. Le plus souvent ceux-ci proviennent directement des poubelles, mais aussi, dans de nombreux cas, des surplus distribués par des commerçants au détail (pain, pizza, pâtes, fruits et légumes, lait...). Ces produits font souvent l'objet de consommation personnelle et familiale, mais ils peuvent aussi être échangés contre d'autres produits (aliments, habits, matériaux de construction...) entre voisins, par exemple.

Or l'essentiel du ramassage concerne surtout les produits recyclables, ce qui inclut *a priori* tout matériau inorganique, principalement : carton et papier (blanc, couleur, journaux), verre, plastiques, métaux (cuivre, aluminium, bronze, plomb, zinc, fer) et ferraille (réfrigérateurs, cuisinières, chauffe-eau...). À l'exception des bouteilles, vendues à l'unité, tous les produits sont vendus au poids, ce qui constitue par ailleurs une véritable concurrence pour les différentes entreprises de ramassage¹⁷. En effet, jusqu'en 2003, les contrats de concession du service de ramassage stipulent un prix par tonne de déchets ramassés, dont l'entreprise devient en outre propriétaire. Cette modalité de travail des entreprises du secteur, plus l'obligation légale de verser tous les déchets (organiques et inorganiques confondus) dans les décharges souterraines gérées par la CEAMSE (Coordination Écologique Aire Métropolitaine Société de l'État)¹⁸, met donc en concurrence les éboueurs « officiels » et les *cartoneros*, générant ainsi des rapports conflictuels.

Avec la crise de 2001 la consommation des argentins baisse entraînant une baisse de la production de déchets. Ceux-ci deviennent donc un véritable enjeu

16. Précisons tout de même que cette modalité est à nuancer. Beaucoup de *cartoneros* critiquent fortement cette manière de faire et l'attribuent à ceux qui ne sont pas du métier, dont ils essayent de se distinguer par le discours et pas l'action (notamment en fermant les sacs une fois extrait le produit désiré). Cette distinction semble d'autant plus revendiquée que les ramasseurs sont organisés. Voir entre autres [Paiva, 2004].

17. La gestion des déchets solides urbains en Argentine relève des autorités décentralisées (province, municipale, Ville Autonome de Buenos Aires), avec des législations très diverses. En 2002, rien que dans la région de Buenos Aires, une vingtaine d'entreprises privées concessionnaires étaient chargées du ramassage des poubelles. La capitale argentine, qui produit environ 5 000 tonnes de déchets ménagers par jour, est divisée en plusieurs zones de ramassage, assuré par autant d'entreprises privées. Parmi ces dernières, on trouve trois entreprises françaises : Solurban (Vivendi-IMPESA), Deltacom S.A. (Vivendi) et Vauche Argentine (Vauche) [MINEFI, 2004].

18. Depuis la dictature militaire (1976-1983), la Coordination Écologique Aire Métropolitaine Société de l'État est chargée d'enterrer les déchets collectés par les entreprises de ramassage. Les communes doivent assumer tous les frais : payer à la CEAMSE par tonne de déchets produits et aux entreprises de ramassage par tonne collectée.

économique¹⁹ et social, d'autant plus que le ramassage informel se développe et que les prix de revente grimpent²⁰.

Deux circuits parallèles existent donc jusqu'en 2003 en ce qui concerne le trajet des déchets inorganiques dans la Ville de Buenos Aires : un circuit formel et un circuit informel. Les deux circuits commencent bien entendu sur les trottoirs de la ville, où les concierges des immeubles et les commerçants de la capitale déposent les sacs d'ordures ménagères, qui contiennent des déchets organiques comme inorganiques puisque le tri sélectif n'est pas encore de mise.

Dans le circuit légal, les déchets suivent un trajet court et simple : les diverses entreprises privées de ramassage collectent et transportent les ordures ménagères jusqu'à la décharge gérée par la CEAMSE, où elles sont enterrées. Le circuit informel de gestion des déchets est bien plus long et complexe : les *cartoneros* (individus, familles, coopératives) s'occupent du ramassage, du transport, du tri, du stockage et de la vente au détail des déchets recyclables à un intermédiaire (petit dépôt) qui souvent se chargera de revendre les matériaux à un grossiste pour que ce dernier les revende à son tour aux usines qui réutilisent les déchets.

Les cartoneros comme moteur de changement

De la solidarité à l'organisation

Comme nous l'avons déjà précisé, l'activité de ramassage est fondamentalement individuelle et familiale. Cependant, lorsque celle-ci devient massivement une alternative face au chômage, de nombreuses (et hétéroclites) expériences d'organisation apparaissent, surtout dans le but d'améliorer les conditions de réalisation du travail.

Une des premières modalités d'organisation concerne les *cartoneros* des bidonvilles de José León Suárez (Partido de San Martín, banlieue nord-ouest de la capitale), qui aboutit à la création du « *tren blanco* » (le train blanc) par la compagnie privée *Trenes de Buenos Aires* (TBA). En effet, de nombreux habitants de ces quartiers pauvres se voient obligés de prendre le train pour se rendre au centre de la capitale. Le nombre important d'usagers *cartoneros* ainsi que la place nécessaire à leurs chariots deviennent très vite un motif de plainte des autres usagers du train,

19. Chaque habitant de la capitale produit 1,7 kg de déchets par jour (la moyenne nationale étant de 950 gr/j), c'est-à-dire que la Ville de Buenos Aires produit quotidiennement 5 359,81 tonnes de déchets, toutes sortes de déchets confondus. Du 1,7 kg de déchets produit par habitant, la CEAMSE recevait 865 gr avant la crise de 2001 puis une chute se produit en 2002 à 648 gr ; ces chiffres traduisent bien une augmentation du traitement des déchets dans le circuit informel. En 2006 les *cartoneros* ramassent environ 600 tonnes par jour de déchets recyclables, soit plus de 11 % du total de déchets produits par la ville. De ces 600 tonnes, ils revendent aux 114 dépôts de la capitale (intermédiaires avant l'industrie) 250 tonnes de papier et carton et 150 tonnes d'autres matériaux ; alors que la CEAMSE reçoit 4 764,50 tonnes de déchets par jour. Selon les chiffres de 2006 de la Direction des Politiques du Recyclage de la Ville de Buenos Aires, dans *Diario Clarín* du 24 décembre 2006, dans <http://www.clarin.com/diario/2006/12/24/laciudad/h-05615.htm>.

20. À titre d'exemple, en juillet 2002 le kg de carton était acheté aux *cartoneros* environ 0,05 Pesos et le kg de papier entre 0,35 et 0,40 Pesos ; « ces prix sont considérablement supérieurs à ceux pratiqués avant décembre 2001 » [Schamber, Suárez, 2002].

mécontents de devoir partager l'espace restreint des wagons avec eux. Du côté des récupérateurs, une fois acheté le ticket, la possibilité de monter dans le train avec leurs chariots reste très souvent conditionnée à la place disponible dans les wagons et au bon vouloir du personnel de l'entreprise, qui tente de trancher dans les nombreux conflits entre les usagers. Cette situation conduit les *cartoneros* à s'organiser pour négocier avec la compagnie TBA des meilleures conditions de transport, avec l'aide et la mobilisation de diverses organisations d'habitants de la capitale [Reynals, 2002, p. 14]. Des wagons spécifiques furent ainsi aménagés (sans sièges) pour eux et mis en circulation aux horaires de nuit afin de faciliter le transport de leurs marchandises. Un abonnement mensuel leur fut proposé ; ce sont désormais les délégués des quartiers qui se chargent de les acquérir. Ce service est aujourd'hui proposé par d'autres lignes de train de banlieue.

Ces mêmes *cartoneros* se sont également organisés pour négocier avec la Municipalité de San Martín l'ouverture d'une crèche nocturne pour éviter d'emmener leurs enfants au ramassage, ce qui est le cas le plus répandu parmi les familles du métier (soit en raison du besoin familial de la main-d'œuvre infantine, soit par manque d'alternatives pour garder les enfants). Aujourd'hui une crèche municipale nocturne existe dans leur quartier : un groupe de mères a bénéficié d'une formation d'aide maternelle en vue de collaborer avec les puéricultrices en échange d'une aide financière de l'État. Et même si leur besoin n'est pas totalement satisfait puisque la crèche n'accepte pas d'enfants au-dessus de 6 ans, « la création de cette crèche est vécue avec fierté » [Gorbán, 2006, p. 8].

Or ce type d'initiatives issues des populations concernées se développe parallèlement et/ou en collaboration avec d'autres modes d'organisation. En effet, vers le milieu des années 1990 et en réponse au chômage et à la précarité du travail, on assiste en Argentine à un élan de coopératisme : les *cartoneros* ne sont pas une exception. Vers 1999, plusieurs coopératives voient le jour, généralement avec le soutien de l'*Instituto Movilizador de Fondos Cooperativos*²¹. La sociologie de ces coopératives n'est pas homogène : on trouve, d'une part, des personnes en situation de grande précarité (*cartoneros* de longue date ou chômeurs de longue durée du secteur de la construction, par exemple), qui paradoxalement, envisagent l'activité de récupération de déchets comme une stratégie de survie temporaire. Ils s'organisent dans le but d'éviter les intermédiaires dans le circuit informel du recyclage et de distribuer les revenus de manière équitable parmi les membres. D'autre part, on retrouve des coopératives composées de « nouveaux pauvres » qui, bien qu'ayant choisi la récupération des déchets comme stratégie de survie, ont parfois une vision commerciale et envisagent éventuellement d'inscrire cette activité dans la durée [Paiva, 2004].

Nous sommes donc face à un univers à multiples visages : le monde des *cartoneros* inclut une mosaïque d'organisations plus ou moins souples, nées de leur propre initiative mais pas seulement. Car, en effet, l'augmentation considérable de

21. Fédération nationale de coopératives créée en 1958 dans le but de promouvoir le coopératisme notamment autour de projets d'intérêt social. Il propose des conseils, des formations et des crédits. Voir <http://www.imfc.com.ar>.

la population concernée par l'activité de récupération informelle de déchets et la visibilité que prend ce phénomène vers 2001-2002, entraîneront toute une panoplie d'actions publiques comme privées. Le gouvernement de la Ville de Buenos Aires, des universitaires, des organismes internationaux (OIT, UNICEF), des ONG (Greenpeace Argentine)... De nombreux acteurs convergent autour de la « question *cartonera* », le but étant de la considérer de la manière la plus globale possible puisque les activités développées par les *cartoneros* concentrent et relient des problématiques diverses, essentiellement autour de questions sociales, économiques, politiques, du travail et bien sûr environnementales souvent indissociables.

De l'organisation au changement

C'est dans cette optique qu'a eu lieu à Buenos Aires, en octobre 2002, la Première Rencontre Ouverte sur les *Cartoneros*, avec des représentants des divers acteurs évoqués ci-dessus, dans le but de mener une réflexion sur la manière de formaliser le travail informel des *cartoneros* et de conjuguer intégration sociale et développement durable. Après un long travail de concertation et de participation des divers acteurs concernés, une loi de la Ville de Buenos Aires (Loi N° 992 entrée en vigueur en janvier 2003) crée le Programme de Récupérateurs Urbains et de Recyclage des Déchets Solides dans la Ville de Buenos Aires (dit PRU). Ce programme se propose de :

- « consolider la récupération et le recyclage dans la ville »,
- « améliorer les conditions et moyens de travail des récupérateurs urbains »,
- soutenir ces derniers en tant qu'« acteurs sociaux et agents économiques »,
- « encourager le tri sélectif à domicile »,
- « renforcer les circuits de recyclage sans porter atteinte à l'hygiène urbaine »

[<http://www.buenosaires.gov.ar>, 2006].

Ce programme instaure, d'une part, un espace de planification concertée : plusieurs secrétariats du Gouvernement de la Ville (hygiène, santé, micro-entreprises, droits des enfants...) participent aux côtés des récupérateurs (indépendants, plus une dizaine de coopératives) et de diverses organisations à une table ronde hebdomadaire pour déterminer les actions à suivre. Il crée, d'autre part, un registre de récupérateurs indépendants et de coopératives du secteur : les inscrits (volontaires) sont intégrés au Service Public d'Hygiène Urbaine de la ville, reçoivent du matériel de travail et bénéficient du Plan Information et Santé récemment créé ; ce dernier leur propose une formation en matériaux, recyclage et commercialisation, une assistance technique et légale ainsi que des vaccins et des informations sur la santé. Voici donc les *cartoneros*, souvent méprisés par nombre de leurs concitoyens, devenus des « récupérateurs urbains », travailleurs reconnus comme des « acteurs sociaux et économiques importants » [Décret N° 622 du 23/05/2003, d'application de la Loi N° 992].

Le rôle moteur des *cartoneros* nous semble central dans nombre de changements opérés pendant ces dernières années. En effet, bien que les origines et les buts des organisations des *cartoneros* soient différents, tout comme leur conscience

d'appartenir à un groupe, force est de constater que leur visibilité a grandement contribué à placer la « question *cartonera* » au premier plan de l'agenda du gouvernement de la ville de Buenos Aires²² et cela sous ses multiples aspects : environnemental (tri sélectif à la source, recyclage), économique (révision du système de ramassage des poubelles, travail formel/informel) et social (pauvreté, exclusion, santé, travail enfantin).

Dans ce sens le Programme des Récupérateurs Urbains n'est que le début d'une suite de lois (de la Ville Autonome de Buenos Aires mais dans un cadre national devenu propice) destinées à gérer de manière globale les diverses questions posées par la problématique qui nous occupe. Car les *cartoneros* sont devenus – certes, sans en avoir toujours l'intention – le moteur d'une reconfiguration encore à l'œuvre à Buenos Aires (comme en Argentine).

D'un point de vue environnemental, ils ont ouvert – bien que malgré eux – la voie du tri sélectif et du recyclage, inexistant (et même illégaux !) auparavant. Signalons tout de même que, du point de vue des ramasseurs, la question de l'environnement était loin d'être centrale (du moins au départ), le besoin de revenus étant la clé de l'activité. Rappelons également que dans de très nombreux cas l'organisation des ramasseurs a pour but l'amélioration des conditions d'exercice de ce travail informel (voir *supra*). Mais, les plaintes des riverains au sujet des ordures éparpillées sur les trottoirs ainsi que la volonté de quelques organisations de *cartoneros* de se démarquer de cette manière « sale » de travailler conduisent au tri à la source. Cela se fait donc pour des raisons somme toute très pragmatiques et n'est instauré que de manière très informelle (certains *cartoneros* demandent les déchets directement aux voisins des quartiers parcourus).

Toutefois désormais le tri sélectif à la source et le recyclage sont une priorité gouvernementale (loi nationale : Gestion des Déchets Ménagers de septembre 2004 ; plusieurs lois de la capitale : « Éducation à l'Environnement », juin 2005 ; « Poubelle zéro », novembre 2005).

D'un point de vue économique on peut noter quelques changements positifs. D'une part, le système de ramassage des poubelles a été remis en cause : un nouvel appel d'offres a eu lieu et les entreprises ne sont plus payées selon le poids ramassé mais selon la surface nettoyée. Outre le moindre coût pour la ville, cela met fin à la concurrence conflictuelle entre les entreprises et les récupérateurs, d'autant plus que ces derniers, auparavant des hors-la-loi, font désormais partie du service d'hygiène urbaine. Autrement dit, l'activité de ramassage d'une partie des *cartoneros* est devenue un emploi dans le secteur formel ; et l'ensemble du circuit du recyclage est poussé à évoluer dans le même sens. Le travail de récupération et recyclage est aujourd'hui encouragé notamment à travers le soutien des micro-entreprises du secteur ainsi que des pratiques associatives, coopératives ou d'autogestion.

22. Cela du moins jusqu'en juin 2007. En effet, les élections municipales du 3 juin 2007, pour renouveler le Chef du Gouvernement de la Ville Autonome de Buenos Aires, donnèrent comme gagnant au premier tour (avec 45,62 % des voix) l'entrepreneur de droite Mauricio Macri, qui considère les *cartoneros* comme des voleurs. Un deuxième tour est prévu pour le 24 juin 2007.

D'un point de vue des mentalités, la contribution des *cartoneros* est loin d'être négligeable et mériterait sans doute un développement à part. Précisons d'une part, que leur seule présence massive dans les rues confronta les habitants de la capitale à une réalité de pauvreté et d'exclusion parfois niée. Et si les pouvoirs publics s'intéressent au sujet, c'est aussi parce que les *cartoneros* deviennent une figure centrale dans la société, qui pose, entre autres, la question incontournable du bien fondé du nouveau modèle économique. D'autre part, les *cartoneros* forcent le respect des citoyens : souvent avec l'aide de quelques voisins des quartiers parcourus, de nombreux ramasseurs entreprennent un travail de sensibilisation porte-à-porte des habitants sur la question du tri et du recyclage. Des collaborations s'installent dans beaucoup de quartiers, où les habitants donnent leurs déchets recyclables en main propre aux récupérateurs, instaurant en même temps une relation de confiance à la place de la méfiance dont ces derniers faisaient couramment l'objet. D'autres récupérateurs participent, avec la CEAMSE, au programme de formation au tri sélectif réalisé dans les écoles primaires. Ce type de collaborations semble essentiel pour retisser le lien social, d'autant plus important que l'indifférence et l'hostilité continuent, malgré tout, de faire partie des réactions suscitées par la question des *cartoneros*.

Le cartonero, un exclu en voie d'intégration sociale ?

Certes, la reconnaissance et la légitimation de la récupération et du recyclage des déchets ainsi que des personnes qui les réalisent sont sans doute un premier pas fondamental vers l'intégration sociale de ces populations vulnérables. Mais, devenus « récupérateurs urbains » les *cartoneros* sont-ils pour autant sortis de l'exclusion ? Hélas, il semble encore trop tôt pour pouvoir l'affirmer. Malgré les nombreuses reconfigurations opérées, l'aspect social de la « question *cartonera* » semble bien plus long et complexe à traiter que les aspects économiques et environnementaux. Sans doute le PRU a-t-il amélioré les conditions de travail et de santé des *cartoneros* volontairement inscrits. Mais force est de constater que le nombre d'inscrits reste faible par rapport à l'ampleur du phénomène : selon le journal *Clarín*, en janvier 2007, il y avait environ 12 000 *cartoneros* opérant dans la capitale dont seul 8 000 sont enregistrés dans le PRU (donc « intégrés »). Cet écart semble dû aux difficultés pour beaucoup de récupérateurs indépendants de légaliser leur activité informelle notamment en raison de l'adaptation aux normes (véhicule agréé, permis de conduire spécial, assurance, par ex.) [*Diario Clarín*, 16/01/2007]. La commercialisation de déchets reste, en outre, assez peu rémunératrice (du moins à leur niveau de la chaîne du recyclage)²³.

23. Selon des chiffres de 2006 de la Direction des Politiques du Recyclage de la Ville de Buenos Aires, voici les prix payés par les dépôts intermédiaires aux *cartoneros* : carton : 30 à 40 centimes de Peso/kg ; papier : 20 à 26 centimes de Peso/kg ; plastique d'emballage : 90 centimes de Peso/kg ; verre : 12 à 14 centimes de Peso/kg (6 à 8 centimes la bouteille) ; l'intermédiaire revend le produit au maillon suivant (grossiste, industrie) entre 40 et 60 % plus cher, selon le matériau (source : *Diario Clarín* du 24 décembre 2006, dans <http://www.clarin.com/diario/2006/12/24/laciudad/h-05615.htm>).

Leur situation économique et sociale n'a donc pas massivement changé : la pauvreté persiste, ainsi que des problèmes connexes tels que la précarité de l'habitat et le travail des enfants, entre autres. Toutefois, outre la reconnaissance sociale, un certain nombre d'améliorations de la vie et du travail des récupérateurs ont lieu notamment grâce à l'essor d'un réseau de solidarités mobilisé autour de la « question *cartonera* » (création de cantines solidaires et de crèches mais aussi de coopératives de travail). Un élément intéressant à souligner est, par ailleurs, le partage régulier d'expériences au niveau local mais aussi national et même international autour du métier de récupérateur.

Actuellement les perspectives du métier s'ouvrent et semblent d'autant plus encourageantes que les travailleurs sont organisés : plusieurs coopératives sont aujourd'hui des interlocuteurs voire des partenaires des principaux acteurs de la chaîne du recyclage national voire international.

À présent la figure du clochard qui fouille les poubelles pour survivre tend donc à s'estomper progressivement au profit de celle du « récupérateur urbain » qui, en créant – par nécessité – son propre travail a tout de même contribué non seulement à améliorer l'environnement mais aussi à ouvrir la voie de sa propre intégration sociale tout en posant un certain nombre de questions fondamentales pour l'Argentine d'aujourd'hui.

On l'aura compris, les *cartoneros* ne sont pas l'acteur unique de ce processus complexe et progressif qui n'est d'ailleurs pas achevé. Mais la créativité déployée dans leur activité de survie fut sans doute un moteur puissant de changement qui entraîna des reconfigurations importantes dans la société argentine même si la question sociale reste posée.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGUITA E. [2003], *Cartoneros, recuperadores de desechos y causas perdidas*, Buenos Aires, Editorial Norma.
- BECCARIA L. [2002], « Empleo, remuneraciones y diferenciación social en el último cuarto del siglo », in *Sociedad y sociabilidad en la Argentina de los 90*, Buenos Aires, Editorial Biblos, p. 27-52.
- DE RIZ L., PORTANTIERO J.C. [2002], *Aportes para el desarrollo humano de la Argentina / 2002*, Buenos Aires, PNUD, 314 p.
- DELFINI M.F., PICCHETTI V. [2005], « Desigualdad y pobreza en la Argentina en los noventa », *Política y Cultura*, Otoño 2005, n° 24, p. 187-206.
- FILMUS D, MIRANDA A. [1999], « América Latina y Argentina en los años '90 », in *Los noventa. Política, sociedad y cultura en América Latina y Argentina de fin de siglo*, Buenos Aires, Flacso-Eudeba, p. 111-150.
- GORBÁN D. [2004], « Reflexiones alrededor de los procesos de cambio social en Argentina. El caso de los cartoneros », *e-I@tina*, vol. 2, n° 8, p. 3-15.
- GORBÁN D. [2006], « Trabajo y cotidianidad. El barrio como espacio de trabajo de los cartoneros del Tren Blanco », *Trabajo y Sociedad. Indagaciones sobre el empleo, la cultura y las*

prácticas políticas en sociedades segmentadas, Santiago del Estero, Argentina, Otoño 2006, n° 8, vol. VII.

- GUTIÉRREZ AGEITOS P.J. *et alii* [s.d., étude réalisée entre oct. 2004 et mars 2005], « Informe sobre trabajo infantil en la recuperación y reciclaje de residuos », OIM / UNICEF. En ligne : http://www.unicef.org/argentina/spanish/resources_2925.htm.
- LOZANO W. [1999], « Desregulación laboral, Estado y mercado en América Latina : balance y retos sociopolíticos », in D. Filmus (comp.), *Los noventa. Política, sociedad y cultura en América Latina y Argentina de fin de siglo*, Buenos Aires, Flacso-Eudeba, p. 79-109.
- LVOVICH D. [2000], « Colgados de la soga. La experiencia del tránsito desde la clase media a la nueva pobreza en la ciudad de Buenos Aires », in *Desde abajo. La transformación de las identidades sociales*, Buenos Aires, Biblos, p. 51-79.
- MISSION ÉCONOMIQUE DE BUENOS AIRES, AMBASSADE DE FRANCE EN ARGENTINE (MINEFI) [2004], « La gestion des déchets en Argentine », Fiche de synthèse, 18 août 2004.
- PAIVA V. [2003], « Las rutas de la basura entre la ciudad y el Conurbano. Cirujeo. Buenos Aires 2002 », Documento de trabajo Centro de Investigaciones Hábitat y Municipio (43 p.). En ligne : <http://www.fadu.uba.ar/sitiosfadu/ciham/bib-paiva2003.pdf>.
- PAIVA V. [2004], « Las cooperativas de recuperadores y la gestión de residuos sólidos urbanos en el área metropolitana de Buenos Aires », *Revista Theomai*, invierno 2003, n° especial, Universidad Nacional de Quilmes.
- PIROLA G. [2005], « Cartoneros : imágenes y testimonios », Galerie photographique. En ligne : http://www.gustavopirola.com.ar/web/galerias/gal_cartoneros.php?pic=1.
- REYNALS C. [2002], « De cartoneros a recuperadores urbanos », Ponencia presentada en el Seminario Internacional « Respuestas de la sociedad Civil a la Emergencia Social : Brasil y Argentina comparten experiencias », Posgrado en Organizaciones sin Fines de Lucro, CEDES-Universidad de San Andrés-Universidad Torcuato Di Tella, 4 Noviembre 2002, Sao Paulo, Brasil. En ligne : <http://www.participar.net/alianzas/nota.asp?idnota=63>.
- SCHAMBER P., SUÁREZ F. [2002], « Actores sociales y cirujeo y gestión de residuos. Una mirada sobre el circuito informal del reciclaje en el conurbano bonaerense », *Revista Realidad Económica*, n° 190, 16 de agosto al 30 de septiembre de 2002. En ligne : <http://www.iade.org.ar>.

Entre travail et activité Le mouvement des *piqueteros* en Argentine

*Pía Valeria Rius**

Pendant les années 1990 la société argentine a connu de profonds bouleversements, tant du point de vue économique que politico-institutionnel. Ces bouleversements apparaissent comme étant l'aboutissement des transformations des modalités d'intervention de l'État dans la société entamées depuis trente ans. N'étant ni homogènes ni linéaires elles réduisent la capacité d'intégration de l'État et transforment ses interventions. En Argentine, comme dans toute l'Amérique Latine, l'organisation du monde du travail et la régulation des marchés se sont profondément modifiées. Face à la précarité institutionnelle, la population développe des actions alternatives ; elle essaye de donner un sens à ses démarches qui visent à combler leurs besoins matériels tout en cherchant une reconnaissance en tant qu'acteur légitime. Les transformations sociales qui acquièrent de la visibilité à l'occasion des grandes crises, comme celle de l'Argentine en 2001, constituent un terrain d'expérimentation qui concerne toutes les sociétés avancées d'aujourd'hui. Dans cet article, nous souhaitons explorer les différentes notions de travail et de non-travail développées par certains mouvements des travailleurs sans-emploi (MTD)¹, les *piqueteros*, situés dans la banlieue sud de Buenos Aires (GBA)². Ils font du quartier le centre des activités quotidiennes et contestent la situation de chômage dans laquelle ils sont plongés.

* Doctorante en Sociologie, EHESS-Institut Marcel Mauss – CEMS/IRD-TEM. Une partie des recherches présentées ici a bénéficié du support financier de l'INJEP – piavrius@ehess.fr.

1. La traduction de la dénomination que se sont attribués les acteurs est problématique. Dans un contexte institutionnel, le chômeur possède un statut particulier dont la genèse est décrite par Topalov [1994]. Comme nous le verrons, la situation de la population ici est fort instable et les allocations de travail temporaire (ATT) sont accordées non seulement en fonction de la situation de chômage mais aussi en fonction des revenus du foyer. Par ailleurs, il existe en Argentine un *seguro de desempleo* destiné aux travailleurs ayant cotisé dans le système prévisionnel, soit 50,5 % de la population active en 2003 et 55,5 en 2006 – selon l'INDEC (*Instituto Nacional de Estadísticas y Censos*). Compte tenu des différences entre la situation française et argentine, l'utilisation du terme « chômeur » n'est pas adéquate, nous optons pour conserver les termes qu'ils utilisent pour se désigner eux-mêmes, *trabajadores desocupados* ou travailleurs sans-emploi. Nous ferons un usage limité du terme *piqueteros*, employé de manière positive par les acteurs, en référence au contexte précis des actions collectives.

2. Les transformations économiques des années quatre-vingt-dix dans la banlieue de Buenos Aires sont dominées entre autres par les privatisations de plusieurs entreprises étatiques, la désindustrialisation et la concentration de poches de pauvreté.

Entre travail et activité

Dans un premier temps, les actions collectives cherchent à rendre publiques des situations d'extrême précarité ainsi qu'à mettre en évidence la responsabilité de l'État ; en ce sens elles posent une problématique d'inclusion sociale. L'exigence de travail de la population comme vecteur d'intégration est substituée par les allocations de travail temporaire (ATT) – des allocations créées par l'État à la suite de ces contestations et après des négociations auxquelles les délégués des *piqueteros* ont participé, matérialisant ainsi la mobilisation –. Néanmoins, à moyen terme, la politique sociale risque de produire davantage de précarisation et une sorte d'enfermement dans une position d'indigence et d'assisté³ surtout à partir de la distribution généralisée de ces subsides en 2002 par le Président Eduardo Duhalde. C'est aussi le risque présent dans une recherche de travail que l'obtention des allocations semble remplacer. Comment faire face à une situation d'extrême précarité alors que la réponse proposée par l'État relève de l'institutionnalisation de cette précarité ?

Nous verrons que la manière de résoudre cette tension se configure quotidiennement par la mise en place d'initiatives singulières combinant des caractéristiques propres au travail ainsi qu'à l'activité en général. L'enjeu est le déplacement des frontières entre travail et non-travail pour ne pas rester des non travailleurs ; l'enjeu se situe dans la transformation du sens de la notion de travail à partir de l'expérience des conditions limites de travail. Nous utilisons ici une notion d'activité au sens large, dans la mesure où elle englobe une diversité d'engagements d'ordre familial, social, etc. Le travail en tant qu'action économique, le militantisme en tant qu'action politique sont – dans cette notion étendue – considérés comme des formes particulières d'activité.

Les données de terrain présentées ici sont issues d'une enquête ethnographique qui nous a amenés à réaliser une trentaine d'entretiens auprès des membres des MTD et de leur entourage⁴. L'observation de la vie ordinaire des gens entraîne un travail de la part du sociologue qui ne s'intègre pas en tant que membre du groupe, même si sa place est parfois ambiguë parce qu'il y participe et se laisse « affecter » [Favret-Saada, 1990]. Nous montrerons différentes notions de travail définies par contraste avec des expériences limites du travail. Ces vécus sont désignés à partir de ce qu'ils ne sont pas : ils diffèrent du travail « digne », ou « vrai » et du « bon » travail. À partir des oppositions entre travail et non-travail nous verrons successivement

3. Les ATT ont changé leur nom au cours du temps – en 1996 il s'agissait du *Plan Trabajar*, en 2002, des ATT *Jefes y Jefas de Hogar*, et en 2004 les allocations *Familia* tentent de les remplacer. Elles ont aussi changé les critères de sélection des allocataires – tenant compte de la situation sociale familiale – et les montants, qui se sont réduits. Lors de notre étude l'ATT était de 150 pesos soit 40 euros par mois. Le salaire minimum a été augmenté en septembre 2004 de 350 à 450 pesos, mais le montant de l'allocation est resté en 150 pesos. Les dépenses alimentaires pour une famille de 4 membres sont calculées alors à 730 pesos [Clarín digital, 14.09.04]. Les ATT exigent en contrepartie une prestation de 4 à 6 heures d'activité par jour, du lundi au vendredi.

4. Cette enquête a eu lieu entre 2002 et 2005 auprès des organisations du Sud du GBA. Il s'agit des MTD de Berisso, Berazategui, Esteban Echeverría et Florencio Varela. Nous tenons à leur remercier. Les noms des interviewés présentés ici sont fictifs. Ces organisations sont toutes indépendantes des parties politiques ou des syndicats. Ayant pris en compte le point de vue des membres de base nous avons rattaché les propos aux contextes dans lequel ils se produisent, nous nous inspirons de la distinction proposée par Eliasoph [2003] entre les positions *backstage* ou *en coulisses* et celles énoncées publiquement. Ce point de départ nous permet de confronter les expériences personnelles des membres des différentes organisations.

plusieurs dimensions de ces notions imbriquées, évoquées par les membres des MTD. Elles sont en fait articulées et apparaissent attachées à des contextes précis. En premier lieu, lors des actions collectives, le droit à avoir un travail expose l'absence de travail comme relevant de l'exclusion du droit de la personne. Évoquer le droit permet de constituer un horizon commun vis-à-vis duquel des formes d'inclusion se dessinent. Ensuite, nous étudierons les formes de reconnaissance établies par les membres des mouvements des travailleurs sans-emploi. Enfin, une attention particulière sera prêtée à l'évaluation des activités des délégués afin de préciser la nature des liens établis à travers ces formes de travail et d'activité.

Le travail comme droit subjectif et exigence de dignité personnelle

L'ensemble des organisations *piqueteras* reconnaît comme un des antécédents de leur mobilisation les blocages de route (*piquetes*) au cours des années 1996–1997 dans une région productrice de pétrole du sud-ouest du pays (Province de Neuquén). Ces mobilisations ont été réprimées mais, à l'issue du conflit, des accords furent passés avec le gouvernement national et provincial, qui s'engageaient à intervenir dans cette région⁵ entre autre, par la création d'emplois publics et la distribution des ATT. Ces contestations se sont répétées, transformées et enracinées dans des logiques qui sont propres à chaque région. Elles donneront lieu à ce que l'on nomme depuis les *piquetes* et leurs acteurs les *piqueteros*. Les actions collectives brandissent un mot d'ordre « travail » ; pourtant l'enjeu des négociations avec le gouvernement tourne autour de la politique sociale et le système des ATT⁶. Il y a donc lieu de s'interroger sur la référence à la catégorie de travail réclamé par l'action collective.

Lors des manifestations publiques et des *piquetes*, le travail est considéré comme le droit au travail « digne », ce qui nous permet de comprendre le non-travail comme un espace de non-droit. Loin d'être un raisonnement purement abstrait, il émerge de l'expérience de ces manifestants de manière assez explicite. Certains membres font référence aux conditions d'emploi qui apparaissent contraires au droit⁷. Les plus jeunes n'ayant pas ou peu connu le travail déclaré⁸ constatent l'arbitraire des conditions de travail que sont opposées à ses aspirations de « bon » travail et au travail « digne ». À partir de ces définitions dont font partie les petits boulots que l'on trouve, les *changas* (notamment dans des conditions de plus en plus dégradées en raison du taux de chômage) qui, dans ces régions du GBA, ont atteint en 2002 25 % de la population active et plus particulièrement les jeunes [INDEC-EPH, mai 2002], apparaissent comme un non-travail puisque dépourvus de reconnaissance monétaire et d'utilité sociale. Les conditions propo-

5. Svampa et Pereyra [2003] analysent la singularité des contestations dans la Province de Neuquén qui se caractérisent par une grande fragmentation sociale.

6. Ce mot d'ordre est interprété différemment selon les orientations politiques de chaque organisation.

7. Nous constatons la dégradation des conditions de travail dans un même emploi ou l'on augmente le temps de travail en échange d'un revenu qui était déjà bas. Une autre forme de dégradation se présente par les emplois successifs dont les revenus sont de plus en plus bas pour la réalisation d'une même activité.

8. Nous n'utilisons pas l'opposition de travail formel et informel car elle privilégie le rapport entre le travail et la « modernisation de l'économie » et elle ne rend pas compte des expériences des acteurs.

sées ne réunissent pas les conditions nécessaires pour être acceptées par de nombreux membres des organisations de sans-emploi comme étant un travail. Cela va de pair avec la formulation du mot « changement social », *cambio social*. Ainsi une jeune femme, membre d'un MTD, signale, comme beaucoup d'autres, un changement de ses propres objectifs depuis sa participation dans cette organisation ; elle ne veut plus de petit boulot et lutte pour un changement social qu'elle définit à partir de l'opposition entre ses objectifs et ses expériences passées. Interrogée sur le sens de ce changement elle nous explique :

Avoir un bon travail, pouvoir étudier... si quelqu'un te *donne* un travail actuellement, c'est comme il veut, la paye est misérable, tu bosses toute la journée, ou peut-être tu dors chez ton patron et on te donne 300 pesos. Je parle d'un travail digne, que la paye corresponde aux heures [de travail], que l'on te respecte. Par ailleurs, tu es mal traitée et il faut que tu subisses beaucoup des choses.

Ainsi la recherche de travail se voit confrontée à une très grande précarité dont les conditions excèdent le problème de ne pas trouver une activité salariée. Ces conditions soumettent les secteurs les plus démunis à des expériences qui vont à l'encontre de leur propre dignité. Un militant précise ce droit au travail ou « faculté de faire » :

Nous voulons bosser 8 heures par jour, recevoir notre salaire et décider par nous-mêmes ce qu'on va acheter à nos enfants et ce qu'on va leur donner à manger.

Le travail est considéré comme une activité salariée permettant de gagner sa vie, un moyen de garantir son autonomie et de subvenir aux besoins du foyer. Ce que le travail digne permet de faire transforme l'allocation en son contraire dans la mesure où elle n'est pas un salaire, ni par son montant ni par son statut. Elle ne permet pas d'avoir accès aux droits sociaux associés au salaire – la reconnaissance du groupe familial à charge et la sécurité sociale, souvent réclamées par les allocataires – ni d'accomplir la condition de travailleur. La contrepartie demandée à l'allocataire est présentée comme une activité de bien public qui répond à l'urgence de la crise du chômage. L'identification comme travailleur renvoie également à l'exercice de l'autonomie individuelle. Elle apparaît comme la possibilité de faire des choix sur son sort et celui de ses enfants ce qui n'est plus possible quand on dépend de la politique sociale. L'accès au travail ouvre d'autres possibilités qui ne sont pas disponibles à travers les ATT. De ce fait, les ATT sont considérées comme étant des emplois, mais qui n'arrivent pas à se substituer au « vrai travail ». Selon un militant : « nous voulons du vrai travail, nous ne voulons pas vivre des allocations » [Carlos, décembre 2003]. Dans cette intervention, le vrai travail apparaît en opposition au statut d'assisté et plus précisément à la nécessité de dépendre des allocations, autrement dit le vrai travail est l'activité avec laquelle on peut vivre dignement. Vivre en travaillant c'est non seulement exercer une *profession*, une activité, mais cela implique aussi que celle-ci soit rémunérée au travers d'un salaire conforme aux besoins.

Entre l'invocation et la transformation de l'ordre légal

Certaines études ont signalé l'absence de l'État en tant que tiers garant des règles communes [Kessler, 2002] dans les relations contractuelles du travail. Elles

se rapprocheraient de plus en plus de rapports de pure soumission entre celui qui travaille et celui qui *donne* le travail. Tel que cela apparaît dans la section précédente, les travaux que l'on peut trouver – en tant que jeune et dans ces quartiers de la périphérie de la GBA – laissent le travailleur entre les mains de l'employeur. La capacité de fournir du travail peut, dans ce contexte, impliquer d'avoir le pouvoir de se substituer à l'ordre légal. Dans ce sens, l'objectif des membres des MTD, formulé en termes de « bon travail », pourrait être considéré comme un travail soumis aux normes communes et non à la volonté arbitraire d'un individu. Le travail dans ce sens représente une forme de relation établie à partir du droit à ne pas être exploité. Elle s'appuie sur l'expérience d'une société dont le salariat atteignait jadis 70 % de la population active⁹. De ce fait, les organisations des sans-emploi tentent de reproduire, à l'intérieur du mouvement, des pratiques de valorisation de leurs membres en les considérant comme des travailleurs – en tant que sujets de droit – et, en même temps, d'établir des principes normatifs de ce que devrait être la condition du travailleur avec pour horizon une législation de plus en plus éloignée des pratiques et des conditions de travail vécues. Les règles de fonctionnement établies à l'intérieur des organisations évoquent cette législation : ainsi, entre autres exemples, l'allocation est parfois considérée comme un salaire, les absences doivent être justifiées par une ordonnance du médecin ou en envoyant un proche pour remplacer la personne absente, et les membres ont droit à des « congés ». Elles constituent autant d'obligations et de droits du travailleur que d'un membre du MTD. Cette référence au salaire nous la retrouvons aussi au sein de certains MTD¹⁰ qui classent leurs membres, et les obligations qui les concernent, entre ceux qui sont *employés* (qui touchent l'ATT) et les sans-emploi (qui ne touchent pas encore l'ATT). Ces derniers sont exemptés de travailler dans les projets mais ils doivent assister aux manifestations¹¹.

L'allocation peut être désignée comme étant un « salaire » et sa contrepartie comme un « poste de travail »¹². Aussi les analyses sur les modalités de précarisation du travail considèrent les ATT comme un contrat de travail hautement précarisé par les conditions de travail et la rémunération. Par ailleurs, les statistiques nationales comptabilisent les allocataires comme ayant du travail¹³. Si nous insistons sur ce point c'est qu'il nous paraît important d'établir la nature de cette conception qui assimile ATT et poste de travail. Étant donné l'apparition de nouvelles formes de contrats dans toute la période des années quatre-vingt-dix nous

9. Au début des années soixante-dix, 70 % de la population active était salariée [Merklen, 2005]. Ceci est peut-être présent dans l'imaginaire des militants âgés de plus de 50 ans et transmis aux jeunes de 20 ans.

10. Plus précisément dans le MTD Anibal Veron qui s'est constitué sous les dirigeants de la localité de Florencio Varela.

11. En même temps ils peuvent recevoir l'allocation alimentaire que le groupe reçoit de la municipalité et distribue entre ses membres.

12. C'est le cas du MTD Fcico. Varela. En revanche, d'autres organisations tentent d'éviter cette forme de légitimation des ATT et avertissent leurs membres que l'on peut seulement avoir « un poste de lutte », notamment le MTD de Lanus et de Solano.

13. Selon l'EPH (*Encuesta Permanente de Hogares*), les personnes ayant un travail – même non rémunéré – d'au moins 15 heures par semaine sont considérées comme actives et occupées. Cette définition éloigne l'EPH des recommandations de l'OIT qui l'inspirent globalement, [Neffa, 2005, p. 18].

sommes plus enclins à considérer cette appréciation comme propre à l'ensemble de la société et non pas comme une caractéristique idiosyncrasique que révélerait l'auto-isolément d'un groupe *outsider* [Becker, 1963, p. 81-82] ou le développement d'une subculture. Aussi, la critique de ces allocations souvent lancée par les médias tend à souligner les pratiques qui négligent la contreprestation¹⁴ ainsi qu'à faire l'éloge des allocataires qui accomplissent les obligations de la contrepartie. La contreprestation apparaît dans ce contexte comme une activité qui fait preuve de la volonté de travailler et de ne pas vivre de l'assistance. Au sein des organisations, la réglementation concernant les ATT reste en arrière-plan ; l'accord à respecter est celui qui a été établi par les membres des MTD. Ces accords permettent à ces structures de fonctionner sans jouer le rôle d'une police de l'État vis-à-vis de ses propres membres qui développent des capacités d'organisation à partir d'un engagement volontaire. Pour mieux comprendre ce rapport particulier aux normes nous étudierons les formes de reconnaissance mises en place par les MTD.

Travail et reconnaissance

L'exigence d'intervention de l'État affichée par les manifestants repose sur la reconnaissance de leur existence, de leurs conditions de vie et de leur capacité à contribuer au développement de la société. Si le travail est une forme de reconnaissance qui acquiert une forme légale, il se rapproche d'autres activités capables d'en produire. Ainsi, les prestations effectuées au sein des organisations, notamment en contrepartie des allocations, les projets développés et les compétences qui y sont acquises, donnent autant de possibilités de valorisation de soi. Elles permettent d'échapper à la condition d'assisté par la reconnaissance des capacités de contribution au développement du quartier et à la société en général. Contrairement à ce que témoignent les études sur les allocataires qui fournissent la prestation auprès de la Mairie [Gabrinetti, 2003], les métiers peuvent être actualisés et appris à leurs camarades.

D'une part, malgré les conditions dénoncées, la prestation exigée par l'État en échange de l'ATT est considérée légitime par beaucoup de membres des MTD¹⁵ – en particulier par leurs proches – du fait qu'elle permet de faire une activité d'utilité sociale au profit des habitants de leurs propres quartiers. Certains militants ayant une vision plus critique du caractère obligatoire de la prestation (en ce qu'elle se substituerait à un salaire et nierait les droits sociaux des travailleurs), admettent tout de même le fait que les projets soient sous contrôle des organisations du quartier comme une ressource qui permet une certaine autonomie aussi bien aux organisations pour décider ce qui est prioritaire, qu'aux individus par rapport aux

14. Cette évaluation met en cause toute politique d'assistantat. Localement les allocataires tentent de différencier les travailleurs des « fainéants » – *vagos*. En fait, le statut des allocations dans l'axe travail – non-travail fait partie des enjeux de disputes des différents secteurs. Alors qu'un lieu commun tend à stigmatiser les chômeurs en général, et les *piqueteros* en particulier, les membres des MTD dénoncent la discrimination contre les pauvres et tentent de donner un sens positif aux activités dans le quartier.

15. Et aussi pour les allocataires qui perçoivent les ATT par la médiation des mairies.

pratiques clientélistes¹⁶. D'autre part, pour certaines organisations l'intérêt est de créer une « culture du travail » parmi les jeunes qui n'ont pas d'expérience de travail formel. Il s'agit de projets solidaires organisés à l'intérieur des MTD destinés à leurs propres membres ou plus largement aux quartiers, comme par exemple les cantines qui offrent un repas ou le goûter aux enfants. Ces derniers permettent aux membres du mouvement d'apporter une contribution à la société ; et ils en sont particulièrement fiers. Ainsi, les activités solidaires participent à la construction d'une image de soi positive. En même temps les activités productives contribuent aux projets solidaires, comme les jardins potagers, les boulangeries qui contribuent au fonctionnement des cantines et des goûters, participant du développement, à moyen terme, d'un réseau de production et de consommation concernant les différents quartiers¹⁷.



Fig. 1 – Marché pendant une journée culturelle (fromage, bougies, T-shirts imprimés... réalisés dans les projets productifs à Berisso)

16. Les médias signalent souvent le risque de ces pratiques à l'intérieur des mouvements des sans-emploi. Nous avons constaté des comportements qui soulignent l'autonomie des membres, notamment la circulation des membres d'une organisation à une autre et vers différentes formes d'emploi. Selon les organisations, la *dépendance* clientéliste avec les dirigeants locaux des partis politiques est rompue par les MTD dès lors que chacun des membres a gagné son ATT « par la lutte » ou « sur la route ». Dans ce sens, la facilité du départ d'une organisation vers une autre peut être considérée comme une forme d'autonomie car elle suppose que l'individu est lui-même co-acteur dans le collectif de l'obtention des ressources et, selon leur propre discours, « on ne doit ni le vote ni rien à personne ».

17. En même temps, au fur et à mesure que les projets productifs se sont développés, ils cherchaient à s'inscrire dans des réseaux plus larges notamment de commerce équitable ou d'approvisionnement de l'État. Cette voie est empruntée par certains groupes à partir de la consolidation des projets productifs, mais on ne peut pas manquer de souligner les difficultés d'insertion dans une économie de marché. Pour cause, les membres signalent les difficultés de commercialisation. De même la production reste à petite échelle. Plusieurs boulangeries produisent entre 6 et 10 kilos de pain par semaine. Les jardins potagers ne complètent pas les légumes nécessaires pour les cantines qui donnent 30 repas par jour.

Les prestations fournies par la plupart des allocataires sont des activités également réalisées par des travailleurs salariés qui ont un emploi – dans le secteur public ou privé – et qui touchent un salaire¹⁸. Il s'agit d'activités peu qualifiées notamment le nettoyage des espaces verts ou de terrains vagues dans les quartiers, la propreté des écoles ou des centres de santé locaux. Ces exemples témoignent de la dégradation du travail salarié, dissociée de la rémunération. En effet, la même activité peut être inscrite en tant qu'emploi déclaré, soumis aux réglementations – notamment de sécurité – rémunérée par un salaire donnant droit aux droits sociaux qui en découlent, c'est-à-dire liées à des formes de reconnaissances monétaires et symboliques. Par conséquent, cette séparation entre travail et rémunération concerne non seulement le montant du salaire vis-à-vis de l'ATT, car ceux qui sont salariés sont mieux rémunérés, mais aussi la qualité de la rémunération car les uns sont travailleurs et gagnent un salaire alors que les autres sont assistés et accèdent à des allocations instables (car renouvelées chaque mois) qui sont arbitrairement modifiées par le gouvernement national¹⁹. Alors, nous souhaiterions souligner ici que la contrepartie apparaît comme une obligation envers le mouvement et ses camarades²⁰. Pour les MTD indépendants étudiés ici, il faut éviter de se transformer en administrateurs des ATT tout en répondant aux contrôles établis par le gouvernement. Les défis posés par ces organisations s'orientent d'une part vers la formation de coopératives de travail et la création de « travail sans patron » et, d'autre part, vers la volonté de développer parmi les jeunes une culture du travail ou, plus humblement, du point de vue des membres de base d'apprendre un métier.

Nous voyons les organisations se transformer dans cette relation avec l'État, elles constituent des projets productifs dont le principal donneur de fonds est l'État, notamment pour l'achat des machines et des matières premières²¹. Le salaire du marché devient un paramètre pour établir la distribution des revenus produits à l'intérieur des projets productifs. Comme dans une menuiserie où, pour éviter l'absence des camarades à la recherche d'un petit boulot, les membres de l'atelier ont décidé de distribuer chaque semaine un revenu de 100 *pesos* obtenus de la fabrication

18. Au-delà des institutions locales – écoles, centres de santé – les allocataires fournissent les mêmes services que des salariés. Ce traitement a été dénoncé par les syndicats qui considèrent les allocataires comme des travailleurs au noir. En revanche, à la Mairie, lorsque les prestations sont soumises aux rapports clientelistes elles peuvent être échangées contre le paiement d'un pourboire au chef d'équipe ou contre la participation à des actes de campagnes politiques. Dans ce contexte, dans les MTD, les obligations envers les organisations sont considérées d'une manière positive.

19. Depuis la création des ATT chaque gouvernement les a modifiées. Le gouvernement de Kirchner cherche à les supprimer pour les remplacer par des allocations Famille qui n'exigent pas de contre-prestation de travail mais qui sont allouées seulement selon les conditions socioéconomiques du foyer. En fait le budget des allocations a diminué en 2006.

20. L'activité du délégué est aussi considérée comme une obligation envers le mouvement, elle peut même être considérée comme temps de travail.

21. Les premiers projets productifs sont mis en place sans le soutien de l'État à partir des ressources apportées par les propres membres des organisations. Ils se multiplient dans la plupart des organisations à partir de la création des programmes gouvernementaux, notamment le programme *Manos a la obra* en 2004 qui s'appuie sur l'ancien programme *Redes de producción local* qui comptait avec un budget moins important.

des meubles pour les voisins du quartier²². En somme, l'allocation apparaît comme une opposition au non-travail, un investissement qui permet un apprentissage, mais elle n'est pas pour autant considérée comme un travail à part entière, notamment par l'institutionnalisation de la condition d'assisté et la dépendance envers l'État qu'elle peut produire. Passons maintenant à l'évaluation que font les acteurs de cet engagement.

Travail et engagement. L'obligatoire et le volontaire

Le temps consacré au MTD est pour les membres un temps de travail. Nous le percevons quand il s'agit d'évaluer les activités propres aux projets. Les prestations étant obligatoires, cette acception renvoie à une conception large du travail en tant qu'obligation. Si les liens que chaque membre établit au sein du mouvement se forgent à partir d'une adhésion volontaire, la non-participation dans les projets est un argument valable qui peut être invoqué pour exclure quelqu'un du mouvement. Il s'agit d'une obligation que les organisations exigent de leurs membres²³. Pourtant, en tant que collectif, la question de l'engagement volontaire, au-delà des activités des projets, reste problématique. Elle apparaît lorsque les acteurs signalent certains engagements qui excèdent la contrepartie, c'est-à-dire les quatre heures de travail par jour. Comme l'explique Nadia, qui est membre de l'organisation depuis sa création :

Le matin on travaillait dans la cantine et dans l'atelier de couture jusqu'à midi. Après, à quatorze heures il y avait le goûter. Je devais leur ouvrir [aux camarades des autres projets] et ça, c'est du temps, peut-être 10 ou 15 minutes mais tu dois y être tous les jours²⁴.

Nadia a quitté le marché du travail lorsqu'elle s'est mariée il y a vingt ans. Elle décrit ainsi le dévouement nécessaire pour le fonctionnement des projets car ils se réalisent dans une partie de sa maison. L'adéquation entre l'ATT et la « contrepartie », en tant que contribution exigée aux allocataires, rend compte des engagements que les acteurs prennent envers le mouvement. Elle est évaluée ici en fonction du temps qui lui est consacrée et surtout de la disponibilité – inconditionnelle quand on offre une partie de sa maison – exigée par l'organisation. L'impli-

22. En une semaine, les revenus peuvent atteindre les 500 *pesos* à distribuer entre quatre membres. Ce montant a été fixé en fonction du prix moyen d'une journée de travail soit entre 20 et 30 *pesos*. Une partie est épargnée pour d'éventuelles réparations.

23. Chaque organisation doit alors présenter tous les mois une liste de personnes qui participent à la totalité des projets communautaires. Si la liste est erronée, incomplète ou si quelqu'un est volontairement omis, la personne omise risque de ne pas toucher l'ATT le mois suivant. En revanche, si la personne est prévenue à l'avance de cette possibilité – puisque cette décision est prise par l'assemblée, donc, connue par tous les membres, elle peut chercher des alternatives afin de continuer à recevoir son ATT, comme par exemple se faire inscrire sur les listes d'une autre organisation *piquetera* ou bien sur les listes de la mairie. Néanmoins, les situations d'exclusion des membres – avec perte de l'allocation – sont plutôt rares.

24. Août 2005, Nadia, F. Varela. Une des difficultés de fonctionnement des MTD reste l'absence des lieux propres pour l'installation de leurs projets. Elle prêtait un local dans sa propre maison pour le développement des projets de l'organisation.

cation dans les projets devient ici un moyen d'évaluer ce qui est légitime d'exiger en fonction de ce qui a été accordé par les membres des MTD²⁵.

L'intervention des membres du foyer qui n'appartiennent pas aux MTD, notamment un père de famille qui semble bien valoriser la contribution de sa femme au mouvement, rapproche encore plus l'idée de travail comme obligation envers le mouvement. Ainsi il explique :

Une manif par mois plus le travail, il faut travailler 4 heures par jour, du moins c'est ce qu'on est censé faire parce que parfois ce n'est pas très organisé. Si tu fais des calculs la paye est de 6 pesos par jour [pour travailler] 4 heures par jour, [...] 30 pesos par semaine, $3 \times 4 = 12$, ça fait 120 et l'allocation est plus ou moins ça²⁶... Si c'est que le travail, c'est bon.

Pour ce père de famille dont la femme participe du MTD (et pas lui) les obligations envers l'organisation sont évaluées en fonction de la valeur monétaire que l'on peut leur attribuer et les heures qui y sont engagées. L'allocation est à nouveau assimilée à un salaire. Avec ce dernier, elle ne partage que la régularité – relative – de la paie mensuelle. Aussi, par sa position de chef de famille, ce père de famille distingue bien l'obligation politique – non légitime d'après lui – et l'obligation de participer aux projets, et seule cette dernière est considérée comme du *travail* ou plutôt comme du travail féminin :

Parce que 4 heures pour une femme qui a peut-être d'autres tâches, elle peut le faire, mais en plus les manifs... et parfois il y en a deux ou trois fois par semaine.

Dans ce sens, pour une personne qui n'appartient pas directement à l'organisation – même si son foyer est bénéficiaire – la contrepartie constitue une forme de travail qui est faisable pour une femme. Nous constatons que la considération de l'allocation comme travail se produit à partir de la division sexuelle du travail ce qui nous rappelle que celle-ci n'est pas un phénomène exclusivement économique, à partir de la notion de valeur, mais aussi moral et social [Mauss, 2002, p. 165]. Le type d'activité réalisée et le temps qui lui est consacré sont les deux critères mis en avant ici pour établir sa faisabilité. En tant qu'obligation, elle entre en contradiction avec les autres obligations qu'une femme *doit* accomplir. Dans la mesure où les projets ont lieu à proximité du domicile et contribuent au développement des quartiers, ils légitiment la participation des femmes. D'autant plus que l'engagement dans les projets solidaires – tel que celui qui est pratiqué dans les mouvements – est d'un maximum de quatre heures par jour, soit un travail à temps partiel. Le caractère complémentaire de ces activités apparaît comme une condition nécessaire afin de ne pas *distraire* la femme, ou tout au moins sa femme, de ses obligations

25. Cette règle s'applique aussi pour évaluer la participation des membres à l'action collective notamment dans le MTD de Florencio Varela. Cette organisation s'investit plutôt dans l'action collective que dans les projets productifs. Les plus développés y sont les jardins potagers, mais les produits ne sont pas commercialisés.

26. Août 2005, Ricardo. En fait, l'ATT serait de 37,5 pesos par semaine. Pour ce père de famille, il semble difficile d'accepter que sa femme participe au MTD, mais aussi que ses revenus soient mensuels et plus réguliers que ceux qu'il peut obtenir par son propre travail. Les deux premières mensualités ont été consacrées à l'achat des matériaux pour la réfection du toit de la maison. Le mari l'a réparé, aidé de son gendre.

premières. Rappelons ici que beaucoup de femmes membres des MTD ont regagné le marché du travail dans les périodes de chômage de leurs maris²⁷. Inversement, pour un homme, un travail à temps partiel (si l'on suit le raisonnement qui considère l'ATT comme tel) n'est pas un véritable travail, car il ne suffit pas à subvenir aux besoins économiques du foyer. La hiérarchie du vrai travail vis-à-vis de l'ATT semble traduire une hiérarchie entre le travail des hommes et le travail des femmes qui reste perçu comme complémentaire dans l'économie du foyer. Ainsi, une notion forte de travail reste attachée à une activité masculine en tant que moyen de pourvoir à ces besoins. Cette division du travail entre les sexes renforce la tendance à accroître la présence des femmes parmi les allocataires. Précisons qu'il s'agit ici d'un triple contraste – entre travail au foyer, travail à temps partiel (celui de l'ATT) et activité politique qui exige de consacrer davantage de temps à l'organisation – dans lequel les activités de délégué(e), auxquelles les femmes sont encouragées dans les MTD, sont considérées comme étant un excès par l'entourage des éventuelles déléguées. Pour ce raisonnement, le travail, même précaire, est préférable à l'engagement politique. Examinons de plus près cette relation.

Travail et engagement politique

Nous voyons que, dans le discours des proches des acteurs qui ne sont pas membres du mouvement, la définition de travail et celle de politique apparaissent étroitement liées. Toutes les deux incarnent des obligations, mais l'activité politique constitue, de leur point de vue, un excès non désiré. Nous pouvons remarquer la tension existante entre l'appréciation de ceux qui sont dans les MTD et celle de leurs proches n'appartenant pas à ces groupes. Ces derniers condamnent la mobilisation politique même lorsqu'ils bénéficient de ses résultats, comme dans le cas du foyer auquel nous avons fait allusion dans la section précédente et pour lequel les ATT représentent 50 % des revenus. Ainsi nous sommes face à ce que Parfit [1984] étudie sous l'angle stratégique du « dilemme de contributeur »²⁸. En revanche, pour les membres des mouvements, l'action politique est nécessaire pour l'obtention des ATT. En tant qu'obligation des membres, la participation dans les actions collectives est contrôlée soit pendant l'assemblée, soit au moyen de listes contrôlant les présences pendant les manifestations²⁹. Cette obligation est en même temps source de fierté lorsqu'elle permet de se détacher des pratiques clientélistes. Face au mépris que suscite l'action collective chez certains voisins ou chez les allocataires qui ne font pas partie des organisations des sans-emploi, les *piqueteros* répliquent que leurs luttes vont faire bénéficier tout le quartier et plus généralement tous

27. L'étude des flux de chômage [Neffa, 2005] permet aux auteurs d'expliquer l'augmentation des membres du foyer cherchant du travail lorsque l'un d'entre eux est au chômage.

28. Avec ce concept, Parfit [1984] a critiqué le fameux dilemme du prisonnier. Si les considérations stratégiques ne sont pas les seules à prendre en compte, elles permettent de rendre plus visibles les alternatives considérées par les acteurs.

29. Plus précisément, le contrôle de l'assistance aux manifestations a été un sujet de discussion des organisations. Certaines évitent ce type de contrôle considérant qu'il se rapproche des pratiques indignes de faire la politique.

les allocataires. En même temps, ils préfèrent rester dans leurs organisations que participer à des projets dont l'ATT est gérée par la Mairie ; réaliser la contrepartie de l'ATT auprès de la Mairie locale entraîne, comme leur a enseigné leur expérience, « de l'exploitation ». De ce fait, la réalisation de la prestation de contrepartie au sein d'un MTD est justifiée non seulement par les activités qui y sont réalisées et la contribution qu'elles apportent au quartier mais aussi parce qu'elle permet aux membres de réaliser d'autres *activités/travaux*, notamment des petits boulots ou des tâches domestiques.

Aussi, la hiérarchie entre travail dans les projets productifs et action collective change au cours du temps. Nous le voyons lorsque nous comparons les actions actuelles avec les débuts des organisations *piqueteras* ; les projets productifs n'étaient alors pas très développés et les cantines ou certains ateliers continuaient leurs activités sur la route³⁰. À présent les mobilisations sont de courte durée et moins nombreuses. Néanmoins, dans certaines conditions l'action collective est plus importante. Bien qu'engagé dans un projet d'économie solidaire, les 26 de chaque mois, le MTD de Lanus participe à différentes formes d'expression pour exiger que justice soit rendue à ses camarades victimes d'une forte répression le 26 juin 2002 dans la gare d'Avellaneda³¹. Lors des actions mensuelles, d'autres organisations décident d'assurer le travail dans les projets productifs et seulement une partie de leurs membres y participent. Certaines organisations envoient leurs représentants accompagner la mobilisation, comme c'est le cas des groupes les plus éloignés de la ville de Buenos Aires. En effet, à partir de 2003, le processus d'institutionnalisation a affaibli les mobilisations. D'une part, plusieurs organisations entament une stratégie de participation dans la gestion du Président Nestor Kirchner³². D'autre part, à partir de 2004, commence une récupération économique et les membres des organisations se départagent entre les petits boulots et le travail dans les quartiers ; l'action collective est reléguée.

Revenons sur le travail des délégués. Si nos enquêtes s'appuient principalement sur les membres de base des MTD, nous n'excluons pas de nos analyses les délégués qui restent attachés à un des projets communautaires. En effet, quand nous leur demandions quel était leur travail, ils répondaient systématiquement en fonction de l'un des projets, notamment la boulangerie, la cantine, etc. Ce qui nous a mené à nous demander si l'activité de délégué est considérée comme un *travail*. Dans un sens large du travail comme obligation, la réponse est affirmative car ils

30. D'une part, les actions collectives durent moins de temps et il n'est pas toujours nécessaire ou possible d'assurer son fonctionnement pendant le blocage. D'autre part, certains quartiers décident d'apporter un repas collectif et d'autres seulement des galettes (*tortas fritas*) ou autre.

31. La mort de deux militants aux mains de la police, lors d'une manifestation en 2002, représenta une injonction pour le gouvernement de Président Eduardo Duhalde. La répression déclencha des expressions de condamnation de la part des organisations de défense des droits de l'homme, des syndicats et de la population en général qui forcèrent la convocation anticipée à des élections présidentielles. Il s'agissait d'une action coordonnée entre plusieurs réseaux qui se sont divisés depuis ces événements. Ces activités mensuelles commémoratives sont organisées à travers le réseau *Frente Popular Dario Santillan* qui porte le nom de l'un d'entre eux. La plupart des organisations réalisent des activités tous les 26 juin.

32. C'est le cas de la *Federacion Tierra Vivienda y Habitat, Barrios de Pié* ou le MTD *Evita*.

identifient très clairement des obligations telles qu'aller aux réunions, informer les camarades, organiser les quartiers pour les manifestations. En termes de temps, ils consacrent beaucoup plus de temps à ces obligations que leurs camarades parce qu'ils participent à ce qui se passe avant et après les actions collectives, mais aussi en raison des déplacements qu'ils doivent faire pour participer à des réunions de délégués de plusieurs quartiers. Par ailleurs, une grande partie des activités consiste à assister à des réunions et c'est cela qui semble le moins légitime à leurs yeux. Mariana, une jeune déléguée qui participe aux réunions des MTD grâce à l'aide de sa famille qui prend en charge la garde de ses trois enfants, regrette l'excès de réunions. Elle nous explique :

Dans une réunion tu t'assois, parfois on parle, on dit des conneries entre guillemet (*sic*) et tu es en train de perdre du temps. Alors ce n'est pas confortable. Dans le « goûter » tu te sens plus à l'aise parce que tu sais que tu fais quelque chose, tu travailles pour une nécessité (Déléguée, juillet 2005).

Nos réflexions sur l'activité des délégués nous permettent de remarquer dans quelle mesure l'analyse des organisations des sans-emploi selon le seul point de vue politique est réductrice. L'évaluation des activités développées par les délégués eux-mêmes demeure ambiguë. Ce sont des activités appréciées en tant qu'apprentissage acquis dans l'action collective : les délégués soulignent la possibilité d'aller vers les autres, d'apprendre à « traiter les gens » ou bien d'accéder aux centres de décision – notamment lors des rencontres avec les autorités locales. Cependant sont également soulignés les réunions qui ne se matérialisent pas dans l'action tangible et qui demandent tant de temps qu'elles finissent par peser lourdement. Cette sorte « d'obligation volontaire » revient tant dans les discours des membres en général que dans ceux des délégués. Elle est au cœur des liens tissés entre les différents acteurs.

Conclusion

Les transformations dans le monde du travail ont été l'objet d'analyses considérant plusieurs dimensions notamment la nature du lien social sur lequel le travail prend appui et auquel il donne lieu. Les données exposées ici concernent une population soumise à l'expérience du travail précaire, qui intègre les MTD par la voie des réseaux familiaux et du quartier. De ce fait, l'action collective qui permet à ces sujets de se poser comme acteurs du politique, rend possible l'abandon de l'image négative de celui qui ne travaille pas et qui ne contribue pas à la société. Rappelons que les catégories de travailleurs et de chômeur sont élaborées comme propres à des situations contraires qui sont créées en tant que statut personnel réservé au bon comportement des individus ayant une activité salariée continue et des droits de chômage pendant des périodes de « non-occupation involontaire » [Topalov, 1994 p. 22-23]. D'autres formes d'articulation entre travail et non-travail sont classées négativement et vouées aux secteurs marginaux. Malgré l'apparente évidence de cette opposition, là où l'emploi stable n'est pas la forme dominante d'emploi, les situations de travail et de non-travail apparaissent encore plus fortement imbriquées. Nous avons exploré quelques prati-

ques qui rapprochent le travail et d'autres formes d'activité. Ainsi le contraste entre différentes formes de travail et de non-travail devient fructueux pour comprendre l'expérience des membres des MTD dans la recherche de « travail ». La problématique de l'inclusion, en tant que travailleur, permet de situer l'enjeu de la reconnaissance de l'existence de ces groupes et de l'utilité sociale des activités réalisées par leurs membres. Se servant de la politique sociale, les MTD analysés ici construisent des catégories de reconnaissance capables de dépasser le statut d'assisté. La formation de coopératives n'est pas sans risque, notamment elle peut reproduire entre ses membres les rapports de forte inégalité présents dans le marché du travail.

La dynamique du rapport avec l'État entraîne l'acceptation de certaines conditions légales et pratiques. Nous pouvons constater que dans cette dialectique l'État et les groupes se sont transformés. La politique sociale en adoptant et généralisant des initiatives avancées par les organisations de base, et ces dernières en essayant de s'approprier des ressources nécessaires pour l'accomplissement de leurs objectifs. De telle sorte que l'inclusion sociale à partir de la catégorie de travailleur salarié ne disparaît pas mais se transforme au profit de plusieurs formes d'appropriation de la production : le travail autonome, le travail en coopérative, le travail sans patron. Cela ne veut pas dire que les membres de ces organisations ne travailleront plus en tant que salariés mais plutôt que les conditions recherchées dans un travail tendent à valoriser l'autonomie. Les arguments qui soutiennent ces notions de travail (la mobilisation du droit, l'obligation de subvenir aux besoins de sa propre famille) ainsi que leurs différents usages et pratiques, peuvent être rassemblés par les traits communs qui font allusion à une notion de travail plus répandue, présente non seulement parmi les membres des MTD mais dans la société en général, ce qui permet aux organisations de renvoyer ces notions et ces pratiques à un horizon partagé. Nous constatons des formes de reconnaissances inter-subjectives produites par le groupe, confrontées aux regards des proches non membres des organisations ainsi qu'aux voisins des quartiers : autant de réseaux d'appartenance qui se juxtaposent. Nous pouvons donc nous interroger sur la possibilité de constitution d'un type de lien social, orienté vers une conscience collective ou citoyenne fondée sur les rapports personnels. Notre analyse nous permet de déceler plusieurs dimensions d'autonomie qui apparaissent dans ces formes de travail et d'activité produites à partir d'une sociabilité enracinée au niveau local et reliée à des horizons qui concernent la société en général. Ce double mouvement apparaît comme un révélateur de ces liens et permet de resituer la problématique de l'intégration dans une société où les formes de précarisation se multiplient. Les réponses à la perspective de dégradation des conditions de travail y compris les prestations de contrepartie des ATT développées dans le contexte de l'Argentine, montrent des processus de mutation qui sont à l'œuvre dans la région et plus largement dans les économies périphériques dans lesquelles la femme apparaît au centre de la politique publique. Elle forge une hétérogénéité des trajectoires individuelles qu'il semble difficile de relier durablement au politique tout en créant, cependant, des formes de cohésion locale.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHABE G. [1998], « Détour par Buenos Aires », in G. Althabe et M. Selim, *Démarches ethnologiques au présent*, Paris, L'Harmattan, p. 159- 227.
- BECKER H.S. [1963], *Outsiders. Studies in the sociology of deviance*, New York, The Free Press.
- ELIASOPH N. [2003], « Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative », in D. Cefai et D. Pasquier (dir.), *Les sens du public. Publics médiatiques, publics politiques*, Paris, PUF.
- FAVRET-SAADA J. [1990], « Être affecté », *Gradhiva*, n° 8, p. 3-9.
- GABRINETTI M.A. [2003], *Análisis del impacto subjetivo de los planes de empleo. Un estudio de caso*, Buenos Aires, VI Congreso ASET.
- KESSLER G., GAYOL S. (éd.) [2002], *Violencias, delitos y justicias en la Argentina*, Buenos Aires, Manantial.
- NEFFA J. (coord.), PANIGO D., PÉREZ P., GINER V. [2005], *Actividad, empleo y desempleo : conceptos y definiciones*, CEIL-PIETTE/CONICET, Miño y Davila, p. 160.
- MAUSS M. [2002], *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, p. 324.
- MERKLEN D. [2005], *Pobres ciudadanos. Las clases populares en la era democrática. (Argentina, 1983-2003)*, Buenos Aires, Editorial Gorla.
- PARFIT D. [1984], *Reasons and persons*, Oxford, Clarendon Press, p. 543.
- SVAMPA M., PEREYRA S. [2003], *Entre la ruta y el Barrio. La experiencia de las organizaciones piqueteras*, Buenos Aires, Editorial Biblos, p. 230.
- TOPALOV C. [1994], *Naissance du chômeur : 1980-1910*, Paris, Albin Michel, 626 p.

Documents

- Clarín Digital [15.09.2004], La CGT vuelve a la rosada para pedir otro aumento de \$100.
- INDEC-EPH [2002].

Processus de libéralisation et dynamiques de l'emploi des femmes en Tunisie

*Alia Gana**

Introduction

Comme les autres pays du Maghreb, la Tunisie a connu des mutations socioéconomiques profondes au cours des deux dernières décennies, notamment en liaison avec la mise en œuvre des réformes structurelles imposées par les processus de libéralisation et d'ouverture des marchés. Malgré une croissance soutenue au cours des années 1990 et une tendance à la diversification de l'économie tunisienne, la situation de l'emploi est restée caractérisée par des taux de chômage élevés, plus particulièrement pour les femmes. Les processus de restructuration économique et de libéralisation des marchés ont en effet fortement touché les secteurs employant les femmes, en particulier les industries manufacturières. Alors que le taux d'activité des femmes n'a évolué qu'à un rythme lent au cours des deux dernières décennies, et ce malgré les nettes avancées dans le domaine de l'éducation, les dynamiques économiques en cours ne semblent pas non plus contribuer à une meilleure insertion des femmes au marché du travail. Elles apparaissent au contraire comme susceptibles de renforcer les formes d'emploi précaire et informel, particulièrement dans un contexte où les politiques étatiques font de la promotion de l'auto emploi un moyen privilégié pour faire face à la demande d'emploi additionnelle et à l'afflux massif des femmes sur le marché de travail.

Basé sur l'analyse de données et d'études disponibles, cet article étudie les principales caractéristiques du travail des femmes en Tunisie et tente d'en cerner les évolutions les plus récentes dans le contexte des processus de libéralisation et d'ouverture des marchés. Examinant les nouvelles orientations des politiques de l'emploi, il s'interroge également sur leur capacité à assurer les conditions d'une meilleure insertion des femmes dans la vie active.

* Université Paris X, CNRS/LADYSS – agana@u-paris10.fr.

Le contexte sociopolitique du travail des femmes

La situation des femmes tunisiennes est souvent considérée comme une des plus privilégiées du monde arabo-musulman. Le dispositif législatif de la Tunisie consacre le principe de l'égalité juridique entre l'homme et la femme, avec toutefois une exception de taille concernant l'héritage. La Tunisie a ratifié les conventions internationales relatives aux droits des femmes, aussi bien en matière de travail que de droits politiques, économiques et sociaux. Le code du travail, promulgué en 1966, reconnaît aux femmes « l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, ainsi que l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale ». Plus récemment, les amendements apportés au code du statut personnel en 1993 ont consolidé le principe de l'égalité juridique, octroyant aux femmes de nouveaux droits, notamment en matière de liberté individuelle et de tutelle des enfants. Par ailleurs, le Code du travail consacre définitivement la non-discrimination et supprime les inégalités de rémunération qui frappaient encore les travailleuses agricoles.

Parallèlement à l'amélioration du statut juridique des femmes, d'importantes dispositions ont été prises dès le lendemain de l'Indépendance, d'une part en matière de planification familiale (légalisation de l'avortement et adoption du programme national de planning familial en 1966), d'autre part en matière d'instruction des populations, dispositions qui ont eu des répercussions importantes sur l'accès des femmes à l'emploi, mais aussi plus largement sur les évolutions du marché du travail.

Une baisse importante de la fécondité...

Les pouvoirs publics tunisiens ont mis de manière importante sur la maîtrise de la fécondité comme moyen d'action à long terme pour affronter le problème de l'emploi. Parmi les trois pays du Maghreb, la Tunisie est le pays qui a connu le plus fort ralentissement du rythme de croissance démographique. Ainsi, le taux d'accroissement naturel de la population est passé de 1,96 % en 1990 à 1,03 % en 2003. Ce ralentissement est le résultat d'une forte baisse de la fécondité, qui se situe aujourd'hui juste au seuil de renouvellement des générations (2,06 %), baisse elle-même liée à une augmentation importante de l'âge moyen au premier mariage (26,6 ans pour les femmes et 32,3 ans pour les hommes en 2003, contre respectivement 20,8 et 27,1 en 1966). La transition démographique s'accompagne également d'une importante amélioration de l'espérance de vie qui s'établissait en 2004 à 75,3 ans pour les femmes et à 71,4 ans pour les hommes [INS/RGPH, 2004].

mais de nouvelles contraintes démographiques

Les mutations profondes de la structure de la population tunisienne se sont néanmoins accompagnées de l'apparition de nouvelles contraintes démographiques dont les effets s'exercent notamment sur le marché de l'emploi. En effet, la population en âge de travailler (15-59 ans) a vu sa part augmenter rapidement, notamment

à partir du milieu des années 1980, passant de 48 % en 1966 à 53,6 % en 1984 et à 62,0 % en 2001 et à 64 % en 2004 [PNUD, 2001 ; INS/RGPH, 2004]. Les forts taux de croissance de la population active sur lesquels tablent les projections en matière d'emploi s'expliquent également par d'autres facteurs, notamment les perspectives d'une entrée massive des femmes sur le marché de travail [Charmes, Musette, 2002], elle-même liée à une très forte amélioration de leur niveau d'éducation.

Tab. 1 – Structure de la population par groupe d'âge en %

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	8,4	7,9	8,1
5-14 ans	19,0	18,1	18,6
15-59 ans	63,3	64,7	64,0
60 ans et +	9,3	9,3	9,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Institut National de la Statistique [RGPH, 2004].

D'importants progrès en matière d'éducation...

Dynamiques démographiques, politiques éducatives et participation des femmes au marché de l'emploi entretiennent des liens étroits. Les progrès en matière d'éducation ont sans conteste largement profité aux femmes. Ils s'expriment dans les taux de scolarisation des jeunes enfants qui s'établissent à des niveaux identiques pour les filles (99 %) et pour les garçons (98,9 %) en 2005-2006 [MEF, 2006]. Dans l'enseignement secondaire, le taux de scolarisation des filles dépasse aujourd'hui celui des garçons. En effet, le taux de scolarisation des 13 à 19 ans est actuellement de 70,2 % pour les filles et de 63,1 % pour les garçons. Depuis l'année 2000, la répartition par sexe des élèves du secondaire indique une présence plus importante des filles (51,12 % contre 48,88 % pour les garçons) [MEF, 2006]. C'est dans l'enseignement supérieur que la hausse du taux de scolarisation a été la plus élevée, en particulier pour les filles. Entre 1981 et 2000, ce taux est passé de 3 % à 19 % pour les filles et de 8 à 18 % pour les garçons. Aujourd'hui la proportion des filles dans l'enseignement supérieur a dépassé celle des garçons, atteignant 59 % en 2006 [MESRS, 2007].

Mais les inégalités entre sexe et milieu persistent

Si les taux de scolarisation ont fortement augmenté, les femmes n'ont pas rattrapé tous les retards et les inégalités entre hommes et femmes se maintiennent au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève. Ainsi, en 2004, la proportion des femmes ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, s'élevait à 35,5 % contre 44,2 % pour les hommes. De l'autre côté, bien qu'en forte diminution,

la proportion des analphabètes reste importante parmi les femmes, puisqu'elle s'élève encore à 31,1 % contre 15 % pour les hommes. Les écarts entre hommes et femmes sont encore plus perceptibles en milieu rural, puisque l'analphabétisme des adultes n'est toujours pas résorbé et que le taux d'analphabétisme des femmes en milieu rural dépasse encore 40 % [INS/RGPH, 2004].

Tab. 2 – Structure de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le sexe (1994-2004) en %

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Total	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Néant	21,3	15,0	42,3	31,1	31,7	23,1
1 ^{er} cycle enseignement de base	44,7	40,8	35,6	33,4	40,2	37,0
2 ^e cycle enseignement de base ou secondaire	28,9	35,4	19,6	28,6	24,3	32,0
Supérieur	5,1	8,8	2,5	6,9	3,8	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Institut National de la Statistique [RGPH 2004].

Principales évolutions économiques

Dès le milieu des années 1980, la Tunisie s'est engagée dans un processus de libéralisation économique et d'ouverture sur les marchés extérieurs. Membre du GATT depuis 1980, elle a signé un accord d'association avec l'Union européenne (1995) qui prévoit la disparition progressive des barrières douanières et la constitution d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne à l'horizon 2008. Les politiques d'ajustement structurel lancées en 1987 ont conduit à un mouvement de privatisation de grande ampleur, à la libéralisation des prix et à une réduction importante des barrières douanières. Elles ont renforcé l'orientation des activités industrielles vers l'exportation, entraînant également une révision du code du travail et un blocage prolongé des salaires.

Depuis les années 1990, l'économie tunisienne connaît une croissance économique soutenue (en moyenne 5 % par an). La structure du PIB a connu de profondes modifications, avec une réduction importante de la part de l'agriculture, une régression de la part des industries manufacturières et une forte croissance des services (respectivement 14 %, 17,5 % et 51 % en 2005). Au niveau de l'emploi, l'agriculture a vu également sa part régresser fortement de 28,8 % en 1984 à 16,3 % en 2004, principalement en faveur du secteur du commerce et des services qui occupent 49,4 % de la population active en 2004. Les industries manufacturières maintiennent leur position, avec 1/5 de la population active depuis 1994 [INS/RGPH, 2004].

Ayant basé sa stratégie d'industrialisation sur le développement des entreprises exportatrices intensives en main-d'œuvre, principalement dans le secteur du textile, la Tunisie subit aujourd'hui de plein fouet les répercussions du démantèlement des accords multifibres. La conjoncture internationale impose de profondes restructurations du secteur et entraîne la disparition de milliers d'emplois, principalement occupés par des femmes [OCDE, 2005]¹. Malgré les performances remarquées de son économie au cours de la période la plus récente et la réalisation d'un vaste programme de mise à niveau des entreprises, la Tunisie doit donc faire face à une crise majeure du secteur de l'emploi, accentuée par l'arrivée massive de jeunes diplômés, y compris une large proportion de femmes, sur le marché du travail.

Persistance de faible taux d'activité et de taux de chômage élevés parmi les femmes

Alors que la Tunisie a fortement investi dans le système d'éducation-formation et que sa stratégie d'industrialisation s'est largement appuyée sur la mobilisation du travail des femmes, la situation de l'emploi est restée caractérisée par de faibles taux d'activité féminins. S'il est vrai que les statistiques disponibles sous-estiment largement la participation réelle des femmes à l'activité économique, elles font néanmoins ressortir une progression très lente de leurs taux d'activité au cours des trois décennies, ceux-ci passant de 18,9 % en 1975 à 24,2 % en 2005. Au cours de la même période, le taux d'activité des hommes est resté nettement supérieur à celui des femmes, tout en subissant un fléchissement au cours de la dernière décennie (de 81,1 % en 1975 à 68,6 % en 2005), fléchissement lié au phénomène de rétention scolaire qui a pour effet de retarder l'entrée des jeunes dans la vie active.

Tab. 3 – Taux d'activité selon le sexe (1975-2004) en %

	1975	1984	1994	2004	2005
Masculin	81,1	78,5	73,8	67,8	68,6
Féminin	18,9	21,8	22,9	24,2	24,2
Total	50,2	50,5	48,4	48,4	46,3

Source : Institut National de la Statistique (INS).

Au-delà de cette caractéristique générale de la participation des femmes à l'activité économique, leurs taux d'activité varient en fait en fonction de plusieurs facteurs : le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et le statut matrimonial.

1. D'après une étude de l'OCDE [2005], 17 usines ont fermé en 2003, causant la perte d'environ 8 000 emplois.

Un taux d'activité plus élevé en milieu urbain

Ainsi, contrairement à ce que l'on observe dans les autres pays du Maghreb, le taux d'activité des femmes est plus élevé² – et augmente plus vite – en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 26 % contre 20 %). Ces différences s'expliquent à la fois par la sous-estimation de l'activité des femmes en milieu rural, celles-ci ayant souvent tendance à se déclarer inactives, et par les opportunités d'emploi plus importantes qu'offre le milieu urbain, surtout pour la population instruite. En outre, au cours de la période récente, certaines activités industrielles (manufactures), présentes également en milieu rural, ont eu tendance à s'implanter plus fréquemment en milieu urbain. Ben Slama [2005] souligne que « la mutation dans le sens d'une urbanisation (des activités du secteur du textile et de l'habillement)... a été entretenue, en partie, par les motifs de modernisation et de compétitivité inhérents à l'ouverture de ces activités sur les marchés extérieurs ».

Une population active féminine plus jeune et une vie active de courte durée

Une des particularités de la population active féminine est qu'elle est principalement représentée dans les tranches d'âge jeunes. En 1997, les femmes représentaient 32,4 % de la population active âgée de 15 à 30 ans mais 18,6 % seulement de la population active âgée de plus de 30 ans [INS/ENE, 1999]. Jusqu'en 2000, la majorité des femmes actives (51,2 %) appartenait à la tranche d'âge des 15-29 ans. C'est dans la tranche des 25-29 ans que le taux d'activité des femmes est le plus élevé puisqu'il s'établit à près de 37,8 %, en 2000, alors qu'il n'atteint que 17,7 % parmi les 50-54 ans. On note en fait que les différences dans les taux d'activité des hommes et des femmes restent marquées quelle que soit la tranche d'âge, avec toutefois un certain décalage puisque c'est dans la tranche des 40-44 ans que le taux d'activité est le plus élevé pour les hommes. Les spécificités de la structure par âge de la population active féminine renvoient en fait à la courte durée de la vie active des femmes et au rôle que joue la mobilisation du travail des jeunes filles dans la flexibilisation et la compression des coûts du travail, en particulier dans un contexte de concurrence accrue entre les entreprises [Triki, 2001]. Ce caractère apparaît nettement dans le secteur du textile et de l'habillement, qui recrute essentiellement une main-d'œuvre féminine peu qualifiée et où 2/3 des employées sont des jeunes de 15 à 29 ans, contre 44 % pour l'ensemble de la population active féminine en 2001 [Ben Slama, 2005].

Un taux d'activité fortement lié au statut matrimonial

Il est couramment admis que les taux d'activité des femmes varient en fonction de leur cycle de vie et de leur statut matrimonial. En 1999, alors que le taux d'activité des femmes tunisiennes s'élevait en moyenne à 23,7 %, il atteignait 34,4 % parmi les femmes célibataires, contre 18 % pour les femmes mariées et 10,1 % pour les veuves.

2. Le taux d'activité des femmes est d'environ 14 % pour l'Algérie et de 20 à 27 % pour le Maroc. Par comparaison, en Europe, le taux d'activité des femmes s'établit en 2000 à 43,6 % pour la Belgique, 60 % pour le Danemark, 40,6 % pour l'Espagne et 49,1 % pour la France (Eurostat).

La même année, le taux d'activité des hommes mariés s'établissait à 83,6 % contre 63,0 % pour les célibataires [Triki, 2001]. Le mariage serait donc de nature à diminuer le taux d'activité des femmes, alors qu'il aurait au contraire tendance à l'augmenter pour les hommes. Pourtant, si l'on examine le taux d'activité des femmes divorcées, on constate que celui-ci est nettement plus élevé que la moyenne nationale (41,5 % en 1997, selon l'enquête Population Emploi de l'INS). Autrement dit, plus que le statut matrimonial, c'est le statut au sein de la famille et l'accès aux responsabilités de chef de ménage qui favorisent l'augmentation du taux d'activité des femmes.

Un taux d'activité lié de façon paradoxale au niveau d'instruction

Les données disponibles révèlent des tendances contradictoires quant aux liens entre l'activité des femmes et leur niveau d'instruction. Les femmes actives sont proportionnellement plus présentes parmi la population ayant un niveau d'instruction élevé. Ainsi, en 1997, la proportion des femmes actives ayant le niveau secondaire et supérieur était de 40,1 % contre 36,4 % pour les hommes. Comme on l'a vu également, les taux d'activité féminins sont nettement plus élevés que la moyenne parmi le groupe des actives de 20 à 39 ans (30 %), constitué à 80 % de femmes instruites.

Un niveau d'instruction élevé semble donc jouer en faveur d'une meilleure intégration des femmes à la vie économique. Cependant la poursuite d'études longues retarde aussi l'entrée des femmes dans la vie active et, comme on l'a vu, la proportion des femmes poursuivant des études supérieures a fortement progressé au cours des deux dernières décennies.

Par ailleurs, les femmes actives sont aussi fortement représentées parmi les populations non instruites. En 1999, elles représentent près d'un tiers de la population active analphabète (contre 25 % de la population active ayant un niveau d'instruction secondaire et 19,8 % de la population active ayant un niveau primaire). Il s'agit principalement de la main-d'œuvre occupée dans l'agriculture, à titre d'aide familiale ou de salariée.

Ainsi, bien que constituée pour une part toujours importante d'une main-d'œuvre analphabète ou faiblement instruite (industries manufacturières), la population active féminine a vu son niveau d'instruction augmenter fortement au cours des deux dernières décennies. Cependant, comme nous allons le voir, dans un contexte de crise majeure du secteur de l'emploi, un niveau d'instruction élevé joue de moins en moins en faveur d'un meilleur accès au marché du travail et ne met pas les femmes à l'abri du chômage.

De forts taux de chômage, en particulier des diplômées

Alors qu'on observe une tendance à l'accroissement des taux de participation des femmes au marché du travail³, en même temps qu'une nette élévation du

3. Les résultats du recensement de la population de 2004 font ressortir que le taux de croissance annuel moyen des actifs employés (15 ans et plus) pour la période 1994-2004 a été de 3,21 % pour les femmes contre 1,74 % pour les hommes [Ben Slama, 2005].

niveau d'instruction de la population active féminine, celle-ci reste plus fortement touchée par le chômage. Pour l'année 2004, le taux de chômage des femmes s'établit à 16,9 % contre 12,9 % pour les hommes (INS, RGPH). En tenant compte du fait que les femmes sans emploi ne se déclarent pas toujours en tant que telles, le taux de chômage féminin devrait être bien supérieur aux chiffres retenus par les statistiques officielles.

Tab. 4 – Taux de chômage selon le sexe (18 à 59 ans)

	1994	2004
Hommes	15,0	12,9
Femmes	17,2	16,9
Total	15,6	13,9

Source : Institut National de la Statistique [RGPH, 2004].

Trois aspects principaux caractérisent le chômage des femmes. Il concerne davantage les jeunes et les diplômées, il est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural, enfin il s'agit d'un chômage de plus longue durée. En forte progression (de 5,1 % en 1994 à 17,3 % en 2003), le chômage des femmes diplômées s'établit à des niveaux nettement supérieurs à ceux des hommes diplômés (17,3 % contre 10,5 %), cette situation s'expliquant à la fois par la restriction de l'emploi public et la tendance des entreprises à recruter en priorité une main-d'œuvre peu ou moyennement qualifiée. Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les taux de chômage les plus forts sont à observer parmi les jeunes, en particulier dans la tranche des 20-24 ans. La concentration des chômeurs dans cette tranche d'âge est encore plus accentuée pour les femmes. En 1997, 38 % des femmes en chômage appartiennent à cette classe d'âge, contre 28 % pour les hommes [INS/ENE, 1999]. Pour les femmes comme pour les hommes, les taux de chômage les plus élevés concernent la tranche d'âge des 20-24 ans (en 1997 ce taux s'établit à 24,8 % pour les femmes). L'examen des taux de chômage par milieu révèle que ces derniers sont en général plus élevés en milieu rural ; ils tendent toutefois à augmenter plus rapidement pour les femmes en milieu urbain (de 14,8 % en 1994 à 16,1 % en 1999).

Enfin, les femmes sont plus fortement touchées par le chômage de longue durée et cette tendance est allée en se renforçant au cours des dix dernières années. En 1997, 66 % des femmes au chômage l'étaient depuis plus d'un an (53,8 % en 1994), contre 43 % pour les hommes [INS/ENE, 1999].

Caractéristiques du travail des femmes

La participation accrue des femmes au marché du travail au cours des deux dernières décennies ne s'est pas accompagnée d'une diversification des emplois

féminins. L'activité des femmes est restée concentrée dans un nombre restreint de secteurs et de professions. Par ailleurs, la participation des femmes à l'activité économique se fait de plus en plus dans le cadre d'un salariat précaire et faiblement rémunéré. Enfin, l'accès aux postes de décision reste limité, malgré l'amélioration très nette de leur niveau d'instruction et de qualification.

Une concentration de l'activité des femmes dans un nombre limité de secteurs

Trois grands secteurs occupent principalement les femmes : l'agriculture, dont la part se réduit fortement, notamment au cours des deux dernières décennies (de 27,2 % femmes occupées en 1975 à 19,1 % en 1997 et à 15,6 % en 2004), les industries manufacturières, également en forte régression (de 43,4 % en 1997 à 34,9 % en 2004) et enfin les services.

Après avoir atteint un pic en 1984 (49,1 % des femmes actives), la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi des femmes régresse (38,1 % en 2004), essentiellement au profit des services. La place des femmes dans le secteur tertiaire se consolide essentiellement dans des secteurs tels que l'enseignement, la santé et les services administratifs (20,5 % de l'emploi féminin en 1997 et 22,7 % en 2004). Toutefois, la tendance générale à la tertiarisation des emplois profite davantage aux hommes et la place des femmes dans les industries manufacturières reste importante, surtout dans le textile qui continue de procurer près d'un quart de l'emploi féminin en 2004 [INS/RGPH, 2004].

Un nombre réduit de professions

Concentrés dans trois secteurs principaux, les emplois féminins correspondent également à un nombre réduit de professions. Plus de la moitié de la population active féminine est concentrée dans six professions fortement féminisées : travailleuses du textile (86,5 % de femmes), employées de maison (76,6 %), secrétaires (67,6 %), infirmières et sages femmes, employés de bureau (35,5 %), institutrices (47,5 %), travailleuses agricoles (de 30 à 50 % selon les sources) [Triki, 2001]. Si les activités exercées majoritairement par des femmes correspondent pour une large part à des secteurs d'emploi précaire et peu qualifié, elles tendent aussi à englober de plus en plus des professions à haute qualification. On observe en effet une augmentation importante de la proportion des femmes dans les professions médicales et juridiques notamment : les femmes représentent 42 % des médecins, 62 % des dentistes, 71 % des pharmaciens, 55 % des professions paramédicales, 27 % des magistrats, 31 % des avocats, etc. [CREDIF, 2003].

Un poids croissant de salariées

Une caractéristique importante de l'activité économique des femmes en Tunisie est qu'elle tend de plus en plus à s'exercer dans le cadre du salariat. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, plus d'une femme sur cinq avaient le statut d'aide familiale. La proportion d'aides familiales dans la population active féminine est

tombée de 23 % en 1984 à 12,8 % en 1997 et à 6,3 % en 2004. Il en est de même de la proportion des femmes dans la catégorie « travailleurs indépendants/patrons » qui est passée de 30,1 % en 1984 à 12,3 % en 2004 [INS/GRPH, 2004]. Le statut d'aide familiale concerne en majorité les femmes travaillant dans l'agriculture. Les femmes représentent en effet 64,5 % de la main-d'œuvre familiale occupée dans l'agriculture et leur place, à la fois comme aides familiales et comme salariées, principalement à titre temporaire, n'a cessé de se renforcer [Ministère de l'Agriculture, 1995].

Examinée pour l'ensemble des secteurs, la proportion des femmes salariées augmente passant de 43,3 % en 1984 à près de 70 % en 1997 et à 79,8 % en 2004 [INS/RGPH, 2004]. Ces dynamiques traduisent les évolutions d'ensemble de l'économie tunisienne, en particulier la forte régression de la part de l'agriculture dans l'emploi et les modalités particulières de l'insertion des femmes dans le marché de travail, surtout à partir des années 1970 (développement des industries exportatrices, croissance des services). À l'inverse, la proportion des patrons parmi les femmes actives ne progresse que très lentement et continue de se situer à des niveaux très faibles (1,3 % en 1997 et 2,4 % en 2004 contre respectivement 5,8 % et 6,5 % pour les hommes). Cette situation traduit en fait le difficile accès des femmes à l'entrepreneuriat, et plus généralement aux ressources productives, alors même que les politiques font de la promotion de l'entreprise féminine un des principaux instruments de la création d'emploi pour faire face à la demande additionnelle.

Un difficile accès aux postes de décision

D'une manière générale les femmes continuent d'accéder difficilement aux postes de responsabilité. Dans la fonction publique, très peu de femmes sont présentes dans les postes de décision. Parmi les emplois fonctionnels de responsabilité, les femmes cadres sont largement minoritaires dans la fonction publique. En 2000, seules 6 % d'entre elles occupaient un poste de directeur général, 11 % un poste de directeur, 14 % un poste de sous-directeur et 20 % un poste de chef de service [CREDIF, 2001].

Des disparités persistantes en matière de rémunération

Des disparités importantes entre hommes et femmes persistent en matière de rémunération. Il existe peu de données statistiques permettant de cerner ces différences de manière précise, mais on estime que les écarts se situent entre 15 à 20 % en faveur des hommes [Banque Mondiale, 2004]. Ces différences sont encore plus marquées dans le secteur agricole où les femmes reçoivent couramment des salaires journaliers inférieurs de 30 % à ceux des hommes. Si les discriminations en matière de salaires sont pratiquées de manière moins courante dans les autres secteurs, il faut toutefois souligner que les femmes actives sont davantage présentes dans les catégories à faible rémunération et qu'elles accèdent moins facilement que les hommes aux postes de décision.

Libéralisation et nouvelles politiques de l'emploi : quel impact sur le travail des femmes ?

Les femmes dans les programmes de soutien à l'emploi et de promotion de l'entreprise

La création d'emplois constitue une des priorités des politiques publiques en Tunisie. Avec la mise en place des politiques d'ajustement structurel à la fin des années 1980, l'emploi public, utilisé jusque-là pour absorber l'afflux des jeunes diplômés sur le marché du travail, a vu sa croissance brutalement arrêtée. Par ailleurs, les restructurations productives engagées à partir des années 1990, ont sérieusement limité les capacités d'absorption de la main-d'œuvre non qualifiée par le secteur industriel. Les politiques de soutien à l'emploi, orientées vers la satisfaction de la demande additionnelle, se sont dès lors articulées autour de trois axes principaux : la formation professionnelle dont le renforcement est conçu comme le moyen de mieux répondre aux besoins des entreprises, la promotion de la micro-entreprise et de l'emploi indépendant à travers la mise en place d'un système de financement spécifique, enfin la mise en place de programmes d'insertion des jeunes diplômés : contrats emploi-formation, stages d'insertion à la vie professionnelle, etc. [Charmes, Musette, 2002]. Les actions de soutien à l'emploi s'inscrivent également dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et constituent une composante importante des programmes de développement ciblant les quartiers urbains pauvres, les populations rurales et les régions défavorisées [PDUI⁴, PDRI⁵, Fonds National de Solidarité 26/26]⁶.

Si les programmes d'insertion à la vie professionnelle ont touché une population croissante de jeunes, y compris une proportion importante de femmes (de 30 à 50 % selon les programmes), leur impact en matière de création d'emplois effectifs est difficile à mesurer. Par ailleurs, les actions de promotion de la micro-entreprise financée par le micro crédit ont ciblé de manière importante les femmes, en milieu rural notamment. Cependant, leur impact sur les revenus des bénéficiaires et de leurs familles est resté très limité [Gana, 2006]. Enfin, les programmes de la promotion de l'entrepreneuriat appuyés par les circuits institutionnels de crédit n'ont bénéficié aux femmes que dans une très faible proportion et ceci pour deux raisons essentielles : la première concerne la complexité des circuits et des procédures, la seconde est relative à l'exigence de garanties immobilières dont les femmes disposent rarement. Comme le suggèrent Charmes et Musette [2002], les dispositifs mis en place pour soutenir la création d'emploi ont sans doute joué un rôle pour couvrir la demande additionnelle⁷, mais ont été peu à même de résorber le chômage, dont les taux sont restés élevés, particulièrement pour les femmes.

4. Programme de Développement Urbain Intégré.

5. Programme de développement Rural Intégré.

6. Ces trois programmes de développement incluent des composantes « Promotion de l'emploi » visant la création d'activités génératrices de revenus et l'auto emploi, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat.

7. Durant la période 1997-2006, on estime que la demande additionnelle d'emploi a été couverte à 90 % (Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).

*Vers un renforcement ou une fragilisation
de l'insertion des femmes à l'activité économique ?*

L'évaluation de l'impact des processus de libéralisation et d'ouverture des marchés sur l'évolution de l'emploi n'est pas une tâche aisée. Plusieurs études menées en Tunisie [Ben Slama 2005, El Weriemmi 2003, Zaafrane 2006], montrent que si les restructurations engagées pour améliorer la compétitivité des entreprises ont eu pour effet d'améliorer leur niveau de productivité, elles n'ont eu que des effets minimes en matière de création d'emploi. Ainsi, la capacité du secteur industriel à créer des emplois est de plus en plus réduite et sa part dans la création totale d'emplois devient la plus faible [Bouattour, 2002]. Bien plus, dans un secteur tel que le textile, où 80 % de la main-d'œuvre est constituée de femmes, les restructurations ont entraîné la perte de plusieurs milliers d'emploi. Selon Zaafrane [2006], le taux de chômage des femmes pourrait tripler, en cas d'incapacité des entreprises textiles tunisiennes à faire face à la concurrence internationale. Ceci illustre, s'il en est besoin, la vulnérabilité de l'emploi des femmes à la conjoncture économique et le rôle que joue la main-d'œuvre féminine comme instrument d'ajustement et de flexibilité pour les entreprises, face aux variations conjoncturelles.

Dans l'agriculture, la privatisation des entreprises publiques et le processus d'intensification des systèmes de production, liés aux nouvelles demandes imposées au secteur (développement des exportations notamment) ont eu d'importantes répercussions sur l'emploi. D'un côté, la privatisation de la gestion des fermes étatiques a donné lieu à un vaste mouvement de licenciement d'ouvriers agricoles et la restructuration des exploitations privées a entraîné une importante diminution des effectifs de la main-d'œuvre salariée permanente, constituée en majorité d'hommes. De l'autre côté, la diversification et l'intensification des systèmes de production agricole, ainsi que le développement de l'agriculture irriguée, ont entraîné une demande accrue de main-d'œuvre saisonnière, salariée et familiale, constituée en très grande majorité de femmes. Celles-ci représentent près des 2/3 de la main-d'œuvre familiale employée dans l'agriculture et plus du tiers des salariés temporaires [Ministère de l'Agriculture, 1995]. Dans ce secteur également, les femmes assurent un rôle d'armée de réserve et une fonction de compression des coûts du travail, dans un contexte caractérisé par des inégalités persistantes entre hommes et femmes, à la fois du point de vue de l'éducation et des opportunités d'emploi extra-agricole. Si les exigences en matière d'intensification des techniques de production agricole entraînent une demande nouvelle de main-d'œuvre qualifiée, celle-ci reste néanmoins limitée et se fait principalement en faveur des hommes. Quoi qu'il en soit, la part du secteur agricole dans la création d'emploi est appelée à se réduire et les perspectives offertes aux femmes dans ce secteur consistent principalement dans le maintien de formes d'emploi précaire, non qualifié et rémunéré au rabais⁸.

8. Malgré la législation sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes, les ouvrières agricoles sont rémunérées à des taux correspondant à 70 % du salaire agricole minimum.

Comme on l'a vu précédemment, c'est dans le secteur des services et de l'administration que la création d'emplois a été la plus importante au cours de la dernière décennie (1994-2004). Néanmoins, la croissance annuelle moyenne des emplois est restée plus faible que dans la décennie 1984-1994 et celle-ci a moins profité aux femmes. La part de ces dernières dans l'emploi public a d'ailleurs tendance à diminuer [Banque mondiale, 2004].

Les restrictions imposées au développement de l'emploi public (dans l'administration ainsi que dans les services publics de santé et d'éducation), alors que celui-ci a joué un rôle majeur dans la résorption de la demande additionnelle d'emploi, en particulier féminine et qualifiée, sont susceptibles en fait d'accroître la concurrence hommes/femmes pour les recrutements dans ce secteur. Comme le suggère S. Bouattour [2002], notamment en ce qui concerne les secteurs publics de santé et d'éducation, « pour peu que les conditions générales de l'emploi se détériorent par ailleurs, les femmes pourront être plus concurrencées par les hommes dans ces postes ».

Une loi récente sur les conditions de rémunération des femmes fonctionnaires, présentée par ses initiateurs comme une nouvelle pierre à l'édifice de l'émancipation des femmes, a été dénoncée par les organisations féministes tunisiennes comme étant de nature à remettre en cause le droit des femmes au travail. Cette loi permettra désormais aux femmes fonctionnaires mères de famille ayant un enfant de moins de 16 ans de travailler à mi-temps pour les deux tiers de son salaire. Les critiques formulées à l'encontre de cette loi portent sur deux aspects : d'une part, elle s'appuie sur une conception du rôle des femmes qui assigne à celle-ci la responsabilité principale dans la prise en charge des tâches familiales ; d'autre part, elle risque de décourager, sinon le recrutement des femmes, du moins leur accès aux postes de décision, et de devenir un critère d'appréciation des candidatures à l'emploi, même pour le secteur privé.

Si l'on examine les évolutions récentes du marché du travail du point de vue de la qualification de la main-d'œuvre, on constate de manière générale une nette amélioration du niveau éducatif du facteur travail. Toutefois, cette progression a été beaucoup moins importante pour les femmes et dans les secteurs d'activité où elles sont fortement représentées. Ainsi, alors que la part de population active sans instruction a été réduite de moitié pour les hommes entre 1989 à 2001 (de 32 à 15 %), elle n'a diminué que d'un tiers pour les femmes durant la même période [Ben Salma, 2005]. À l'autre extrémité, la part de la population active occupée ayant un niveau d'études supérieur a progressé plus rapidement pour les hommes que pour les femmes, ce qui indiquerait que l'accès des diplômés à l'emploi, au cours de la période la plus récente, s'est fait davantage en faveur des hommes. Dans le secteur du textile et de l'habillement, cette tendance est encore plus accentuée. En effet, durant la période 1989-2001, la part de la main-d'œuvre ayant un niveau d'études supérieur est passée de 2 à 5 % pour les hommes, alors qu'elle n'atteint que 1 % pour les femmes, qui représentent pourtant 80 % de la main-d'œuvre employée dans le secteur [Ben Slama, 2005]. Autrement dit, la création d'emplois plus qualifiés imposée par la mise à niveau des entreprises textiles bénéficie ici aussi davantage aux hommes.

En ce qui concerne les impacts sur les statuts dans lesquels s'exerce l'activité des femmes, la période récente fait également ressortir des évolutions divergentes entre les hommes et les femmes. Une évolution plus favorable pour les hommes avec une stabilisation de la part relative des salariés, une diminution des statuts précaires (apprentis, aides familiaux) et une progression notable de la part des patrons et indépendants. Cette évolution est moins positive pour les femmes puisque la part des apprenties et des aides familiales, bien qu'en baisse, reste importante⁹. Par ailleurs, l'augmentation du poids relatif des salariées parmi les femmes actives (de 57 % en 1989 à 68 % en 2001 et à 79,8 en 2004), va de pair avec le maintien d'une proportion très importante de travail non qualifié, essentiellement temporaire, et exercé dans une proportion non négligeable dans le cadre de contrats d'apprentissage. Un rapport de la banque mondiale sur la stratégie d'emploi en Tunisie souligne à ce sujet que la tendance à la création d'emplois temporaires s'est accélérée depuis 1997, notamment dans le secteur textile qui occupe un quart de la population active féminine [Banque mondiale, 2004].

Conclusion

Au total, les dynamiques qui ont caractérisé l'emploi dans la période récente mettent en évidence une plus grande vulnérabilité de l'emploi des femmes aux chocs économiques liés à la libéralisation des marchés (industries textiles en particulier), ainsi qu'une fragilisation des positions acquises dans certains secteurs (secteur des services publics notamment). Concentré dans un nombre réduit de secteurs, en particulier les industries manufacturières, qui ont basé leur avantage comparatif sur la mobilisation d'une main-d'œuvre non qualifiée et faiblement rémunérée, l'emploi des femmes est menacé par les restructurations et la mise à niveau technologique qu'impose une concurrence mondiale accrue. Ceci se traduit déjà par des pertes d'emploi importantes dans les secteurs concernés et une élévation des taux de chômage, chômage qui touche dans des proportions plus élevées et plus durablement les femmes que les hommes.

Face à cette situation, les politiques de l'emploi axées, d'une part, sur le développement des qualifications et, d'autre part, sur la promotion de la micro-entreprise comme moyen d'absorber la demande d'emploi additionnelle, se révèlent peu à même de renforcer l'insertion des femmes à l'activité économique. Alors que la création d'emplois industriels qualifiés semble davantage profiter à une main-d'œuvre masculine, on assiste, plus particulièrement pour les femmes, à un renforcement des formes d'emploi précaire et informel, correspondant pour une large part à des emplois salariés non déclarés au sein d'entreprises soucieuses avant tout de réduire les coûts du travail [Charmes, Musette, 2002].

9. D'ailleurs, la part de l'emploi précaire et exercé en tant qu'aide familiale, notamment dans l'agriculture, reste largement sous-estimée par les statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS), dont les chiffres ne prennent en compte que la main-d'œuvre pour qui l'agriculture représente l'activité principale.

D'un autre côté, alors que les progrès réalisés par la Tunisie, en matière d'éducation des femmes et de baisse de la fécondité, commencent à donner tous leurs fruits, conduisant à un afflux massif des femmes sur le marché du travail, l'insertion effective de ces dernières à l'activité économique est sérieusement contrecarrée par le ralentissement du rythme de création d'emplois, qui contribue à accroître la concurrence entre hommes et femmes, y compris dans le secteur public.

Ainsi, alors que les femmes représentent une proportion croissante de la demande additionnelle d'emplois (plus du tiers aujourd'hui), le rythme de croissance de la population active féminine a diminué au cours de la période la plus récente [El Weriemmi, 2003]. Il est d'ailleurs frappant de constater que les projections de l'INS [1999] en matière d'emploi tablent sur un faible accroissement du taux d'activité des femmes (30,8 % en 2014, alors que les femmes représenteront 54 % de la demande additionnelle la même année). Les perspectives en matière d'emploi ne semblent donc pas aller dans le sens d'une meilleure insertion des femmes au marché du travail, et ce d'autant que la crise actuelle favorise la réémergence de schémas de représentations sociales qui relèguent l'accès des femmes à l'emploi au second rang des priorités.

BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE [2004], République tunisienne, Stratégie d'emploi, vol. I, Rapport Principal, Rapport No. 25456-TUN, Washington, 138 p.
- BEN SLAMA M. [2005], *Libéralisation commerciale et dynamique de l'emploi féminin. Le cas de la Tunisie*, Tunis, CAWTAR, 45 p.
- BOUATTOR S. [2002], *Les femmes en Tunisie 2000*, Tunis, CREDIF, 398 p.
- CHARMES J., MUSETTE S. [2002], « Employabilité au Maghreb : Cas des femmes et des diplômés de l'enseignement supérieur », Colloque Économie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002, GDRI EMMA, IRMC, ESSEC Tunis, FSEG Sfax, 16 p.
- CREDIF [2001], *L'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la condition des femmes*, Tunis, CREDIF/PNUD, Doc. Ronéo.
- CREDIF [2003], *Femmes et développement régional en Tunisie*, t. I, Tunis, CREDIF, 216 p.
- EL WERIEMMI M. [2003], « L'emploi en Tunisie et la libéralisation commerciale : Y a-t-il une féminisation de l'emploi et une substitution de l'emploi qualifié à l'emploi non qualifié ? », Colloque Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb : spécificités, points communs et synergies avec l'Europe, Rabat, 11 et 12 avril, http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS1_El_Weriemmi.pdf.
- EUROSTAT, NewCronos ; Maghreb, *Annuaire Statistiques*.
- GAN A. [2006], « Travail des femmes, gestion des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté rurale en Tunisie », in *Politiques publiques de lutte contre la pauvreté*, Séminaire IRD, Dourdan, 23-25 octobre 2006 (à paraître).
http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS1_Orsini_et_Sissoko.pdf.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [1999], *Enquête nationale sur l'emploi (ENE)*, Tunis.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [2004], *Annuaire statistique de la Tunisie (AST)*, Tunis.

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [2004], *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Tunis*.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [1999], *Projection de la population active, 1999 à 2019 : hypothèses, sources, résultats*, Tunis.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE [1995], *Enquête sur les structures des exploitations agricoles 1994*, Tunis.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEF) [2006], *Statistiques de l'Éducation et de la Formation*, Tunis.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, *Statistiques du MEF*. Site web du gouvernement tunisien.
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS) [2007], *Statistiques 2006-2007*.
- OCDE [2005], *Tunisie Perspectives économiques en Afrique 2004-2005*, www.oecd.org/dev/pea.
- ORSINI K., SISSOKO S. [2003], « Trop rapide ou trop lente ? La convergence du cycle de vie des Maghrébines vers le modèle européen ? », Colloque Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb : spécificités, points communs et synergies avec l'Europe, Rabat, 11 et 12 avril.
- RÉPUBLIQUE TUNISIENNE/PNUD [2002], *Rapport sur le développement humain 2000-2001*, Tunis, PNUD, 100 p.
- TRIKI S. [2001], « Les indicateurs d'intégration économique », in *L'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la condition des femmes*, Tunis, CREDIF, 35 p.
- ZAAFRANE H. [2006], « Aperçu général sur les implications du processus de libéralisation sur l'emploi des femmes au Maghreb », MDF5 conference papers : *Making Reforms Work in the Middle East and North Africa*, Beyrouth, 6-9 avril, Banque Mondiale.

Genre, travail et solidarités dans l'ex-zone hénéquénera du Yucatan

Arlette Gautier*

L'ex-zone *henequénera* du Yucatan semble être la zone idéale pour étudier les bouleversements qu'ont connus le travail et les solidarités familiales à la suite de la dérégulation néolibérale. En effet, comme dans la zone du café à Veracruz [Hoffmann, 1994], son économie rurale a longtemps été protégée et subventionnée par l'État. La privatisation de l'*ejido*¹ et la fin de la réforme agraire en 1992 ont fait perdre aux *ejidatarios* leur emploi et leur accès à la sécurité sociale. Aujourd'hui, l'État promeut le développement des *maquiladoras*, qui emploient surtout des jeunes femmes, et celles-ci auraient plus de facilités que les hommes à trouver un emploi bien rémunéré [Baños Ramírez, 2003 ; Varquez Pasos, 1999]. Les données du recensement de 2000 ne confirment pas ces analyses car seules le tiers des femmes ont un emploi [INEGI, 2004]. Par ailleurs, l'État développe de nouvelles institutions sanitaires et sociales, ayant souvent un langage féministe. Toutefois, des sociologues considèrent que ces institutions ne favorisent pas l'égalité entre les sexes mais plutôt qu'elles donnent de nouvelles charges aux mères [López Barajas, 2007]. Les habitants de l'ex-zone du henequen se retourneraient vers les solidarités familiales [Gravel, 2004].

Les conséquences des changements institutionnels font donc débat. Elles seront analysées du point de vue du travail, et non pas seulement de l'emploi [Maruani, 2006], en apportant une attention particulière aux relations sociales dans lesquelles le travail se réalise. De plus, le travail non rémunéré sera inclus. En effet, le travail domestique est trop souvent exclu de l'analyse comme s'il n'était pas susceptible de changements. C'est dire que l'angle d'analyse sera celui du genre, qui prête autant d'attention aux hommes et aux femmes. Pour ce faire, la présentation de la zone d'étude et des enquêtes sur lesquelles nous nous appuyons sera suivie par celle des transformations du travail et des solidarités.

* Démographe, Université de Bretagne Occidentale – Arlette.Gautier@univ-Brest.fr. Cette recherche a été réalisée au cours d'un accueil au Laboratoire Population, Environnement, Développement de l'IRD à Marseille. Elle a été permise par des conventions entre l'IRD, le Centre d'études démographiques et urbaines du *Colegio de México* et le Centre de recherches régionales Hideyo Niguchi de l'Université autonome du Yucatan.

1. L'*ejido*, c'est-à-dire la propriété collective de terres d'usage collectif, a été la grande conquête de la révolution mexicaine, officialisée par l'article 27 de la constitution. Il était revendiqué par les paysans du Centre et du Nord, avec Zapata et Villa, mais aussi, bien que cela soit moins connu, par ceux du Yucatan.



Photo 1 – Hoctum, Yucatan, Mexique, façade de la Mairie :
« Équité et genre. Direction de la santé » (photo Arlette Gautier)

Des recherches dans L'ex zone du henequen

Du henequen aux maquiladoras

À la fin du XIX^e siècle, la demande internationale de cordages pour les nouvelles machines agricoles provoque le développement de la monoculture du henequen (ou sisal) et du servage pour dettes au Yucatan. Les paysans mayas participent à la révolution mexicaine et luttent en faveur de l'*ejido*, c'est-à-dire de la propriété collective des terres. L'État du Yucatan devient une des zones où l'*ejido* occupe le plus de terres (37 % contre 27 % pour l'ensemble du Mexique), le plus souvent sous une forme collective dans la zone de monoculture du henequen [Gautier, 2001]. Cependant, la mise en œuvre de l'*ejido* postule la subordination des communautés indiennes [Léonard, 2004], particulièrement au Yucatan où les terres destinées au henequen forment un « *gran ejido* », administré par d'ex-hacendados puis par la Banque rurale. Malgré la concurrence d'autres pays, puis des fibres synthétiques, l'État mexicain prend en charge, dans les années soixante, la culture et la transformation de l'agave et améliore les conditions de vie des producteurs.

Cependant, la crise économique qui commence en 1982 et les programmes d'ajustement structurel conduisent à remettre en cause ce modèle. En 1984, le programme *de reordenación de la zona henequenera y de desarrollo integral de Yucatán* vise le développement industriel, la diversification agricole, la promotion de la pêche, le développement touristique et l'amélioration de l'accès aux soins de santé et de sécurité sociale. Entre 1990 et 1992, le marché du henequen est libéré et l'*ejido* individualisé. 30 225 *ejidatarios* sont licenciés avec 24 mois de salaire minimum comme viatique et 12 200 sont retraités prématurément avec une pension de 30 % du salaire minimum [Canto Saenz, 2001, p. 68]. Le processus de privatisation des terres n'avance que lentement, signe d'un attachement à l'*ejido*, mais aussi de la difficulté à vendre une terre pierreuse et calcaire quand elle est éloignée des villes.



Photo 2 – Un champ de henequen abandonné
(photo Arlette Gautier)

Pendant ce temps, le gouvernement essaie d'attirer les investisseurs étrangers en vantant le bas coût de la main-d'œuvre, sa docilité et les talents de couturières des Yucatèques, en offrant des formations gratuites aux futurs employés ainsi qu'en construisant des infrastructures (routes, parcs industriels, port d'eau profonde de Progreso). Ce programme n'a d'abord guère de succès, malgré la proximité avec les États-Unis, mais avec la signature de l'ALENA en 1994, les biens produits peuvent être réexportés sans taxes vers les États-Unis et le nombre de *maquiladoras* augmente alors fortement. Le gouverneur Cervera Pacheco, ancien dirigeant étudiant puis paysan, accorde de fortes incitations économiques pour que les *maquiladoras* s'installent dans des bourgs ruraux de l'ancienne zone du henequen. Ces entreprises passent de 10 en 1990 à 144 en 2000. Les travailleurs (dont 75 % dans le textile) reçoivent en moyenne deux salaires minimum pour 48 heures de travail par semaine, soit plus que ne recevaient les anciens *ejidatarios* mais nettement moins que dans les *maquiladoras* du Nord du Mexique [Gobierno de Yucatan, 2006]. La première *maquiladora* installée au Yucatan développe des méthodes japonaises de management et réussit à fidéliser et à mobiliser la main-d'œuvre [Castilla Ramos, 2004], mais la plupart de ces entreprises fonctionnent selon un taylorisme archaïque, avec un encadrement strict et des cadences élevées, qui provoquent arrêts de travail et turnover. Ces travailleurs sont souvent des jeunes femmes, ainsi les deux tiers sont des femmes et autant ont moins de 25 ans, bien que ces proportions tendent à diminuer [Labrecque, 2005]. Cependant, de nombreuses *maquiladoras* partent chercher des salaires plus bas en Amérique centrale ou en Chine. Il n'en reste plus que 76 en 2006 et le nombre d'employés, qui avait atteint 36 000, redescend à 27 000 [Diario de Yucatan, 2.09.2006].

Que sont devenus les *ejidatarios* et leurs enfants ? Le travail des épouses, les solidarités publiques et familiales ont-ils remplacé les maigres avantages qu'ils avaient obtenus de haute lutte ?

Une comparaison 1980-2004

Pour répondre à ces questions, deux enquêtes peuvent être comparées. La première a été réalisée par Lerner, et *al.* en 1980, donc au tout début des réformes néolibérales. 1 014 hommes ont été questionnés dans les communes de la zone henequen, soit soixante villages² et de nombreuses *comisariás*³. Le tirage probabiliste a été réalisé par l'INEGI, l'Institut de la Statistique du Mexique, à partir des données du recensement. L'enquête est donc représentative de la zone du henequen. La deuxième enquête a été réalisée en 2004-2005 par moi-même et une équipe de 18 personnes, dans les mêmes 60 municipalités *henequeneras* et dans 20 hameaux, choisis parmi ceux visités en 1980, ce qui correspond à un tirage stratifié par grappes. L'objectif initial était de retrouver les familles étudiées en 1980, toutefois, si les familles étaient presque toutes présentes près de Mérida, elles ne l'étaient plus au-delà⁴. Des familles entières sont parties vers le Quintana Roo⁵, et particulièrement Cancún, ou vers Mérida, le District fédéral et, plus rarement, vers les États-Unis. Toutefois, certaines personnes ne sont jamais parties ou sont revenues, souvent les moins bien pourvues socialement et les plus attachées à leur terre.

La population enquêtée en 2004-2005 n'est donc pas représentative de la population de 1980. En revanche, elle l'est de la population restée sur le territoire de référence. En effet, la proportion des personnes enquêtées a été calquée sur celle du recensement de 2000, que ce soit au niveau de la proportion des différentes communes, de la différence villages/hameaux (soit 70 %/30 %) ou des groupes d'âges. 988 femmes et 519 hommes ont été questionnés. Les premières ont un peu plus souvent moins de 45 ans que dans le recensement alors que les hommes sont un peu plus vieux, ce qui est significatif à la fois de la plus grande difficulté à rencontrer les hommes lorsqu'ils exercent un emploi et du fait qu'ils en ont moins souvent après cet âge. Des secteurs ont été attribués aux enquêteurs dans chaque village, grâce à des cartes, selon une technique aéroilaire qui pose l'hypothèse que la répartition spatiale peut correspondre à une stratification sociale. 400 membres d'institutions sanitaires ont également été interrogés de façon semi-directive et des observations ont été menées dans les centres de santé. Ces entretiens et observations ont été comparés avec une enquête réalisée dans cinq communes de la zone en 1986-1987 [Gautier, Quesnel, 1993].

L'enquête portait principalement sur la nuptialité et la santé de la reproduction, néanmoins la feuille de ménages listait tous les membres des ménages, leurs emplois et leur contribution. Ces données permettent donc de mesurer quelles ont été les évolutions dans le travail, notamment selon qu'il est rémunéré ou pas. Peut-on toujours parler de travail familial ou femmes et hommes vendent-ils désormais leur force de travail sur le marché ?

2. Le nombre de municipalités appartenant à la zone du henequen, est estimé entre 58 et 62 [Varquez Pasos, 1999].

3. On pourrait dire que la *comisaría* est un hameau ; c'est aussi une collectivité locale qui n'a pas d'équivalent en France puisqu'elle forme un échelon en dessous des municipalités, pour des communautés humaines peu nombreuses. Elle dispose d'un commissaire qui la représente au conseil municipal.

4. Je remercie Susana Lerner de m'avoir fournie l'annuaire des personnes enquêtées en 1980.

5. Dès 1990, près de 144 000 résidents du Quintana Roo étaient originaires du Yucatan [Dufresne, 1999].

L'individualisation du travail

Les señoras ejidatarios et la force de travail familiale

On a dit parfois des *ejidatarios* qu'ils étaient « les fils privilégiés du régime ». C'est à la fois juste et faux. Juste, parce que la réforme agraire de 1920 n'accorde de terres qu'aux hommes et pas aux femmes, même cheffes de famille, malgré la demande de la ligue paysanne féminine Rita Gutierrez [Lemaître, 1998 ; Peniche Rivero, 2003]. Il a fallu l'intervention du gouverneur pour qu'ils concèdent quelques terres aux femmes dans les années 1980 [Labrecque, 1987]. Exact également, parce que les paysans étaient considérés comme des enfants, avec un paternalisme condescendant, par tous les échelons de la bureaucratie, même si les petits fonctionnaires en étaient souvent issus [Nadal, 2001]. Cependant, les *ejidatarios* étaient bien mal traités par les institutions. Ainsi, par exemple, les droits ouverts officiellement à des services sanitaires dès 1922, leur étaient souvent refusés. De plus, leurs revenus étaient toujours très en dessous de ceux des ouvriers. Ils ne percevaient que 23 % du salaire d'un travailleur de Mérida en 1939, 32 % en 1954 [Varquez Pasos, 1999], 66 % en 1967, 48 % en 1980 [Baños Ramirez, 1996]. Ils ont toujours revendiqué de meilleurs revenus, que ce soit dans les années 1930 ou 1970, mais en vain [Varquez Pasos, 1999]. C'est donc à juste titre qu'on parlait d'*ejiproletaria* [Dufresne, 1999, p. 113]. Il faut d'ailleurs souligner que si l'on présentait parfois leurs salaires comme des subsides politiques, le prix du henequen était 65 % plus faible au Yucatán que sur le marché international [Labrecque, 1981].

En 1980, la force de travail de la zone *henequenera* était constituée de 63 602 *ejidatarios*, 12 000 *parcelarios*⁶, 2 000 horticulteurs⁷ et entre 7 000 et 10 000 salariés. Cependant, les deux-tiers des *ejidatarios* et la moitié des salariés combinaient plusieurs activités [Lerner *et alii*, 1980]. Les paysans de la zone *henequenera* participaient donc de l'économie informelle avant même les réformes néolibérales. Ils vivaient aussi de la chasse, de la culture du maïs, de cucurbitacées et de haricots sur la *milpa*, selon le principe d'une agriculture par brûlis fondée sur de longues jachères. Les épouses pratiquaient l'horticulture et l'élevage dans le *solar*, le terrain qui entoure les maisons⁸. Les femmes travaillaient également le henequen ou la *milpa* lorsque l'homme en décidait ainsi, mais sans être payées, de même que les enfants quel que soit leur âge [Castilla Ramos, 2004 ; Dufresne, 1999 ; Varquez Pasos, 1999⁹ ; Rosado Rosado, 2003]. En 1980 d'ailleurs, le temps de travail des paysannes était plus long que celui des hommes, ainsi une femme travaillait en moyenne 13 heures par jour alors qu'un *ejidatario* travaillait

6. Ce sont des *ejidatarios* qui travaillent individuellement leurs parcelles.

7. Conséquences des programmes antérieurs ayant pour objet de développer les cultures maraichères malgré un terrain très calcaire.

8. Selon Lerner *et alii*, les deux tiers des maisonnées d'*ejidatarios* pratiquaient l'horticulture et élevaient des gallinacés (poulets et dindons notamment) [1980]. En 1987, à la suite de sécheresses, seule la moitié des familles en possédait [Gautier, Quesnel, 1993]. La situation s'est encore aggravée avec deux graves ouragans.

9. Les deux tiers des défibres étaient aidés par leur famille, dont 17,5 % par l'épouse et 28 % par les enfants [Varquez Pasos, 1999].

25 heures par semaine [Villagómez Valdés, Pinto González, 1999]. Le faible salaire des *henequeneros* était donc rendu possible par le travail gratuit de la famille et particulièrement des épouses.

Le tricitaxiste et l'ouvrière

Vingt ans plus tard, l'ex-zone *henequenera* n'a pas changé de façon spectaculaire. Néanmoins, les signes de transformations sont partout : les champs de henequen non désherbés¹⁰, les *maquiladoras* aux abords des villages, les moulins de *nixtamal* où les femmes font désormais moudre le maïs et les tricitaxis. Il s'agit de bicyclettes précédées de carrioles, pilotées par de jeunes hommes, où trônent le plus souvent des femmes, ramenant leurs emplettes du marché ou allant à la clinique. Les tricitaxis semblent symboliser les changements en cours dans la zone, notamment la transformation des relations entre les sexes, puisque les hommes sont au service des femmes.

Ejidatarios et ouvriers du henequen ont disparu, sauf pour 4 000 d'entre eux. En effet, l'agriculture, qui occupait 86 % de la population active de la zone du henequen en 1940, 75 % en 1970 et encore 46 % en 1980, n'en emploie plus que 36 % en 1990, date à laquelle l'industrie en embauche 25 % [Lapointe, 2006, p. 300]. On voit ce basculement de l'agriculture à l'industrie ou aux services dans le tableau 1. Ces évolutions sont donc anciennes et plus liées à la baisse de la demande pour le henequen qu'à la dérégulation, cependant la manière dont elle se réalise et ses conséquences, elles, dépendent bien des nouvelles formes d'intervention étatique.

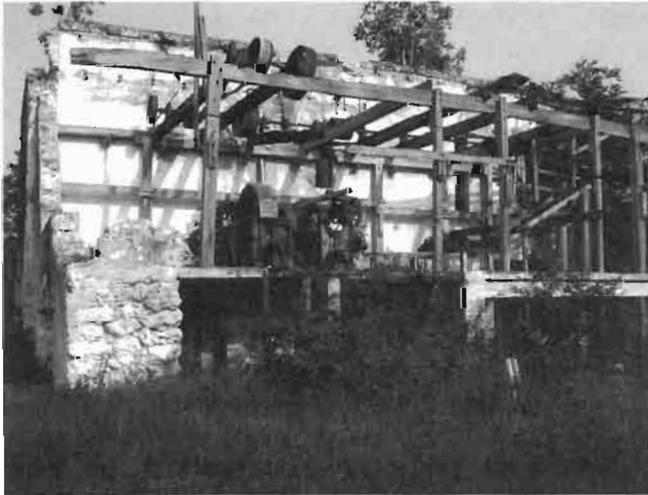


Photo 3 – Siho, Yucatan, Mexique, défibreuse envahie par la végétation (photo Arlette Gautier)

10. Le henequen exige un désherbage trois fois par an [Labrecque, 1981].

Tab. 1 – Les occupations en 2004-2005 pour les 519 hommes, leurs pères ainsi que le pourcentage d'ayants droit de l'IMSS

	Père des enquêtés	% IMSS	Hommes enquêtés	% IMSS
Ejidatario	45,5	62	1	
Parcelario	5,4	78	1	
Salarié agricole	30	69	15	25
Ouvriers	8	55	46	48
Travailleur informel	1,5	12	24	40
Patron	6	13	11	32
Travailleur familial non rémunéré	3		1	

Sources : Gautier, 2005, enquête sur la politique de santé de la reproduction dans la zone hénéquénera, IRD, LPED.

La comparaison des occupations des pères et des fils est biaisée puisque les expériences sociales varient beaucoup selon l'âge des individus, comme l'indique le tableau II, et que les fils ne sont pas forcément au même point dans le cycle de vie que leur père. Néanmoins, les hommes ayant au minimum 15 ans, on voit la disparition totale des *ejidatarios* et *parcelarios*. Si on leur ajoute les salariés agricoles, les pères des enquêtés travaillaient à 80 % la terre. 25 ans plus tard, seuls 15 % des fils le font encore, tous salariés agricoles. De plus, les deux tiers de ces pères travaillant la terre étaient ayants droit de l'IMSS¹¹. En 2004, seul le quart des salariés agricoles le sont. Les ouvriers sont passés de 8 % à 46 %, dont seulement la moitié appartiennent à l'IMSS. Les patrons ont presque doublé, de 6 % à 11 %. Les travailleurs informels ont explosé de 1 % à 24 %, presque 40 % sont couverts par l'IMSS sans doute grâce au travail formel d'un membre de leur famille. Les travailleurs familiaux non rémunérés, déjà peu présents, ont presque disparu. Au total, 41 % des hommes sont ayants droit de l'IMSS, un quart relevant d'IMSS-*Oportunidades* et le tiers du ministère de la santé publique. Si l'on regarde plus précisément la mobilité sociale des deux catégories les plus fréquentes : les *ejidatarios* et les salariés agricoles, 25 % de l'ensemble des fils restés dans la zone¹² sont devenus travailleurs informels, alors que respectivement 58 % et 38 % sont ouvriers.

11. Ce qui peut d'ailleurs signifier une sous-évaluation liée à un faible intérêt. En effet, comme nous l'avons dit les cliniques étaient plutôt mal perçues. Les épouses d'*ejidatarios* accouchaient avec la *partera* (matrone) et on peut penser que ceux-ci n'allaient à l'IMSS qu'en cas de force majeure, c'est-à-dire souvent d'accident.

12. En effet, les fils partis au Quintana Roo ou à Mérida peuvent avoir de meilleurs emplois.

L'emploi des hommes varie beaucoup avec l'âge (tab. 2) : 70 % des moins de 44 ans sont ouvriers et employés pour 31 % des plus de 45 ans. En revanche, les plus vieux sont deux fois plus nombreux que les plus jeunes à être travailleurs informels (30 % contre 15 %). Un quart des plus de 44 ans travaille comme salariés agricoles, tout en cultivant leur *milpa* avec l'aide de *Procampo*¹³ [Baños Ramirez, 2003].

Tab. 2 – Les trois principaux statuts des 519 hommes enquêtés de la base « hommes »

	15-29	30-44	45 et +	Total
Ouvriers et employés	71 %	56 %	31 %	57 %
Travailleurs informels	15 %	23 %	30 %	24 %
Salariés agricoles	4 %	5 %	25 %	15 %

Source : Gautier, 2005, Enquête sur la politique de santé de la reproduction dans la zone henequenera, IRD, LPED.

Passer d'agriculteur à ouvrier peut être perçu comme une promotion, là où elle signifie un travail moins prenant et plus de sécurité. Ce n'est pas forcément le cas dans notre échantillon, où la moitié des ouvriers n'ont pas accès à la sécurité sociale, et donc non seulement aux soins, mais aussi aux pensions de retraite et autres avantages sociaux [Razavi, 2006].

En 1980, alors que seules 16 % des épouses exerçaient un emploi rémunéré comme activité principale, 40 % d'entre elles avaient néanmoins une activité secondaire, principalement comme travailleuses informelles [Lerner *et alii*, 1980]. 24 ans plus tard l'emploi des femmes en général et des épouses en particulier a légèrement augmenté, puisqu'il est désormais de 31 % (dont le tiers à temps partiel), mais celui des épouses est de 24 % (contre 41 % des femmes qui ne sont pas mariées). 12 % des femmes sont employées ou ouvrières et 16 % à leur compte, comme vendeuses ou couturières à domicile. Les épouses travaillent un peu moins souvent qu'en 1980 dans le secteur informel, mais il y a plus de femmes que d'hommes parmi les travailleurs informels : 57 % contre 24 %. Toutefois, les femmes ont sans doute des petites activités qu'elles ne déclarent pas, comme fabriquer et vendre des plats cuisinés ou de l'artisanat [Noh Poot, 2003].

La moitié d'entre elles ont travaillé avant de se marier et il y a peu de différences selon l'âge, qui influe par contre beaucoup sur le type d'emploi occupé. Ainsi, la moitié des femmes a été employée domestique, soit le tiers des plus jeunes et les deux tiers des plus âgées. Les plus jeunes ont souvent été ouvrières. Les deux tiers des femmes qui travaillaient ont continué après le mariage et autant ont

13. Le Programme d'Appuis Directs à la Campagne est un programme fédéral, créé en 1993, qui subventionne les paysans cultivateurs de maïs, haricot, blé, riz, sorgo, soja ou coton.

continué après la naissance du premier enfant. C'est dire que 21 % de l'ensemble des femmes mariées a travaillé après le mariage et 14 % après la naissance d'un enfant. On voit que le travail féminin n'est pas majoritaire et qu'il est largement discontinu, comme dans le reste du Mexique [Ariza, Oliveira, 2004]. Le revenu des épouses, qui était de la moitié de celui des maris en 1980 [Lerner *et alii*, 1980], atteint aujourd'hui 60 % : il y a certes un progrès, mais bien modéré. Alors que des auteurs mettent en exergue le fait que les employées de maison gagnent plus que les travailleurs informels [Baños Ramirez, 2003 ; Varquez Pasos, 1999], seules 7 % des épouses de l'enquête perçoivent des revenus plus importants que leur mari. On ne peut donc pas dire que l'emploi féminin va permettre de compenser la dégradation de l'emploi masculin, il ne fait que limiter les dégâts.

De plus, comme ailleurs et notamment en France, cette augmentation du travail rémunéré n'a pas entraîné un véritable partage du travail domestique. Hommes et femmes ne concordent d'ailleurs pas quant à l'importance de la participation masculine. Les hommes enquêtés disent être 2 % à effectuer seuls les tâches domestiques et entre 18 à 38 % selon les tâches à les faire « ensemble ». Les épouses, elles, considèrent qu'ils sont moins de 1 % à effectuer seuls les tâches domestiques et moins de 10 % à aider. Certes, les époux de femmes actives sont deux fois plus nombreux que les autres à participer, soit 14 % au lieu de 7 %, mais on est loin d'un partage du travail.

On ne peut donc pas vraiment dire que le partage du travail a beaucoup progressé, ni que l'augmentation du travail féminin compense la précarité accrue du travail masculin. Les solidarités publiques et privées le permettent-elles ?

Solidarités publiques et familiales

La baisse des dépenses sociales fait souvent retomber sur les femmes la charge des enfants, des personnes âgées et des malades [Gautier, Heinen, 1993]. Qu'en est-il au Yucatan, où la politique sociale se veut conforme à l'équité de genre ? Celle-ci peut signifier la volonté de mettre en œuvre des programmes pour combattre les discriminations envers les femmes, ou justifier que l'on donne moins à ces dernières parce qu'elles auraient besoin de moins.

Une féminisation des solidarités publiques ?

Les *ejidatarios* appartenaient depuis 1972 à l'Institut Mexicain de Sécurité Sociale (IMSS), qui perçoit des cotisations de l'employeur. Certains d'entre eux avaient remercié le Président de la République mexicaine venu inaugurer la première clinique de l'IMSS, tout en soulignant qu'ils voulaient surtout du travail correctement payé [Varquez Pasos, 1999]. Cette appartenance à l'IMSS s'étendait d'ailleurs à leurs parents et beaux-parents ainsi qu'à leurs enfants. C'est dire que la solidarité publique était – et est toujours – construite sur une conception étendue de la notion de famille. En 1986-1987, les communes étaient toutes pourvues d'une clinique et quelques hameaux recevaient la visite d'un médecin et d'une

infirmière [Gautier, Quesnel, 1993]. Les soins et les médicaments étaient gratuits, mais si l'on trouvait toujours des pilules contraceptives, ce n'était pas le cas des vaccins. Les *ejidatarios* se plaignaient beaucoup de la qualité des soins et de l'absence trop fréquente de médicaments. L'IMSS avait ouvert une clinique de COPLAMAR, programme d'aide sanitaire aux zones défavorisées, dans un village où de nombreux *ex-ejidatarios* avaient quitté ce statut. Les épouses gagnaient le droit à des soins médicaux de base pour toute la famille en nettoyant la clinique.

Les *ejidatarios* ont perdu leur accès à l'IMSS en 1992 (sauf les retraités) et l'on peut donc se demander ce qu'il est advenu de leur accès à la santé. La réponse à cette question est nuancée, d'autant que les enfants peuvent inscrire leurs parents sur leur sécurité sociale. D'un côté, la couverture sanitaire a plutôt augmenté. L'IMSS a étendu le programme COPLAMAR, devenu *Solidaridad* puis IMSS-*Oportunidades* (IO), à la plupart des localités de l'ex-zone *henequenera*. Un affilié à IMSS-*Oportunidades* doit prouver que l'épouse ou la mère a bien effectué le nettoyage de la clinique. Le ministère de la santé du Yucatan (SSY) a ouvert des cliniques et des centres de santé dans des zones isolées. Lorsqu'il n'y en a pas, des médecins et des infirmières passent généralement une fois par semaine ou par quinzaine. De plus, des assistantes rurales de santé, choisies dans la communauté et payées au minimum, ont été formées pour assurer les premiers soins et pourvues de médicaments de base (aspirine, alcool). Des étudiants, qui ont terminé leur dernière année de médecine, font souvent fonctionner ces dispensaires mais ne reçoivent qu'une bourse dérisoire. C'est au prix de ce travail gratuit – ou presque – que l'accès aux soins de santé ne s'est pas trop dégradé.

D'un autre côté, les institutions médicales ont des budgets très différents : celui destiné aux assurés de l'IMSS est 2,5 fois plus élevé que celui des non assurés. L'IMSS soigne toutes les pathologies et dispose des équipements nécessaires, mais pas toujours des médicaments idoines. L'IO et la SSY n'assurent que les soins du cadre basique de santé, dont la protection materno-infantile et la planification familiale. La prévention réalisée par ces deux institutions (IO et SSY) est impressionnante. Dans chacune des 80 cliniques visitées (sauf une), une carte du village montre les lieux où habitent les femmes enceintes, les enfants en bas âge, les personnes utilisant une méthode de planification familiale ou souffrant de certaines maladies, dont le diabète. Un fichier indique les noms des patients et leurs dates de consultations. S'ils manquent, une assistante rurale de santé les visite. Cependant, IO ne traite pas les maladies graves éventuellement découvertes. Le cas du cancer manifeste les limites de cette approche : on montre aux femmes comment se palper les seins pour vérifier qu'elles n'ont pas de boules et près d'un tiers d'entre elles le font chaque mois. Or, le cancer est alors souvent trop avancé et il n'y a pas d'appareils pour faire des mammographies, sauf à Mérida et dans une grande ville (Acanceh).



*Photo 4 – Chapab, Yucatan, Mexique,
plan dans le dispensaire du village (photo Arlette Gautier)*

Enfin, le programme de transfert financier *Oportunidades* (qui n'a aucun rapport avec le programme sanitaire IMSS-*Oportunidades*) a pris la relève en 2000 des divers programmes fédéraux de solidarité, dont le premier a été créé en 1989. Près de 133 000 familles yucatèques reçoivent une allocation d'*Oportunidades* [Gobierno de Yucatan, 2006, p. 180], comme la moitié des femmes dans notre enquête. Cette aide varie en fonction du nombre d'enfants et de leur sexe. Il peut ainsi être équivalent à dix jours de salaire minimum pour une famille de trois enfants ce qui, vu l'extrême pauvreté de la zone, est loin d'être négligeable. « *Oportunidades* a pour priorité de renforcer la position des mères de famille dans la famille et dans la communauté. Pour cette raison, ce sont les mères de famille qui sont titulaires du programme et qui reçoivent les transferts monétaires correspondants. Pour le milieu scolaire, à partir du secondaire, le montant des bourses est supérieur pour les femmes car leur indice de désertion commence à ce niveau. Dans les soins de santé, les femmes enceintes reçoivent une attention particulière, avec un protocole de consultation pour suivre la grossesse, la santé de la mère et prévenir les accouchements dangereux » [Oportunidades, 2006]. Le programme *Oportunidades* se dit en faveur de l'équité de genre. Molyneux [2006] écrit que le programme *Oportunidades* relève du féminisme maternaliste du début du XX^e siècle, qui attribuait des droits aux femmes en tant que mères, et non pas du féminisme égalitariste qui les justifiait de leur humanité. De plus, ce maternalisme est lié à l'idée néolibérale d'assistance à des pauvres méritants. En effet, ces allocations ne sont pas universelles, les familles doivent à la fois prouver leur indigence et remplir certaines obligations – suivre des cours sur l'hygiène et la santé, réaliser des corvées – sinon elles perdent le bénéfice de ces allocations. L'État ne forme pas professionnellement les femmes, mais il se veut éducateur, voire prêcheur. Il donne de nombreuses « pláticas » (causeries) sur tous les thèmes et prend même le soin de les compter dans son annuaire statistique

[INEGI, 2004]. « À l'intimation au nom de la loi tend à se substituer une obligation d'intérioriser la norme » [Fassin, Memmi, 2004, p. 20 et 25].



Photo 5 – Izamal, Yucatan, Mexique, assistance à un cours d'opportunités sur la santé (photo Arlette Gautier)

De plus, les femmes – et pas les hommes – doivent également nettoyer la clinique et le village ainsi que participer aux actions de prévention. Tout le village est divisé en sections avec des femmes responsables de vérifier que chacune fait bien sa part. Ces corvées, base de l'organisation économique dans la Més-Amérique préhispanique, mais utilisées par le pouvoir colonial puis par les municipalités, ont maintenant disparu pour les hommes, sauf dans quelques *comisariás*. En plus de leur dur travail, au sein de la famille et souvent dehors, les femmes sont payées pour devenir les « mères sociales » de la communauté, celles qui font le ménage, non seulement chez elles, mais pour tout le village. Il est frappant de retrouver là les fonctions dévolues aux femmes pauvres dans les publications de l'ONU : « Ce qu'on attend des femmes pauvres, c'est qu'elles produisent des biens publics qui profitent à l'ensemble de la société... Pour ces dernières, il s'agit certes de s'émanciper en obtenant un statut d'égalité et de droits y afférant mais aussi d'un alourdissement des tâches et des responsabilités, ainsi que de la confirmation de leur fonction reproductive en tant que mères sociales » [Mestrum, 2003, p. 43].

Le suivi sanitaire est donc réel, mais comment survit l'accidenté du travail sans pension, le retraité qui gagne 30 % du salaire minimum ou le chômeur non déclaré ? Leurs familles les aident-elles à survivre ?

Renforcement ou affaiblissement des solidarités familiales ?

Le *chib'hal*, ou lignage paternel dirigé par l'homme le plus âgé, a longtemps été l'armature de la famille étendue maya [Peniche Moreno, 2001]. Il était dirigé

vers la production, pour la subsistance et l'échange. En 1980 encore, 43 % des *ejidatarios* – mais 30 % des travailleurs informels – vivaient dans des familles étendues. La vie dans une famille étendue relevait plus d'une stratégie de partage des ressources pour la survie ou pour l'accumulation nécessaire à la construction d'une maison que de nécessités productives. En 2004-2005, le pourcentage de familles étendues n'est plus que 20 %, sans différenciation sociale.

Pourtant, la famille étendue reste valorisée par plusieurs enquêtés¹⁴. Ils expliquent comment la mise en commun de la maison, construite lorsque le père était *ejidatario*, et des revenus irréguliers des enfants, constitue la seule possibilité de survie. De fait, alors que seuls le tiers des familles nucléaires disposent de 7 à 9 biens, c'est le cas de 55 % des familles étendues¹⁵. Les jeunes hommes restent souvent au foyer parental après le mariage jusqu'à ce qu'ils aient assez d'argent pour construire leur propre maison. Ainsi, en 2004-2005, 28 % des femmes ont commencé leur vie matrimoniale seules avec leur conjoint, avec une différence de seulement 3 points entre les plus jeunes et les plus âgées. Cependant, ce passage dans la belle-famille ne dure pas. Malgré ces avantages économiques, les conflits sont relativement fréquents, particulièrement entre belles-mères et belles-filles. Dans notre échantillon, le fait de vivre dans une famille étendue constitue le facteur explicatif le plus important des violences conjugales¹⁶.

L'aide économique, toujours forte, entre les membres de la famille se fait désormais plutôt sur une base poly-résidentielle. Les réseaux de parenté restent essentiels pour trouver un emploi, que ce soit dans les *maquiladoras* ou dans le travail à domicile [Castilla Ramos, 2004]. Les liens se resserrent sur la famille de descendance et la terminologie maya pour les membres éloignés de la famille tend à se perdre [Baños Ramirez, 2003].

Quant à la solidarité au sein du couple, elle reste forte. Peu de femmes se plaignent de l'absence de prise en charge par leur conjoint, malgré un alcoolisme assez fort¹⁷. De 30 à 59 ans, 86 % des femmes vivent en couple, 11 % sont veuves, divorcées ou séparées et seulement 3 % n'ont jamais vécu avec un homme. En fait, la famille conjugale reste le principal amortisseur de la précarité généralisée, même si les femmes semblent avoir gagné un peu de liberté.

14. Le nombre d'actifs est de 1,5 dans les familles nucléaires et de 2 dans les familles étendues. Il y a même 12 % de familles où il y a 3 actifs et 5 % où il y en a plus.

15. En 2004-2005, des biens comme un frigidaire, un ventilateur ou une cuisinière ne sont possédés que par la moitié des ménages et le téléphone que par un quart d'entre eux. Au total, 16 % possèdent quatre biens, 20 % respectivement cinq à sept, et 10 % de un à trois biens et autant huit à neuf biens. La radio est la possession la plus fréquente.

16. 10 % des femmes en union ont subi des violences physiques par leur conjoint dans l'année et le quart au cours d'une relation.

17. 20 % des hommes en union prennent une cuite au moins une fois par mois mais seuls 5 % n'ont pas entreteenu leur famille.



Photo 6 – Dzitya, Yucatan, Mexique, peinture murale représentant un couple yucatèque dans un village d'artisanat (photo Arlette Gautier)

Conclusion : la précarité sans l'égalité

Analyser ces évolutions en termes de travail ou d'emploi conduit donc à des conclusions différentes. En termes de travail, il y a eu poursuite d'évolutions entamées depuis bien longtemps, avec la perte de débouchés pour le henequen yucatèque. Les *ejidatarios* ne sont pas devenus des travailleurs informels, puisqu'ils l'étaient déjà. La part du secteur primaire a diminué au profit du secteur tertiaire et le travail féminin a légèrement augmenté. Les jeunes femmes ont bénéficié indirectement de l'appui des États aux *maquiladoras* pour des emplois qui ne sont pas pérennes, du fait de la priorité accordée au rôle éducatif des mères mais aussi de l'instabilité propre à ce type d'entreprises. Il n'y a pas eu réellement de partage du travail, ni rémunéré ni domestique. Il y a eu par contre bouleversement, du moins pour les hommes, en termes de relations sociales. Les *ejidatarios* ont perdu un statut social plus qu'un emploi. Aujourd'hui, ils ne sont plus des *señores*, mais des chômeurs prêts à prendre n'importe quel petit job, ou des retraités. Ils ont souvent perdu leur droit à la Sécurité sociale, et ce sont les épouses ou les enfants qui permettent l'accès à des soins basi-

ques de santé. Ils ont perdu leur place dans la société tout autant qu'un emploi sûr. De plus, la famille étendue, qu'ils dirigeaient, est devenue moins fréquente depuis 1980. Elle n'en conserve pas moins un rôle de refuge en cas de problème.

Conformément à l'idéologie néolibérale, les États mexicain et yucatèque ont quitté la sphère de la production au profit d'un appui aux femmes pauvres. Des allocations familiales visent à favoriser l'éducation, particulièrement des filles, et à les inciter à prendre soin de la santé de tous et à limiter les naissances. L'État, loin d'avoir disparu des villages, semble au contraire s'y être installé en profondeur dans un rôle d'éducateur. Toutes les femmes pauvres sont supposées l'aider dans son travail, moyennant quelques subsides, en veillant sur la propreté des lieux et le suivi des traitements. Les « mères sociales » soutiennent, par leur travail gratuit, l'État social, mais aussi leur famille, d'origine et de descendance. Ainsi, les solidarités publiques appuient toujours la famille étendue, même si celle-ci n'est plus résidentielle. Là aussi, il s'agit plus d'évolutions que de bouleversements, et elles accroissent le pouvoir des femmes plus que leur autonomie.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDA VELA F. [1984], *Memorias del seminario sobre capitalismo y vida rural en Yucatán*, Mérida, Universidad Autónoma de Yucatán, Departamento de estudios económicos y sociales, Centro de investigaciones regionales Hideyo Niguchi.
- ARIZA M., OLIVEIRA O. [2004], *Imágenes de la familia en el cambio del siglo. Universos familiares y procesos demográficos contemporáneos*, México, Instituto de Investigaciones sociales UNAM.
- BAÑOS RAMÍREZ O. [1996], *La modernidad rural mexicana a fines de milenio. El caso de Yucatán*, Mérida, Ediciones de la Universidad Autónoma de Yucatán.
- BAÑOS RAMÍREZ O. [2003], *Modernidad, imaginario e identidad rurales. El caso de Yucatán*, México, El Colegio de México.
- CANTO SÁENZ R. [2001], *Del henequén a las maquiladoras. La política industrial en Yucatán 1984-2001*, Instituto nacional de Administración pública, Universidad Autónoma de Yucatán.
- CASTILLA RAMOS B. [2004], *Mujeres mayas en la robótica y líderes de la comunidad. Tejiendo la modernidad*, Mérida, Ayuntamiento de Mérida, Instituto de cultura de Yucatán, Universidad Autónoma de Yucatán.
- DUFRESNE L. [1999], *Les Mayas et Cancún*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- FASSIN D., MEMMI D. [2004], « Le gouvernement de la vie, mode d'emploi », in D. Fassin et D. Memmi, *Le gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 9-33.
- GAULTIER S. [2001], *La migration rurale-rurale dans le Sud-est mexicain et ses interrelations avec les nouveaux systèmes de production localisés : le cas de la péninsule du Yucatan*, thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Paris III-Sorbonne nouvelle.
- GAUTIER A., QUESNEL A. [1993], *Politique de population, médiateurs institutionnels et fécondité au Yucatan (Mexique)*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- GAUTIER A., HEINEN J. (éd.) [1993], *Le sexe des politiques sociales*, Paris, Éditions côté-femmes.
- GOBIERNO DE YUCATAN [2006], *Indicadores*.
- GRAVEL N. [2004], « Faire plus avec moins : comment survivre à la transition économique au Yucatan, Mexique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, n° 34, septembre, p. 155-172.

- HOFFMANN O. [1994], « Mobilité et stabilité dans une société rurale du Veracruz », *Géographie et Culture*, n° 10, p. 35-52.
- INEGI [2004], *Anuario estadístico*, Mérida, Gobierno del Estado de Yucatán, INEGI.
- LABRECQUE M.-F. [1981], « L'agriculture », in Y Breton et M.-F. Labrecque, *L'agriculture, la pêche et l'artisanat au Yucatán. Prolétarisation de la paysannerie maya au Mexique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 19-156.
- LABRECQUE M.-F. [1987], « Les femmes de la campagne mexicaine : filles privilégiées du régime ? », *Anthropologie et sociétés*, vol. 11, n° 11, p. 95-101.
- LABRECQUE M.-F. [2005], *Être Maya et travailler dans une maquiladora. État, identité, genre et génération au Yucatán, Mexique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- LAPOINTE M. [2006], *Histoire du Yucatán (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, L'Harmattan.
- LEMAÎTRE M. [1998], *Elvia Carrillo Puerto. La monja roja del Mayab*, México, Ediciones Castillo.
- LEONARD E. [2004], « La réforme agraire mexicaine comme processus de frontière », *Autrepart*, n° 30, p. 97-116.
- LERNER S. et alii [1980], *Dinámica socio-demográfica de la zona henequenera. Análisis de los datos del estudio sociodemográficas de la población de la zona henequenera del estado de Yucatán*, México, El Colegio de México.
- LÓPEZ BARAJAS M. de la P. (éd.) [2007], *El Programa Oportunidades Examinado desde el Género*, México, El Colegio de México.
- MARUANI M. [2006], *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, coll. Repères, n° 287.
- MESTRUM F. [2003], « De l'utilité des femmes pauvres dans le nouvel ordre mondial », in J. Bisilliat, *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Paris, Karthala, p. 35-73.
- MOLYNEUX M. [2006], « Mothers at the service of the new poverty agenda : Progres/Oportunidades Mexico conditional transfer program », *Social Policy and Administration*, vol. 40, n° 4, août, p. 425-449.
- NADAL M.-J. [2001], *Les Mayas de l'oubli. Genre et pouvoir : les limites du développement rural au Mexique*, Montréal, Les éditions logiques.
- NOH POOT C. [2003], « Participacion economica de la mujer en Dzoncauch, Yucatán », *Revista de la Universidad Autonoma de Yucatan*, vol. 18, n° 225, avril-juin, p. 109-119.
- OPORTUNIDADES [2006], *Quienes somos ?*, www.oportunidades.gob.mx/htmls/quienes_somos.html.
- PAOLI F. J., MONTALVO E. [1977], *El socialismo olvidado de Yucatán*, México, Siglo XXI editores.
- PENICHE MORENO P. [2001], « Grupos de filiación y movilidad poblacional. Los ch'ibales y la migración de los mayas en el siglo XVIII », *Desacatos. Revista de antropología social*, n° 13, Hiver, p. 32-45.
- PENICHE RIVERO P. [1999], « La comunidad domestica de la hacienda henequenera de Yucatán, México, 1870-1915 », *Mexican Studies/Estudios Mexicanos*, vol. 5, n° 1.
- PENICHE RIVERO P. [2003], « Elvia Carrillo Puerto y las igualadas : el movimiento feminista de la liga Rita Cetina Gutierrez en Yucatán », 2nd International Congress on the History of women and gender in México, 4-6 septembre, Guadalajara.
- RAMÍREZ CARRILLO L.A. (éd.) [1995], *Genero y cambio social*, Mérida, Ediciones de la Universidad Autónoma de Yucatán.
- RAZAVI S. [2006], *Égalité des sexes. En quête de justice dans un monde d'inégalités*, Genève, Institut de Recherches des Nations Unies pour le Développement Social.
- ROSADO ROSADO G. [2003], « Las mujeres mayas ante los cambios », *Revista de la Universidad Autónoma de Yucatán*, vol. 18, n° 225, avril-juin, p. 60-71.
- VARQUEZ PASOS L.A. [1999], *Identidad, henequén y trabajo. Los desfibradores de Yucatán*, México, El Colegio de México.
- VILLAGOMEZ VALDÉS G., PINTO W. [1999], *Mujer maya y desarrollo rural en Yucatán*, Mérida, Ediciones de la Universidad Autónoma de Yucatán.

Dociles ouvrières : quelques pratiques et idées du travail salarié en Malaisie

Silvia Vignato*

Malaysia offers the investor a diligent, disciplined, educated and trainable labour force. In addition, Malaysia enjoys a free and competitive labour market where employer-employee relationship is cordial and harmonious. Labour costs in Malaysia are relatively low in comparison with industrialised countries while productivity levels remain high.

*(Malaysian Industrial Development Authority,
<http://www.mida.gov.my>, 11-06)*

Introduction : étudier le travail en Malaisie¹

Devigai (48 ans) et Jayesh (39 ans)² sont deux femmes d'origine indienne travaillant dans deux usines de l'île de Penang (Malaisie³). Le choix de travailler à l'usine a marqué un changement radical pour elles comme pour de nombreuses femmes de leur communauté ethnique et résidentielle, ainsi que pour la plupart des Malaisiens, toutes ethnies confondues. Dans cet article, je décris la différence entre ce que ces deux femmes disent de leur travail, présenté comme une ressource fondamentale pour elles, et leurs pratiques de vie, fortement instables mais en tout cas ancrées dans l'appartenance ethnique et dans une dynamique hiérarchisante entre les genres considérés comme appartenant à la tradition – une idée, pour elles,

* Chercheuse en anthropologie culturelle à l'Université de Milano Bicocca, Milan, Italie – silvia.vignato@unimib.it.

1. Je remercie Lidia Calderoli, Jérôme Samuel et Adriana Soldati pour la relecture de ce texte. Je remercie Aril, de l'ONG Aliran (Penang) pour l'aide qu'il m'a fournie lorsqu'à Penang, j'ai pris contact avec un nouveau domaine de recherche. Évidemment, je remercie mes amies tamoules de m'avoir acceptée chez elles au cours des quinze dernières années.

2. Les noms réels ont été modifiés.

3. Malaisie (angl. : Malaysia) est le nom de l'État comprenant la péninsule malaise et une partie de Bornéo ; on appelle Malaisiens les citoyens de cet État. Les Malais, population habitant les côtes de la péninsule malaise, du sud de la Thaïlande et de l'archipel indonésien, constituent 60 % des citoyens Malaisiens, sont musulmans et leur langue est, avec l'anglais, la langue nationale. Neuf des treize États constituant la Malaisie sont des sultanats malais ; les principales charges du gouvernement fédéral reviennent aux Malais. Le reste de la population est constitué par des personnes d'origine chinoise (26 %), indienne (8 %) ou « autre » (<http://www.statistics.gov.my> (septembre 2006), Shamsulbahriah, 2003, p. 48-53).

rassurante. C'est sur cette dichotomie entre vie au travail et vie dans la communauté ethnique, aboutissant à une confusion des plans d'interprétation individuels des sujets, que s'appuie, dans mon hypothèse, une partie importante du développement économique éclair de la Malaisie.

Deux Tamoules de Penang

Ma recherche se déroule sur l'île de Penang⁴. Depuis la fin des années 1970 de nombreuses entreprises étrangères, surtout dans les secteurs de l'électronique et du textile, s'y sont installées, nécessitant des dizaines de milliers d'ouvriers et donnant lieu à une véritable course à l'embauche. Aujourd'hui, le panorama a changé. Le secteur textile est en crise et même dans l'électronique, il ne se crée pas de nouveaux emplois. Les entreprises tendent à encourager les départs volontaires des salariés malaisiens pour employer à leur place des migrants, beaucoup moins coûteux, ou des travailleurs sous contrat temporaire.

Comme dans les autres villes de la côte Ouest de la Malaisie, à Penang la présence de Chinois et d'Indiens est importante. Jusqu'aux années 1980, les nombreuses communautés tamoules de l'île s'identifiaient essentiellement par la localité de résidence (des quartiers de George Town ou quelques petites villes dans les environs) et par des réseaux de parenté où la caste jouait un rôle de moins en moins important [Rajakrishnan, 1982 ; Ramanathan, 1995 ; Vignato, 2006]. Aujourd'hui, en revanche, la localité tend à perdre de l'importance à cause de la disparition des habitats traditionnels. Les familles nucléaires vivent plutôt éparpillées sur le territoire et constituent des réseaux de parenté prenant de moins en moins en compte la distinction entre castes « bonnes » ou « tamoules » et « basses » ou « non tamoules » qu'ils tendent à remplacer par des critères d'appartenance à des classes sociales (niveau de revenus et niveau de scolarisation). Ainsi, le groupe de personnes avec lesquelles je travaille est lié à l'ancien groupe résidentiel de Kampung Baharu (Air Itam), une petite ville à quelques kilomètres de George Town, mais n'y habite plus. Ce sont, à l'origine, des familles de « bonne caste » comptant aujourd'hui en leur sein de nombreux mariages interethniques, en particulier avec des épouses chinoises.

Les femmes dont je parle dans cet article vivent dans des logements populaires, des appartements dans des barres en béton dont elles et leurs maris seront propriétaires dans quelques années s'ils parviennent à rembourser l'emprunt qu'ils ont contracté. Elles se situent dans une classe de revenus familiaux qui, tout en étant basse dans le cadre malaisien (2 500 RM/mois environ, 550 €), est loin d'être la plus basse (celle-ci, en Malaisie, correspond à environ 1 000 RM/mois, soit 220 €). Dans cet environnement social, il est courant que dans un couple, les deux époux travaillent car un seul salaire ne suffirait pas à une famille de quatre ou cinq

4. Depuis 1993, j'enquête à Penang chez les Tamouls, citoyens malaisiens immigrés de troisième ou quatrième génération. Le noyau de ma recherche a jusque-là été la dévotion comme outil cognitif d'appréhension de la modernité.

personnes. À quelques exceptions près, toutes les Tamoules de moins de 50 ans du réseau que j'étudie travaillent en milieu industriel, la plupart d'entre elles en tant que main-d'œuvre non spécialisée et quelques-unes à des niveaux plus élevés de la hiérarchie.

Devigai

Devigai a 48 ans. Elle travaille chez Bosch depuis 1991, comme ouvrière non spécialisée d'abord et, aujourd'hui, comme responsable de la chaîne. Son mari est employé au port de Penang. Sa fille aînée a été aide-soignante à l'hôpital public, sa deuxième fille travaille dans une usine et sa cadette est depuis deux ans à la recherche d'un poste stable. Ses deux sœurs sont ouvrières, un de ses frères, chômeur car alcoolique, l'autre, petit entrepreneur dans la restauration.

Devigai a commencé à travailler à 16 ans dans la petite restauration. À 19 ans, elle s'est mariée en dépit de l'opposition de sa mère due à des considérations de caste. Lorsqu'elle emménagea dans une pièce de la maison paternelle de son mari, on lui demanda d'emblée de quitter son travail – à cette époque-là c'était la norme, m'ont dit les beaux-parents en 2004 – et de rester à la maison pour y accomplir les tâches domestiques. De même que beaucoup de jeunes épouses tamoules, elle était souvent battue par son mari et par ses beaux-parents. Comme elle avait opté pour un « mariage d'amour » (*love marriage*), aucun membre de sa famille d'origine n'intervenait pour la protéger. Un jour elle quitta la maison et se réfugia chez sa mère avec ses trois filles. Sa position ici n'était guère plus facile : personne sans positionnement social, elle constituait un poids économique pour sa mère qui, veuve et seule avec ses plus jeunes enfants, dépendait uniquement de la générosité de ses propres frères pour sa survie. C'est à ce moment (1992) que Devigai trouva son emploi chez Bosch.

Le mari de Devigai lui proposa de se remettre en ménage et celle-ci accepta : grâce à son salaire, les deux époux n'étaient plus contraints d'habiter chez la belle famille. Au bout de quelques années passées dans une baraque en tôle dans le *kampung*, le couple a acheté à crédit un appartement et y a emménagé. Le crédit a été obtenu en utilisant à l'avance un tiers du fond de retraite de Devigai. À partir de ce moment, Devigai a poursuivi son autonomisation économique par petites étapes (séparation de son compte bancaire et de celui de son mari en 2003, achat d'une machine à laver en 2004), ce qui a entraîné une amélioration de sa relation avec son mari.

Jayesh

Jayesh a 39 ans et travaille depuis qu'elle en a 10. Dernière de six enfants d'une famille pauvre, elle n'a fréquenté l'école que pendant deux années. Trop jeune pour aspirer à l'usine, elle débuta comme laveuse dans une laverie tenue par un Chinois. En Malaisie, aujourd'hui comme il y a vingt-cinq ans, ce genre de métiers de service non qualifiés permet à peine au travailleur de se nourrir (200 RM environ par mois, 45 €). Ajoutons que pour une Tamoule hindoue comme Jayesh, considérée

comme de « bonne » caste, le fait de s'employer en tant que laveuse ne peut pas être sans rappeler l'archétype de la caste polluée et polluante, celle des blanchisseurs et manipulateurs de cadavres. Comme la mère de Jayesh était allée jusqu'à mendier (mais non travailler) pour avoir de quoi manger, elle n'eut rien à dire sur le choix de Jayesh – mais ce fait fut mal considéré par plusieurs personnes de la communauté locale résidentielle. Jayesh enchaîna de nombreux métiers semblables jusqu'à ce qu'elle arrive à travailler elle aussi comme Devigai (qu'elle connaît bien) en tant qu'ouvrière chez Bosch.

Un an après son embauche chez Bosch, à 19 ans, Jayesh s'est mariée. Comme Devigai, elle aussi a choisi son époux en pleine autonomie, allant jusqu'à épouser un Tamoul catholique et à accepter pour cela l'ostracisme de sa famille. Comme son mari avait un diplôme d'études supérieures et un bon travail, au départ, elle fut satisfaite de son choix. Toutefois son mari, dit-elle, gaspillait les deux salaires dans les paris et, pour vivre, contractait de plus en plus de dettes. En 1998, en se rendant au travail, il eut un accident de moto qui l'a invalidé partiellement (il boite) sans réussir, par la suite, à obtenir un dédommagement de ses patrons – c'est du moins ce qu'il dit à Jayesh.

En 2000, au tournant de sa dixième année de mariage, Jayesh a divorcé, n'étant en rien aidée par son mari et s'étant éprise d'un autre homme. Toutefois elle souffrait déjà beaucoup de ne pas pouvoir rendre visite à sa mère et à son grand frère à cause de son mari catholique et le divorce, dit-elle aujourd'hui, lui était encore plus insupportable car il l'isolait davantage de ses relations sociales et familiales. Son mari a insisté pour reprendre la vie commune, jusqu'à ce qu'elle accepte. Profitant d'une prime proposée par son entreprise pour les départs volontaires (c'était le début de la politique actuelle d'élimination des contrats à durée indéterminée), elle a donc quitté son poste et utilisé la prime de départ (20 000 RM, 4 300 € environ) pour rembourser une partie des dettes de son mari, a disposé de l'argent de la vente de l'appartement pour en acheter un autre, plus petit et économique, et a cherché du travail ailleurs. Elle n'a pas trouvé d'aussi bonnes conditions d'emploi que chez Bosch, la situation générale des contrats industriels s'étant beaucoup dégradée entre-temps. Elle travaille maintenant pour un salaire inférieur (700 RM, 160 €) et un horaire beaucoup plus contraignant (50 heures par semaine) qu'auparavant. En outre, elle dit n'avoir aucun espoir d'avancement du fait qu'elle est employée dans une entreprise chinoise, les postes de responsabilité étant réservés à des Chinois.

Le travail salarié comme ressource individuelle

Lorsqu'elle raconte sa vie, Devigai en souligne la réussite et le rôle important que son travail y a joué. Ses conditions matérielles, dit-elle, ont été améliorées par rapport à celles de sa jeunesse et dans sa famille, elle prend beaucoup de décisions. En effet, grâce à son travail, elle a acquis une autonomie que la génération de femmes précédant la sienne n'avait pas. Restée veuve, sa mère ne voyait d'autre moyen de survie que la générosité (considérée comme due) de ses propres frères ; Devigai, elle, a commencé à travailler. Il y eut un temps où elle affirmait qu'elle

était contente de se rendre à l'usine car tout y était bien organisé et c'était reposant. Aujourd'hui, plus tranquille dans son ménage et, en revanche, contrainte à des services de 12 heures qu'elle ne peut pas refuser faute de perdre son emploi et de ne pas gagner assez à la fin du mois, elle ne le dit plus⁵. Elle montre néanmoins un certain orgueil lorsqu'elle décrit ce qui se passe à l'usine ; elle trouve, par exemple, que la dernière perceuse produite par Bosch, petite et à batterie, est très mignonne.

Jayesh, de dix ans plus jeune que Devigai et plus fortement influencée qu'elle par les dynamiques du consumérisme, souligne souvent les limites économiques de sa condition d'ouvrière. Elle parle d'acheter à crédit des objets technologiques (dernier modèle de téléphone portable, ordinateur et console de jeux pour ses enfants, nouvelle télévision, etc.) auxquels Devigai se montre plutôt indifférente, ayant eu du mal à imposer l'achat d'une machine à laver chez elle. Or Jayesh réagit à sa frustration en travaillant davantage. Comme Devigai, elle accepte toutes les heures supplémentaires (« une chance ! ») qui lui sont proposées ; en plus, en dehors de l'usine, elle essaie d'exploiter d'autres possibilités de gain. Lors des trois jours des célébrations hindoues du Tai Pusam, elle a eu l'opportunité d'installer une échoppe à côté du temple cible du pèlerinage pour y vendre des ingrédients indispensables aux pèlerins ; elle a utilisé des jours de son congé annuel (8 par an) pour s'absenter de l'usine. Elle se dit fière de ses capacités de commerçante et orgueilleuse de savoir mener deux activités en même temps.

Finalement, pour ce qui les concerne en tant qu'individus, Devigai et Jayesh croient au pouvoir d'émancipation offert par le travail au sens large et leur vie semble leur donner raison. Le pouvoir d'autodétermination qu'elles ont acquis grâce à leur salaire leur a permis non seulement la survie, mais encore une redéfinition avantageuse de leur relation de couple. Toutefois, elles ne semblent pas penser de pouvoir agir sur les conditions de leur travail salarié, qui reste ainsi une ressource complètement en dehors de leur contrôle. Par ailleurs, même au point de vue personnel, la transformation qu'elles ont opérée, si importante soit-elle, reste limitée, car ni l'une ni l'autre n'ont su se concevoir en dehors de la structure familiale et de la subordination liée au genre.

Ouvrière, épouse : un travail féminin inscrit dans les relations de genre

« Il faut en tout cas rester mariée » déclare souvent Devigai. De même, Jayesh, qui constitue la principale force productive de son unité familiale et déclare détester les rapports sexuels avec son mari, dit qu'il faut trouver un moyen de contrôler son mari, mais qu'on ne peut pas rester seule.

Certes, en Malaisie comme ailleurs, la survie au quotidien est difficile pour une ouvrière seule avec des enfants, mais cela n'empêche pas les ouvriers Malais de divorcer de plus en plus souvent⁶. Chez les Tamouls malaisiens, en revanche,

5. Les heures supplémentaires jouent, en Malaisie, un rôle fondamental dans les revenus mensuels des ouvriers. Au sein de nombreuses petites entreprises, d'ailleurs, elles font l'objet d'un système de privilèges.

6. Données fournies par le Jabatan Agama Pulau Pinang en 2007.

comme il est courant dans les sociétés hindoues, le divorce ou la séparation font d'une femme une veuve, exclue de toute vie sociale et considérée (aujourd'hui implicitement, il y a vingt ans plus ouvertement) comme source de malheur. Comme on se l'entend répéter lors de chaque mariage hindou, le lien établi entre les deux époux est comme l'union des deux principes sacrés Siva et Sakti, où Sakti prend un sens uniquement en tant qu'énergie féminine sacrée d'un dieu mâle ; elle ne pourrait exister seule.

Au-delà de toute transformation de la relation de couple effectivement obtenue grâce à leur salaire, Devigai et Jayesh semblent donc ne pouvoir dépasser les limites d'une subordination à leurs maris qui leur semble, à juste titre, indissociable de leur tradition (elles soulignent souvent que « chez les Chinois il en va autrement »), ce qu'elles expriment d'ailleurs fort bien lorsqu'elles formulent des vœux rituels : elles demandent aux divinités la prospérité et la santé pour leur mari et des enfants, mais plus rarement pour elles-mêmes, même lorsqu'elles sont malades.

Cette subordination de genre s'exprime aussi dans leur rapport au travail domestique, qui leur revient prioritairement en tant que femmes. Devigai affirme qu'« elle a l'habitude » de travailler beaucoup et qu'en tout cas, « il le faut ». Son corps est à disposition de la famille et de la maison. Son sommeil, par exemple, peut être – et est, comme celui de Jayesh – systématiquement écourté ou interrompu en cas de besoins domestiques (de toute façon, comme toutes les ouvrières, Devigai dort à différents moments de la journée et de la nuit, selon les services, et n'a pas eu un rythme régulier depuis bientôt vingt ans). Le fait que le corps de ces femmes se dégrade est perçu comme naturel. Il a fallu que Devigai ne parvienne plus à marcher tant ses jambes étaient enflées avant qu'on ne découvre qu'elle avait de très banals calculs au rein ; cela, non parce qu'elle n'avait pas la possibilité d'effectuer des contrôles médicaux, mais parce qu'elle et les médecins qu'elle consultait considéraient qu'un peu de souffrance aux jambes est une chose normale, sur laquelle il n'est pas nécessaire de s'attarder⁷.

C'est la même disponibilité pour une utilisation continue et jusqu'à l'excès de leur corps et de leur temps de vie, par définition soumis à autrui, qui permet à ces femmes d'accepter les changements soudains d'emploi du temps qui sont la norme dans les usines malaisiennes, où les ouvrières sont souvent prévenues à la dernière minute d'une variation dans la durée ou dans la distribution des services. Et en effet, en Malaisie les employeurs préfèrent des femmes pour les tâches de la production⁸. Aujourd'hui encore on entend répéter que « c'est parce qu'elles ont de petites mains et que ça convient à l'électronique » ; mais les représentants du patronat disent clairement que les femmes sont plus faciles à gérer et posent moins de problèmes que les hommes⁹. Le travail à l'usine est ainsi à la fois une ressource

7. Cette attitude de la profession médicale m'a été d'ailleurs confirmée par Manuela Colombini, chercheuse enquêtant sur la prise en charge médicale des femmes dans le nord de la Malaisie.

8. 95 % des travailleurs de l'électronique sont des femmes (Ng, 2004).

9. Entretien avec William Joseph, responsable pour Penang de la *Malaysian Employers Federation*, février 2006. Voir aussi Ng [2006, p. 106-123].

spécifique pour les femmes et une expression de leur subordination. Jayesh a pu jongler avec son traitement de fin de contrat comptant sur la possibilité de retrouver une embauche sans peine car pour les femmes de moins de 40 ans, il est extrêmement facile d'en trouver. Son mari, lui, il ne travaille pas.

Retraditionnalisation des mœurs

Conformément à la façon dont elle raconte son histoire, depuis des années Devigai affirme qu'il faut que ses filles aient un bon travail avant de penser au mariage. Toutefois, dans ses choix en tant que mère, elle a finalement agi autrement, faisant plus confiance aux structures qu'elle juge « traditionnelles » lorsqu'elle s'occupait de ses filles qu'elle ne l'a fait pour elle-même, qui est allée à l'usine pour récupérer son mariage « d'amour ». Ce n'est pas le fait d'être allée travailler qu'elle regrette : c'est, à ses dires, de ne pas avoir suivi les conseils matrimoniaux de sa mère et d'avoir agi en rupture avec sa famille. Lorsque son aînée a eu 24 ans, Devigai¹⁰ lui a donc trouvé un jeune Indien de l'Inde, lointain cousin à elle (ce qui en principe respecte le mariage traditionnel tamoul), immigré en Malaisie, doté d'un travail décent, de « bonne » caste mais ayant besoin d'un permis de séjour et, pour cela, prêt à accepter une épouse « un peu moins bien ». Comme le jeune homme travaille dans la banlieue de Kuala Lumpur, la fille de Devigai a quitté son poste d'aide-soignante à l'hôpital de Penang pour le suivre : aujourd'hui elle est enceinte et totalement dépendante de son mari. Après l'accouchement, dit-elle, elle cherchera un nouveau travail à proximité de son domicile. À présent, Devigai recherche un mari pour sa deuxième fille, Gayatri, 24 ans, après l'avoir obligée à interrompre une relation avec un garçon qu'elle jugeait peu fiable, ce qu'elle a fait également avec sa dernière fille.

Songeant à l'intérêt de ses filles, Devigai préfère donc un mariage arrangé à l'âge qu'elle et son groupe considèrent comme idéal et suivant des (vagues) critères de caste à une sécurité fondée sur le libre choix et l'emploi. Ceci car, d'après Devigai, une jeune femme n'est pas à même de comprendre si l'homme avec qui elle sera contrainte de passer le reste de sa vie est fiable et elle-même, dans ses paroles, en est la preuve. Il en va de même pour un jeune homme, dit-elle, mais il risque moins. En revanche, d'après elle, s'il y a accord entre les parents et leurs familles, les jeunes mariés seront plus contrôlés et ne risqueront pas de se trouver dans la situation que Devigai elle-même a connue dans sa jeunesse. En outre, du point de vue économique, Devigai craint que nul ne puisse venir en aide à ses filles le jour où elle ne pourra plus les protéger, si elles n'ont pas alors un bon mari. Dans l'ensemble, Devigai considère ses filles, pourtant de jeunes adultes scolarisées et au travail depuis quelques années, comme des enfants nécessitant sa protection d'abord et celle d'un mari ensuite, incapables de se révolter contre les impositions des parents ou de prendre une décision avisée.

10. Devigai et son mari attribuent toujours leurs décisions à Devigai, bien qu'ils les prennent finalement ensemble.

Les filles, elles, reprennent l'attitude de leur mère à leur compte. Même Gayatri, qui a dû se séparer de son amoureux, qui a un meilleur salaire que sa mère et qui se plaint (secrètement) de ne jamais rien mettre de côté car elle aide trop ses parents à rembourser leurs dettes, convient qu'il est trop risqué de se marier de façon autonome et au moment qu'elle aurait choisi. Elle et ses sœurs perçoivent les choix trop autonomes comme une source de danger personnel et d'instabilité. Elles ont donc profondément intériorisé une condition de dépendance (elles se voient « enfants » tout en étant adultes), à la fois, de leurs parents et de leur futur mari ; et ce, tout en ayant une mère qui dit s'être sauvée grâce à son travail et à sa détermination.

Or, aucun des choix que Devigai a faits en cohérence avec « la tradition » ne sont avérés très avantageux ni, d'ailleurs, très traditionnels au sens qu'elle donne à cette locution (« comme avant », « comme il faut » « mieux que je l'ai fait »). Le mari qu'elle a choisi pour sa fille aînée est finalement un inconnu dont les parents, vivant en Inde, offrent très peu de garantie relativement aux comportements de leur fils et très peu de ou soutien économique – en effet, le couple est déjà en difficulté. Au-delà de ce mariage, Devigai a souvent demandé de l'argent à sa fille Gayatri pour faire face à des situations occasionnelles : son hospitalisation, des rituels inévitables, la réparation de la machine à laver, etc. Elle sera obligée de lui en redemander pour payer son propre mariage, bien que nul ne soit censé le savoir. En outre, par manque d'argent Devigai et son mari repoussent depuis dix ans la fête de puberté de leur fille cadette, ce qui, au point de vue symbolique, enfreint tout plan traditionnel de mariage...

D'ailleurs, à bien regarder, la « tradition » prônée par Devigai a bien des côtés fort peu traditionnels. Prenons par exemple son idée sur l'âge idéal pour se marier. Comme tous les Tamouls du milieu ouvrier elle estime qu'après 25 ans, une jeune fille est trop vieille pour trouver un mari. Or cette règle ne s'applique pas, aujourd'hui, à la classe moyenne : les femmes qui font des études et aspirent à un travail bien rémunéré n'hésitent pas à se marier beaucoup plus tard. Mais Devigai, comme tous les Malaisiens salariés, prendra sa retraite à 55 ans et la retraite, en dépit du fait qu'il ne s'agira, pour elle, que d'un changement de travail – elle songe à un petit commerce de nourriture indienne ou des heures de ménage chez quelques membres de la famille plus riches qu'elle – la plongera dans le vieil âge et dans la semi-pauvreté que les Tamouls de la classe ouvrière y associent. Il faut, dit Devigai, qu'à ce moment-là, ses filles soient déjà mariées : sinon, il lui serait impossible de faire face aux dépenses nécessaires à la fête de mariage qu'elle et son mari pensent forcément grandiose ; on ne peut pas, dit-elle, se montrer pingre lors des cérémonies, il faut inviter beaucoup de monde de façon à honorer toutes les relations et à rendre ainsi la communauté plus solide – ce qui fait partie des garanties d'une bonne vie.

Ainsi, la conception de Devigai des étapes de la vie d'une femme épouse la politique du gouvernement malaisien en fait de retraite et la réglementation du travail salarié plus qu'elle ne suit les habitudes d'avant le travail industriel, lorsque la puberté d'une femme, annoncée publiquement par le rituel des premières règles, marquait sa disponibilité pour le mariage bien avant ses 25 ans. On remarquera en

outre qu'au niveau personnel, Devigai ne se voit pas du tout comme une vieille femme. En accord avec l'image de jeunesse prolongée proposée par les médias, elle souligne qu'elle, désormais grand-mère, ne fait pas son âge et parle, en secret, des hommes qui la guettent à l'arrêt de bus ou à l'usine.

Quant à l'obligation de cimenter l'entraide communautaire grâce à une fête de mariage (ou d'autres rituels), il faut constater que d'un point de vue général, pour les Tamouls de Penang la parenté et la proximité résidentielle, deux critères jadis inséparables, ne semblent plus structurer le groupe comme (dit-on) elles le faisaient avant. Par exemple, comme de plus en plus de jeunes essayant d'éviter l'usine, travail contraignant et mal rémunéré, la fille cadette de Devigai ne parvient pas à trouver un emploi, et a rien ne sert d'avoir demandé de l'aide à la famille et aux amis « du temple ». De même que quelques-unes de ses amies chômeuses comme elle, elle affirme qu'elle n'a jamais eu de soutien de la part de « tous ces oncles » (*mama* : le frère de la mère, un élément fondamental de la parenté tamoule) car « chez les Indiens, chacun pense pour soi ». Et bien que Devigai elle-même compte sur sa famille élargie pour les activités de sa retraite, on peut se demander s'il s'agit d'une stratégie réaliste étant donné que la plupart des membres de cette famille habitent aujourd'hui plutôt loin de chez elle ; surtout les plus riches, ceux qui pourraient lui donner du travail, ont préféré s'installer dans un environnement moins populaire.

De même, Jayesh, qui s'accroche au mariage au-delà de toute difficulté, ne reçoit pas plus d'aide et de soutien de son groupe de parenté ou de son mari maintenant qu'elle n'en recevait dans sa période de débandade. Lorsqu'elle a eu besoin d'un petit emprunt pour son échoppe d'outils de prière, elle est allée (et c'est elle-même qui le souligne) jusqu'à emprunter chez le *chetty*, le prêteur d'argent – un Chinois – car dans sa famille, personne « ne pouvait » lui prêter 500 RM (120 €).

Bizarrement, Devigai et Jayesh ne semblent donc pas savoir ou pouvoir utiliser de façon avisée les éléments de la tradition auxquels elles font tant confiance. Elles semblent séparer les différents plans du discours – stratégies économiques et sociales, le plan rituel et le plan du quotidien – comme si, en dépit de leur grande habileté et force d'esprit, aucune vision globale n'était à leur portée. Elles semblent, en outre, sous-estimer le rôle structurant, symbolique que leur travail joue dans l'organisation de leur vie.

Ethnicité à la maison, docilité à l'usine

Le sens de la « communauté »

À propos de « tradition » peu traditionnelle, il faut préciser ce que c'est aujourd'hui qu'un horizon communautaire en Malaisie. Il ne s'agit pas d'un mode de vie de quartier ou de village, comme il l'a été dans l'enfance de Devigai et Jayesh. À Kampung Baharu, la petite ville où elles ont grandi, tous les Tamouls étaient plus ou moins entremariés selon les critères lâches des castes malaisiennes,

comme le montrent les documents du temple hindou local, et les quelques riches, tout en ayant une plus belle maison et peut-être une voiture, menaient essentiellement la même vie que les autres. Aujourd'hui, ces anciens groupes de parenté et de localité n'ont plus une grande contrepartie quotidienne. Une jeune fille tamoule faisant ses études à l'université et habitant une petite maison dans un nouveau quartier résidentiel, dont les deux parents ont un travail bien rémunéré et sans services de nuit, vit de façon très différente des filles des ouvrières comme Devigai. Lors du choix de l'époux, que ce soit fait personnellement ou par les parents, j'ai constaté plusieurs fois que les gens de la classe moyenne excluent les personnes de revenus inférieurs hors toute considération de parenté. En ce sens, chez les Tamouls, la classe sociale fondée sur le revenu s'impose de plus en plus.

Néanmoins, Devigai et Jayesh vivent dans un monde tamoul : dans leurs immeubles, elles ne sont en relation qu'avec des voisins tamouls, elles regardent la télévision tamoule par satellite, leurs médecins sont tamouls, leurs sorties en ville sont dans le quartier tamoul, on ne rencontre chez elles que d'autres Tamouls et l'on n'y trouve que des journaux tamouls. Comme elles le disent, si c'est tamoul, on connaît (*tamilaha irundal, terium dan*). Par cette locution, Devigai et Jayesh renvoient non seulement à une sensibilité spécifique tenant à leurs pratiques culturelles, culinaires, linguistiques – culturelles en somme, massivement alimentée et entretenue par les médias et, en particulier, par les chaînes télévisuelles, mais aussi à leur moindre connaissance du monde malaisien non-tamoul envers lequel elles se sentent méfiantes. Devigai et Jayesh vivent dans un pays musulman et ont grandi à l'ombre de la Mosquée d'État mais, de leur propre aveu, elles ne connaissent rien à l'islam, n'ont jamais été à une fête de circoncision et rarement à des mariages musulmans.

Enveloppées de références tamoules et hindoues, elles se pensent séparées des autres Malaisiens. Les programmes télévisuels qui entourent Jayesh et Devigai et qui remplissent quasiment tout leur temps domestique les y encouragent. Ce n'est donc pas surprenant qu'elles n'aient pas pu trouver d'autre solution aux difficultés de leur vie que de compter sur ce qu'elles considèrent comme les principes symboliques et pratiques de leur univers tamoul – leurs références « traditionnelles » : l'indissolubilité du mariage, l'importance de la parenté, la hiérarchie de genre. Et si l'idéologie médiatisée de la communauté indienne de Malaisie s'appuie fortement sur ces idées, c'est bien en conformité avec le discours général de l'État malaisien sur la nécessité de « préserver les traditions » et notamment le mariage.

Ce discours fonde le développement industriel éclair de la Malaisie toute entière. Comme l'ont montré plusieurs chercheurs, la politique mise en place par Mohammad Mahathir, Premier Ministre de 1980 à 2005, a prôné dans un premier temps, une démonisation de la tradition et la nécessité de s'en débarrasser [Khoo, 1995 ; Loh, 2002 et 2003 ; Milner, 1999 et 2003 ; Hwang, 2003]. Mahathir a, ensuite, institué un discours sur des valeurs qualifiées d'« asiatiques » et « traditionnelles » où la solidité du couple parental et l'obéissance des enfants aux parents jouent un rôle primordial, de même que le dévouement au travail et la religion, qui en sont les fondements indissociables. Évidemment, renvoyer les différents groupes malaisiens

à leurs traditions respectives cloisonne chaque groupe et le referme sur lui-même, dans une relation qui, en Malaisie, est ouvertement hiérarchisée, les non-Malais étant exclus des principales charges gouvernementales.

Comme l'on voit, toute la vie de Jayesh et Devigai fait écho au passage mahathirien d'un refus des coutumes à une invention et sacralisation des « vraies » traditions.

Un travail sans socialisation, des enfants sans rébellion

Les histoires de ces deux femmes permettent aussi de constater que le discours sur les traditions et la construction d'une ethnicité de moins en moins fondée sur ces liens, comme la parenté et la localité, qui en constituaient, jadis, un des principaux ancrages sociaux, ne peut être considéré séparément de la politique malaisienne en matière de lois sur le travail et sur les organisations y afférant.

Devigai et Jayesh habitent des lieux multiethniques et passent au moins 50 heures par semaine à l'usine littéralement coude à coude avec des Malaises et, en moindre mesure, des Chinoises, des Vietnamiennes et des Birmanes également. Devigai est devenue responsable de sa chaîne (*lead operator*) et c'est donc elle qui coordonne les actions de son groupe d'ouvrières dont une seulement est indienne. Jayesh travaille au contrôle de qualité et signale les défauts de production : elles parlent, donc, et entretiennent des relations avec leurs collègues non-indiennes, mais sans établir de liens personnels.

En effet, la réglementation du travail leur interdit toute interaction avec autrui ne tenant pas au travail lui-même. L'impératif de maintien ou d'amélioration des niveaux de production est de plus en plus fort. Comme tous les ouvriers que j'ai rencontrés en font le récit, les entreprises utilisent souvent les rappels d'ordre pour éliminer des travailleurs que la direction considère comme peu productifs ou pour effectuer des réductions dans les emplois à contrat à durée déterminée, et les travailleuses disent devoir rester toujours à l'affût pour éviter d'être réprimandées. En outre, les variations fréquentes dans les taux de production et, par conséquent, dans la nécessité de main-d'œuvre, font en sorte que les ouvrières changent souvent de tâche et de collègues à la chaîne. Il n'existe aucune forme d'organisation sociale dans les usines, les entreprises ne proposant aucune activité sociale et n'offrant aucun lieu de réunion.

Évidemment, ces pratiques contraignantes au travail sont possibles à cause de l'interdiction des syndicats dans le secteur de l'électronique, interdiction garantie aux entreprises par l'État, afin de faciliter leur implantation et d'en éviter le départ¹¹. Ainsi, si les lieux du travail ne prennent aucun sens social pour les travailleuses, c'est bien en conséquence d'une politique générale de développement économique qui d'un côté, décourage toute agrégation sur les lieux du travail

11. L'opération d'élimination de toute action de protestation menée en Malaisie a été un succès. J'ai souvent demandé aux ouvrières tamoules si elles avaient entendu parler des grèves organisées en 1985 par les travailleuses de Mostek, à Penang, mais cela semble avoir disparu sans laisser de trace.

et, de l'autre, essaie de borner tout lien social au seul domaine domestique défini par « la tradition » et donc complètement ethnicisé – tout citoyen malaisien appartenant par définition à une ethnie précise. La conscience de soi ne porte pas sur le travail, ses lieux, ses pratiques et ses relations.

En outre, comme on l'a vu dans le cas de Devigai, la relation parent-enfant, « retraditionnalisée », semble être empruntée à l'enseignement (et donc à l'apprentissage) d'une obéissance passive. Outre qu'à de générales campagnes idéologiques, cela tient aussi à une politique gouvernementale spécifique. Pendant que le gouvernement malaisien interdisait les syndicats confédéraux et toute forme de syndicat dans les usines électroniques, il s'empressait aussi d'interdire toute activité politique dans les universités et les écoles [Arutchelvan, 2007]. Même en dehors de la famille, rien ne vient donc, aujourd'hui, renforcer l'individualité des enfants et leur attitude au libre choix. D'ailleurs, de nombreux articles dans la presse écrite montrent que le manque d'esprit d'autonomie des jeunes Malaisiens constitue un problème pour les institutions et les entreprises, qui ont du mal à trouver de bons dirigeants¹². L'absence de conceptualisation de soi en tant que travailleur se couple à l'apprentissage de soi en tant que sujet obéissant.

Conclusion : développement et ethnicité dans la subjectivité d'une femme

Renforcer la référence globale à l'ethnie, en dépit des changements et de la différenciation de la société réelle en son intérieur, et empêcher la socialisation au travail sont deux aspects fondamentaux des choix politiques malaisiens qui visent à garantir aux investisseurs la disponibilité d'une main-d'œuvre « facile ». Dissocié de toute forme de pratique sociale, le temps que Devigai et Jayesh passent au travail ne semble pas prendre, pour elles, une dimension symbolique ou conceptuelle, ni trouver une place dans la « tradition » ou dans la société tamoule, alors qu'il en a une en tant que source de revenu et d'autonomie dans leur histoire personnelle. Inévitablement, elles ne se conçoivent pas en tant que travailleuses de même qu'elles ne pensent pas leurs enfants ou les autres jeunes-filles en tant que travailleuses, c'est-à-dire comme des sujets ayant des droits et des garanties en matière de travail et susceptibles de les réclamer. Ainsi, la politique développementaliste malaisienne, axée sur la libéralisation du travail et l'ethnicisation des relations, a-t-elle pour conséquence sur la subjectivité de ces deux femmes une fragmentation de leur pensée qui les mène à des choix de vie parfois dépourvus d'efficacité pour la survie individuelle.

12. Voir aussi Weiss [2003].

BIBLIOGRAPHIE

- AHMAD S.K. [2003], « Malaysia after the Asian Crisis : an Overview of Labour Market Issues », in C. Barlow et Loh Kok Wah, *Malaysian Economics and Politics in the New Century*, Cheltenham and Northampton, Edwar Elgar.
- ARUTCHELVAN [2007], *Dari kuliah ke jalan raya*, Strategic Information and Research Development center (SIRD) dan JERIT Communications, Kuala Lumpur.
- BARLOW C., LOH KOK WAH F. (éd.) [2003], *Malaysian Economics and Politics in the New Century*, Cheltenham and Northampton, Edwar Elgar.
- DORAISAMY Sivam [2006], « Situation of Young Workers in Malaysia », http://www.mtuc.org.my/young_workers.htm.
- HWANG I.-W. [2003], *Personalized Politics. The Malaysian State under Mahathir*, Singapore, Iseas.
- JABATAN PERANGKAAAN [2006], *Report on Unemployment*.
- KHOO B.T. [1995], *Paradoxes of Mahathirism : An Intellectual Biography of Mahathir Mohamad*, New York, Oxford University Press.
- LOH KOK WAH F. [2003], « A New Politics in Malaysia : Ferment and Fragmentation », in Barlow et Loh Kok Wah (éd.), *Malaysian Economics and Politics in the New Century*, Cheltenham and Northampton.
- LOH KOK WAH F. [2003], « Developmentalism and the limits of Democratic Discourse », in Loh Kok Wah et Khoo (éd.), *Democracy in Malaysia : Discourses and Practices*, Richmond, Curzon.
- LOH KOK WAH F., KHOO B.T. (éd.) [2002], *Democracy in Malaysia : Discourses and Practices*, Richmond, Curzon.
- EMPLOYMENT ACT WITH REGULATIONS (as amended to 1998) [1998], MDC Publishers, Kuala Lumpur, Malaysia.
- MOHAMAD M., NG C., HUI T.B. [2006], *Feminism and the Women's Movement in Malaysia : An Unsung (R) Evolution*, London, Routledge.
- MILNER A. [1999], « What's Happened to Asian Values ? », in D. Goodman et G. Segal (éd.), *Beyond the Asia Crisis*, New York, Routledge.
- NG C. [2004], « Women workers in Malaysia (1980-2004), Gains and pains », *Aliran Monthly*, n° 4.
- ONG A. [1987], *Spirits of Resistance and Capitalist Discipline*, New York, State University of New York Press.
- RAJAKRISHNAN R. [1982], « The role of caste in the migration of Indian Tamils to Malaysia », *Malaysia History Journal of the Malaysian Historical Society*, n° 25.
- RAMANATHAN K. [1995], *Hindu religion in an Islamic State : the case of Malaysia*, thèse de doctorat, Université d'Amsterdam.
- SCHWARTZ Y. [2003], « La conceptualisation du travail, le visible et l'invisible », in C. Didry (dir.), *Travail globalisé, travail singulier*, Paris, L'Harmattan.
- TODD P., JOMO K.S. [1994], *Trade Unions and the State in Peninsular Malaysia*, Kuala Lumpur, Malaysia, Oxford University Press.
- VIGNATO S. [2006], « Sakti karagam en Indonésie et en Malaisie : l'évolution de deux fêtes à la Déesse dans la diaspora tamoule », in G. Colas et G. Tarabout (éd.), *Rites Hindous : transferts et transformations* Paris, EHESS.
- VITI F. (éd.) [2006], *Antropologia dei rapporti di dipendenza personale*, Modena, Il Fiorino.
- VITI F. (éd.) [2006], « Dipendenza, lavoro, diritti », in Viti, *Antropologia dei rapporti di dipendenza personale*, Modena, Il Fiorino.
- WEISS M. [2003], *Protest and Possibilities, Civil Society and Coalitions for Political Change in Malaysia*, Stanford, Stanford University Press, California.

Entre protection et surexploitation : l'ambiguïté de la rémunération par avance en Inde

Jean-Michel Servet*

« Ces prestations ont revêtu presque toujours la forme du présent, du cadeau offert généreusement même quand, dans ce geste qui accompagne la transaction, il n'y a que fiction, formalisme et mensonge social, et quand il y a, au fond, obligation et intérêt économique ».

Marcel Mauss, Essai sur le don [1923-1924, p. 147]

La mondialisation a engendré pour de nombreuses populations du Sud l'exacerbation considérable de leurs besoins et une précarité accrue de leurs conditions de vie. Ces populations doivent donc disposer de ressources monétaires nouvelles additionnelles et périodiquement doivent répondre à des dépenses inattendues. En Asie du Sud, dans plusieurs secteurs d'activités comme l'extraction de la pierre dans les carrières, la production de briques, la culture de la canne à sucre, le tissage, la fabrication des tapis, etc., l'endettement par avance sur rémunération du travail est un expédient pour y faire face. Des micro-entrepreneurs, tout comme des entreprises contrôlant directement ou par des intermédiaires chargés de leur recrutement plusieurs dizaines de travailleurs migrants ou de travailleurs à domicile payés à la pièce, développent cette relation financière particulière. Ces avances s'inscrivent dans le processus général de financiarisation¹ des sociétés contemporaines. Elles peuvent être pensées comme une forme de solidarité puisqu'elles répondent à l'incapacité immédiate des travailleurs de faire face à leurs obligations présentes de dépenses ou au remboursement de dettes contractées antérieurement. De nombreux entrepreneurs qui consentent ces avances, directement ou très souvent via des intermédiaires recruteurs, nient les avantages qu'elles leur

* Professeur à l'IUED Genève, directeur de recherche associé à l'IFP et l'IRD – Jean-Michel.Servet@iued.unige.ch.

1. Contrairement à une définition courante chez les économistes, le processus de « financiarisation » n'est pas réduit ici à l'essor des marchés financiers, des endettements, des mouvements spéculatifs et aux modes de captation des ressources qui y sont liés. Ceux-ci constituent le haut de l'iceberg. La base de cette financiarisation se situe dans la croissance de la monétarisation des budgets familiaux sous la pression de besoins nouveaux et de l'intermédiation financière y compris pour la protection sociale dans les actes les plus quotidiens de la vie et dans les zones les plus reculées de la planète [Servet, 2006a, chap. I]. C'est en ce sens que nous l'entendons.

apportent ; ils les présentent comme une charge et une pratique à laquelle il leur serait difficile d'échapper du fait de la pression sociale. Pour autant, l'avance consentie à une personne avant même qu'elle ait travaillé peut-il être considéré comme un acte de solidarité d'un employeur à l'égard d'un nouvel embauché ? Ou bien doit-on interpréter toute forme d'avance au travailleur comme une condition inacceptable d'embauche ?

Si l'avance rend possible une surexploitation de la main-d'œuvre, voire des formes extrêmes de travail forcé ou de servitude y compris avec violence physique et sexuelle, les enquêtes de terrain² obligent à ne pas confondre toutes les formes de rémunération par avance avec la servitude par ou pour dette et de les assimiler de façon systématique à une sous-rémunération de la main-d'œuvre. Remarquons aussi que cette protection est recherchée par les travailleurs eux-mêmes parce qu'elle éloigne la précarité de l'embauche quotidienne ou celle du chômage quasi permanent et qu'elle peut ainsi leur donner une garantie d'emploi.

Nous définirons la rémunération par avance comme une relation financière et nous l'inscrirons dans les différentes formes de dettes connues dans les sociétés sud asiatiques qui pratiquent ces modes de rémunération. Cet article n'est pas l'analyse économique d'une modalité particulière d'embauche ou d'emploi et de salariat. Pour être menée à bien une telle analyse supposerait notamment une étude des conditions techniques détaillées de la production, des flux migratoires de travailleurs et de la commercialisation de ces productions. Ceci n'a pas été au cœur de cette recherche. Notre objectif est ici, au travers d'une approche socioéconomique, de l'interpréter comme une relation particulière de dette, car c'est ainsi qu'elle est comprise par les protagonistes de cette relation³. La comprendre comme une forme anormale ou atypique de salariat serait ethnocentrique. Cette réflexion critique permet de conclure que certaines formes de protection par les entrepreneurs, fussent-elles désirées par ceux qui bénéficient de ces avances, produisent, dans des sociétés profondément structurées par des principes hiérarchiques, une solidarité – au sens d'interdépendance recherchée⁴ – pervertie.

2. Cet article s'insère dans un projet de recherche qui a été mené depuis 2002 à 2004 avec le soutien du Bureau International du Travail (P. Daru, resp.) dans le cadre de l'Institut Français de Pondichéry et de son programme sur la microfinance en Inde ; pour une définition de ce projet lire : Guérin et Servet [2004] et Guérin [2004]. Nos propres enquêtes de terrain nous ont menées en Orissa et dans le Tamil Nadu grâce au soutien technique de Venkata Subramanian, ingénieur d'études et de Shailesh Ranjan Mahapatra, doctorant boursier. Nous remercions aussi pour leur précieuse collaboration les membres d'Action Aid Orissa et Maître Bishnu Prasad Sharma, avocat à Kantabanji dans le district de Bolangir. Alessandro Monsutti (IUED) a donné une lecture stimulante d'une première version de ce texte.

3. Sur le rôle et les formes de la dette dans les cultures indiennes, nous renvoyons plus particulièrement aux travaux de Charles Malamoud.

4. Cette réflexion conceptuelle sur la solidarité s'appuie sur le travail mené dans le cadre de l'Action Concertée Incitative Sociétés et cultures dans le développement durable, *La démocratisation de la solidarité et des pratiques économiques comme mode de développement durable, une approche comparative* (voir la synthèse du Rapport d'activités sept. 2003-sept. 2004, rédigée par Isabelle Guérin, IFP, 93 p.).

Des avances sur rémunération dans les logiques de l'endettement et de la recherche de protection et de domination

Premiers éléments de définition de la rémunération par avance et de la servitude par dette

Une définition des pratiques d'avance suppose au préalable de distinguer le plus clairement possible les différentes formes d'engagement de la main-d'œuvre, en tenant compte tant de données objectives que des représentations que les acteurs ont de leur situation personnelle. Dans un contexte où plus des neuf dixièmes de la main-d'œuvre connaissent des modes dits informels d'emploi, définir toute rémunération en dessous du salaire légal comme une forme de travail forcé ou toute avance sur rémunération comme une modalité de servitude pour dette rend impossible la distinction de la solidarité, de la protection et de la servitude, et donc impossible la compréhension des formes concrètes de ce rapport social et d'en mesurer l'ampleur : la fourchette peut être estimée entre 1 % et... plus de 10 % de la main-d'œuvre recrutée. En l'absence d'une clarification des différentes situations, toute action pratique pour éradiquer dans un délai court les formes de servitude est particulièrement difficile. Faute de pouvoir interdire la rémunération par avance, les autorités publiques indiennes feignent de l'ignorer, voire nient son existence, en ne s'attaquant qu'à certaines de ses manifestations comme la mise en servitude des enfants. La reconnaissance de l'existence de la servitude par et pour dette et leur distinction au sein de la catégorie générale de la rémunération par avance apparaissent donc comme une première étape indispensable avant même de penser à « sa régulation »⁵.

Le terme *begar* que citent certains textes officiels indiens, en particulier de la *Supreme Court of India*, pour désigner le *forced labor* (terme souvent traduit en français par servitude pour dette et qui désigne aux yeux d'un grand nombre d'observateurs les pratiques de rémunération par avance) est ambigu puisqu'il recouvre des situations différentes : dans certaines circonstances, le travailleur est rémunéré et dans d'autres il ne l'est pas. La *Supreme Court of India* définit le *begar* comme « *a form of forced labour under which a person is compelled to work without receiving any remuneration* », donc comme un travail gratuit car la seule compensation serait d'être nourri. Or, il apparaît que ces travailleurs reçoivent une avance (notamment pour régler une dot ou pour solder un ensemble de dettes contractées chez un commerçant ou auprès d'un prêteur privé) ; en échange de cette avance, tant que dure la dette, ils plantent par exemple des pommes de terre sur le champ d'un propriétaire ou des cannes à sucre et les récoltent. Par conséquent il ne s'agit pas dans tous ces cas d'un *bonded labor*. Le *Dictionnaire Hobson-Jobson* [Yule, 1903, p. 80-81] indique que *begar*, équivalent en hindi de *forced labor*, désigne dans le Karnataka un travail rémunéré non en monnaie mais en grains ou

5. La difficulté de la définir ne justifie certainement pas de ne rien faire. Sans doute doit-on citer ici une altercation au BIT à Genève entre un représentant des salariés d'un pays européen et un représentant du patronat indien. Alors que ce dernier justifiait par le « contexte » l'existence de formes de surexploitation de la main-d'œuvre, le premier lui a demandé : « si, dans son pays, on ne poursuivait pas une personne qui volait parce qu'elle avait faim ».

en terre ; *bigarry* désigne le travailleur dans cette situation. La législation indienne nous éclaire donc peu pour comprendre le phénomène. La difficulté tient en grande partie à ce que la marchandisation des productions a changé la nature des activités de production, notamment en transformant des relations statutaires en créances.

Rémunération avec avance et servitude pour dette

La *rémunération avec avance* est largement pratiquée en Inde dans l'emploi de la main-d'œuvre. C'est une relation dans laquelle le travailleur n'est pas rémunéré en fin de journée, de semaine ou de mois. Il l'est, pour totalité ou pour partie, par une avance lors de son embauche. Cette avance peut représenter plusieurs mois de travail, lui-même pouvant être estimé soit au temps, soit à la pièce (quantité de briques produites, de cannes à sucre coupées, de soie tissée, etc.). Le solde restant dû peut être versé chaque semaine ou en fin de période d'embauche. Quand cette avance sert en partie ou totalité à rembourser des dettes préalablement contractées, il existe une contrainte plus forte au travail et un risque de surexploitation plus élevé.

Cette avance peut aussi être consentie après quelques mois ou quelques semaines d'embauche comme une preuve de confiance de l'employeur et de satisfaction vis-à-vis de l'employé. On la rencontre fréquemment dans l'emploi de domestiques par exemple. Des avances successives peuvent être faites, qui se cumulent.

Dans certains cas, l'employé rembourse partiellement la dette et demande ensuite des avances jusqu'à atteindre le niveau initial d'endettement (l'avance remboursée est alors considérée comme une sorte d'épargne et l'employeur est celui qui permet cette épargne). Pour les tisseurs en soie de Kancheepuram en Tamil Nadu, le remboursement de la dette contractée lors de l'embauche n'est jamais exigé et nombre de tisseurs sont rémunérés au-dessus du minimum légal. Dans la production des briques, une caractéristique est non seulement l'avance elle-même, mais le fait que l'avance sur rémunération soit incluse dans le contrat initial d'embauche qui comprend également le temps de travail prévu. Dans certains exemples parmi des populations tribales (enquêtes menées en Orissa), celui qui, dans le besoin, s'engage à travailler auprès d'un voisin en échange de nourriture ignore souvent le montant de sa dette, et donc la durée de son travail pouvant être considéré comme gratuit. Dans certains cas, le simple fait d'être nourri peut constituer la dette.

Il est par conséquent difficile de confondre tous les cas de rémunération par avance, notamment quant au degré de liberté de travailler. Il est erroné d'assimiler toute rémunération par avance à une forme de servitude. La dette peut passer pour une forte protection de l'employé, qui ainsi renforce la sécurité de son emploi. Dans le cas de la production de la soie à Kancheepuram, la rémunération par avance est aujourd'hui beaucoup plus recherchée par les travailleurs que par les employeurs ; ceux-ci refusent d'offrir de nouvelles avances. Si cette rémunération peut difficilement être qualifiée de solidarité (qui suppose une certaine égalité dans la relation), elle traduit une forme de protection.

La *servitude pour dette*⁶, quant à elle, peut être comprise comme un cas particulier de rémunération avec avance. C'est l'état d'un débiteur dans l'obligation de travailler pour un créancier, gratuitement ou contre une très faible rémunération⁷ du fait d'une dette qu'il a contractée auprès de ce créancier ; le débiteur peut être la personne elle-même ou un membre de son entourage familial qui lui est substitué (frère ou sœur, épouse ou époux, enfant, neveu ou nièce) ; de même, le bénéficiaire de la créance peut être transmis à un employeur par le créancier. L'endetté ou la personne qui lui est substituée peut dès lors être assimilée à un salarié, si l'on retient pour une définition de celui-ci que dans l'exécution de son travail il, ou elle, est dans une position de subordonné pour l'exécution des tâches. Toutefois, nombre d'éléments caractérisant ce type de relations l'éloignent d'un rapport entre patron et salarié. Il ou elle n'a pas la liberté du choix de son employeur car il ou elle est contrainte de travailler pour le créancier ou pour celui, ou celle, qui est désigné(e) par celui-ci. Il ou elle ne perçoit qu'une très faible partie de la rémunération légalement ou informellement reconnue pour ce type d'activité. Ceci tient très largement au fait que bien souvent il y a un intermédiaire dans la relation. Celui qui recrute n'est pas alors celui qui emploie. La relation apparaît donc d'abord comme une obligation au sens d'un lien de dette. Ceci explique qu'il peut être difficile de distinguer de manière très claire la rémunération avec avance en général des formes particulières que sont la servitude pour ou par dette. Quand cette avance cache une dette préalable qui contraint à une perpétuation du lien de subordination, tracer une frontière étanche entre avances avec surexploitation et formes de servitude avec protection se révèle complexe et souvent arbitraire.

Les obligations et contraintes consécutives à l'avance : servitude pour dette versus servitude par dette

Les obligations consécutives à l'avance faite par l'employeur, ou par un agent de celui-ci, sont variables. Il est indispensable de cerner les diverses situations possibles.

Il convient de distinguer les cas où l'employé conserve la possibilité de rembourser sa dette par recours à un autre employeur, qui lui consent une avance équivalente au montant de sa dette, des cas où ce transfert de créance est impossible et où le lien est personnalisé à un point tel que la liberté du travailleur se trouve de ce fait totalement aliénée de façon temporaire ou permanente. L'impossibilité peut tenir au montant de cette dette comparé à celui de la rémunération. L'impossibilité

6. Cette expression traduit généralement en français *bonded labor*. La traduction mot pour mot est ici impossible entre l'anglais et le français. *Bond* en anglais désigne aussi bien une obligation financière qu'un lien de servitude. On retrouve l'idée de lien dans la racine française d'obligation, *lig* c'est-à-dire une ligature ; ce que perpétue une expression comme « être étranglé de dette ». Il est remarquable que dans un grand nombre de langues ouest africaines la corde désigne une dette ou une créance. Nous sommes là face à une représentation largement répandue à travers la planète des *liens* financiers. Outre la distinction d'avec la rémunération par avance, nous justifierons dans la suite du texte l'usage fait ici de l'expression servitude *par* dette pour décrire un statut social.

7. Non seulement par rapport au niveau légal du salaire minimum quand celui-ci est défini par les autorités publiques, mais surtout relativement aux rémunérations moyennes ayant cours au sein de sa communauté et de sa société.

peut tenir aux incitations faites au travailleur d'augmenter sa dette (incitation à boire, à fréquenter des prostituées, incitation ou obligation de s'approvisionner dans des boutiques contrôlées par l'employeur et dans lesquelles les prix sont prohibitifs, etc.). L'impossibilité de rembourser cette dette peut provenir de l'ignorance dans laquelle l'employé est tenu du montant global de ce qu'il doit ; dans ce cas, il recherche la protection de l'employeur et se pense lui-même comme un dépendant en état de servitude.

Ainsi, les cas où la dette est d'un montant fixe et connu et ne donne pas lieu à versement d'un intérêt différent :

- d'une part des situations où le montant de la dette, les modalités de son remboursement et en particulier ses échéances sont imparfaitement connues du débiteur mais sont compatibles avec ses capacités effectives de remboursement à un maître auquel il fait pleinement confiance ;

- et d'autre part des cas extrêmes où les intérêts s'accumulent de mois en mois et d'année en année, à défaut de remboursement, jusqu'à atteindre un niveau qui met la personne endettée dans un état de dépendance personnelle permanente, puisqu'aucune perspective de libération de sa dette n'est imaginable ; c'est le cas notamment quand la dette représente plusieurs années du revenu personnel ou familial disponible.

Il s'agit avec ces situations extrêmes d'un travail forcé caractéristique de la servitude *pour* dette. Les cas où l'endetté connaît exactement le montant de son dû et les modalités de son remboursement sont différents des situations où l'emprunteur ignore ces informations et se trouve dans une dépendance totale vis-à-vis de son créancier. Dans cette circonstance, la dette n'est qu'un élément d'une relation statutaire de dépendance et traditionnellement le maître avait l'obligation de prêter à l'un ou l'autre de ses dépendants qui étaient dans le besoin. Il s'agit donc là d'une protection quasi obligatoire. Nous la désignons ici comme servitude *par* dette. Pour opposer d'un point de vue transactionnel, les deux logiques en jeu dans la relation, il est possible de recourir ici à une opposition au sein des relations dites marchandes entre une logique de place de marché et une logique de clientèle [Servet, 2006a, p. 314-316]. La première est contractuelle ; on y fait comme si les partenaires de la transaction étaient en position d'égalité et comme si le paiement mettait un terme au lien alors que la seconde reconnaît les statuts différents des échangistes ; il s'agit de compenser et non à proprement parler de rendre quitte par le paiement car celui-ci ne peut pas mettre un terme à la relation.

Travail forcé versus travail contraint

Pour apprécier les degrés de protection, de solidarité et de servitude, il faut distinguer les pratiques de *travail forcé* des multiples formes de *travail contraint*. La servitude pour ou par dette inclut des éléments de travail forcé alors que la rémunération par avance fait partie du travail contraint. Cette distinction abstraite peut apparaître artificielle sur le terrain et difficile à identifier ; la rupture n'est pas franche entre les types d'emploi et ils existent des zones floues entre la servitude et

la contrainte. Il s'agit d'une question de degré que chaque enquête doit identifier et préciser dans le contexte local.

Toute personne dans l'obligation de travailler pour autrui parce qu'il n'a pas les moyens de s'auto-employer et de créer sa propre entreprise et de vivre de sa propre production subit une contrainte au travail. C'est le cas d'un employé mais aussi celui du paysan sans terre, ou dont le lopin individuel ou des droits collectifs sur la terre ou à des soutiens dans sa communauté ne lui permettent pas ou plus de satisfaire ses besoins personnels ainsi que ceux de sa famille. D'où une contrainte à une activité urbaine informelle, au travail salarié ou quasi-salarié. Le quasi-salariat est en particulier la situation des travailleurs qui semblent être autonomes mais qui en fait sont des producteurs payés aux pièces et sont dans une situation de subordination dans l'exercice de leur activité productive ; c'est en Inde le cas notamment d'ouvriers et d'ouvrières tissant des nattes en feuilles de palmier, fabriquant des allumettes, des bâtons d'encens, des feux d'artifice ou des cigarettes *bedhi*. En Inde, leur inclusion dans les programmes publiques d'assurance sociale obligatoire les intègre au monde du salariat. Une infime minorité des travailleurs recevant une avance bénéficient de cette protection.

Le caractère forcé du travail apparaît lorsque les pressions exercées par l'employeur ou un de ses mandants sur le travailleur outrepassent les conditions habituelles d'emploi de la main-d'œuvre (pour ce qui est des conditions de travail, de sa durée, etc.). Il n'est pas en mesure de faire valoir ses droits et la forte intensité de cette subordination caractérise le travail forcé. Dans certains contextes, la migration libère le travailleur d'obligations « traditionnelles » qu'il a vis-à-vis d'un maître ; dans d'autres, la migration le fragilise, lui fait perdre le bénéfice d'obligations de protection, qui pouvaient être la contrepartie de ces contraintes, et favorise l'absence de respect de ses droits en tant que travailleur.

Dans le cas extrême de travail forcé qu'est la servitude, la personne-même du travailleur devient de fait la propriété de celui qui l'emploie ou qui le loue pour travailler pour un autre ; ceci peut s'accompagner d'une petite rémunération donnée au travailleur et d'une mobilité contrainte ou non à la demande de l'employeur. La liberté réelle de quitter l'emploi distingue le salariat de la servitude par esclavage ou servage. Le fait que chaque année le travailleur contracte ou non, et par conséquent qu'il puisse ou non le faire avec un employeur nouveau, est aussi un élément d'appréciation du degré effectif de cette coercition et de la différence entre une relation statutaire et une relation contractuelle. Chacun peut comprendre qu'entre les modes extrêmes d'emploi, il existe des degrés variables dans la capacité concrète qu'a un travailleur d'être libre.

Cette complexité tient aussi aux évolutions faisant que d'anciens systèmes de dépendance et protection se transforment en des logiques crues de surexploitation, voire d'esclavage moderne avec trafic d'êtres humains. Ces cas de surexploitation peuvent s'appuyer sur des représentations et des pratiques anciennes ou au contraire mobiliser certaines innovations, en matière de déplacements, de techniques de production, et d'écoulement des productions notamment.

Il convient aussi de poser la question de la légalité du travail, notamment dans le cas de populations migrantes sans titre de séjour ni droit de travail, ainsi que dans le cas de l'embauche d'enfants en dessous d'un certain âge. L'illégalité, non seulement de l'emploi mais aussi de l'activité, favorise tant les formes de surexploitation (au regard de la durée du travail, de la sécurité de l'activité, des droits à la protection sociale et du niveau de rémunération) que des formes d'embauche et d'emploi. Cela peut aller jusqu'à l'impossibilité pour le travailleur d'échapper à une activité qui se distingue peu de l'esclavage. La servitude par ou pour dette est certes susceptible recouvrir des activités illégales, mais elle peut aussi affecter des populations ayant parfaitement le droit de travailler et exercer des activités qui sont elles-mêmes tout aussi légales. Ce sont les modalités particulières du contrat (écrit, oral ou implicite) entre l'employeur et l'employé et les conditions réelles de leur application, qui rendent ce contrat de travail illégal ou non. L'illégalité de ce contrat vient des contraintes qui peuvent être subies par le travailleur du fait des avances sur rémunération qu'il a lui-même reçues, ou une personne dont il est dépendant. Le degré de contrainte s'exerçant sur le travail distingue la frontière souvent peu tranchée séparant les formes d'embauche et d'emploi avec rémunération par avance de la servitude.

Ajoutons que de façon générale, pour comprendre la relation existant à travers l'avance, il convient de ne pas en rester aux rapports interindividuels. Certaines personnes originaires des couches les plus exclues de la population, mais ayant connu des itinéraires de vie leur permettant partiellement et parfois temporairement d'échapper à leurs conditions initiales, jouent du rapport général de domination pour surexploiter des personnes socialement exclues ou servent de médiateur dans la surexploitation de celles-ci.

Nous pensons possible sur cette base de distinguer dans l'observation contextualisée des relations entre employeur, médiateur de la dette et employé, rémunération par avance, travail contraint, travail forcé, servitude pour dette et servitude par dette, en reconnaissant qu'il existe des situations de chevauchement de ces modalités d'emploi et de rémunération en partie dues à l'évolution même tant des relations statutaires que contractuelles qui dans ces sociétés sont complémentaires. Cette analyse permet aussi de comprendre que la protection ne doit pas être confondue avec la solidarité. La solidarité implique une relation de réciprocité [Servet, 2007]. De façon générale, si le niveau de rémunération est trop faible en regard du montant de la dette et que des augmentations du niveau de la dette induites par l'imputation des frais de nourriture, de boisson, d'hébergement, de transport, etc. rendent toute perspective de libération de la dette illusoire, on se trouve face à une situation de servitude permettant le travail forcé.

L'exemple du travail des enfants et du trafic d'êtres humains

Pour illustrer les diverses formes de subordination et de contrainte, prenons le cas du travail des enfants. Si une famille dans le besoin confie l'un de ses enfants à un maître qui en échange du travail de cet enfant le nourrit et l'héberge, il s'agit à la fois d'un engagement de protection et d'un travail contraint. L'enfant peut dans

ce cas, s'il le souhaite, à tout moment, quitter le maître qui l'emploie. Il serait abusif de parler de travail forcé du simple fait que l'emploi des enfants est illégal. Si la famille qui confie l'enfant reçoit une avance en échange du travail ultérieur de l'enfant, mais que l'enfant peut à tout moment quitter le maître à la suite du remboursement de la dette, on se trouve face à une situation de rémunération par avance ou de servitude pour ou par dette, selon les conditions exactes du travail, les niveaux de rémunération comparés au montant global de la dette ainsi engagée et les liens de dépendance personnelle qui prévalent. Si l'enfant a été cédé par la famille contre une somme impossible à rembourser (notamment parce qu'un intermédiaire prélevant une commission a cédé à un employeur cet enfant qu'il avait préalablement acquis) on se trouve dans une situation de travail forcé, analogue à l'esclavage et au trafic d'êtres humains.

Ce trafic d'enfants est proche de situations, signalées en Andhra Pradesh, Karnataka, Maharastra et Orissa, de jeunes filles offertes par des familles à un temple auquel elles deviennent attachées pour servir de prostituées sacrées⁸. On doit aussi rapprocher ces cas de celui de mariages factices où des femmes sont épousées sans le versement d'une dot (ce qui diminue la charge de leur famille) et deviennent formellement des co-épouses et de fait ouvrières agricoles non rémunérées dans des régions éloignées des attachements familiaux de leur naissance.

Les facteurs et degrés de dépendance entre endetté et créancier conduisant de la protection à la servitude

Divers facteurs déterminent le lien de dépendance entre l'endetté et le créancier, ses modalités et son intensité. Ils permettent de comprendre comment la protection est une forme de soumission qui conduit à une surexploitation. Nous relevons ici quatre de ces facteurs.

La dette peut tout d'abord manifester un lien de dépendance⁹. Elle est alors un moyen de reproduire celle-ci. Elle n'en est que la cause apparente car elle est la conséquence du statut personnel. Alors qu'elles ne forment qu'un quart environ de la population indienne totale, les *scheduled castes*¹⁰ et les *scheduled*

8. Les filles de ces prostituées deviennent elles-mêmes prostituées alors que leurs fils deviennent enfants des rues, victimes potentielles de trafics d'enfants.

9. Un évaluateur commentateur anonyme de l'article a jugé cette expression triviale. Il est erroné de supposer comme cet économiste que toute dette implique *de facto* une dépendance univoque de l'endetté vis-à-vis de son créancier. Le croire c'est fétichiser l'argent. Quand un État crée des prestations sociales, il devient légalement débiteur vis-à-vis des assistés sans pour autant en devenir dépendant. Les souverains européens du Moyen Âge et de la Renaissance pouvaient être fortement endettés vis-à-vis de marchands banquiers sans pour autant cesser de les subordonner. Nous pourrions ainsi multiplier les exemples qui invitent à inscrire les flux monétaires dans les rapports sociaux de domination qui seuls permettent de comprendre le sens de la dépendance. Nombre d'auteurs féministes ont commis la même erreur en assimilant les flux monétaires d'une dot à un achat d'une femme par un groupe d'hommes, traduisant donc cette relation monétaire en une relation de domination. Or, quand comme en Inde, c'est la famille de la future épouse qui verse une dot à celle du futur mari, la relation de domination ne s'inverse pas pour autant. Bien au contraire.

10. Le terme intouchable étant devenu d'usage politiquement incorrect en Inde c'est par cette expression que sont désignés administrativement ceux qui se reconnaissent eux-mêmes généralement comme *dalit*.

*tribes*¹¹, donc les groupes les plus rejetés dans la hiérarchie indienne, constituent 86,6 % des cas de *bonded labor* [Government of India, 2001, p. 181]. Dans certaines régions, parmi les tisseurs considérés comme étant en situation de *bonded labor*, le tissage des *sarees* emploie aussi un pourcentage significatif de musulmans. Cette discrimination fondée sur des distinctions de castes ou de religion explique pourquoi, pour exprimer ces situations, nous parlons de servitude *par* dette plutôt que de servitude *pour* dette. Il convient donc d'analyser de façon très précise les hiérarchies entre castes et avec les groupes minoritaires et les liens personnels de clientèle dominants pour comprendre ces processus d'endettement, en particulier de « servitude volontaire ».

Un deuxième élément qui joue un rôle déterminant dans les formes et l'intensité de la dépendance est la situation sectorielle et locale de l'emploi, notamment la capacité pour les travailleurs de trouver un emploi rémunéré, d'exercer une activité génératrice de revenus ou de migrer. L'avance d'un employeur peut apparaître comme une garantie d'emploi pour l'employé. À l'inverse quand les employeurs rencontrent des difficultés pour embaucher, en particulier des travailleurs ayant acquis certaines qualifications techniques dont les maîtres ont besoin, l'avance consentie est un moyen pour eux de fidéliser ceux qu'ils emploient et qu'ils rémunèrent aux conditions légales ayant cours ou au niveau de rémunération pratiqué dans la région pour ce type d'activité. Dans ce cas, l'expression servitude *par* dette paraît inadéquate. Il s'agit plus certainement de travail contraint avec rémunération *par* avance.

Un troisième élément est constitué par les pressions à l'endettement que subissent les travailleurs pour faire face aux risques de l'existence (maladie, décès d'un membre de la famille, vol, incendie, etc.) ou aux obligations sociales comme le règlement de funérailles ou des dots (dont le montant peut atteindre plusieurs années du revenu effectivement disponible en Inde). Dans certains cas, comme nous l'avons déjà évoqué, la pression à l'endettement est exercée par l'employeur et son entourage ou ses représentants (accès quasi obligatoire à des boutiques contrôlées par l'employeur pratiquant des prix très élevés, incitation à la consommation d'alcool, à la fréquentation de prostituées, etc.). Une partie significative des revenus se trouvent dès lors amputés par les intérêts des dettes passées, qu'il s'agisse de l'acquittement d'intérêts échus ou de l'intégration de cette dette par une minoration des rémunérations.

Un quatrième élément déterminant des modalités et de l'intensité personnelles de la dépendance est le processus technique de la production. Celui-ci explique le caractère individuel ou collectif (en général familial) de l'activité. La complexité ou le caractère rudimentaire des connaissances nécessaires à son exécution éclairent le degré de la dépendance du travailleur. On peut remarquer que le travail de fabrication des briques, l'extraction de pierre dans les carrières ou de récolte de la canne à sucre sont des tâches sans qualification professionnelle demandant un long

11. Terme couramment employé aujourd'hui pour désigner les *adivasi* dits aussi *populations tribales* ou *aborigènes* de l'Inde, dont les territoires se trouvent très souvent en zones de montagne et de forêt.

apprentissage ; la substitution des travailleurs y est aisée, en particulier en comparaison du tissage de la soie, activité pour laquelle la qualification est élevée.

Autrement dit, plus l'activité est techniquement simple, moins un travailleur dispose d'alternatives à l'emploi, sauf si les employeurs connaissent une forte pénurie de main-d'œuvre¹² ; de même, plus les conditions de son exercice sont illégales, plus la dépendance se renforce et plus apparaissent les formes les plus abjectes et ignominieuses de l'exploitation humaine, y compris avec mise en danger de certaines capacités des travailleurs ou de leur vie, du fait de l'usage de substance toxique, explosive ou des conditions et des lieux dans lesquels s'exerce l'activité. Ceci est accentué par le fait d'appartenir ou non à des fractions de la population en situation de discrimination négative (*schedule caste* et *schedule tribe* notamment, et religion très minoritaire) et à une population déplacée par la migration temporaire ou permanente dans une région où les populations locales parlent d'autres langues que celles connues des migrants. L'absence totale d'alternatives est évidemment le cas des travailleurs déplacés quand ils se trouvent de fait dans l'impossibilité de quitter leur lieu de travail, notamment parce qu'ils sont enfermés dans des espaces clos (pour le décorticage du riz notamment) ou qu'ils travaillent et résident dans des lieux distants de toute habitation (au cœur d'une forêt ou en zone agricole éloignée de tout moyen collectif de transport par exemple). L'ensemble de ces facteurs peuvent se surdéterminer les uns les autres pour induire et définir le travail forcé.

Il est possible de relever des trappes à servitude. Le caractère fortement contraint du travail (en raison des faibles potentialités locales d'activités génératrices de revenus et de statuts personnels particulièrement inégalitaires subis par certaines fractions de la population) conduit le travailleur et très souvent certains membres de sa famille à subir des conditions de quasi-esclavage. Celui-ci peut aller jusqu'à l'enfermement du travailleur (comme certains exemples de moulins à riz ou de champs de canne à sucre), des violences physiques, la maltraitance dans le travail et l'absence totale de rémunération. On se trouve alors dans des formes cumulatives de travail forcé et de maltraitance. Toutes les formes de servitude par dette ne prennent pas ces formes extrêmes. Toutefois, celles-ci sont révélatrices de la nature non seulement de ces liens particuliers de protection-servitude mais aussi des contraintes subies et exercées. Le système des avances dans le secteur de la fabrication des briques par des travailleurs et familles, qui sont originaires du district de Bolangir dans l'État indien de l'Orissa (côte du golfe de Bengale) et qui émigrent en Andhra Pradesh ou dans d'autres régions de l'Orissa, révèle certaines de ces formes extrêmes alors que les relations ne sont pas des rapports inter castes traditionnelles¹³. Le fait que des migrants disparaissent, sans donner de nouvelles aux membres de leur famille restés au village, traduit certaines conditions excep-

12. Il va de soi qu'un travailleur qualifié dans un secteur économique en crise connaît des difficultés plus grandes pour changer d'employeur qu'un travailleur non qualifié dans une région économique en très forte expansion subissant une pénurie générale de main-d'œuvre. La spécialisation et la qualification deviennent alors un handicap à la mobilité du travailleur.

13. On lira avec intérêt : Pandey [2003] et Praxis [2001].

tionnelles de cet esclavage moderne qui affecte chaque année des milliers de travailleurs et que les autorités gouvernementales nient.

Les relations de dette

Avance et transfert temporaire de droits

L'avance a toute apparence d'un prêt. Elle ne peut donc *a priori* être comprise que si elle est mise en relation avec l'ensemble des pratiques financières. Il est possible de distinguer dans les sociétés indiennes quatre grandes catégories de prêt [Servet, 2006, chap. V] :

- la première catégorie est celle des prêts à intérêt avec dépôt de garantie réelle ou avec caution personnelle ;
- la deuxième catégorie est celle des prêts qui sont une avance sur récolte ou production ;
- la troisième catégorie est celle des prêts qui se caractérisent par un transfert temporaire de droits de propriété durant la période d'endettement ;
- enfin, la quatrième catégorie est celle des prêts qui sont un rapport contractuel liant débiteur et créancier et qui sont fondés sur un lien interpersonnel de confiance ¹⁴.

Dans certains cas, les prêts présentent un caractère hybride, en particulier par confusion d'éléments de l'une ou l'autre des trois premières catégories. Le classement d'un prêt dans l'une ou l'autre des catégories détermine l'appréhension de sa moralité par les contractants. Cet ordonnancement a une conséquence elle-même très importante : le degré d'intériorisation de la contrainte au remboursement d'un prêt ne sera pas le même selon la perception morale de ce prêt par la population. À noter que pour un grand nombre de prêteurs, l'important est de percevoir régulièrement les revenus que l'avance procure. Le remboursement du principal est accessoire car le prêteur préfère la régularité de la relation avec un même débiteur que de changer d'emprunteur fréquemment ¹⁵.

Les avances des employeurs peuvent être comprises dans le cadre des catégories 2 et 3. Il est en effet possible de considérer ces prêts comme une avance sur la production à venir : l'endetté reçoit une certaine somme à un moment donné et son statut et ses droits de propriété changent puisque, du fait de l'avance, le produit de son travail appartient durant un certain temps à son créancier. On doit noter ici l'avantage que l'endetté pense trouver dans cette situation : le créancier, pour recouvrer sa créance, est obligé d'employer la personne ou un membre de sa famille pendant un certain temps et réciproquement l'endetté ou une personne qui lui est substituée l'est de travailler pour lui. Cette position offre ainsi à celui qui

14. De nombreux prêts des *moneylenders* appartiennent à cette quatrième catégorie, de même que les opérations réalisées au sein d'un grand nombre de tontines appelées très souvent *chit funds* en Inde.

15. Pour comprendre cette particularité des relations de prêt en Inde risquons la comparaison suivante. Une personne propriétaire d'un appartement et qui le loue cherche à percevoir régulièrement un loyer et non à vendre son appartement à celui qui l'a loué ou à changer fréquemment de locataire.

s'endette une garantie d'emploi, et à celui qui l'emploie une garantie de main-d'œuvre. Ces obligations réciproques éclairent des situations *a priori* étonnantes. Certains endettés ignorent le montant exact du remboursement qu'ils doivent effectuer et par conséquent le nombre de mois voire d'années qui les lient ainsi à leur employeur ; ils lui font pleine confiance pour ce calcul ; l'emporte de toute évidence pour eux la garantie d'être employés et la reconnaissance de leur statut de subordonnés. Des personnes ayant été « libérées » de leurs dettes, notamment par l'action d'une organisation non gouvernementale, par exemple grâce au versement d'une compensation à l'employeur ou à la suite d'une intervention des autorités publiques, retrouvent très rapidement les chemins de la « servitude » en s'endettant à nouveau auprès de leur créancier.

Ce type d'endettement s'apparente aussi à un transfert temporaire de droits, caractéristique de l'aliénation temporaire de biens fonciers¹⁶. En contrepartie du prêt l'endetté cède ses droits d'exploitation de la terre. Jusqu'à extinction de sa dette, il verse un loyer pour exploiter son propre lopin. On doit remarquer que ses liens ancestraux et communautaires avec le sol ne sont pas rompus mais que le revenu de la propriété foncière est transféré. L'intérêt dans ce cas est assimilé à ce que les économistes ont désigné comme rente. Pour comprendre ce transfert temporaire de droits, il convient de dépasser la distinction courante entre propriétaire et locataire d'une terre pour inscrire les droits fonciers dans une hiérarchie d'accès à l'exploitation et aux revenus du sol. Dans le cas de l'avance sur rémunération, c'est la capacité de travailler elle-même qui est cédée pour une durée donnée plus ou moins explicite. Cette durée permet en partie de distinguer la servitude de la simple avance. Par la dette, le débiteur (ou une personne qui lui est familialement liée) peut devenir un dépendant ou un quasi esclave¹⁷.

Les sociétés indiennes pratiquent depuis longtemps, et avec une grande intensité, le prêt à intérêt. Rien de surprenant par conséquent que le temps écoulé entre le moment de l'endettement et celui du remboursement de la dette justifie aux yeux des endettés et leurs créanciers la marge qui est prélevée pour le service financier fourni. La différence entre la valeur ici et maintenant et la valeur dans une période ultérieure se trouve ainsi intégrée. Ceci éclaire les diminutions considérables de rémunération que peuvent subir les travailleurs recevant une avance lors de leur embauche. Toutefois, les avances sur rémunération diffèrent fortement de la catégorie des prêts avec intérêt, qui ont la particularité de permettre des intérêts cumulés : quand l'endetté est dans l'incapacité de rembourser sa dette, les remboursements échus non effectués portent alors à leur tour intérêt. On doit remarquer que, dans un grand nombre de sociétés, ces cumuls sont limités, par exemple au doublement de la dette.

16. En zone urbaine par exemple, un certain nombre de propriétaires cèdent l'usage d'appartement ou de maison en échange du versement d'une certaine somme. L'occupant ne verse aucun loyer et il récupère ce dépôt le jour où il quitte les lieux. Si le propriétaire est incapable de restituer ce dépôt le locataire peut sous louer le bien. On observe ainsi une sorte d'endettement du propriétaire vis-à-vis du locataire.

17. Il ne peut être considéré comme un esclave que s'il peut être vendu par le maître. La créance devient alors transmissible : ce que l'on rencontre dans les formes de trafic d'enfants et dans certains cas de prostitution.

Les hiérarchies sociales de l'endettement

En Inde, presque toutes les couches de la population sont endettées, notamment les entrepreneurs qui donnent des avances à leurs employés et qui eux aussi empruntent afin de disposer des capitaux leur donnant accès à la main-d'œuvre. Il serait faux de penser qu'être endetté signifie nécessairement être statutairement dominé. Toutefois, les garanties que ces employeurs peuvent présenter à leurs créanciers leur permettent d'échapper à un lien de subordination. Pendant des siècles à travers le système des castes, l'Inde a connu une spécialisation fonctionnelle où des catégories particulières de la population avaient pour fonction d'épargner et pour obligation morale de prêter une fraction des revenus qu'elles tiraient des intérêts perçus. On peut schématiquement représenter une hiérarchie sociale de l'endettement, allant des détenteurs de biens pouvant servir de garantie à un prêt (bijoux et terres notamment) à celles et à ceux qui en sont totalement dépourvus. Dans la catégorie supérieure de l'endettement, les objets mis en gage sont des objets en or ou en argent, très souvent hérités ou apportés en dot par l'épouse. Cette forme de garantie d'un prêt, si elle altère les capacités de manifestation du statut supérieur de la famille, par effet de démonstration, ne porte pas atteinte aux capacités de production des endettés. La mise en gage des bijoux ou objets en argent peut même se révéler une stratégie pertinente pour bénéficier d'opportunités dans des opérations spéculatives. L'intérêt versé correspond en quelque sorte au transfert d'une fraction de ce gain éventuel au créancier. La dot n'a donc pas toujours, comme on le pense généralement, un caractère anti-économique, puisqu'elle peut permettre un endettement profitable.

La colonisation a été une période durant laquelle les rapports personnels de subordination ont pu se transformer en relations dites économiques – processus non achevé –, relations pour lesquelles des rapports de propriété objectivent la subordination et des « marchandises » la fétichisent. Un rapport de servitude n'apparaît plus dès lors pour ce qu'il est, un rapport social, mais comme la conséquence de droits d'accès à des choses mises sur le « marché », la terre ou le travail en l'occurrence. Il s'en suit que cette forme particulière de financiarisation¹⁸, le système des avances, que nous venons d'inscrire dans les catégories traditionnelles de prêt, pèse sur les groupes de population incapables d'offrir en garantie un lopin de terre ou d'autres biens ayant une valeur vénale, si ce n'est leurs capacités personnelles et familiales de produire. On assiste ainsi à une extension de la financiarisation qui touche les fractions les plus démunies des sociétés. Dans les zones rurales indiennes, plus de 80 % de la population dite pauvre est sans terre ou est propriétaire de moins d'un hectare. Les *scheduled tribes* ont la plus grande proportion de pauvres (54 %) suivies par les *scheduled castes* (50 %). Les *scheduled castes* représentent 18 % de la population indienne totale mais 27 % du total des pauvres en Inde et les *scheduled tribes* 8 % de la population et 11 % des pauvres. Ces quelques statistiques globales expliquent les raisons pour lesquelles la probabilité d'un *tribe* ou d'un *dalit* de se trouver en état de demander une

18. Voir ci-dessus note 1.

avance est beaucoup plus élevée que pour d'autres catégories de la population indienne. Le système des avances pouvant comprendre certaines formes de servitude par ou pour dette frappe donc des prolétaires, dans un sens proche de l'acception antique ou marxiste du terme : ce sont ceux qui ne peuvent offrir en avance que leur propre force de travail ou celles de membres de leur famille. Ce faisant, ils se trouvent dans un processus non seulement reproductif mais cumulatif de prolétarisation puisqu'ils sont dans l'incapacité, compte tenu de leurs très faibles actifs, d'accumuler. Ce mouvement historique s'inscrit dans le vaste processus appelé *previous accumulation* par les économistes classiques, c'est-à-dire une expropriation progressive de droits individuels et collectifs et la mise en dépendance des populations ainsi dépouillées soumises à la nécessité de vendre leurs capacités de travailler à ceux qui avaient les moyens de faire une avance de la rémunération du travail et des matières premières nécessaires à l'activité productive.

Les populations incapables d'offrir pour emprunter des garanties matérielles, de bénéficier d'interventions publiques pour leur permettre d'accéder à des prêts ou d'un système d'assurances mis en place ou cautionné par les autorités publiques, ne peuvent bénéficier d'une protection qu'à travers des liens personnels ou contractuels de travail. Les dimensions personnelles que cette subordination implique n'ont pas totalement disparu et les formes de servitude se rencontrent surtout dans certaines zones géographiques, ou plus exactement socioculturelles particulières pour développer à une certaine échelle ces liens d'endettement. Il faut que le travailleur accepte cette contrainte et ne fuit pas s'il est surendetté pour venir grossir l'immense masse des populations vivant dans les bidonvilles ; donc la servitude ne peut pour l'essentiel se former que dans des zones où les droits communautaires et les liens personnels de subordination¹⁹, produits d'une évolution historique et subissant une transformation marchande, sont encore assez forts pour la rendre acceptable, voire désirable.

Il est pertinent de relever ici les causes actuelles de l'endettement des travailleurs en Inde. Nombre d'entre eux s'endettent pour des fêtes liées à la puberté des filles, mariages, funérailles, etc. autrement dit leurs dettes ont pour raison première leur volonté de participer de façon pleine et entière aux rites essentiels de leur communauté. Les emprunteurs reproduisent ainsi volontairement les bases matérielles et idéologiques de leur propre aliénation, dépossession et subordination. Une autre cause majeure d'endettement est aujourd'hui le règlement des frais médicaux [Servet, 2006b] ; elle est dominante dans certaines régions. Viennent ensuite les conséquences de sécheresse ou d'inondation et l'insuffisance de production, de pertes d'actifs (par suite d'incendie, de tremblement de terre, de mort de bétail, vol, etc.). Le surendettement en Inde, et donc cette forme particulière de financiarisation est à l'origine de nombreux suicides,

19. Pour éviter tout malentendu, précisons qu'une relation de subordination fonctionne comme rapport personnel ; mais qu'en tant que rapport social, les dominants peuvent être substitués en fonction même de leur capacité de faire des avances.

bien souvent familiaux [Pollin, 2005, p. 138-142]. Dans ses modalités anciennes, la servitude par dette avait pour conséquence la reproduction de la situation de dépendance d'une partie de la population et il est possible d'affirmer que celle-ci en était elle-même la cause (construisant ainsi un cercle vicieux de la demande de protection et de la dépendance, cercle duquel il était presque impossible d'échapper). Cette aliénation et cette dépossession ont pris un tout autre sens avec la nouvelle financiarisation des relations sociales induites par la situation coloniale (l'institutionnalisation de « marchés » du « travail » et de la « monnaie ») et par le développement de rapports dits capitalistes de production et d'échange (qu'il s'agisse du salariat ou de l'essor d'activités dont la production est exportée).

Les formes modernes des avances se moulent généralement dans des formes anciennes. Ceci explique un fort taux d'adhésion des populations, au point que les cas de servitude et de travail forcé soient souvent niés. Toutefois la nouveauté est que les tâches ne sont généralement plus accomplies à seule fin de reproduction au sein d'une communauté locale (par exemple des travaux agricoles, pour lesquels le propriétaire foncier s'assure la sécurité de l'accès à une main-d'œuvre en temps utile). Les tâches exécutées par ces travailleurs ont de plus en plus pour objet une production commercialisée et pouvant être exportée. Fréquemment, les prêteurs eux-mêmes n'appartiennent plus aux castes supérieures ; des ressortissants de « basses castes » ou des « hors castes » peuvent devenir prêteurs. Cette transformation fait disparaître aussi l'obligation morale qu'a(vait) le maître d'aider son dépendant dans le besoin ; la relation tend alors à devenir un rapport strictement fonctionnel, même s'il peut ne pas être pensé uniquement comme économique. Il en va de même dans leur recrutement par l'intermédiaire de membres de leur propre communauté. Le problème est que, ces travailleurs ayant généralement une capacité très faible ou limitée de mettre en concurrence leurs employeurs, l'activité productive se déroule dans des conditions non seulement les plus dures, mais également n'offrant pas ou presque pas de protection pour leur santé. Ceci est accentué par le fait qu'une partie de cette main-d'œuvre n'est pas ainsi exploitée directement par ses créanciers, mais que ceux-ci cèdent tout ou partie des capacités de travail qu'ils mobilisent à un employeur. L'exploitation de la main-d'œuvre peut alors produire les formes les plus abjectes de l'exploitation du bétail humain, par exemple lorsque ces personnes enfermées sur le lieu de travail font l'objet de violences sexuelles de la part de leur employeur ou deviennent des objets sexuels vendus. Se trouve dès lors rompue l'obligation morale qui liait le créancier à ses débiteurs au sein des communautés locales anciennes et qui pouvait permettre de faire fonctionner ces relations statutaires selon un principe de redistribution [Servet, 2007], et les migrations de ces travailleurs accentuent très souvent le phénomène. Les modes anciens de protection dans des sociétés hiérarchiques induisent alors en conséquence des formes de surexploitation que la mondialisation peut rendre très profitables et propices à de nouvelles formes d'accumulation et de domination.

BIBLIOGRAPHIE

- BALAJI P., DAMODAR J., SUGATA M. [2003], *Trafficking in women in Orissa, An exploratory study*, Bhubaneswar (Or.), Institute of socio-economic development, 2003, XIII-151 p.
- GOVERNMENT OF INDIA [2001], Ministry of Labor, *Annual Report 2001*.
- GUÉRIN I. [2004], *Endettement, vulnérabilité à la servitude pour dette et microfinance*, Rapport provisoire, IFP/BIT.
- GUÉRIN I., SERVET J.-M. (éd.) [2004], *Microfinance : from daily survival to social change*, Pondy Papers in Social Sciences, n° 30, Institut française de Pondichéry, VI-153 p.
- MAUSS M. [1923-1924], « Essai sur le don », *Année sociologique*, repris in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1989.
- POLLIN R. [2005], *Contours of Descent, U.S. Economic Fractures and the Landscape of Global Austerity*, London/New York, Verso/New Edition.
- PRAXIS [2001], *The Politics of poverty. A tale of living dead in Bolangir*, Bangalore, Books for change, XII-204 p.
- SERVET J.-M. [2006a], *Banquiers aux pieds nus*, Paris, Odile Jacob, 515 p.
- SERVET J.-M. [2006b], *Les fragilités de l'essor de la microassurance indienne*, Rapport de mission effectuée dans le sud de l'Inde, juillet-août 2006, IRD, unité Travail et mondialisation/Institut français de Pondichéry.
- SERVET J.-M. [2007], « Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, Une contribution à la définition : l'économie solidaire », à paraître *Revue Tiers Monde*, numéro *L'économie solidaire au Sud*.
- YULE H., BURNELL A.C. [1903, réed. 2000], *Hobson-Jobson, A Glossary of Anglo-Indian Colloquial Words and Phrases*, art. Begar, p. 80-81, New Delhi, Munshiram Manoharlal Pub., XLVIII-1021 p.

« Ne nous libérez pas ! »

L'ambiguïté du principe de l'avance sur salaire à partir de l'exemple des briqueteries en Inde du Sud¹

*Isabelle Guérin**, *Marc Roesch***, *G. Venkatasubramanian****

Alors que nous entrons dans une briqueterie de la banlieue de Chennai (Inde du Sud), zone réputée pour sa forte concentration de personnel asservi, un travailleur s'exclame en nous voyant approcher « encore quelqu'un qui veut nous libérer ! ». Les rires fusent mais immédiatement le travailleur et ses acolytes se sont remis à l'ouvrage et ne se préoccupent plus de leurs visiteurs.

Cette anecdote résume à elle seule la perversité et le cynisme d'un mode d'accumulation prédominant en Asie du Sud et en particulier en Inde, fondé sur une main-d'œuvre à la fois mobile et asservie. L'intensification de modes d'accumulation de type capitaliste, bien loin de conduire à la sécurisation et à l'amélioration des conditions de travail, s'est au contraire nourrie de cette main-d'œuvre migrante, réputée pour sa discipline et sa docilité, bien adaptée aux besoins de modes de production cycliques, continus et faiblement capitalistes². L'emploi suit un mouvement de flux et reflux perpétuel, où des flots de travailleurs de misère vont et viennent au gré des besoins et des pics de production. Le lien de dette entre employeurs ou recruteurs et travailleurs constitue le pivot de cette forme particulière d'asservissement nomade, elle est le rouage principal d'un système parfaitement bien huilé et extrêmement difficile à enrayer.

L'objectif de cet article est d'analyser les implications et les ambiguïtés de ce lien de dette entre employeurs et travailleurs à partir d'une étude de cas : les mouleurs des briqueteries de la banlieue de Chennai (Tamil Nadu, Inde du Sud), dont les

1. Nous remercions vivement Ponnarasu pour l'assistance technique dans la collecte de certaines données et leur traitement, Jan Breman, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, David Picherit, Jean-Michel Servet ainsi que deux lecteurs anonymes pour leurs commentaires sur une première version de ce texte. Les données ont été collectées en partie dans le cadre d'un programme de recherche soutenu par le Bureau International du Travail.

* Économiste, IRD-LPED, Institut Français de Pondichéry – isabelle.guerin48@wanadoo.fr.

** Économiste, IRD-LPED, Institut Français de Pondichéry – marc.roesch@ifpindia.org.

*** Socioéconomiste, chercheur à l'Institut Français de Pondichéry.

2. Voir sur ce sujet par exemple les travaux de Breman [1996, 2004], Byres *et alii* [1999], Kapadia [1996], Harris [1992], Harris-White [2003], Srivastava [2005].

travailleurs sont originaires de villages ruraux situés à environ 200 km au sud (essentiellement le district de Villipuram). Du côté des employeurs, l'avance sur salaire est une réponse aux contraintes techniques d'un processus de production spécifique. C'est aussi un moyen de compresser les coûts, et le pouvoir de négociation des travailleurs, lorsqu'il existe, se joue principalement sur le montant des avances et non sur le montant des salaires. Du côté des travailleurs, l'analyse des interactions avec les autres filières d'activité, en particulier agricoles, ainsi qu'avec les autres formes d'accès au crédit, montre comment le principe de l'avance participe à la mise en place de chaînes de dépendance et à la construction des trajectoires individuelles, familiales mais aussi collectives (une communauté à l'échelle d'un village). Dans un contexte où l'agriculture crée de moins en moins d'emplois, la filière brique joue un rôle d'absorption (partiel) du surplus de la main-d'œuvre agricole, de manière toutefois inégale selon que l'on est en zones sèches ou irriguées. L'étude de cas d'un village situé en zones sèches illustre cette notion de trajectoire et montre comment l'avance est devenue un élément essentiel dans la lutte quotidienne pour la survie mais aussi pour le statut et le prestige à travers les alliances matrimoniales.

Nous avons suivi l'évolution du secteur de 2003 à 2006, en combinant le point de vue des travailleurs, des recruteurs de main-d'œuvre ainsi que des propriétaires de briqueteries. Les observations qualitatives ont été complétées avec un travail minutieux mais aussi très laborieux de collecte de données chiffrées auprès d'environ 200 familles, réparties dans une dizaine de villages représentatifs de la diversité des contextes socioéconomiques d'origine des migrants. L'objectif était non pas de prétendre à une image exhaustive et exacte de la réalité – la difficulté à obtenir des données précises est telle que ce type d'effort est vain – mais tout au moins de fournir des ordres de grandeurs et de mettre en évidence des dynamiques en cours.

Les briqueteries : l'avance au cœur du processus de production

Les briqueteries ferment pendant la saison des pluies et ne fonctionnent donc que de manière saisonnière, 6 à 8 mois par an (décembre-juillet). Le système de recrutement est le suivant : la majorité de la main-d'œuvre est constituée de travailleurs migrants liés au propriétaire de la briqueterie par une avance, octroyée pendant la saison creuse, au village d'origine des travailleurs. Dans la majorité des cas (73 % d'après nos observations), l'avance est octroyée par l'intermédiaire d'un recruteur de main-d'œuvre (*maistry*).

Le travailleur – ainsi qu'un ou plusieurs membres de sa famille puisque le travail est réalisé par équipe de deux à trois personnes en moyenne – s'engage à travailler jusqu'à l'extinction de la dette. Durant la période de production, le groupe de travailleurs reçoit une rémunération hebdomadaire : le montant est supposé répondre aux besoins essentiels des travailleurs tout en étant indexé sur la production. À la fin de la saison, les comptes sont soldés : la production totale de la saison détermine la rémunération totale (le paiement se fait à la pièce), de laquelle est déduite le montant des avances ainsi que la somme des rémunérations hebdomadaires. Le solde peut être nul, négatif – les travailleurs devront revenir l'année suivante – ou positif : les

travailleurs reviennent avec une épargne. Les caractéristiques de ce mode de gestion de la main-d'œuvre (avance et salaire à la pièce) répondent aux contraintes d'un mode de production saisonnier et continu (la perte de main-d'œuvre en cours de saison remettrait en question l'ensemble de la chaîne de production)³. Le salaire à la pièce est supposé assurer une certaine productivité tout en transférant une partie des risques (pluie, rupture d'approvisionnement en matières premières) sur les travailleurs. Du fait de l'avance, les travailleurs sont obligés de rester sur le site de production jusqu'à la fin de la saison. Cette obligation garantit la continuité de la chaîne de production et c'est ainsi que les propriétaires de briqueteries justifient leur recours aux avances.

L'avance est également un moyen de compresser les coûts. À l'instar de nombre d'observations faites dans d'autres secteurs et d'autres zones de l'Inde⁴, les salaires des « locaux » sont nettement supérieurs à ceux des migrants (de 20 à 30 % d'après nos calculs). C'est également un moyen de répondre à la concurrence et à la pénurie (relative) de main-d'œuvre en limitant l'augmentation des salaires.

Avec un effectif proche de 500 000, l'État du Tamil Nadu concentre plus de 12 % de la main-d'œuvre totale et observe l'une des plus fortes croissances, à la fois en termes absolus (7,51 % entre 1993-1994 et 1999-2000) et relatifs (la proportion de travailleurs des briques par rapport à la population active totale est passée de 1,15 % en 1993-1994 à 1,77 % en 1999-2000)⁵. Quelles sont répercussions de cette croissance sectorielle sur les travailleurs ? Alors que le cours des briques a doublé entre 2000 et 2006, nos données d'enquêtes révèlent que les revenus⁶ par tête augmentent à peu près au rythme de l'inflation (entre 3 et 5 % par an). Les montants des avances, en revanche, augmentent plus rapidement, d'environ 6,5 % par an entre 2000 et 2004, et il semblerait que la hausse ait été plus forte encore au cours des deux dernières années. Les conséquences directes de ce décalage entre l'évolution des avances et des salaires sont doubles. D'une part, le tiers des familles augmente au fil des années le nombre de migrants alors que la tendance inverse est exceptionnelle (3 %). D'autre part, les familles sont de plus en plus nombreuses à revenir endettées en fin de saison : elles étaient une minorité en 2000 (4 %) alors qu'en 2004, elles représentent près d'un tiers de notre échantillon (29 %) et il est fort probable que cette proportion se soit encore accrue en 2006. La dépendance des migrants à l'égard du secteur (tant en termes de membres actifs impliqués que d'endettement) est donc croissante.

Il ne s'agit que de tendances générales dans la mesure où les moyennes annoncées masquent des disparités relativement fortes entre familles, tant au niveau des

3. Comme dans bien d'autres secteurs, voir par exemple Gooptu [2001, p. 55], Breman [1996], Kapadia [1996].

4. Voir sur ce point les travaux de Breman [1986, 1993, 2003, 2004], Byres *et alii* [1999], Kapadia [1996], Harriss [1992], Harriss-White [2003], Srivastava [2005].

5. Nous nous appuyons ici sur les données de la *National Classification of Occupations* (NCO) élaborée par la *National Sample Survey Organisation* et reprises dans Prakash [2006].

6. Il est extrêmement difficile d'obtenir des données fiables sur les avances et les revenus, la meilleure méthode que nous avons trouvée a consisté à nous appuyer sur les carnets de compte des recruteurs et à les confronter aux propos des travailleurs.

avances, des revenus que des soldes. Une chose est néanmoins certaine : le pouvoir de négociation des travailleurs s'exerce essentiellement sur les avances. Les tentatives de discussions sur le montant du salaire à la pièce sont exceptionnelles et semblent vouées à l'échec. Sur ce point, la solidarité entre propriétaires de briqueterie fonctionne de manière remarquable : les augmentations sont décidées de manière collective au niveau du Tamil Nadu par la branche régionale de l'association des employeurs (*Brick and Tile Manufacturers Association*). Les propriétaires disent être liés par un accord tacite et aucun d'entre eux, disent-ils également, ne se permettrait de dévier à cette règle : c'est bel et bien l'avance qui permet de fidéliser les travailleurs, et éventuellement quelques cadeaux distribués en fin de saison (alcool, vêtements). Par ailleurs le montant du salaire à la pièce est fixé chaque année en fin de saison : négocier avant le départ n'a donc pas de sens. La crainte de ne pas être payé en fin de saison ou d'être dupé ainsi que l'absence de coût direct (il n'y a pas de taux d'intérêt sur l'avance) sont deux arguments supplémentaires avancés par les travailleurs lorsqu'ils essaient d'obtenir le montant maximal d'avance, quitte à revenir endettés en fin de saison. Quant au concept de négociation collective, il est inexistant. Les travailleurs originaires du même village sont dispersés dans des sites de production différents, souvent à la demande des propriétaires, justement très méfiants face aux risques de regroupement et d'action collective. Nous n'avons jamais rencontré de syndicats impliqués sur les questions de salaire dans les briqueteries de la zone étudiée. C'est le recruteur qui est supposé représenter les travailleurs auprès du propriétaire des briqueteries. Non seulement sa propre marge de manœuvre est fort limitée, mais il essaie d'abord et surtout de négocier sa propre commission. Les rares fois où il s'exprime au nom des travailleurs, la question des rémunérations est bel et bien évoquée⁷ mais elle porte sur le nombre de briques considérées comme « endommagées » lors de la production, technique usuelle employée par les propriétaires de briqueterie pour réduire les rémunérations.

Le point de vue des travailleurs

La majorité des travailleurs sont de caste *paraiyar*, considérée comme l'une des plus basses castes au Tamil Nadu. Quel que soit le critère retenu (revenu, patrimoine, vulnérabilité), et même s'il existe une certaine disparité, toutes les familles peuvent être considérées comme « pauvres ». En 2004, les revenus annuels sont compris pour la majorité (80 %) entre 10 000 et 30 000 Rs⁸. Une minorité (10 %) est dans une position légèrement meilleure en termes de revenus et pour la plupart

7. Les autres sujets de négociations portent sur le montant des avances, les conditions de vie (logement, accès à l'électricité, etc.) et de travail (approvisionnement régulier en matière première, principalement l'eau et le sable).

8. Soit 175 à 525 euros. Précisons néanmoins qu'il n'est guère pertinent de donner l'équivalent en euros du fait de la disparité de pouvoir d'achat. À titre de comparaison, le seuil officiel de pauvreté en Inde était fixé en 2004 à environ 15 000 Rs par famille (pour une famille de 5 personnes) sachant qu'il est évident que ce montant est fortement sous-évalué : un niveau de vie décent supposerait plutôt un revenu de 50 000 Rs. Ici encore, collecter des données fiables relève du défi. Suivre les familles dans la durée et reconstituer avec elles leurs calendriers de travail tout en ayant une bonne connaissance du contexte socioéconomique et surtout agricole local permettent d'aboutir à un résultat convenable.

d'entre eux, le revenu additionnel provient de la terre : la famille dispose d'un petit lopin qu'elle arrive à exploiter. Pour autant, être propriétaire n'est en rien un gage de sécurité compte tenu de la très faible rentabilité de l'agriculture : ils sont près de 30 % à exploiter la terre, mais plus des deux tiers en tirent des revenus très limités voire des pertes une année sur deux. Les mieux lotis, mais ils sont très peu nombreux (3 %), peuvent compter sur un emploi en ville relativement régulier. Tous les autres (environ 60 %) sont travailleurs journaliers, la plupart dans l'agriculture. Au-delà des revenus, dont les montants sont difficiles à connaître (les travailleurs eux-mêmes sont incapables d'estimer leurs revenus annuels) les différences se jouent en termes de patrimoine et en particulier d'habitat : la majorité (60 %) se contente d'une maison *kacha* (argile et chaume), les autres ont des maisons *pakka* (murs en dur et parfois toits en tuile) mais la moitié d'entre eux l'ont acquise *via* une subvention gouvernementale. Les différences se jouent également en termes de dépenses de prestige, en particulier lors des alliances matrimoniales, nous y revenons plus loin.

Les revenus tirés des briqueteries représentent 60 à 90 % des revenus globaux des familles – 80 à 90 % pour les plus vulnérables, c'est-à-dire ceux qui sont travailleurs journaliers ou pour lesquels l'agriculture n'est pas rentable. Ces maigres revenus s'acquièrent au prix de très longues journées de travail (12 à 16 heures par jour, dont une moitié effectuée de nuit), d'autant plus fatigantes que les tâches sont très physiques. La majorité des travailleurs travaillent six jours sur sept. L'intensité du travail, l'exposition permanente au soleil, à la poussière et la chaleur des fours, l'absence d'eau potable et enfin la mauvaise qualité de la nourriture surexposent les travailleurs à diverses maladies, en particulier dysenterie, allergies et maladies de peau, fièvres, douleurs musculaires. Environ 50 % des familles emmènent leurs enfants et les font travailler à partir de l'âge de 5/6 ans. Le travail des enfants permet de produire davantage ou plus vite, de rembourser plus rapidement l'avance mais aussi d'en obtenir davantage (environ 1 000 Rs par enfant en 2004) et les parents ne s'en cachent pas⁹.



© Pierre Gard, 2004

9. Pour plus de détails sur le travail des enfants dans ce secteur au Tamil Nadu, voir Bhukhut et Ballet [2006].

Le principe de l'avance n'est absolument pas questionné. « C'est comme ça », disent les travailleurs, et plusieurs arguments entrent en jeu. On retrouve tout d'abord un constat classique en Inde : l'avance comme « garantie » d'emploi ou du moins pensée comme telle [Pouchepadass, 1980]. Les travailleurs sont très explicites sur ce point. Le système de l'avance permet une garantie mutuelle. Le propriétaire de la briqueterie est ainsi assuré que le travailleur lui sera fidèle tout au long de la saison, et réciproquement, le travailleur est assuré de travailler pendant au moins 6 mois. Sans avance, les propriétaires « ne nous respectent pas », disent également les travailleurs : en cas de problème, un travailleur qui n'est pas endetté sera immédiatement renvoyé, alors que pour un travailleur endetté, le propriétaire cherchera à trouver une solution, et sera de toute façon obligé de garder le travailleur jusqu'au remboursement de la dette. Certains travailleurs vont plus loin encore et considèrent que du fait de la dette, il y a nécessairement un « lien » entre les deux parties, qui sont de ce fait « responsables » l'une de l'autre.

L'avance au cœur des trajectoires individuelles et collectives

Une analyse plus fine du rôle de l'avance dans les trajectoires individuelles et familiales révèle d'autres arguments, moins explicites. Comprendre pleinement le rôle joué par l'avance suppose une analyse globale des « marchés » locaux de l'emploi et du crédit ainsi que des aspirations individuelles et collectives (pourquoi s'endette-t-on ?), et ce faisant de la dynamique globale des groupes sociaux. Comme dans le reste de l'Inde¹⁰, l'endettement est la première et principale réponse aux besoins financiers, tant les aléas du quotidien (nourriture, santé) que ceux d'un horizon de long terme (rituels sociaux et religieux). Les populations étudiées ici sont peu ou pas solvables d'un point de vue strictement matériel. Les familles les plus vulnérables n'ont quasiment rien, elles ont vendu le peu qu'elles avaient (bijoux, parfois terre) pour payer des frais de santé, de mariage ou suite à la perte d'emploi d'un des membres de la famille. Les autres ont quelques bijoux, de la vaisselle, parfois la télévision, un peu de bétail et de terre. L'épargne monétaire est quasi-inexistante, faute de moyens bien sûr, mais aussi parce qu'elles sont en permanence sollicitées par leur entourage – solidarité oblige.

En l'absence de garanties matérielles, ce sont principalement des garanties de nature sociale (confiance et connaissance mutuelle) mais surtout le fait de gager sa force de travail qui permettent un accès au crédit. Tentons une typologie des principales sources d'emprunts. Dans les villages étudiés ici, cinq catégories – aux frontières éminemment mouvantes et non hermétiques – se dégagent. La première catégorie regroupe l'entourage proche : connaissance mutuelle, confiance, réciprocité et obligation sociale sont les règles du jeu, la frontière étant parfois floue entre dons contre dons avec surenchère et emprunts réciproques. On trouve ensuite les prêteurs « professionnels », c'est-à-dire pour lesquels le prêt est véritablement une

10. Et sans que ce soit une spécificité contemporaine, voir par exemple Chandavarkar [1994], Gooptu [2001, p. 54], Hardiman [1996], Pouchepadass [1980].

profession. Ici, il s'agit de prêteurs sur gage (principalement bijoux), de sociétés financières et de prêteurs itinérants. On trouve également les commerçants (épicerie de village, boutique du bourg voisin) : alimentation et biens de consommation courante (droguerie, vaisselle, vêtements) s'achètent très souvent à crédit. Une autre catégorie regroupe des personnes aisées résidant à proximité (fonctionnaires, propriétaires terriens, salariés permanents, migrants saisonniers capables de rentrer avec un solde positif en fin de saison, etc.) en quête de placements pour leurs surplus de revenus. Or le prêt est de toute évidence un placement très rentable. Les débiteurs les décrivent soit comme des gens « riches », « de connaissance » ou encore par leur nom de caste s'il est différent du leur (« reddiar », « gens de l'ur »¹¹). Les conditions du prêt (montant, taux d'intérêt, etc.) sont ensuite très variables d'un contexte à l'autre, d'un prêteur à l'autre et ont tendance à s'ajuster aux opportunités disponibles dans les trois autres catégories. Enfin la dernière catégorie regroupe les employeurs ou recruteurs de main-d'œuvre : même si d'autres facteurs peuvent entrer en jeu, c'est d'abord et avant tout le fait de gager sa force de travail qui conditionne l'existence de la relation financière. Remarquons ici les avantages comparatifs indéniables de l'avance sur salaire dans les perceptions qu'en ont les travailleurs : travailler dur pour rembourser, quitte à impliquer femmes, anciens et enfants, est considéré comme un acte moins risqué et moins humiliant que de perdre ses bijoux ou sa terre (prêteurs sur gage) ou de tomber dans l'engrenage des taux d'intérêt cumulés (sociétés financières et prêteurs itinérants).

Si cette « frénésie » d'endettement semble être la règle, le degré d'endettement et sa nature sont étonnamment variables non seulement d'une famille à l'autre, mais aussi d'un village à l'autre. Seule une analyse au cas par cas de la construction sociale de ces dynamiques « sociofinancières » leur donne une intelligibilité : or la configuration locale des « marchés » de l'emploi est déterminante dans la mesure où gager sa force de travail est susceptible de représenter, en termes de montants, l'une des principales sources d'accès au crédit.

Des travaux antérieurs sur la diversité des formes et des « circuits » de migrations saisonnières en Inde mettaient en évidence le lien étroit avec la diversité d'opportunités agricoles des zones d'origine, elle-même liée à la distinction entre zones sèches et zones irriguées [Landy, 1994a, 1994b ; Racine, 1994]. Dans les villages où ont été menés nos études, cette distinction reste fortement opératoire. Historiquement, les mouleurs de briques sont originaires de zones sèches, même si un nombre croissant de travailleurs viennent désormais de zones irriguées, en particulier celles ayant opté au cours des dernières décennies pour des cultures moins intensives en main-d'œuvre.

Limitons-nous ici aux travailleurs originaires de zones sèches. La terre est rocailleuse et calcique, l'eau est rare, les paysans se limitent à une seule production annuelle et se concentrent sur les cultures peu consommatrices en eau (riz, arachides et quelques céréales). Au fil des années l'écart s'est creusé entre ceux qui

11. La *colony* est la partie réservée aux « intouchables » (ici les *Paraiyars*), tandis que l'ur regroupe toutes les familles non « intouchables ». Ici en l'occurrence il s'agit principalement de *Vanniars*.

ont réussi à se forer un puits et à l'optimiser et les autres. Pour ceux-là, l'alternative a consisté à migrer une partie de l'année dans les briqueteries. Le processus a démarré il y a environ vingt-cinq ans, et s'est progressivement transformé en une stratégie à la fois permanente, collective et familiale (par opposition aux zones irriguées où la migration saisonnière dans les briques est une stratégie à la fois plus récente, plus individuelle et pensée comme transitoire). Aujourd'hui près de 90 % de la population des *colony* (quartiers réservés aux basses castes) migre. Emmener tout ou partie des membres en âge de travailler est quasi-systématique (près de 90 % des migrants fonctionne ainsi ; la taille du groupe est en moyenne de 2,7 personnes) et sauf événement exceptionnel (en général problème de santé) la migration est systématique (80 % d'entre eux ne se sont jamais arrêté). Les villages sont donc déserts une partie de l'année.

Une étude de cas : un village localisé dans une zone sèche

Nous nous limiterons ici à une étude de cas : la *colony* de Kamaraj Nagar, situé à l'ouest de la grande route qui relie Villipuram à Panruti. Il s'agit d'un village localisé dans une zone sèche, qui a pour particularité d'être relativement récent, créé dans les années 1960 dans le cadre des politiques de redistribution des terres. Une cinquantaine de familles, originaires d'un village situé à une trentaine de kilomètres, sont venues s'installer ici avec la promesse d'acquisition d'un lopin de terre. Certaines ont été relativement bien servies (entre 6 et 15 acres), d'autres attendent toujours leur part et il a fallu attendre plus de 30 ans pour obtenir les titres de propriété. Du fait de l'absence totale d'irrigation, l'agriculture n'a jamais été très rentable et les premiers départs pour les briqueteries datent des années 1980. Les sécheresses successives des vingt dernières années ont accéléré le processus. Aujourd'hui, toutes les familles de la *colony* sans exception dépendent du travail dans les briqueteries pour leur subsistance. Pour les sans terre, c'est une question de survie. Les mieux lotis n'ont pas abandonné l'agriculture mais complètent avec les briques, certains comme recruteurs de main-d'œuvre, d'autres comme simples travailleurs.

Non seulement le village est désert six à sept mois par an, mais il est mal entretenu. Rocailles, terres en friches, zones marécageuses donnent un sentiment d'abandon. Les habitations sont toutes très sommaires. Sur 45 maisons, on en compte trois en dur. Un temple de fortune a été construit récemment. L'État semble également bien absent : pas de route bitumée, le programme « électricité pour tous » n'a jamais vu le jour, les quelques connections sont privées ; un réservoir vient enfin d'être construit, après des années de négociations. Mise à part le programme initial de redistribution de terres, les familles affirment n'avoir jamais bénéficié de quoi que ce soit et on sent un certain fatalisme : « on n'intéresse pas les politiques, ils ont peur qu'on ne vote pas puisqu'on est migrants », nous disent-ils. Les ONG sont également absentes et la raison est probablement du même ordre : comment assurer une continuité avec une population migrante ? Le premier *self-help-group* (groupe éligible au microcrédit) a été créé récemment, mais en l'absence de service spécifiquement adapté aux migrants, on peut craindre qu'il disparaisse rapidement.

« Les briques ? C'est à la fois notre or et notre Dieu » : c'est ainsi qu'un ancien du village concluait l'une des longues et nombreuses discussions que nous avons eues avec plusieurs familles sur ce thème. Non pas que les villageois vouent une admiration sans limite aux propriétaires de briqueterie : la plupart d'entre eux sont au contraire très lucides sur le degré d'exploitation dont ils font l'objet « ils s'engraissent avec notre sueur », disait par exemple une femme qui migre depuis plus de vingt ans. Mais ils sont parfaitement conscients de leur degré de dépendance à l'égard du secteur. Dans l'imaginaire collectif, migrer dans les briqueteries est considéré comme la spécificité de ce village, personne ne questionne cet état de fait et rares sont ceux qui envisagent une autre activité. Devenir recruteur de main-d'œuvre est leur seule perspective de mobilité sociale *via* l'emploi. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à tenter l'expérience, avec plus ou moins de succès.

Se limiter aux briqueteries ne signifie pas pour autant s'y soumettre : les trajectoires personnelles et familiales mettent en évidence une diversité de techniques visant à optimiser le système et à en tirer le meilleur parti. Or optimiser le système, cela signifie surtout, en tout cas pour une partie d'entre eux, *maximiser le montant de l'avance*. « L'ancienneté » au sein du secteur leur donne de toute évidence un meilleur pouvoir de négociation que dans les zones irriguées. On le perçoit dans leurs propos, très vindicatifs à l'égard des propriétaires et des recruteurs. Citons le cas de cette femme qui migre depuis vingt cinq ans : elle nous affirme qu'elle a changé chaque année de briqueterie (et dix fois de recruteur) et que c'est une stratégie absolument délibérée : en restant avec le même employeur, dit-elle, on court le risque d'être considérée comme une personne « bon marché » et « facile ». Mais c'est aussi ce que révèlent les chiffres, puisque l'avance par tête est en moyenne plus élevée que dans les zones irriguées où les gens migrent depuis moins longtemps.

L'avance permet de manger et de soigner : elle est d'abord et avant tout une question de survie, c'est évident. Pour ceux qui sont travailleurs agricoles journaliers pendant la saison creuse (soit environ 6 mois), les revenus dépassent difficilement 3 000 Rs, ce qui est nettement insuffisant pour se nourrir. L'avance joue également un rôle déterminant pour ceux qui exploitent la terre, puisqu'elle est utilisée en partie pour les investissements agricoles. L'avance permet également de se loger : dans ce village, les quelques maisons en dur ont été financées ainsi. Les autres, aussi sommaires soient-elles, exigent néanmoins quelques dépenses d'entretien qui sont, là encore, financées par l'avance. Enfin et surtout, l'avance joue un rôle central dans les alliances matrimoniales. Alors que les revenus annuels dans ce village dépassent difficilement 20 000 Rs, il est courant aujourd'hui de dépenser 50 000 à 100 000 Rs pour le mariage d'une fille. Or c'est bel et bien l'avance qui permet de dépenser autant. Certains complètent avec des revenus agricoles et la vente de biens (bétail, terre, bijoux), mais pour les autres, l'avance joue un rôle décisif, direct à travers les sommes qu'elle procure, mais aussi indirect puisqu'elle joue un rôle de garantie auprès d'autres créanciers. À l'heure actuelle (octobre 2006), un couple peut espérer obtenir entre 10 000 et 13 000 Rs d'avance pour une saison. Des « arrangements » de nature diverse permettent néanmoins d'obtenir jusqu'à 50 000 Rs : entente avec une ou plusieurs familles de la *colony*

qui migrent aussi et que l'on remboursera la saison suivante (parfois avec intérêt) ; entente avec le recruteur qui accepte de donner deux années d'avance.

Le statut de migrant leur coupe l'accès à certaines sources de liquidité. Les prêteurs itinérants (*tandal*), que l'on trouve dans la plupart des villages, ne sont pas présents ici : pour eux au contraire la migration est un risque, puisque c'est la régularité des relations qui garantit le remboursement. Inversement le statut de migrant leur donne un accès facile à d'autres sources d'emprunt auprès « des gens de l'ur ». Si les « gens de l'ur » acceptent de prêter, c'est bel et bien qu'ils ont l'assurance d'être remboursés via l'avance, et certains demandent d'ailleurs au recruteur de se porter garant. Au final, il est possible d'obtenir en une seule fois des sommes de 60 000 à 70 000 Rs.

Si une certaine flexibilité existe quant au remboursement, ne pas s'acquitter de son dû reste néanmoins exceptionnel. Il arrive que des *maistries* peu expérimentés se fassent duper, mais les propriétaires, souvent issus des castes dominantes (principalement les *Reddiars*), disposent d'alliances multiples empêchant toute forme de dissidence : alliances avec les *leaders* des villages d'origine des migrants, qui vont ainsi intervenir en faveur du propriétaire en cas de fuite des travailleurs ; alliances avec les *leaders* des villages où sont implantées les briqueteries – sous forme principalement de donations au temple, éventuellement d'investissements dans des infrastructures locales (en particulier les routes) –, ce qui évite ou limite les réticences éventuelles à l'égard de l'emploi de main-d'œuvre migrante ; alliances également avec un ou plusieurs partis politiques, lesquelles protègent contre les éventuelles sanctions de la part des autorités publiques¹². Certains propriétaires nouent également des alliances avec des partis engagés dans la défense des basses castes afin de se protéger contre d'éventuelles actions collectives au nom de la lutte contre la discrimination envers les basses castes.

Conclusion

Les travaux de Jean-Luc Racine [1994] mettaient en évidence la construction sociale et historique de filières de migration fortement segmentées, cette segmentation leur conférant au fil du temps un caractère quasi-irrévocable. On en a ici un exemple saisissant, et l'avance joue un rôle déterminant dans ce processus d'irréversibilité. Certes, l'ancienneté dans le secteur permet aux travailleurs de développer des capacités de négociation et dans une certaine mesure des stratégies de contournement du système, mais simultanément elle renforce la dépendance des travailleurs et de leur famille à l'égard de la filière. La propension à s'endetter est désormais telle que les travailleurs n'ont plus aucune alternative. L'avance et les

12. La plupart des briqueteries ne respectent pas les législations suivantes : *Bonded Labour Act* (1976), *Prohibition of Child Labour in Hazardous Industries Act* (1970) ; *Employment Provident Fund and Miscellaneous Provisions Act* (1971), *Factory Act* (1948), qui réglemente les horaires de travail et prévoit des compensations pour les heures supplémentaires, *Inter-State Migrant Workmen Act* (1979) – qui prévoit des mesures spécifiques (habitat, mesures sanitaires, etc.) lorsque plus de 50 % de la main-d'œuvre de l'entreprise est d'origine migrante.

autres formes de crédit auquel elle donne accès sont pleinement intégrées dans les modes de gestion familiaux de la liquidité ainsi que dans les aspirations individuelles et collectives, en particulier les alliances matrimoniales. L'avance est au cœur de la construction sociale des configurations locales de l'emploi et du crédit mais aussi des formes de mobilités sociale, ou du moins vécues comme telles.

On peut se demander dans quelle mesure cet accès relativement facile à l'emprunt n'a pas accéléré la surenchère des mariages, tant au niveau des aspirations des migrants que des sollicitations de l'entourage, parfaitement informé des opportunités financières des migrants. À la suite de Karin Kapadia [1996, 2002], on peut également s'interroger sur la manière dont les alliances matrimoniales constituent une autre facette de la servitude, bien plus subtile que celles de nature strictement économique et financière. Dans la lutte permanente de statut entre individus et entre groupes sociaux, et dans un contexte où les perspectives de mobilité par l'emploi sont fort limitées, consommer et dépenser deviennent des armes essentielles, et la dot en est au cœur. C'est une question de dignité et de prestige qui est autant d'ordre individuel, familial (par exemple un « bon » père est jugé en fonction de sa capacité à dépenser pour la dot de sa fille) que collectif (la concurrence entre communautés sur un même territoire se joue en partie à travers les dépenses de prestige). On a le sentiment dans l'étude de cas présentée ici que les travailleurs ont abandonné toute perspective de mobilité via l'emploi – si ce n'est pour les recruteurs, mais les places sont chères – et que les alliances matrimoniales représentent leur seule aspiration. De telles alliances permettent sans doute de maintenir l'honneur et la dignité des familles, en particulier des hommes, tout en les enfermant dans des trappes à pauvreté¹³, et tout en renforçant les discriminations de genre qu'il faudrait également détailler dans une autre réflexion.

Évoquons enfin brièvement pour finir le rôle de l'État et de la « société civile ». Il y aurait beaucoup à dire sur le rôle des autorités publiques : dysfonctionnements des inspections du travail, illisibilité des textes de loi, effets pervers de programmes sectoriels ou de discrimination positive, dont deux exemples ont été donnés au fil du texte. Contentons nous ici d'un seul point, celui des salaires. Face aux accusations éventuelles sur l'exploitation de la main-d'œuvre, les propriétaires de briqueterie ont un argument de force : en 2004, le salaire officiel pour les mouleurs est fixé à 108 Rs pour 1 000 briques, or eux prétendaient offrir 140 à 160 Rs... Ils omettent ici de mentionner les déductions diverses (en particulier celles liées à la production « endommagée » et à la commission du recruteur de main-d'œuvre). Au final, le salaire réel tournait à cette époque autour de 110 Rs, ce qui est nettement moindre que les montants annoncés, tout en étant légèrement supérieur au montant du salaire légal... et c'est là que le bât blesse puisque ce montant est absolument incompatible avec un revenu décent et avec des conditions de travail décentes. À l'instar de ce qui s'est produit dans d'autres régions de l'Inde

13. Pour une réflexion sur les rituels sociaux et religieux comme mode de résistance des classes populaires mais aussi comme mode d'enfermement et de reproduction du *statu quo*, voir par exemple Gooptu [2001, p. 19 et suiv.] et De Neve [2005].

[Breman, 1996, p. 190 et suiv.], on peut émettre l'hypothèse que le montant du salaire minimum est très largement dicté par les employeurs, et reste déterminé principalement en fonction d'un taux de profit considéré comme acceptable pour le secteur.

Quant à la « société civile », nous nous limiterons également à une seule remarque : les effets pervers des mesures de libération de travailleurs « asservis » survenues en 2004 et initiées par des ONG. À écouter les employeurs, et sur ce point ils ont probablement raison, les travailleurs en jouent, les menacent, hésitent de moins à moins à s'enfuir sans avoir soldé leur dette. Leur conclusion est donc la suivante : le principe de l'avance est d'autant plus nécessaire pour discipliner une main-d'œuvre manipulée, de plus en plus rebelle et infidèle. Il en va de même de la compression des coûts du travail puisque la fuite provoque des pertes qu'il faut bien compenser... Sur ce point ils ont tort : les pertes sont exceptionnelles, nous l'avons mentionné plus haut. Toujours est-il que les propriétaires disposent d'arguments infaillibles pour contrer d'éventuels reproches quant à leur mode de recrutement et de paiement.

BIBLIOGRAPHIE

- BREMAN J. [1996], *Footloose labour : working in the Indian Informal economy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BREMAN J. [2004], *The making and unmaking of a industrial working class*, New-Delhi, Oxford University Press.
- BHUKUTH A., BALLETT J. [2006], « Is Child Labour a Substitute for Adult Labour ? A Case Study of Brick Kiln Workers in Tamil Nadu, India », *International Journal of Social Economics*, vol. 33, n° 8, August, p. 594-600.
- BYRES T.J., KAPADIA K., LERCHE J. [1999], *Rural labour relations in India*, New Delhi, India research Press.
- CHANDAVARKAR R. [1994], *The Origins of Industrial Capitalism : Business Strategies and the Working Classes in Bombay, 1900-1940*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DE NEVE G. [2005], *The everyday politics of labour. Working lives in India's informal economy*, New-Delhi, Social Sciences Press.
- GUPTA J. [2003], « Informal Labour in brick Kiln. Need for Regulation », *Economic and Political Weekly*, August, n° 2, p. 3282-3292.
- GUÉRIN I., BHUKUTH A., PARTHASARTHY VENKATASUBRAMANIAN G. [2007], « Labour in brick kilns », *Economic and political weekly*, February, p. 599-606.
- HARRISS J. [1992], « Does the “depressor” still work ? Agrarian structure and development in India : a review of evidence and argument », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 19, n° 2, January, p. 189-227.
- HARRISS-WHITE B. [2003], *India Working. Essays on society and economy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HARDIMAN D. [1996], *Feeding the Baniya. Peasants and usurers in Western India*, New-Delhi, Oxford University Press.
- KAPADIA K. [1996], *Siva and her sisters. Gender, Caste and Class in Rural India*, Delhi, Oxford University Press.

- KAPADIA K. [2002], « Translocal modernities and transformations of gender and caste », in K. Kapadia (éd.), *The violence of development. The politics of identity, gender and social inequalities in India*, New-Delhi, Kali for Women, p. 142-182.
- LANDY F. [1994a], *Paysans de l'Inde du Sud*, Paris, Karthala-IFP.
- LANDY F. [1994b], « Migration et enracinement dans le Maidan », in J.-L. Racine (éd.), *Les Attaches de l'homme. Enracinement paysan et logique migratoire en Inde du Sud*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, p. 79-142.
- POUCHEPADASS J. [1980], « L'endettement paysan dans le Bihar colonial », in C. Malamoud (éd.), *La dette*, Paris, EHESS, coll. *Purusartha*, vol. 4, p. 165-205.
- POUCHEPADASS J. [1996], « Le monde rural », in C. Jaffrelot (éd.), *L'Inde contemporaine de 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, p. 316-348.
- PRAKASH A. [2006], « Towards Understanding the Nature of Labour Market in Brick Kilns », *Contribution au colloque « Labour relationships, identities and bondage »*, Institut Français de Pondichéry/Human Institute of Human Development/International Labour Organisation/Maison des sciences de l'Homme, Pondichéry, 7-9 février.
- RACINE J.-L. (éd.) [1994], *Les Attaches de l'homme. Enracinement paysan et logique migratoire en Inde du Sud*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme.
- RACINE J., RACINE J.-L. [1995], *Viramma. Une vie paria. Le rire des asservis*, Paris, Plon.
- SRIVASTAVA R.S. [2005], « Bonded labour in India : its incidence and pattern », Working Paper Declaration/WP/43, 46 p.

La migration des infirmières indiennes dans les pays du Golfe : un pas vers davantage d'autonomie

Marie Percot*

La « libre circulation » de l'argent, des biens, des personnes, des idées ou encore des techniques est souvent présentée comme l'une des importantes caractéristiques de la globalisation. En réalité, si l'on s'en tient à la liberté de circulation des personnes, il s'agit là d'un privilège pratiquement réservé aux habitants des pays occidentaux. Dans presque tous les autres pays, voyager à l'étranger ou, à plus forte raison, travailler à l'étranger est très strictement limité sinon impossible.

Les habitants du Tiers-monde, en particulier, ont généralement à mettre au point des stratégies complexes (parfois dangereuses) ou à trouver des niches très spécifiques lorsqu'ils veulent quitter leur propre pays. C'est le cas pour la migration des infirmières indiennes auquel je m'attacherai ici.

Lorsqu'au milieu des années 1970, les pays du Golfe Persique commencèrent à faire venir des infirmières indiennes pour leurs tout nouveaux hôpitaux, cela fut pour les plus aventureuses d'entre elles une opportunité inattendue de s'assurer de bien meilleurs revenus que dans leur propre pays. Une génération plus tard, des milliers de jeunes Indiennes emplissent les nombreuses écoles formant à ce métier, avec la ferme intention d'émigrer après l'obtention de leur diplôme, une migration qu'elles considèrent comme le moyen de s'assurer une meilleure vie. C'est ainsi que le diplôme d'infirmière est très objectivement devenu un passeport ouvrant le monde non seulement à la jeune infirmière mais aussi à d'autres membres de sa famille.

Le secteur du soin est un bon exemple de la globalisation du marché du travail. Il a une spécificité : il concerne essentiellement une main-d'œuvre féminine pour les emplois de *baby-sitters*, de domestiques, d'aides aux personnes âgées ou d'infirmières. Dans certains pays « exportateurs » comme le Sri Lanka ou les Philippines, ce sont d'ailleurs désormais les femmes qui constituent la majorité des migrants [Abella, Manolo, 1995 ; Battistella, Graziano, 2001]. Ce n'est pas encore le cas pour l'Inde, mais « l'exportation » des infirmières est devenue un marché

* Anthropologue, Laboratoire d'Anthropologie Urbaine (UPR34 CNRS, Ivry) – Mpercot@aol.com.

suffisamment intéressant pour que le gouvernement indien réorganise le secteur de formation et l'ouvre aux investisseurs étrangers afin que les jeunes diplômées indiennes répondent aux standards internationaux.

Lors d'un travail de terrain que j'ai mené à la fois en Inde et dans le Golfe¹, j'ai étudié le milieu social auquel appartiennent les infirmières indiennes, leurs raisons d'émigrer et leur mode de vie à l'étranger. Je soutiens que plus qu'une absolue nécessité économique, la migration des infirmières indiennes est désormais un moyen que ces jeunes femmes ont trouvé pour gagner une autonomie et un style de vie qui ne seraient pas possibles, en tant que femmes, dans leur propre pays. Trente ans de migration dans le Golfe ont donné à la nouvelle génération de migrantes le temps d'élaborer de vraies stratégies que je développerai ici.

Les infrastructures sanitaires dans les pays du Golfe sont contemporaines de l'ensemble des infrastructures qui furent développées à la suite des dernières indépendances et du boom pétrolier de 1973. Le premier véritable hôpital de Mascate, capitale d'Oman, a ainsi ouvert en 1978 et à peine deux-trois ans plus tôt dans les Émirats Arabes Unis (Abu Dhabi, Dubaï). Le personnel qui fut engagé dans les hôpitaux nouvellement construits était et reste très largement constitué d'immigrés. Si les médecins sont de nationalités très diverses (Palestiniens, Jordaniens, Anglais, Indiens, Pakistanais, etc.) et de plus en plus autochtones, en ce qui concerne les infirmières, c'est en revanche l'Inde qui constitue depuis le début le principal réservoir de main-d'œuvre avec les Philippines [Davison, 1993] : entre 40 000 et 50 000 Indiennes y travailleraient actuellement comme infirmières².

Chaque année, plus de 10 000 infirmières sortent diplômées des écoles indiennes : presque toutes³ ont choisi cette profession parce qu'elle offre la possibilité de travailler à l'étranger. Au demeurant, les écoles formant à ce métier se multiplient d'autant plus vite que la pénurie d'infirmières qui existe en Occident offre de nouvelles destinations potentielles à ces jeunes femmes. La grande majorité de ces femmes est issue d'un petit état du sud de l'Inde, le Kérala, et 90 % des migrantes que j'ai interrogées dans le Golfe venaient de cet état.

1. Cet article est basé sur un terrain de deux fois trois mois en Inde (au Kérala et à Bombay) et de six semaines en Oman ainsi qu'aux Émirats Arabes Unis. J'ai interrogé un peu plus de deux cents infirmières ou futures infirmières : à savoir 80 infirmières actuellement émigrées dans le Golfe, une soixantaine d'infirmières ex-émigrées vivant désormais au Kérala et autant d'étudiantes en école d'infirmières du Kérala et de Bombay. Les entretiens ont été menés individuellement auprès de 72 de ces femmes, les autres ont été collectifs (jusqu'à cinq personnes lors d'un même entretien). J'ai aussi interrogé douze surveillantes générales d'hôpitaux (non indiennes) à Oman et aux Émirats, dix surveillantes générales (n'ayant jamais émigré) et quatre directeurs du personnel d'hôpitaux au Kérala, ainsi que quinze directrices d'école d'infirmières au Kérala et à Bombay. Quatre prêtres catholiques malayalis ont répondu à mes questions (dont un à Mascate). J'ai enfin été invitée, au Kérala, dans dix-sept familles d'étudiantes ou d'infirmières émigrées pour des périodes allant de deux à six jours.

2. Il s'agit d'une estimation puisqu'il n'existe aucune statistique officielle. Toutefois, en croisant le pourcentage d'infirmières indiennes que j'ai pu obtenir dans les pays du Golfe et le nombre d'infirmières par habitants dans ces pays, ce chiffre semble réaliste.

3. 9 étudiantes sur 10 dans les 24 écoles que j'ai visitées en Inde mettent en avant cette raison première. Sreelekha Nair dans une étude sur les infirmières à Delhi obtient exactement le même résultat (Je remercie S. Nair de m'avoir communiqué cette information).

Le Kérala représente 3,4 % de la population indienne. Pourtant sur les 3 à 4 millions d'Indiens émigrés dans le Golfe, environ 1,3 million sont des Kéralais [Zachariah *et alii*, 2002, p. 17 ; Sekher, 1997, p. 24]. L'argent envoyé au pays par les émigrés à l'étranger est désormais la seconde ressource de cet état après l'exportation des épices et du caoutchouc. C'est dans ce contexte de migration massive qu'il faut appréhender l'émigration des infirmières.

On peut aussi remarquer que 90 % des infirmières sont chrétiennes⁴, sans doute à l'origine en raison du caractère « impur » de leur métier qui rebute les hindous. Mais aussi parce que les chrétiens du Kérala n'ont pas (ou n'ont plus) de vraie réticence à voir leurs femmes exercer un travail à l'extérieur du foyer, réticence qui persiste dans d'autres communautés comme les hindous et surtout les musulmans. En Inde même, les infirmières sont ainsi devenues une « spécialité » du Kérala. On constate d'ailleurs que plus d'un tiers des écoles formant au métier y sont situées et que les Kéralaises représentent de 60 à 85 % des étudiantes des écoles des autres états de L'Inde.

Sur les deux cents infirmières ou étudiantes infirmières que j'ai rencontrées, près de 90 % encore décrivent leur père comme fermiers possédant 2 à 3 acres de cultures commerciales (hévée, épices, bananiers...). Nombre de ces fermiers ont parallèlement un travail salarié (un emploi de bureau en général). La mère est presque toujours décrite comme femme au foyer. Une trentaine seulement des infirmières ou étudiantes interrogées avaient des parents diplômés, travaillant dans l'administration comme comptables, employés d'écriture ou techniciens. La maison des familles d'étudiantes où j'ai été invitée et les biens de consommation qu'elle renferme sont bien caractéristiques du niveau de vie de la classe moyenne rurale⁵. Mais la plupart des parents que j'ai rencontrés ne parlaient pas ou peu anglais, ce qui implique en Inde – et particulièrement au Kérala – un niveau d'étude assez bas. L'essentiel des infirmières appartient donc à la première génération dans leur famille à poursuivre des études au-delà de l'école secondaire.

Malgré des revenus décents selon les standards indiens, l'investissement dans les études de leurs enfants représente aujourd'hui pour les parents un gros effort financier. Dans le cas des études d'infirmière en particulier. En effet, il y a une vingtaine d'années, la plupart des étudiantes étaient formées dans les écoles publiques qui sont gratuites et assurent même un revenu dès la seconde année. Mais depuis que la filière du Golfe s'est développée, les écoles publiques ne suffisent plus au grand nombre de candidates. La majorité des étudiantes doivent désormais s'inscrire dans les nombreuses écoles privées qui se sont ouvertes pour répondre à la demande et dont le coût est assez élevé. Le financement des études oblige donc souvent les parents à souscrire un emprunt (ordinairement auprès d'autres membres de la famille, parfois auprès d'une banque). Il est, par conséquent, assez rare que le choix du métier d'infirmière soit le fruit d'une décision individuelle de la jeune

4. Le Kérala comporte une forte minorité chrétienne (près de 20 % contre 2,5 % pour le reste de l'Inde).

5. « *Petty middle class* » ainsi que certaines d'entre elles me l'ont déclaré.

filles ; il s'agit bien plutôt d'une stratégie familiale où les parents attendent un retour sur investissement.

Un retour qui se fera par l'aide financière ou les cadeaux que leur fille émigrée devra leur envoyer (et qu'elle continue à envoyer une fois mariée), mais qui se fera surtout au moment de son mariage car, sur le marché matrimonial, un diplôme pour un métier qui ne connaît pas de chômage est en soi une valeur qui permet à la famille d'une fille de faire baisser la dot, dot qui connaît des sommes record au Kérala (en raison sans doute de l'argent envoyé par les émigrés)⁶. Dans le cas des infirmières, c'est non seulement un salaire supplémentaire qui rentrera dans la belle-famille, mais un moyen d'émigrer pour le conjoint et, à terme, pour d'autres membres de sa famille : une opportunité qui est bien sûr prise en compte dans le calcul de la dot.

C'est ainsi que malgré le peu de prestige de leur métier, et même le statut jusqu'alors très bas de ce métier en Inde, les infirmières sont devenues des partis de choix [George, 2000]. Les annonces matrimoniales dans les journaux ou encore sur les nombreux sites spécialisés témoignent largement de ce fait⁷. Signe au demeurant du recul des *a priori*, et que soulignent toutes les directrices d'école, des jeunes filles hindoues (y compris de hautes castes) et même des musulmanes commencent à s'inscrire pour cette formation depuis un peu moins de dix ans, avec les mêmes projets migratoires que leurs compatriotes chrétiennes (environ 7 % d'hindoues et 3 % de musulmanes pour l'ensemble des écoles que j'ai visitées au Kérala). Et c'est sans nul doute la possibilité d'émigration et l'argent potentiel qu'elle représente qui ont pesé pour atténuer les stigmates jusqu'alors attachés à ce métier : un salaire d'infirmière dans le Golfe peut être jusqu'à quinze fois supérieur à ce qu'il est en Inde. Il faut d'ailleurs noter que les infirmières sont comparativement mieux payées que d'autres dans les pays du Golfe : un manœuvre lui ne gagne que trois à quatre fois plus qu'en Inde.

Les premières infirmières indiennes qui sont arrivées dans le Golfe vers la fin des années 1970 gardent le sentiment d'avoir été des pionnières. Toutes les femmes interviewées qui sont arrivées dans ces années-là, sont venues seules et avec un contrat qui ne permettait pas de regroupement familial. Pourtant toutes étaient mariées et mères de famille [Percot, 2005]. La famille et la belle-famille semblent pourtant avoir encouragé, voire initié, ce départ en informant leur fille, belle-sœur ou belle-fille de cette opportunité et, surtout, en contribuant aux frais nécessaires à l'émigration⁸.

Ces pionnières insistent toujours sur deux aspects. Tout d'abord sur leurs conditions de travail à une époque où la plupart de leurs patients n'avaient aucune

6. La pratique de la dot est interdite en Inde depuis 1961, mais elle reste la règle. Pour les conséquences sociales (et sur les femmes en particulier) de la dot, voir Menski [1998].

7. Voir par exemple sur Keralamatrimonials.com ou Keralamatrimony.com, où, dans la rubrique « Chrétiens », la mention « infirmières travaillant à l'étranger de préférence » apparaît dans un grand nombre d'annonces.

8. L'émigration dans le Golfe se fait au travers « d'agences de voyage » qui demandent une forte somme pour fournir un contrat, à laquelle s'ajoutent les frais de voyage et de visa.

expérience de l'hôpital à la différence des patients indiens, mais aussi et surtout sur l'aspect quasiment militaire de leur vie. Celle-ci se déroulait en effet en milieu totalement clos : l'hôpital pendant les heures de travail et le foyer (généralement situé sur le campus même de l'hôpital) où elles se retrouvaient entre collègues du Kérala. Mais toutes affirment leur fierté d'avoir été celles qui apportaient les meilleurs revenus de la famille.

Ces femmes de la « première époque » de la migration indienne dans le Golfe continuent à alimenter de leurs récits la représentation que toutes les infirmières se font des habitants des pays du Golfe (représentation sans doute partagée par l'ensemble des émigrés indiens) :

Ils n'aiment pas les Indiens, ils sont vraiment racistes. Pour eux, nous sommes juste des esclaves, tout juste bon à travailler et rien d'autre. Pourtant ce sont des gens totalement incultes qui ne sont même pas capables de faire les choses par eux-mêmes. Ici, ce sont les étrangers qui ont tout fait et ce sont encore eux qui travaillent et construisent et gèrent tout. Savez-vous comment c'était ici il y a vingt ans ? Rien qu'un désert. Ces Arabes, ils ont juste eu la chance d'avoir du pétrole, sinon ils seraient toujours en train de marcher derrière leurs chameaux.

C'est donc bien un sentiment de frustration qu'elles ressentent à se retrouver sous les ordres (au moins administrativement) et à la merci (légalement) de ces autochtones à la fois méprisants et méprisés. Frustration d'autant plus forte que leur statut est précaire : la plupart des infirmières ont un contrat d'un an renouvelable. Un contrat usuellement renouvelé, sauf si, expliquent-elles, elles sont enceintes avant le temps réglementaire (généralement deux ans de travail), sauf si elles tombent malades, sauf si un chef les prend en aversion, etc. Avec un statut légal des immigrés qui leur attribue très peu de droits, et – en particulier – une autorisation de séjour totalement liée au bon vouloir de l'employeur, toutes ces raisons réelles ou fantasmées aboutissent à créer un sentiment d'insécurité que toutes les infirmières émigrées expriment clairement, y compris celles qui malgré tout sont là depuis plus de vingt ans⁹. De plus, les infirmières font remarquer que les seules relations qu'elles ont avec les autochtones sont purement professionnelles. Seule une femme parmi toutes celles que j'ai rencontrées a été invitée dans une famille emirati (à l'occasion d'un mariage).

Presque toutes les infirmières, arrivées en célibataires dans les années 1970-1980, ont finalement réussi à faire venir mari et parfois enfants. Soit en trouvant un employeur pour leur époux, soit en le faisant venir avec un « *visiting visa* » ce qui lui laissait trois mois pour trouver un emploi sur place. Le mari a ensuite pu faire jouer le regroupement familial pour les enfants (seuls les hommes y ayant droit). Un choix que n'ont pas fait tous les couples cependant, nombre d'entre eux préférant laisser leurs enfants en Inde afin d'économiser davantage.

Alors que le nombre de Kéralais dans le Golfe ne cessait d'augmenter, au point que l'on peut aujourd'hui réellement parler de diaspora kéralaise, la plupart des

9. Pour plus de détails sur le statut des immigrés dans les pays du Golfe, voir Longva [1997], qui détaille l'exemple du Koweït.

infirmières se sont alors retrouvées avec au moins un membre de la famille à proximité ou des amis du pays d'origine. Elles n'ont plus dès lors été cantonnées dans les hôpitaux et ont même commencé à vivre « en ville » y compris les célibataires qui habitent au foyer des hôpitaux¹⁰. En effet, dans les métropoles du Golfe (en particulier Dubaï, Mascate ou Koweït City), la vie sociale indienne s'est fortement organisée : les associations culturelles, culturelles, sportives sont nombreuses qui organisent régulièrement des activités de groupe ; on trouve des temples, des églises indiennes, des écoles indiennes, des journaux, des cinémas et de nombreux commerces ethniques. Cependant la vie de famille est loin d'être la règle pour les infirmières indiennes dans le Golfe. Un grand nombre de couples continue de vivre séparément : parce que l'époux est resté en Inde ou même, fréquemment, parce que les époux n'ont pas trouvé de travail dans la même ville du pays de migration. Dans les faits, de nombreuses infirmières doivent donc assumer seules la vie quotidienne en émigration. De plus la nouvelle génération de migrantes (celles qui sont arrivées à partir du milieu des années 1990) sont, contrairement à leurs aînées, des jeunes filles célibataires et qui le restent le temps au moins de constituer une grande partie de leur dot.

Tous les cas de figure se présentent pour les enfants de parents émigrés dans le Golfe. Quand cela est possible (c'est-à-dire si les deux parents sont ensemble et s'ils ont trouvé un moyen pour les garder), les enfants petits vivent avec leurs parents. Qu'un problème survienne – problème de logement, mutation du père ou plus souvent problème de garde, les crèches étant très chères et les employées de maison difficiles à obtenir – et les enfants seront renvoyés en Inde. Il est ainsi fréquent que les enfants fassent des séjours alternés d'une rive à l'autre de la mer d'Arabie. Toutefois dès qu'ils atteignent l'adolescence, les enfants retournent invariablement en Inde pour poursuivre leurs études, souvent dans des internats réputés et coûteux qui fleurissent d'ailleurs au Kérala dans les régions d'émigration des chrétiens. Les infirmières émigrées se retrouvent ainsi fréquemment en situation de « *part time mothers* », selon leur propre expression, une situation qu'elles vivent pourtant comme un moindre mal : « Il n'y a rien à gagner à rester au Kérala. Si vous avez un peu d'ambition pour vous-même et pour vos enfants, c'est mieux de partir » répètent régulièrement les infirmières migrantes. Cependant toutes soulignent la particularité de l'émigration dans le Golfe par rapport à l'émigration en Occident :

Ici, nous travaillons et nous économisons pour pouvoir un jour rentrer chez nous et vivre enfin notre vie. C'est autre chose si vous allez dans un pays occidental. Là-bas les enfants peuvent rester avec vous et aller dans de bonnes écoles ; il est possible d'obtenir la nationalité, de construire une maison, de se construire une nouvelle vie. Mais le danger c'est que les enfants oublient leur pays d'origine et ça, ce n'est pas bon pour la famille.

10. Une exception notable est l'Arabie Saoudite : là les femmes qui vivent seules restent confinées au campus des hôpitaux et ne peuvent sortir que rarement, pour un temps limité, voilées et accompagnées d'un garde chargé de les surveiller. Les infirmières indiennes se plaignent aussi amèrement du fait que, dans ce pays, elles n'aient pas le droit de pratiquer leur religion sinon de façon secrète, alors que partout ailleurs dans le Golfe, c'est au travers de la religion (et des églises) que se structure largement la vie sociale.

Ainsi le séjour forcément limité dans le temps de la migration dans le Golfe (puisque'il n'est pas possible d'y devenir propriétaire et d'y rester au-delà du contrat de travail) est-ce à quoi se raccrochent celles qui y travaillent depuis longtemps : l'émigration est vécue comme une parenthèse qui permettra de revenir s'installer au Kérala en ayant nettement progressé dans l'échelle sociale, et cela sans pour autant risquer « d'abandonner leur pays » (conséquence probable, selon toutes les infirmières rencontrées et plus généralement selon l'opinion des Kéralais, d'une migration en Occident). Plusieurs directrices d'école d'infirmières au Kérala font au demeurant remarquer que les parents poussent plutôt leurs filles à émigrer vers les pays du Golfe, tant ils ont peur de les « perdre » si elles partent en Occident.

Mais quel que soit le désir réel des parents, les jeunes migrantes de ces six-sept dernières années développent une nouvelle stratégie dont le but est d'atteindre l'Occident. Les projets de Neejee, une étudiante d'Ernakulam âgée de 20 ans, en sont un exemple caractéristique :

Après mon diplôme, je travaillerai ici [en Inde] pendant deux ans. C'est le minimum d'expérience demandée pour le Golfe et cela me donnera le temps d'économiser pour les frais de l'agence de voyage. Une fois que je serai là-bas, je travaillerai aussi pendant deux ans et je me marierai [ce qui signifie qu'elle aura eu le temps d'économiser assez pour sa dot]. Mon mari viendra travailler avec moi dans le Golfe. Après deux ans, il sera possible d'avoir des enfants. Pendant ce temps, nous aurons le temps d'économiser et j'aurai celui de passer le TOEFL et peut-être le CGFNS¹¹. Alors il sera possible pour nous d'aller en Angleterre ou au Connecticut où j'ai de la famille.

Presque toutes les étudiantes et toutes les jeunes infirmières émigrées que j'ai rencontrées parlent ainsi de leur avenir, d'une façon étonnamment programmée. L'un des résultats en est un net retard de l'âge au mariage des jeunes filles migrantes (plus de 25 ans pour les infirmières migrantes contre 22,6 ans pour l'ensemble des femmes chrétiennes au Kérala – communauté où l'âge au mariage des femmes est déjà le plus élevé – et 20,3 ans pour l'ensemble des femmes kéralaises) et donc de l'âge au premier enfant (plus de 27 ans contre 21,9 pour l'ensemble des femmes kéralaises)¹². Les jeunes infirmières sont bien conscientes de cette particularité dont elles sont plutôt fières, allant jusqu'à juger sévèrement la maternité plus précoce comme une preuve de retard culturel et social.

Celles avec qui je me suis entretenue en Oman ou dans les Émirats avaient d'ores et déjà franchi quelques-unes des étapes de leur projet de vie. Les plus jeunes arrivées, célibataires, vivant en foyer, économisaient pratiquement tout leur salaire pour l'envoyer à leurs parents (en vue de la constitution de leur dot). Celles qui étaient là depuis plus de deux ans étaient soit mariées depuis peu (à trois exceptions

11. TOEFL : *Test of English as Foreign Language*. CGFNS : examen organisé par la *Commission of Graduates of Foreign Nursing Schools* (organisme américain). Le premier diplôme est nécessaire pour émigrer dans les pays occidentaux anglophones. Le second est exigé pour travailler comme infirmière aux États-Unis.

12. Source : *International Institute for Population Sciences*, 2001. *National Family Health Survey India*, 1998-1999, Kerala, NFHS-2. Mumbai.

près, avec un mari choisi par la famille et pour 60 % d'entre elles avec un homme qui n'avait pas encore émigré) ; celles qui étaient là depuis plus de trois ou quatre ans avaient réussi à faire venir leur mari et la plupart avaient déjà un enfant (vivant avec elles ou, plus souvent, au pays) et toutes préparaient les examens nécessaires à l'émigration en Occident avec une idée plus ou moins précise du pays visé. Une dizaine d'entre elles avait réussi ces examens et se préparait au départ. Il est évidemment difficile de savoir si ces plans si précisément dressés fonctionnent toujours. Toutefois, dans la plupart des cas, le « programme migratoire » semble bien être suivi d'assez près. Je suis ainsi actuellement en contact assez étroit avec trois infirmières rencontrées à Mascate et à Dubaï qui ont atteint l'Irlande : arrivées depuis moins de deux ans, elles ont toutes fait venir leur mari et leurs enfants et deux couples ont déjà investi dans un appartement dans la banlieue de Dublin. Il est à noter qu'elles ont adopté le costume occidental (alors que dans le Golfe, elles s'habillaient du *salwar-Kamiz*¹³, tenue des jeunes femmes kéralaises « modernes ») et que, plutôt qu'un retour au Kérala pour les vacances, leur choix s'est porté pour l'une sur un tour d'Europe¹⁴, pour les deux autres sur une invitation en Irlande de leurs parents et beaux-parents. D'autre part, sur les photos qu'elles m'envoient comme à leurs amis et à leur famille, elles posent régulièrement en compagnie de collègues irlandaises. Selon leurs dires, ces collègues sont plus des relations que des amies, mais elles me font remarquer que dans le Golfe, elles ne fréquentaient que des Kéralaises. On remarquera que les immigrées dans le Golfe ne mettent pas en scène de la même manière leur vie en migration et lorsqu'elles envoient des photos, ce sont celles prises lors de voyage au pays d'origine : clairement, l'arrivée en Occident peut s'afficher comme une réussite. Il existe, de fait, au Kérala, une hiérarchie très établie en ce qui concerne le prestige des pays de migration : le plus bas est sans nul doute l'Arabie Saoudite, au milieu se situe les Émirats Arabes Unis (et tout spécialement Dubaï où les Indiens représentent le groupe de population le plus important, largement devant les autochtones) et enfin les pays occidentaux.

On assiste donc à une modification des projets de vie des plus jeunes par rapport aux infirmières émigrées âgées de plus de 35 ans. Pour ces dernières, l'émigration dans le Golfe n'a pour seul objectif qu'un retour au Kérala dès que les économies réalisées autoriseront la réalisation des principaux objectifs : soit, le plus souvent, la construction d'une maison et l'achat de ce qu'il faut pour l'équiper, l'achat d'une voiture, de quoi payer aux enfants des études supérieures, y compris en Occident et, enfin, un minimum de liquidités qui permettent de « voir venir » pendant quelques années. Une fois rentrée au pays, la plupart d'entre elles arrêtent alors de travailler (sauf à trouver un poste d'encadrement ou d'enseignement), marquant aussi de

13. Le *salwar-kamiz* est un costume originaire du nord de l'Inde. Il s'est diffusé dans l'Inde entière, remplaçant pour les jeunes femmes « modernes » le traditionnel *sari*. Au Kérala, dans les familles plus traditionalistes, on considère encore le *sari* comme seul vêtement approprié pour une femme mariée.

14. Ce tour d'Europe incluait l'Autriche et la Suisse (pour voir les Alpes et la neige et retrouver les décors en vogue dans le cinéma populaire de Bollywood), Lourdes (connue de tous les Indiens quelle que soit leur religion) et, à Paris, la Tour Eiffel et Disneyland.

cette manière l'ascension sociale opérée¹⁵. Travailler à nouveau en Inde en tant que simple infirmière après un passage dans le Golfe est ainsi clairement le signe d'un échec ou d'un malheur quelconque (maladie ou décès d'un époux, faillite d'une entreprise commerciale, divorce...).

En revanche, pour les plus jeunes, l'émigration dans le Golfe est désormais perçue comme un préliminaire à la « véritable » migration, celle vers l'Occident. En effet, les possibilités d'embauche n'ont cessé d'augmenter ces dernières années pour les infirmières indiennes : les USA, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, plus récemment l'Irlande ou même la Suisse, l'Italie et l'Allemagne leur ont ouvert les portes. Lorsqu'elles énumèrent les différentes étapes d'un projet de vie qui semble bien établi, elles ne manquent néanmoins jamais d'en pointer les écueils, c'est-à-dire la coupure plus que probable avec leur pays d'origine, et surtout la distance qui ne manquera pas de s'établir entre leur propre culture et celle qu'auront leurs enfants. Il s'agit toutefois d'un risque qu'elles assument d'autant mieux que toutes destinent leurs enfants à la migration¹⁶. Mais elles sont surtout bien conscientes des difficultés que leurs collègues plus âgées ont eues à se réadapter au contexte social du Kérala [Percot, 2005] et, en particulier, en tant que femmes, aux contraintes familiales et à la pression du voisinage dans ces petites bourgades du Kérala dont la plupart sont issues. En réalité, leur volonté d'émigrer vise très consciemment à échapper au poids de la famille traditionnelle. Pour elles, atteindre l'Occident est compris comme une libération qui leur permettra de vivre plus facilement leurs aspirations individuelles. Sans aller jusqu'à prétendre qu'elles trouvent une place égale au sein du couple, on constate toutefois que leur marge de manœuvre est bien plus grande, sans la supervision de la belle-mère tout spécialement. Au demeurant, dans les premiers temps de la migration en Occident tout au moins, il est fréquent que l'époux reste un temps à la maison pour prendre soin des enfants puisque le salaire de l'infirmière est conséquent, plus que ne l'est (ou ne le sera) celui de leur époux [George, 2005]. Toutes les jeunes infirmières migrantes affirment avoir un accès au compte commun du couple et avoir leur mot à dire sur les dépenses. Elles insistent aussi sur le fait qu'elles sont en mesure d'aider ponctuellement leurs propres parents, alors que selon la tradition indienne, une épouse n'a plus qu'une famille : celle de son époux.

Aujourd'hui, les pays du Golfe n'apparaissent donc plus comme une destination en soi d'émigration pour les infirmières indiennes, du moins telle n'est plus la manière dont elles la considèrent. Cette destination reste toutefois une sorte de passage obligé. Tout d'abord parce qu'on peut s'y rendre avec son seul diplôme d'infirmière et donc plus vite et plus facilement. En effet, les qualifications requises

15. Sur le terrain au Kérala, j'avais d'abord pensé pouvoir contacter des anciennes migrantes dans le Golfe en faisant le tour des hôpitaux : le résultat a été quasiment nul. C'est en passant par les églises (souvent avec l'aide des prêtres) que j'ai pu accéder à ces anciennes migrantes qui consacrent souvent une bonne partie de leur temps aux « œuvres de la paroisse ».

16. Cela vaut aussi pour les infirmières plus âgées qui sont rentrées au Kérala et dont la plupart des enfants adultes ont effectivement émigrés (le plus souvent en Occident) après des études supérieures, premier poste d'investissement des couples d'infirmières migrantes.

pour une émigration dans les pays anglophones signifient un coûteux investissement en temps et en argent puisqu'il est obligatoire de se payer avant les cours nécessaires à l'obtention des tests de langue et d'équivalence de diplôme. Le test de la CGFNS américaine est, d'autre part, assez difficile à réussir puisque, d'après les sources officielles que j'ai pu obtenir auprès de directrices d'écoles, seules 17 % des candidates indiennes y parviendraient chaque année. On ne gagne donc pas l'Occident si facilement.

Mais le temps passé dans le Golfe est désormais plutôt vécu comme une sorte de pénible prélude à l'entrée dans le « véritable » avenir et fait aussi fonction d'initiation à la vie en émigration. Car, de façon qui peut paraître paradoxale, la migration dans le Golfe est aussi décrite comme une transition en douceur, un genre de sas. Sans doute parce qu'il n'y a pas de vrais contacts avec la population autochtone, pas plus qu'entre les différentes communautés émigrées, c'est essentiellement un *entre-soi* kéralais que vivent les infirmières indiennes dans les pays du Golfe. La ségrégation assez stricte qui prévaut dans le Golfe évite, de fait, de se poser des questions sur sa propre identité, sa culture, son style de vie (ou du moins permet-elle de les résoudre de façon simple), à la différence de la migration en Occident où les problèmes de l'adaptation, de l'intégration ou de l'acculturation se posent de façon bien consciente pour toutes ces femmes. La migration dans le Golfe se réduit alors à apprendre à vivre loin de ses proches et à travailler dans un milieu cosmopolite – ce qui peut être difficile il est vrai, mais peut-être moins angoissant. Tous ces éléments expliquent sans doute un fait qui paraît surprenant *a priori* : le manque apparent d'inquiétude et même l'assurance avec lesquels les jeunes infirmières indiennes partent pour le Golfe, seules en général en un premier temps, et la façon dont elles se débrouillent, bien qu'elles aient vécu toute leur enfance et adolescence d'une façon plus que protégée au sein de la famille à l'instar de la plupart des jeunes filles indiennes. C'est aussi vraisemblablement que l'émigration fait aujourd'hui partie intégrante de la culture du Kérala, d'où la capacité à intégrer aussi rapidement dans les projets les nouvelles opportunités dans tel ou tel pays. Si l'émigration reste aventureuse pour les plus pauvres, sans instruction et sans qualification, à la merci de toutes les exploitations, elle est en revanche devenue un parcours presque banal pour les moins démunis dont font partie les infirmières. D'autre part, on relèvera que la migration des infirmières se fait au travers de réseaux féminins informels qui se constituent dès les années d'études : information sur les meilleures « agences de voyage », sur les recrutements directs qui se tiennent régulièrement dans les grandes métropoles indiennes comme Bombay, Delhi ou Bangalore, circulent largement entre femmes. Il est fréquent que les infirmières se rendent en groupe à ces recrutements et que leur départ pour le pays de migration se fasse déjà en compagnie de collègues connues, que ce soit pour les pays du Golfe ou ensuite pour l'Occident.

Conclusion

Être celles qui ont économisé pour leur propre dot (une tâche traditionnellement dévolue au père ou aux frères), gagner bien leur vie (et souvent plus que leur propre mari), échapper au poids de la famille jointe traditionnelle et à la lourde pression

sociale du Kérala, jouir d'une vie cosmopolite loin de leur village d'origine, sont autant de motivations pour ces jeunes femmes. Loin d'être passives, de suivre une voie toute tracée pour elles, elles se saisissent de l'opportunité de la migration pour se construire une vie plus autonome et plus libre. Leur réussite ultime consiste à atteindre un pays d'Occident, là où selon elles, « les choses se passent » à l'inverse du Kérala jugée trop *provinciale*, et à la différence du Golfe où « on ne peut rien construire ». Ayant tiré enseignement de l'expérience de leurs aînées, elles ne considèrent plus la migration comme une étape, mais comme un choix de vie à long terme, et la question d'un éventuel retour au pays – *leitmotiv* des plus âgées –, est devenue une simple hypothèse qui ne les préoccupe guère.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELLA M., MANOLO I. [1995], « Asian labour migration : past, present and future », *ASEAN Economic Bulletin*, vol. 12, n° 2, p. 125-138.
- BATTISTELLA G. [2001], « Migration 2000 in Asia : a year in review », *Asian Migrant*, vol. 14, n° 1, p. 5-20.
- DAVISON M. [1993], *Philippine Nurses, Voices of Struggle and Determination*, Los Angeles, Berkeley, University of California [unpublished PhD Thesis].
- GEORGE SHEBA M. [2000], « “Dirty Nurses” and Men who Play : Gender and Class in Transnational Migration », in Michael Burawoy (éd.), *Global Ethnography : Forces, Connections and Imaginations in a Postmodern World*, Berkeley, University of California Press, p. 144-174.
- GEORGE SHEBA M. [2005], *When women come first. Gender and Class in Transnational Migration*, Berkeley, University of California Press, 259 p.
- LONGVA A.N. [1997], *Walls Built on Sand. Migration, Exclusion and Society in Kuwait*, Oxford, Westview Press.
- MENSKI W. (éd.) [1998], *South Asians and the Dowry Problem*, Stoke-on-Trent and London, Trentham Books.
- PERCOT M. [2005], « Les infirmières indiennes émigrées dans le Golfe : de l'opportunité à la stratégie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n° 1 : *Femmes, genre, migration et mobilités*, sous la dir. de Christine Catarino, Mirjana Morokvasic et Marie-Antoinette Hily, p. 29-54.
- SEKHER T.V. [1997], *Migration and social change*, New Delhi, Rawat Publication, 182 p.
- ZACHARIAH K.C., KANNAN K.P., IRUDAYA RAJAN S. [2002], *Kerala's Gulf Connection*, Trivandrum, Centre for Development Studies [CDS Studies on International Labour. Migration from Kerala State in India].

L'agriculture argentine dans la globalisation : connaissances et subjectivités

Carla Gras, Valeria Hernández***

Au cours des années quatre-vingt-dix, s'est consolidé en Argentine le processus de libéralisation politique et économique engagé, en 1976, par la « Junte militaire » qui gouvernait alors le pays. Deux conséquences majeures pour le secteur agricole furent, premièrement, l'élimination de la plupart des impôts et taxes sur les exportations, favorisant la production orientée vers le marché international ; deuxièmement, la suppression des taxes à l'importation de biens de capitaux. Parallèlement, le retrait de l'État signifia la disparition des organes régulateurs qui avaient permis la coexistence d'acteurs socialement et économiquement hétérogènes. La compétence intersectorielle acquit une nouvelle logique, pour laquelle le poids des règles du marché international a été déterminant. Par ailleurs, il y a eu d'importants changements technologiques, liés principalement à l'introduction de cultures transgéniques et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (comme les systèmes de GPS, services Internet, etc.), faisant de la connaissance un facteur de production essentiel. En particulier, la biotechnologie entra sur la scène rurale argentine en 1996, avec le soja résistant au glyphosate (RG) et par l'intermédiaire du semis sans labour (le « semis direct »). Les multinationales ont financé ce « combo biotechnologique » (soja RG+herbicide glyphosate), ce qui s'est avéré fondamental pour des producteurs surendettés, qui l'ont donc adopté sans trop s'interroger sur les différents types de conséquences (environnementales, sociales, etc.).

Ce nouveau cadre a impulsé un nouveau cycle de capitalisation, modifiant les seuils technologiques minimum pour rester compétitif dans l'activité agricole. L'ouverture aux marchés internationaux, les transformations de prix relatifs et des coûts (résultants de la dérégulation du marché local) ont reconfiguré les échelles de rentabilité : durant la décennie, la taille minimale pour qu'une exploitation soit « rentable » s'est accrue¹. Entre 1992 et 2002, 150 000 exploitations agricoles ont

* Sociologue, CONICET-UNGS – blason@arnet.com.ar.

** Anthropologue, IRD – hernande@bondy.ird.fr.

1. Entre 1988 et 2002, les exploitations de moins de 200 hectares ont diminué de 26 %, proportion qui dépasse la moyenne générale. La diminution pour cet ensemble représente près de 50 % de la perte totale d'exploitation.

disparu, modifiant fortement la structure agraire nationale. Cette concentration productive a été accompagnée par un approfondissement de l'hétérogénéité intra-sectorielle et par des phénomènes de déplacement, d'exclusion ou encore de création de catégories d'acteurs ruraux.

Dans ce travail, nous centrerons notre analyse sur les catégories de producteurs moyens pour observer l'expression de ces changements, dont les conséquences ont été diverses et profondes au niveau de l'organisation des exploitations. En nous basant sur des histoires de vie enregistrées au cours de deux enquêtes de terrain (l'une dans la province de Santa Fe et l'autre dans la province d'Entre Ríos), nous tenterons de rendre compte des profils socio-productifs les plus contrastés : ceux qui ont réinvesti avec succès les nouvelles coordonnées du modèle agricole et ceux qui, au contraire, se sont trouvés expulsés du secteur. Cette stratégie d'analyse *n'implique en aucune façon* l'affirmation de l'existence d'un processus de dualisation inéluctable. Au contraire, nous espérons surtout repérer, au moyen de la comparaison entre des situations fortement divergentes, des aspects centraux des transformations en cours de la structure agraire argentine, en particulier, ceux liés à la dynamique classique de concentration capitaliste et au processus d'hétérogénéisation. En ce sens, en abordant les histoires de vie en fonction de la dynamique observée pour chaque interlocuteur grâce à notre présence prolongée dans les lieux ethnographiés [Althabe, Hernández, 2004 ; Hernández 2005], il s'agit dans cet article de restituer les logiques mises en place par des producteurs moyens², confrontés à l'expansion d'un nouveau modèle agraire, et d'analyser les conséquences symboliques de cette expansion, sachant qu'on ne peut pas les traiter comme un simple reflet de la position des individus dans la structure agraire.

Les cas sélectionnés renvoient principalement aux processus de restructuration de l'agriculture argentine : en effet, la province d'Entre Ríos, historiquement marginale de la région pampéenne, avec des sols peu aptes à la culture, a vu son profil productif changer grâce à l'adoption du soja transgénique. Cette province, traditionnellement vouée à l'élevage, est ainsi devenue un exemple du processus d'« agriculturisation » qu'a connu le pays dans les dernières décennies. L'autre exemple (Santa Fe) est le noyau agricole central de la région, rapidement intégrée au marché économique mondial. La valeur et la productivité des terres y sont par conséquent bien supérieures³.

2. La sociologie rurale regroupe, sous la catégorie de « secteurs moyens », un vaste ensemble de profils, dont les traits sont la présence de la famille dans la gestion de l'unité agricole et l'interconnexion entre accumulation de capital et bien-être familial.

3. Il n'est pas pertinent, pour le genre de réflexion qui nous intéresse ici, de comparer les exploitations sur la base de leur extension (200 hectares à Santa Fe peuvent être équivalents à 3 000 hectares d'une exploitation d'Entre Ríos), ou sur la base d'un autre critère quantitatif. Il nous intéresse plutôt que nos interlocuteurs se reconnaissent comme appartenant au secteur des producteurs familiaux moyens.

Le management moderne de l'activité agricole : vers un profil « entrepreneurial »

À Entre Ríos, nous avons suivi les activités du *groupe Cristóbal*, constitué de huit membres permanents. Ce groupe se réunit tous les mois pour échanger informations, connaissances et expériences concernant la gestion des exploitations respectives (entre 500 et 2 600 hectares). À cette occasion, des « invités » y participent, généralement entre sept et dix producteurs, des « amis » de la région. L'économie familiale dépend de façon plus ou moins importante du revenu agricole et, dans tous les cas, il s'agit d'une agriculture diversifiée. Leur profil productif se trouve donc à mi-chemin entre le type paysan et le propriétaire terrien classique.

Nos interlocuteurs sont des hommes (entre 55 et 65 ans), responsables de la gestion des exploitations, ils appartiennent à la troisième ou quatrième génération de producteurs. Dans les entretiens individuels, la référence plus ou moins explicite au passé de « colon » apparaît, en faisant allusion à la figure d'un promoteur (généralement un aïeul italien) qui, partant de rien, réussit à construire un patrimoine, « ses terres » (« *el campo* »). Celles-ci ne se réduisent pas à leur dimension économique : au moyen de la terre, l'individu s'inscrit dans la dynamique familiale. En effet, les terres se reçoivent d'un parent et se lèguent à un autre. La référence à la descendance, la présence active des jeunes générations pour les tâches quotidiennes, montrent l'importance que revêt, pour ces acteurs, la propriété familiale. Les terres ne représentent pas seulement un espace productif ; elles constituent aussi un lieu de construction symbolique collective et individuelle. Il s'agit d'un patrimoine économique, social et affectif essentiel, car il cristallise l'appartenance au lignage. Ce capital recouvre différentes dimensions qui, en s'articulant, ont une incidence indirecte sur les stratégies socio-productives que chaque producteur parvient à mettre en pratique.

Cependant, la plupart de nos interlocuteurs choisissent de commencer leur récit par les créances professionnelles plutôt que par l'inscription familiale. Ils se situent dans un univers social élargi, et rendent compte de ce qui leur a permis d'atteindre leur position actuelle. Une dialectique particulière se construit alors entre l'appartenance familiale et la volonté de se distinguer de son origine « traditionnelle » afin de construire sa propre identité « moderne », qu'ils exposent comme porteuse de « nouveaux savoirs ». Nous reprenons, dans notre analyse, cette ambivalence (rupture avec le passé et construction d'une continuité symbolique) avec l'idée de « génération témoin ».

Temporalité et espaces d'action

Les présentations biographiques développent un argument central, dont le leit-motiv est de montrer comment l'individu fait progressivement face aux difficultés qui découlent du contexte national ; leur outil fondamental est la « capacité à répondre » à chaque situation conjoncturelle. Dans ce scénario, les « autres » apparaissent, soit incarnés comme une figure négative par les agents de l'État et la classe politique, soit sous une forme positive par les associations techniques de producteurs.

Le rythme quotidien de ces producteurs s'organise autour du calendrier agricole, mais il introduit également de nouvelles variables. On observe donc un agenda ponctué d'événements comme les foires agricoles, les séminaires de formation, les congrès, à travers lesquels les acteurs cherchent à obtenir des « savoirs certifiés », *inputs* précieux pour l'organisation du travail. La plupart d'entre eux est capable de prévoir deux cycles annuels, en intégrant la connaissance scientifique pour la réalisation d'une prévision efficace. C'est un élément non négligeable en vue des conditions objectives du travail agricole (climat, régime des pluies, caractéristiques des sols). Ce changement indique que ces producteurs possèdent aujourd'hui, en plus de l'expérience et des savoirs hérités, une capacité de prévision qui se nourrit de l'information et des systèmes experts auxquels ils ont pu accéder. L'adoption du semis direct (SD) et du « combo biotechnologique » qui lui est associé a permis, en ce sens, non seulement la transformation d'exploitations d'élevage en exploitations agricoles, mais aussi la double culture, grâce à l'acquisition d'un contrôle plus précis des périodes de semence.

L'informatique est également présent au quotidien, comme « instrument de gestion » (pour la comptabilité, le contrôle des stocks, le suivi de l'utilisation des produits agrochimiques, etc.), aussi bien que pour son aspect interactif et producteur d'information (Internet, mail, réseau, etc.). Ainsi, l'exploitation agricole n'est qu'un des multiples espaces dans lesquels s'impliquent ces producteurs, et pour certains d'entre eux, il ne représente guère le principal référent. Ces agriculteurs développent leurs activités dans un milieu qui présente un dynamisme et un intérêt remarquable pour la connaissance scientifique et technique. À l'image plutôt traditionnelle de l'agriculteur qui tient son savoir de sa relation pratique avec la nature, s'en ajoute une seconde, celle de l'expert, soucieux d'actualiser, par tous les moyens, ses connaissances dans le domaine agricole.

À ce sujet, les associations techniques jouent un rôle fondamental, et relèguent celles orientées vers l'action syndicale ou coopérative. C'est le cas de l'Association Argentine de Producteurs de Semis Direct (AAPRESID) : petite association de promotion du semis direct dans les années 1980, elle s'est convertie au cours de la décennie quatre-vingt-dix en référent idéologique d'une partie non négligeable des producteurs. AAPRESID fut la première organisation à promouvoir les cultures transgéniques, en se faisant porte-parole des intérêts d'un secteur relativement important de producteurs, de semenciers internationaux et nationaux, et d'entreprises d'agrochimiques.

Les membres du *groupe Cristobal* valorisent tout particulièrement l'apport en terme de connaissances techniques, agronomiques et de gestion offert par cette association, un aspect qui s'avère de toute première importance pour caractériser le profil identitaire auquel ils aspirent : celui d'« entrepreneurs innovateurs ruraux ». Ce modèle, promu fondamentalement par AAPRESID mais pas seulement, suppose une souplesse commerciale qui, en plus de la gestion de savoirs-experts appliqués à la production, permet une appropriation « ultramoderne » des diverses ressources (matérielles, cognitives, naturelles, humaines), et les amène à optimiser, en terme du marché, les rapports coûts/bénéfices, viabilisant une forme d'exploitation

spécifique. Leur capacité à gérer divers types de facteurs pèse comme élément relevant du changement socio-productif des années 1990. L'efficacité de cette gestion passe principalement par l'assimilation de nombreux savoirs-experts, qui exigent, comme l'expliquent nos interlocuteurs, de savoir « manier les chiffres », de comprendre qu'ils « disent certaines choses », et qu'il est nécessaire de les « écouter ».

Flexibilité productive et polyvalence cognitive

Les intégrants du *groupe Cristóbal* gèrent leurs exploitations par l'articulation d'activités productives, commerciales, de prestation de services, et définissent ainsi leur profil polyvalent. La complémentarité des activités développées s'opère non seulement en alternant les fonctions de soutien que chacune d'entre elles assume pour chaque contexte (prix, coûts de production, taux de change), mais en se construisant aussi autour des réseaux sociaux concernés par ces activités. Considérons deux exemples : en tant que *producteurs* agricoles, ils font partie des institutions propres du secteur (INTA⁴, groupes de producteurs, coopératives, associations techniques et/ou corporatives) et accèdent à l'information-connaissance qui y circule. En tant que *commerçants*, ils participent à des cercles liés au marché de biens et de services agricoles (bourse de céréales, banques, assureurs, entreprises de biens d'équipement, organismes stockeurs). Cette pluralité d'insertion leur permet de cultiver un contact quotidien avec les différents acteurs qui interviennent dans l'espace rural, en multipliant ainsi les opportunités de faire des « affaires » et en étendant leurs réseaux sociaux locaux, nationaux et internationaux.

Cependant, ce système articule des activités diverses dont la valeur symbolique est distinctive : si dans tous les cas, la terre a pour origine l'héritage familial, les autres activités (commerce, affaires, etc.) relèvent d'une entreprise personnelle. À partir de l'analyse de cette position distinctive du patrimoine terre, on peut affirmer que si toutes les activités contribuent, en proportions variées, à la reproduction matérielle de l'unité domestique, seule l'exploitation a une fonction de reproduction symbolique de la famille au sens large, en assurant la liaison générationnelle :

(...) le « campo » est à mon fils, et comme je l'ai reçu, je me dois de le donner à mon fils et j'espère que mes enfants feront de même (Sébastien, 61 ans).

Nous pouvons donc comprendre plus profondément l'imbrication des dimensions qui contiennent et structurent cet espace-objet particulier, *les terres*. On y mesure non seulement la capacité de gestion, la connaissance du milieu agraire, et la formation reçue, mais on y met également en jeu la compétence/solidarité intergénérationnelle, qui demeure intimement et affectivement liée à la subjectivité : « si mon grand-père et mon père ont réussi, je dois réussir, ainsi que mes enfants et leurs enfants ».

Un autre aspect présent dans tous les récits se réfère au « genre » de ce patrimoine : ceux qui « donnent » l'héritage sont les pères. Les mères demeurent

4. Institut National de Technologies Agricoles.

absolument absentes de cette fonction. Les femmes peuvent « recevoir » un héritage, mais n'apparaissent pas dans le registre symbolique comme « donneuses » du « *campo* ». Les terres se transmettent donc, comme le nom de famille, par ligne paternelle. En ce sens, lorsque les producteurs parlent de ses « *campos* » comme de « leurs racines », ils renvoient à une fonction de construction de leur masculinité. La terre héritée est de cette sorte un élément de construction de l'« être masculin », ce qui ajoute un nouveau facteur à l'analyse de cet objet au statut bien spécifique. La conservation des terres engage la reproduction de l'identité familiale, à laquelle il faut désormais ajouter la référence au statut sexué de la personne, pour qui « perdre le *campo* » signifie donc une rupture profonde, qui touche à sa consistance symbolique première. D'où provient, peut-être, comme nous allons le constater, la remarquable difficulté ressentie par les *Santafecinos*⁵ lorsqu'il s'agissait de raconter et de donner sens à la perte de leurs terres.

En somme, puisque l'administration des « *campos* » est tout à la fois objectivement et subjectivement engageante pour nos interlocuteurs, leur insistance sur cette problématique ne doit pas nous étonner. Elle nous permet, de surcroît, de comprendre l'importance accordée à la gestion et au management de l'exploitation, ainsi que les longues méditations sur les investissements, leur rentabilité ou non pour l'entreprise familiale, ou le mode de distribution des revenus. L'observation analytique de cette question nous amène à revenir, avec de nouveaux éléments d'observation, par exemple sur le rôle clé accordé à l'adoption du semis direct. En effet, en intégrant cette technique, ils ont réussi à simplifier substantiellement la gestion financière et productive de l'exploitation, ce qui a conjointement permis d'assurer la reproduction symbolique de leur identité familiale et, de ce fait, leur identité personnelle, en renouvelant l'engagement subjectif porté par ces facteurs.

Un paradigme du nouveau « self made man »

Les producteurs du *groupe Cristóbal* partagent et revendiquent leur capacité de gestion, comme partie prenante de leur profil identitaire « moderne » et « innovateur ». Pour se distinguer des producteurs plus « traditionnels », ils nous parlent de l'importance des « chiffres » ou, d'une façon générale, de la nécessité d'un « équilibre » entre toutes les ressources qu'ils gèrent et les diverses activités qu'ils entreprennent :

« Procéder par administration », est une expression qu'on utilise dans le secteur agricole et qui signifie que tu as un coût si tu fais toi-même l'administration et un autre si c'est un tiers qui la fait. La gestion permet de compter les machines agricoles comme si tu les avais louées à un tiers ; cela te permet de savoir si tes machines agricoles sont rentables ou non, si économiquement il te convient de les avoir, ou de les louer. Bien sûr, cela c'est la logique des chiffres. Maintenant si tu la transfères à la partie productive, tu dois tenir compte du moment opportun d'usage et de disponibilité de la

5. « *Santafecinos* » et « *Entrerrianos* » doit être interprété comme une forme abrégée (au lieu de « groupe de producteurs d'Entre Ríos ») pour se référer au groupe de producteurs interviewés durant les deux enquêtes de terrain.

machine. Par exemple, pourquoi je n'ai pas de moissonneuse-batteuse ? Parce que si je la transpose au niveau des chiffres, le résultat est négatif : les chiffres me disent que je dois la louer et ne pas l'avoir moi-même, sur mon « campo ». (...) C'est encore une chose que te montre la gestion : les chiffres disent que je ne peux pas avoir un camion à moi [pour transporter la production], et donc, j'en loue un (Sébastien).

Pour ces producteurs, les chiffres « parlent », et ils doivent les interpréter correctement pour s'assurer une gestion d'entreprise « réussie ». La gestion et le semis direct apparaissent dans ces récits comme les marqueurs d'une particularité, qui les différencie des autres producteurs : l'introduction de la connaissance technoscientifique pour réussir une gestion rationnelle et efficace des exploitations.

En 1988 (...) nous avons commencé à semer 100 ha [et le reste était de l'élevage]. Quand le semis direct est arrivé, il y a eu une explosion ; ce qui m'est arrivé, est arrivé à presque tous les producteurs. Nous avons commencé à semer de plus en plus. (...) Mais j'avais l'expérience de la coopérative : beaucoup de gens (...) en voulant s'agrandir, n'étaient plus efficaces dans la gestion de leurs « campos » (Cacho, 60 ans).

L'équilibre (entre inversion et efficacité), à laquelle Cacho fait référence, n'est ni facile à obtenir, ni présent chez tous les producteurs agricoles. La capacité à anticiper en faisant jouer « la gestion » qu'il évoque est un trait spécifique du nouveau profil socio-productif que ces acteurs incarnent. Dans ces récits, le critère « innovateur » apparaît régulièrement : non seulement en revendiquant l'adoption du SD, mais aussi en parlant de la gestion du bétail, de l'intégration de nouvelles machines ou de l'intérêt pour l'informatique et les systèmes de gestion modernes (type GPS). Ce profil d'innovateur est associé à celui d'entrepreneur, tel qu'il est valorisé par l'association de référence privilégiée : AAPRESID. Dans leurs discours, outre la considération de facteurs agricoles, ils expriment la nécessité de les articuler avec ceux dérivés de la logique marchande, du monde de la finance et avec l'observation des comportements de la concurrence (superviser les changements successifs des concurrents pour être toujours dans une position d'« avantage comparatif »).

Cependant, ils ne s'auto-définissent pas comme entrepreneurs ruraux, ni ne parlent de leur exploitation comme d'une « entreprise-réseau », tel que le font les cadres directifs d'AAPRESID ; au contraire, ils se décrivent comme des producteurs agricoles qui travaillent leurs « campos ». La figure de l'« entreprise-réseau » mise en avant par l'association dépasse l'entreprise familiale classique, dans la mesure où le nouveau modèle productif intègre à l'administration les relations salariales, la « tertiarisation », et l'emploi de services. Pour les membres du *groupe Cristóbal*, le modèle proposé par AAPRESID constitue un horizon vers lequel ils tendent, plutôt qu'une réalité définitivement installée dans leur quotidien. L'entrepreneur-innovateur fait figure d'*alter ego*, c'est un facteur d'émulation. Cette position d'« aspirants » est liée au caractère de « génération témoin » qu'ils partagent avec leurs interlocuteurs de Santa Fe : les uns comme les autres font l'expérience du remplacement d'un modèle productif, catégorisé comme « agriculture familiale », par un autre que l'on peut qualifier de « modèle entrepreneurial innovateur », associé d'une part aux transformations macro-économiques, et d'autre part aux changements apportés par les biotechnologies et les nouvelles

technologies de l'information et de la communication [Hernández, 2007]. Pour certains acteurs, comme ces producteurs *Entrerrianos*, cette expérience suppose une promotion vers la couche sociale supérieure. Pour d'autres, cela a signifié la perte de leur condition de propriétaire et de leur inscription comme producteurs agricoles.

Les déplacés : anciens ou nouveaux acteurs du secteur rural ?

Le second travail de terrain a pour épicerie un village du sud de Santa Fe. Il s'agit d'une région agricole à forte présence historique de la production familiale, et une des plus importantes de production de soja du pays. Cette couche de producteurs a été historiquement intégrée à l'économie d'exportation pampéenne et, malgré leur hétérogénéité, ils ont eu des liens avec les marchés financiers, fonciers et de l'achat de biens d'équipement. On les appelle « fermiers » en référence à la modeste superficie de leurs « *campos* » ou à l'apport décisif du travail familial, mais aussi en référence à leurs identités sociales et politiques, liées à la défense de la propriété familiale et à l'action régulatrice de l'État.

Nos entretiens concernent seize ex-propriétaires qui ont vendu leurs « *campos* » durant les années 1990. Comme certains sont revenus ensuite à l'activité agricole à travers la location de terres, nous avons abordé le problème comme une question de *déplacement* d'une forme d'agriculture familiale à une autre, où la propriété de la terre devient secondaire⁶. Les personnes interviewées ont un facteur commun : la vente de leurs exploitations survient à la suite de dettes envers les banques et les coopératives. On peut remarquer que la dette est l'événement marquant qui concentre certains pré-requis des nouvelles dimensions de la production – le changement d'échelle, l'intégration de technologies. Face à elles, les récits parlent de stratégies récurrentes, pour essayer de trouver un nouveau point d'équilibre afin de rester dans l'activité productive : la réduction de la superficie travaillée (en cessant de prendre des terres à des tiers et en se concentrant sur les leurs) ; le développement d'autres activités pour détacher le fonctionnement de l'exploitation agricole de l'entretien de la famille ; la vente de machines et d'outils.

Parmi ces stratégies, la consultation d'organismes ou d'associations techniques en vue d'alternatives de production n'apparaît pas. Au contraire, les *Santafecinos* ont persévéré dans l'idée d'une connaissance technique fondée sur l'expérience. Les difficultés qu'ils remarquaient étaient d'une autre nature (prix, taux d'intérêts), causées exclusivement par les variables économiques. La remise en question de ce « savoir-faire » apparaît ultérieurement dans la réflexion, souvent à travers l'espace de réflexion ouvert par l'entretien. Cela nous a amené à aborder les processus d'expulsion non seulement comme liés à des problèmes d'échelle et d'intégration

6. Parmi les trente ex-propriétaires identifiés habitant encore le village, seize ont accepté l'entretien ; parmi eux, sept ont repris une activité comme fermier, les neuf autres sont d'anciens producteurs. Cinq d'entre eux travaillent actuellement dans un secteur d'activités non agricoles et quatre perdurent dans le secteur agricole comme prestataires de services.

économique, mais aussi comme un phénomène qui nous renseigne sur les transformations des identités et les pratiques qui leurs sont associées.

Redéfinition du « faire » et de l'« être » agriculteur

Nos interlocuteurs sont des hommes : la plupart, ont moins de 65 ans et sont fils ou petits-fils de producteurs, de ces premiers « gringos » qui se sont installés dans la région au début du xx^e siècle. Majoritairement, ils possédaient des exploitations de moins de 200 hectares (héritages familiaux) et certains d'entre eux travaillaient également des terres louées. Les différences relatives à la taille des exploitations ainsi que l'importance d'autres ressources contrôlées – le capital disponible, tant en bétail qu'en machines –, sont des indicateurs des différents stades de capitalisation atteints par nos interlocuteurs. En partant des schémas productifs mixtes (agriculture-élevage), ils ont adopté, dans les années 1990, la double culture (blé-soja), avec une tendance à la monoculture de soja. Cette stratégie les laissera sans alternative productive, dangereusement dépendants du soja et des multinationales.

Au cours des entretiens, ils ont évoqué les changements dans leurs activités, en particulier, la nécessité d'augmenter le capital du fait de nouvelles demandes : le paiement des semences et des biens d'équipement, l'emploi de services, les nouvelles formes de consommation familiales consécutives au transfert de leur résidence vers les villages. Ces changements dans le mode de vie rural prennent un sens associé au contraste entre un « avant » et un « après », entre cet « être agriculteur » suivant l'image héritée et le profil dérivé du nouveau scénario d'action :

Je crois qu'il y a une différence avec la façon de vivre la ferme avant ; aujourd'hui, il y a une demande de technologie, qui s'est traduit par un coût fixe, que mon père, en 1930, n'avait pas (...). Eux, [papa et maman], ils n'avaient pas besoin d'argent : pour leur manger, ils prenaient un poulet ou un cochon de leur élevage, (...) ils prenaient le sulky, et n'avaient pas besoin de combustible, et c'était tout. Aujourd'hui si tu n'as pas de téléphone, ça ne marche pas, si tu n'as pas de 4.4, ou pas de tracteur, c'est pas possible... (Juan, 45 ans).

On voit apparaître ici des indicateurs de la transformation d'une forme d'agriculture familiale, dont la logique de reproduction est étroitement articulée avec l'unité domestique. Bien que les premières traces de ces changements commencent dès la fin 1970, on peut affirmer que le modèle s'est définitivement enraciné dans les années 1990, allant de pair avec l'évolution technologique et les nouveaux modes de flexibilisation du travail. Ces conditions ont renforcé des subordinations antérieures, tout en instaurant de nouveaux ressorts de vulnérabilité. Contrairement à d'autres crises évoquées par nos interlocuteurs, la configuration particulière des années 1990 provoque une crise qui « cette fois » se résoudra par la disparition de leurs exploitations.

En effet, en premier lieu, participer de l'expansion du soja a impliqué d'assumer des risques *sans* la « protection » des politiques publiques qui, pendant plusieurs décennies, avait offert un cadre institutionnel de développement agricole dans le pays. Ceux qui avaient été protégés par un État plus ou moins protectionniste, se retrouvaient désormais dans une Argentine où toutes les activités économiques

étaient dérégulées. Dans ce contexte, les coopératives, espaces traditionnels de référence pour ces acteurs, ont elles aussi changé leur dynamique interne, fonctionnant dorénavant selon l'équation « coûts/bénéfices ». Ces transformations institutionnelles ont rendu le paysage rural hostile à nos interlocuteurs.

En second lieu, le nouveau modèle productif supposait d'autres modes d'appropriation des anciens facteurs. Ainsi, si pour les producteurs *Entreerrianos*, la terre acquiert un nouveau statut – en s'inscrivant dans une gestion intégrale de l'exploitation, où la distinction entre propriété, héritage et rente change de contenu –, chez les ex-proprétaires de Santa Fe, cette distinction se maintient dans des termes classiques : des terres d'origines distinctes (héritées, achetées, louées, etc.) se gèrent suivant des critères spécifiques.

La perte du patrimoine familial a recouvert, pour ces producteurs, quelque chose d'autre qu'une simple perte de capital, puisque « *campo* » et nom de famille » étaient historiquement associés. D'un autre côté, nos interlocuteurs ont conscience des difficultés pour la reconstruction de leur patrimoine du fait de la hausse des prix de la terre survenue ces dernières années. Se défaire des « *campos* » étaient donc une décision transcendante, évoquée comme une situation dans laquelle ils se retrouvaient « sans rien », bien qu'ils disposaient encore, objectivement, de ressources matérielles (maison, machines, etc.). La perte de ce capital particulier, pilier symbolique et social, a compromis, comme nous le verrons ci-dessous, leur disposition à comprendre la situation dans sa globalité.

Travailler et faire faillite

Le rapport qu'établissent ces producteurs entre leur dette et l'adoption de technologie est un premier élément qui, dans leur lecture de la situation, peut expliquer la spécificité de cette dernière crise. Pour comprendre cette connexion, ils font appel à divers facteurs : des politiques économiques gouvernementales jusqu'à l'envolée de la rente des terres, provoquant le réchauffement du marché foncier, en passant par le fonctionnement des banques et la redéfinition du rôle des coopératives. Ces éléments n'ont pourtant pas été hiérarchisés dans leur récit et les « causes » sont exposées de façon décousue, sans qu'on y trouve le poids qu'elle pourrait revêtir dans l'explication du processus d'endettement.

On se trouve ici face à l'un des nœuds du problème : l'expérience antérieure, liée à l'assimilation de valeurs associées aux fermiers, offre peu de moyens, non seulement pour comprendre la situation passée, mais aussi pour réfléchir à ce qu'il faudrait faire pour se remettre sur la bonne voie. Autrement dit, « travailler dur », « supporter les mauvais jours », comme depuis toujours, aurait amené à une situation impensable : « tout perdre en travaillant ».

Le second élément dont l'évolution provoque une incompréhension parmi ces producteurs concerne, nous l'avons souligné, le rôle de cet espace de rencontre et d'appartenance privilégié qu'est la coopérative :

Je pensais qu'en étant dans une coopérative, on donnait un coup de main à celui qui ne s'en sortait pas : on lui donnait le grain pour qu'il continue à travailler et qu'il

puisse rembourser un peu chaque année. (...) Alors, [quand tu fais faillite], ils doivent te donner un coup de main, tu vois ? Mais non, ils commencent par te fermer la porte et les menaces commencent, les mauvais traitements, et ils te blessent davantage (Lucas, 43 ans).

Ce récit souligne la distance par rapport à l'institution « mère », reflétant également le changement de scénario économique et politique : la coopérative, qui a *toujours* soutenu les producteurs dans les moments critiques, était devenue celle qui demandait des comptes aux endettés, s'en remettant à la réalité du marché. Le soutien traditionnel d'une agriculture familiale changeait ses exigences, se faisant l'écho des processus plus large de transformation sociale (marchandisation des logiques institutionnelles)⁷.

Les interlocuteurs de la coopérative et le cadre de référence changent aussi : au lieu d'avoir à faire à d'autres fermiers, ils doivent affronter des « professionnels » (avocats, comptables) dont les discours provoquent une certaine stupéfaction :

Il y avait un avocat de la coopérative, un type très strict, quand il te disait les choses, ça faisait peur, parce que ce qu'il disait était contraignant, mais c'était vrai (Lucas).

Ces professionnels les incitaient à prendre des décisions qui induisaient une façon totalement différente de penser la gestion de l'exploitation et la relation à la terre, désormais marquée par l'efficacité et la rationalité technique, celle des chiffres. Le passé perdait de sa valeur dans ce nouvel espace de significations ; de même, certains savoirs devenaient obsolètes, alors que s'affirmait l'exigence d'une plus grande « professionnalisation », incluant la gestion financière, l'organisation flexible des ressources productives, la gestion des aspects économiques et comptables, la planification. Ces nouvelles aptitudes ne se transmettaient pas « de père en fils », et diluaient de surcroît l'efficacité des savoirs pratiques accumulés, ou plus précisément, demandaient au producteur de revoir et d'actualiser ses propres savoirs. Ainsi, la confrontation avec le nouveau modèle les a amenés à mettre en doute leur propre savoir-faire, sans faire place à des pratiques adaptées.

À l'évolution de la coopérative, l'institution la plus proche du fermier, s'ajoute celle du marché de la terre, où la pression pour un changement d'échelle a engendré la hausse des prix. On voit alors s'affirmer l'une des figures qui s'opposait traditionnellement aux fermiers : celle du rentier, essentiellement agent commercial, subordonné à la logique du marché, contrairement à l'agriculteur, qui incarne des logiques économiques, avec des liens affectifs et des appartenances préalables.

Une troisième caractéristique peut être repérée à travers l'évocation d'un acteur reconnu par son discours scientifique. Dans le modèle de l'agriculture familiale, la traduction des connaissances techniques en termes accessibles et leur assimilation

7. Le système coopératif a été très fortement présent dans le monde rural pampéen. De nombreuses coopératives du sud de Santa Fe étaient intégrées à la Fédération Agraire, l'entité corporative issue des luttes des fermiers pour l'accès à la terre en 1912. Ces coopératives – dont la distribution coïncide généralement avec l'émergence de bourgs et de villages – commercialisent la production céréalière, financent les biens d'équipement et offrent des conseils techniques. Nos interviewés sont des fils et petits-fils de sociétaires de coopératives, et se réfèrent à elles comme « institution mère » des fermiers : elles furent l'instrument économique historique pour la défense du secteur.

pratique se faisait à travers les relations interpersonnelles, à la coopérative ou au bar, espaces où l'on échangeait sur les questions techniques. La *confiance*, primant sur le système d'expertise, opérait ainsi comme un élément fondamental de la transmission et de l'appropriation des savoirs. Nos interlocuteurs ne circulaient d'ailleurs pas par des espaces de sociabilité comme ceux proposés par les congrès, les foires, les journées d'étude. L'accès à ces espaces n'est pas seulement coûteux ; il est aussi considéré comme tout à fait éloigné de leurs besoins. Ces producteurs, qui se décrivent comme des « hommes de la campagne », n'ont pas eu accès à ce changement de profil, malgré leur parfaite connaissance de ses caractéristiques.

Le recours au crédit, une pratique courante dans la vie des producteurs, fut un autre facteur qui rendait difficile l'assimilation des continuités et des ruptures entre un modèle et l'autre. Dans les récits, l'étonnement face au dénouement impensable de l'endettement apparaît clairement, car rien ne leur indiquait que le « recours au crédit » puisse les conduire à l'aliénation totale de leur patrimoine :

Nous avons toujours eu recours au crédit. On avait l'habitude de payer des intérêts de 20, 30 % ! alors quand ça arrive [il fait référence aux cédules hypothécaires], à des taux de 9, 11, ou 7 %, c'est la panacée ! Mais finalement la rentabilité est nulle, et on ne pouvait donc pas payer : ni 7, ni même 2 %... (Juan).

Face à cette situation complexe et méconnue, les décisions prises (prendre un nouveau crédit pour payer le précédent) les ont emportés dans un engrenage d'intérêts et d'obligations retardées. Le contexte international ne les a pas aidés : les coûts de production et financiers ont connu une augmentation soutenue, alors que les prix des produits oscillaient. Ainsi, pour une grande partie d'entre eux, un déplacement s'est opéré, de l'inscription comme propriétaire à celle de prestataire de services, ou tout simplement vers un nouveau métier (forgeron, charpentier, confection).

En cinquième lieu, le changement de statut de la terre n'a pas été intégré à la gestion des exploitations. En effet, celle-ci ne représente plus un symbole familial mais, insérée dans le nouveau système, elle est devenue une pure marchandise. L'évolution du modèle productif oblige à flexibiliser et à assigner de nouvelles valeurs aux différents éléments (les services, la présence du capital financier et le rôle du capital fixe « terre ») ; ils ne se lisent plus de la même façon puisqu'ils sont soumis à d'autres règles.

Les éléments signalés montrent que c'est la conception même de l'activité agricole qui doit être reconsidérée. Dans leurs récits, les producteurs nous parlent d'un processus par lequel « être » et « faire » se différencient, s'éloignent et s'opposent. Reconstruire le « faire » devient une tâche constante chez l'acteur. L'« activité » est le résultat d'une création individuelle, non exempte d'incertitudes, de « coups durs », fruits d'un processus à travers lequel l'identité du sujet qui se construit ne renvoie pas à la forme établie par le marché traditionnel du travail rural (employé de ferme, producteur, rentier, etc....), mais démontre, au contraire, la flexibilité matérielle et symbolique qui remettent en question d'anciennes représentations, vis-à-vis de soi comme de son groupe d'appartenance :

Notre mentalité, c'est : si on peut faire tout nous-mêmes, tant mieux. Mais ici c'est devenu une question d'entreprise, d'affaires. Il a fallu éradiquer la fierté de travailler et tout cela, mais rien n'y fait : un type qui a cent hectares ne peut pas acheter une machine de quarante mille dollars (...). Notre mentalité c'est ça : avoir nos propres machines sur nos « campos »,... parce que c'est ça l'agriculteur ! (Juan).

Pour une part important de nos interlocuteurs, la perte de la propriété de la terre s'est accompagnée de projets variés : monter une entreprise de prestation de services, exploiter le « campo » d'un tiers, louer des terres pour les travailler soi-même, ou encore combiner toutes ces alternatives. Les caractéristiques de cette réintégration à l'activité agraire rendent compte de l'émergence, encore fragile, des caractéristiques du nouvel acteur rural mis en avant par le modèle – détaché des relations sociales préalables, structuré par la matérialité économique et symbolique du patrimoine familial – et nous montre finalement la transformation de l'agriculture familiale.

Conclusions

Nous soulignons dans un premier temps l'horizon d'action évoqué par les profils analysés, c'est-à-dire l'espace symbolique dans lequel un sujet inscrit son action (qu'elle soit discursive ou pratique). Cet horizon a recouvert des formes et des contenus variables suivant les deux cas. Les entrepreneurs ruraux ont développé des entreprises réussies qui requièrent deux traits essentiels : la flexibilité sociale et la polyvalence cognitive [Hernández, 2007]. La flexibilité, pour passer d'un champ social à un autre, d'un code à un autre ; la polyvalence, car leurs multiples secteurs d'intervention exigent des savoirs particuliers, qu'il est nécessaire d'articuler de façon, pour le moins, non conflictuelle. Cet acteur doit, d'une part se positionner comme interlocuteur valable dans chaque contexte d'intervention, et d'autre part, conjuguer les modes de communication distincts voire opposés. Flexibilité et polyvalence sont des aptitudes nécessaires pour ceux qui aspirent à avoir une « entrée » dans tous les champs sociaux et à y être reconnus comme acteurs légitimes.

Dans ce contexte de mobilité importante, le monde rural comme lieu d'inscription du travail représente un choix pour ces entrepreneurs, dans lequel interviennent des aspects personnels, familiaux et affectifs, mais aussi politiques, sociaux et économiques. Dans le cas des ex-proprétaires *Santafecinos*, « *el campo* » se représente différemment : il fonctionne symboliquement comme une condition qui précède l'existence même des sujets. Ils y sont nés, ils y ont grandi, et « ne sachant rien faire d'autre », ils n'avaient pas d'autre choix que de prendre en main cet héritage familial. Dans cette temporalité construite comme un *destin*, l'identité individuelle reste subordonnée à l'identité collective. Cette détermination est un pilier si solide qu'ils n'ont pas pu acquérir suffisamment de poids symbolique ni contrebalancer l'importance de cet ancrage familial, y compris dans les cas pour lesquels sont apparus d'autres espaces d'appartenance ou d'action.

En dehors de l'espace familial, les situations relatées par ces producteurs sont connotées négativement. L'insertion dans des espaces étrangers à leur *champ* a

donné des résultats peu encourageants : la location ou l'achat de terres non familiales (ou de machines pour les travailler) sera l'origine de la dette qui provoquera la banqueroute. Certains espaces, où se jouait et se construisait la sociabilité, changent de signe : ainsi le bar, les réunions de la coopérative, la fête annuelle organisée par la municipalité, ne sont plus des espaces accueillants, ou bien ils se sentent eux-mêmes exclus. Si on se souvient, en revanche, des cercles étrangers au monde rural où circulent les entrepreneurs *Entrerrianos*, on voit qu'en général, ils constituent une source de moyens importants pour la bonne marche des affaires agricoles : les foires rurales, les séminaires pour l'acquisition de nouvelles techniques, les réunions de producteurs ; tout cela est représenté comme une opportunité pour élargir le réseau de contacts et assimiler de nouveaux savoirs.

Un second aspect se réfère au mode selon lequel chaque producteur entre en relation avec les traits du nouveau modèle. Prenons un premier caractère du modèle : le statut conféré à la connaissance dans la gestion de l'exploitation. Chez les entrepreneurs agraires, ce trait se révèle dans la pratique quotidienne comme rénovation permanente des techniques utilisées, par la flexibilité productive, par l'élargissement pour intégrer et articuler en permanence de nouvelles affaires, qu'elles soient ou non caractéristiques du secteur, par le fait de consacrer temps, argent et énergie à participer à des sphères où se concentre le *savoir-expert*.

Si on observe à présent les interlocuteurs *santafecinos*, le contraste est visible dans le mode d'appropriation des connaissances techniques et scientifiques. Loin de le déprécier ou de le reléguer, les ex-proprétaires ont démontré qu'ils le valorisaient par l'achat d'équipements modernes. Ils ont également saisi l'importance d'intégrer de nouvelles terres à leur exploitation, en changeant d'échelle, comme le recommandaient les experts de l'INTA. Mais ces décisions n'étaient pas inscrites dans un nouveau cadre d'interprétation de l'activité, ce qui aurait impliqué une interprétation différente des « données » et des « facteurs » qui interviennent dans la production. Ce cadre suppose une redéfinition de la catégorie même de « production agricole », qui désormais se conçoit en d'autres termes. L'expression « gestion entrepreneuriale de l'exploitation » veut rendre compte de cette transformation. Elle suppose, tout au moins, l'intégration d'une administration comptable rigoureuse, la gestion entendue en termes « experts » et l'ouverture de l'espace rural vers d'autres secteurs d'investissement et d'articulation commerciale et financière. Les anciens producteurs ne se sont pas *intégralement* appropriés ce modèle. Ils en ont copié certains gestes, par mimétisme. Ainsi, l'investissement dans un nouveau tracteur ou l'achat de terres n'a pas été le résultat d'une analyse financière de l'entreprise mais le fruit d'une discussion qui a concerné seulement la dimension familiale, sans répondre à d'autres besoins de type administratifs, et même politiques. Lorsqu'une fois cernés, ils ont cherché les moyens d'affronter la dure situation dans laquelle ils se trouvaient, ils se sont orientés vers l'espace collectif de référence : la coopérative. Mais celle-ci, plutôt que de répondre avec une logique de secours mutuel, a appliqué les recettes du marché. Au lieu d'agriculteurs comme eux, ils eurent pour interlocuteurs des « professionnels » (avocats, comptables...).

En conséquence, ils sont restés impuissants à articuler les réponses que la réalité exigeait d'eux à différents niveaux.

En définitive, en reprenant la métaphore employée par l'un de ces entrepreneurs d'Entre Ríos, les « chiffres parlent » uniquement à ceux qui se trouvent dans un cadre interprétatif qui les habilite à les « écouter », à les intégrer à leur pratique quotidienne, en les faisant évoluer de « données » à « facteurs » pour la production.

Passons à un second trait correspondant au nouveau modèle : la fonction idéologique de la norme technoscientifique. Nous observons la disposition symbolique et pratique des entrepreneurs envers le savoir-expert ; ils ont montré, de diverses façons, une ouverture certaine pour les nouvelles technologies, concomitante avec une confiance explicite dans l'avenir ; ils ont exhibé, sans ambivalence, une identité construite sous le sceau de l'innovation comme valeur indiscutable, et de la connaissance comme outil de base.

On peut qualifier d'acritique l'attitude de ces « innovateurs » envers le savoir-expert. Ils le situent dans l'univers symbolique comme paramètre univoque du réel (d'autres, comme le politique, l'émotionnel ou le moral s'en trouvent annulés). Ce mode de représentation met en évidence la double fonction de la technoscience : comme facteur de production et comme norme idéologique. [Habermas, 1973 ; Hernández, 2006]. Un exemple peut éclairer ce point. Les entrepreneurs ont justifié l'adoption du semis direct (SD) par un discours purement scientifique : ils ont évoqué ses facultés pour la conservation des sols, les avantages au niveau biologique, etc. Mais l'adoption de cette technique fait entrer en jeu non seulement des éléments techniques et scientifiques, mais aussi de nouvelles relations humaines au travail, ce qui change non seulement les contenus de l'équation investissements/bénéfices mais comporte aussi un coût social important, avec des conséquences sur la dynamique des villages, les modes de vie et d'aménagement du territoire, entre autres. Cependant, nos interlocuteurs n'ont pas évoqué ces autres facteurs, comme si la dimension technoscientifique suffisait à elle-seule pour légitimer le changement entrepris. Ainsi expulsés du débat, les arguments sociaux, économiques et politiques demeurent masqués, et révèlent l'efficacité du rôle idéologique de la norme technoscientifique.

Les ex-producteurs *santafecinos* ont également évoqué le changement technique comme un facteur essentiel à la croissance de la production, en signalant les difficultés endurées dans leur parcours. Ils se souvenaient de l'obsolescence de leurs équipements, du contrôle difficile des dettes contractées, et non soldées faute d'un mode de gestion approprié. Si on peut reconnaître en eux le caractère normatif de la technoscience (ils évoquent le SD de la même manière que les entrepreneurs), on peut aussi constater la partialité de l'ordre expert pour rendre compte de tous les aspects de leur réalité de colons. En effet, pour donner sens à la situation vécue, ils ont dû inclure, en plus de critères techniques, d'autres éléments sociaux, affectifs et politiques, impliqués dans le processus de sortie. Ils ont thématiqué de différentes manières la transformation du rôle de la coopérative, le lien établi avec un patrimoine (« *el campo* ») qu'on ne peut pas réduire à sa simple dimension économique, la représentation de leur activité en tant que « colon », l'arrivée des acteurs extra-agraires, porteurs d'une relation strictement économique voire financière avec la terre.

En confrontant ces deux profils, on peut identifier les éléments qui demeurent « aproblématiques » dans le cas des entrepreneurs, et sont par conséquent difficiles à appréhender pour l'analyste du social ; « aproblématiques », car ils ont réussi à les réinvestir dans leurs dynamiques quotidiennes, en créant des entreprises compatibles avec les canons du nouveau contexte. Au contraire, les ex-proprétaires de Santa Fe résistent au mode de production hégémonique ; il n'est pas facile pour eux de s'approprier le nouveau cadre interprétatif, ni d'un point de vue symbolique, ni sur le plan pratique. Penser en dehors du cadre idéologique, qui légitime certains arguments et certaines pratiques, en condamnant d'autres, est une action difficile à mener ; on observe au contraire des raisonnements fragmentés, des discours brisés par le traumatisme qui ne parvient pas à se resignifier en termes actuels.

En définitive, on voit comment joue l'espace d'autonomie relative, dont dispose tout champ social par rapport aux systèmes autorégulateurs [Habermas, 1987] : les uns (les entrepreneurs), de par leur disposition envers le savoir-expert, leur capital social dû à leur position dans la structure de classes et leur patrimoine familial au sens élargi, ont réussi à construire des stratégies collectives et à développer des pratiques individuelles capables de les maintenir dans l'activité, en lui donnant de nouveaux contenus. Les autres (les « colons »), se sont vus « déplacés » de leur métier, soit obligés d'assumer d'autres rôles dans la chaîne productive (prestataires de services, employés, etc.) soit directement exclus du secteur (devenant commerçants, employés dans d'autres rubriques...). L'expulsion ne peut pas se lire comme résultant uniquement de l'inadéquation technoscientifique au modèle, mais il reflète bien plus l'impossibilité ressentie pour interagir subjectivement et collectivement dans les conditions sociales, économiques et cognitives induites par l'agriculture globalisée.

Ce qui les unifie c'est leur condition de sujets expérimentant une période de transition entre un modèle productif, fondé sur des connaissances matérielles et « à portée de main » [Schultz, 1974] – soit par l'expérience quotidienne, soit par la transmission héritée des générations antérieures – à un autre modèle basé sur des connaissances de type immatériel et avec la médiation des systèmes experts (les classiques – université, instituts, associations, entreprises – ou les nouveaux – réseaux, internet, etc.). En ce sens, les deux groupes constituent une « génération témoin », en tant que possesseurs d'une expérience sociale : ils ont connu un monde qui a disparu, vécu les prémices de celui qui l'a remplacé, ils peuvent, donc, témoigner de leurs différences.

Enfin, les mêmes règles du jeu peuvent s'appliquer différemment selon les participants : dans une situation donnée, il y a ceux qui arrivent à instrumentaliser de façon réfléchie les éléments dont ils disposent pour répondre avec succès au nouveau contexte, et ceux qui ont moins de moyens objectifs et subjectifs pour ce faire. En ce sens, en postulant l'autonomie relative des champs sociaux, construite à travers l'action intersubjective, on peut rendre compte des changements observés sur la longue durée, en fonction des dynamiques concrètes des agents.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHABE G., HERNÁNDEZ V.A. [2004], « Implication et réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues*, n° 98-99, p. 15-35.
- CLOQUELL S. *et alii* [2001], « Transformaciones en el área agrícola del sur de Santa Fe : Los cambios locales en la dinámica económica, social y cultural. Su importancia para la construcción de estrategias », Ponencia presentada a las Segundas Jornadas sobre Estudios Agrarios y Agroindustriales, Facultad de Ciencias Económicas, UBA.
- CRAVIOTTI C., GRAS C. [2006], « De desafiliaciones y desligamientos : Trayectorias de productores familiares expulsados de la agricultura pampeana », *Desarrollo Económico*, n° 181 (abril/junio), Buenos Aires.
- HABERMAS J. [1987], *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- HABERMAS J. [1973], *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard.
- HERNÁNDEZ V.A. [2005], « Démarche anthropologique et hiérarchisation sociales dans des espaces à activité finalisée », in O. Leservoisier (éd.) *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*, Paris, Karthala, p. 185-206.
- HERNÁNDEZ V. A. [2007], « Entrepreneurs “sans terre” et “pasteurs de la connaissance” : Une nouvelle bourgeoisie rurale ? », in V.A. Hernández, P. Ould-ahmed, J. Papail et P. Phélinas (éd.) *Turbulences monétaires et sociales. L'Amérique latine dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan, coll. Question contemporaines.
- HERNÁNDEZ V. A. [2006], « Quid d'une anthropologie de la connaissance ? Du rapport au cognitif dans le contexte de la globalisation », in M. Carton et J.-B. Meyer (éd.), *La société des savoirs. Trompe-l'œil ou perspective ?*, Paris, L'Harmattan, coll. Travail et mondialisation.
- SCHUTZ A. [1987], *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Meridiens Klincksieck.

Changement institutionnel et immigration clandestine à Mayotte

Quelles conséquences sur les relations de travail dans le secteur agricole ?

Perrine Burnod, Jean-Michel Sourisseau***

Mayotte, seule île française de l'archipel des Comores, est engagée dans un processus de changement institutionnel, économique et social qui pourrait la conduire au statut de département d'Outre-Mer en 2010. Dans le cadre de cette évolution, les administrations métropolitaines et le cadre légal français s'ajoutent plutôt que ne se substituent aux autorités coutumières et religieuses, aux normes et règles locales [Blanchy, 2002 ; Barthès, 2003 ; Losch, Sourisseau, 2002]. La société mahoraise est ainsi sous l'influence de deux systèmes de références, basés respectivement sur des institutions, des systèmes de valeurs et des représentations qui leur sont propres. Le système de références que nous qualifions de « métropolitain » renvoie à la législation française et envisage schématiquement l'individu comme autonome par rapport à son environnement social. Le système de références que nous qualifions de « local », de « mahorais » et, plus largement, de « comorien » renvoie aux règles musulmanes et coutumières d'origine africaine et arabo-musulmane antérieures à la présence française¹, pour lesquelles l'individu est avant tout un membre d'une famille, d'une classe d'âge, d'un village ou d'une confrérie religieuse.

Certaines relations de travail dans le secteur agricole, illégales au regard de la loi française, expriment la rencontre entre ces deux systèmes de références. Elles lient des Comoriens en situation irrégulière, venus massivement sur l'île française pour bénéficier de meilleures conditions de vie, et des employeurs mahorais capables de financer une main-d'œuvre bon marché grâce aux revenus de leurs activités salariées. Elles associent ainsi des acteurs dans des situations juridiques et économiques contrastées mais liés par une histoire, une culture et une religion commune.

* Économiste, Cirad (Tera UPR Arena), UMR Moisa – perrine.burnod@cirad.fr.

** Économiste, Cirad (Tera UPR Arena) – sourisseau@iac.nc.

1. La colonisation a bien sûr induit une adaptation de ces règles, mais sans en affecter leurs fondements.

La notion d'enclassement social de l'économie permet, dans la situation mahoraise, d'éclairer les fondements et les caractéristiques du marché du travail et d'en saisir ses limites. Elle souligne en effet à la fois le soubassement institutionnel des échanges économiques [Polanyi, 1957 ; Zukin, DiMaggio, 1990 ; Le Velly, 2002] et leur inscription dans diverses relations sociales [Granovetter, 1985]. Elle permet de ne pas limiter l'analyse des échanges économiques aux seuls phénomènes de marché et d'explorer les répertoires normatifs qui légitiment ou contraignent ces différents modes de coordination. À un niveau plus global, la notion offre la possibilité de saisir les phénomènes économiques en prenant en compte leurs fondements politique, culturel et social.

Dans un contexte de confrontation entre les référentiels métropolitain et local, l'objectif de cette contribution est de préciser l'importance des jeux sociaux dans l'accès au travail agricole et de discuter de la nature marchande ou non de ces échanges.

La première partie de l'article présente le contexte de Mayotte et les principales incidences sur le marché du travail de son intégration renforcée dans l'ensemble français. Une seconde partie expose les processus et les règles du jeu qui sous-tendent les différents contrats de travail pratiqués dans le secteur agricole ; nous nous focalisons ici sur leur double référence au marché et à la réciprocité. Cette approche compréhensive, basée sur un an et demi d'observations *in situ* des relations de travail², permet enfin, dans une troisième partie, de juger des perspectives d'évolution de ce marché du travail spécifique, du point de ses déterminants économiques et sociaux, mais aussi politiques.

Mayotte dans la France : régulation et dérégulation économique et sociale

Un développement économique et social indéniable, mais générant de nouvelles tensions

En 1976, l'île de Mayotte choisit de rester française et se sépare du reste de l'archipel des Comores dès lors indépendant. Une vingtaine d'années après, elle réaffirme sa volonté d'intégrer l'espace français par son souhait de devenir département d'Outre-Mer. Alors que l'intervention directe de la France était restée très modeste jusqu'à la fin des années 1980, la transition institutionnelle actuelle conduit à une rapide mise aux normes juridiques, économiques et sociales et à une augmentation brutale et considérable des ressources publiques allouées à l'île. Ce rattrapage accéléré a engendré des changements importants en termes de qualité de

2. Cette étude s'appuie sur des travaux conduits par le Cirad à Mayotte et notamment sur un travail de thèse en économie sur les arrangements fonciers et les prestations en travail dans le secteur agricole. Dans le cadre de cette thèse, des entretiens répétés ont été réalisés auprès de 57 Mahorais et 46 Comoriens clandestins engagés dans des relations de travail, et auprès de 51 personnes ressources et représentants de différentes organisations (gardes-champêtres, gendarmes, préfet, cad, maire, etc.). Plus de 30 entretiens ont également été conduits à Anjouan et en Grande-Comore.

vie – développement des services publics – et d’augmentation des revenus des ménages – allocations familiales, subventions, augmentation des taux de salaire et des minima sociaux. Dans ce même mouvement, le marché de l’emploi formel s’est développé, dopé par le déploiement des services publics et par l’évolution des besoins des ménages.

Comparée au dynamisme mahorais, l’Union des Comores souffre d’une grande instabilité politique³ et les différentes réformes engagées n’ont pas permis de concrétiser les espoirs nés de l’indépendance : l’économie, basée sur l’exportation de produits agricoles est affaiblie par la baisse tendancielle des cours mondiaux ; les recettes publiques ne parviennent pas à couvrir les salaires des fonctionnaires ; l’aide extérieure s’est fortement réduite durant la dernière décennie ; l’État ne parvient plus à fournir des infrastructures et des services publics de qualité. Les Comores sont, selon l’IDH, au 132^e rang mondial.

Les trajectoires divergentes de l’État Comorien et de Mayotte ont ainsi créé des inégalités patentes entre les deux entités (le PIB par habitant aux Comores, évalué à 430 €, est 9 fois moindre que celui de Mayotte). L’île française fait dès lors figure d’*El Dorado* et connaît un phénomène massif d’immigration en provenance du reste de l’archipel⁴. La population de Mayotte, estimée à 165 000 personnes, compterait plus de 50 000 sans papiers prenant le risque de l’illégalité pour accéder à un emploi rémunéré et bénéficier de meilleures conditions d’éducation et de santé [Assemblée Nationale, 2006]. Cette large présence de migrants est source de tensions⁵ et débouche épisodiquement sur des incidents entre clandestins et Mahorais, largement relayés et stigmatisés par la presse et le personnel politique local. Conjointement, la lutte publique contre la clandestinité s’intensifie : renforcement de la surveillance des frontières, expulsion de plus de 10 000 clandestins par an, suppression de la gratuité des soins médicaux avec instauration d’un système de remboursement des seuls assurés sociaux, etc. Les Comoriens en situation irrégulière à Mayotte sont donc dans une position ambiguë : historiquement et culturellement proches des Mahorais et partageant avec eux les mêmes références en termes d’organisation sociale, leur statut illégal et leurs conditions de vie précaires leur confèrent une place à part dans la société locale [Blanchy, 2002].

Au-delà de cette difficile gestion des flux migratoires, la mise aux normes françaises remet en cause certains pans de l’organisation sociale locale. Les anciens et les cadis, qui régissent la société selon le droit coutumier et musulman, voient leur pouvoir diminuer face à la pénétration du cadre légal français et aux plus grandes prérogatives accordées aux élus locaux. L’identité de la famille est déstabilisée par le changement progressif du régime d’État Civil, l’interdiction de la polygamie,

3. On compte en moyenne un coup d’État tous les 18 mois depuis 1976.

4. Les migrants viennent majoritairement d’Anjouan, traversant les 70 km qui les séparent de Mayotte à l’aide de petites barques à moteur ; les naufrages seraient à l’origine de 100 à 200 morts par an.

5. La saturation des services publics (maternité, dispensaire, école) et le développement de la délinquance sont principalement imputés aux clandestins. Plus des deux tiers des naissances recensées annuellement à la maternité de Mamoudzou sont de mères en situation irrégulière ; près du quart des enfants scolarisés seraient sans papiers.

le renforcement des droits des individus reconnus par l'administration française indépendamment de leurs groupes d'appartenance, les tentatives de régularisation du foncier qui promeuvent le droit individuel et privé au détriment des modes anciens de gestion collective, etc. [Blanchy, 2002 ; Barthès, 2003 ; Sourisseau et *alii*, à paraître]. La monétarisation croissante des échanges et la primauté accordée par les politiques publiques à l'entreprise privée s'opposent par ailleurs au contrôle des moyens de production par les lignages et à une répartition des fruits du travail des individus dans les réseaux d'échanges familiaux et villageois. À l'instar d'autres situations, la promotion d'une conception occidentale de l'économie, fondée sur l'entreprise individuelle et les relations de marché apparaît antagoniste avec la force des principes de redistribution et de réciprocité [Castel, 2003].

Des relations de travail en recomposition

Une segmentation apparaît entre le marché du travail qualifié de « légal », obéissant aux règles métropolitaines, et un marché du travail qualifié « d'illégal » liant des Mahorais et des ressortissants des Comores en situation irrégulière.

Le marché légal s'est développé en grande partie par la création d'emplois dans le secteur public ; la Collectivité Départementale représente le premier employeur de l'île et occupe presque 50 % des salariés ; soit environ 16 000 personnes [IEDOM, 2006]. Le SMIC mahorais, d'un montant de 647 €/mois (inférieur d'un tiers à celui de la métropole) est réévalué chaque année dans le but de rattraper le salaire minimum métropolitain. Les niveaux de salaire s'avèrent ainsi largement supérieurs à la productivité du travail dans l'agriculture comme dans d'autres activités dites du secteur informel. De plus, le salariat, régi par une législation externe d'inspiration européenne et développé en partie pour alimenter la rupture entre relations marchandes et relations de réciprocité [Bazin *et alii*, 1997], constitue un modèle distant des formes locales du travail. Les Mahorais employés de la fonction publique adhèrent au modèle métropolitain du salariat mais résistent à la spécialisation et à l'abstraction marchande portée par son développement. Ils s'investissent dans plusieurs activités en parallèle (agriculture, pêche, artisanat, commerce, services) et réinjectent leur salaire à la fois dans la gestion de ce système d'activités et dans des circuits de dons.

Le secteur privé, peu important à la seule lecture du marché du travail formel, est créateur d'un grand nombre d'emplois rarement déclarés. Le coût légal de la main-d'œuvre est en effet rédhitoire pour les employeurs, notamment dans un contexte de petite économie insulaire à l'origine de surcoûts importants [De Miras, 1997]. Pour de nombreuses activités dont les perspectives de gains de productivité sont limitées, le coût du travail ne peut être ni répercuté sur les prix à la vente, ni compensé par une économie sur les intrants. Le recours à une main-d'œuvre peu coûteuse et illégale est alors extrêmement attrayant. Trois fois moins élevés que le taux légal (250 €/mois dans le BTP et 150 €/mois en agriculture), les niveaux de salaire sur le marché illégal sont avantageux pour les employeurs et jugés comme tels par les migrants. Malgré l'absence de protection sociale, les clandestins obtiennent en effet un salaire trois fois plus élevé que celui proposé aux Comores.

S'il touche le marché formel, l'alignement du Code du Travail sur les standards métropolitains impose aussi de nouvelles catégories sur le marché informel. Les relations de travail entre Mahorais et migrants d'Anjouan ou de Grande Comore, légitimées par un référentiel local partagé par les deux communautés, apparaissent illégales au regard de la loi française. De cet antagonisme émergent de nombreuses interactions et hybridations entre les référentiels métropolitain et local, que le secteur agricole illustre parfaitement.

Les relations de travail dans le secteur agricole : entre marché et réciprocité

Bien que les Mahorais bénéficient de nouvelles opportunités d'emploi et de revenus, la majorité d'entre eux conserve une activité agricole [Losch et Sourisseau, 2002]. Selon l'enquête statistique sur l'agriculture réalisée en 2003, deux tiers des ménages pratiquent une activité agricole⁶ ; soit environ 20 000 ménages [ESAP, 2003]. L'agriculture n'est que très rarement pratiquée seule ; elle s'articule avec d'autres activités au sein de systèmes complexes. Le système de culture dominant (plus de 80 % de la surface agricole selon l'ESAP [2003]), associe des plantations de banane, de manioc, de pois d'Angole et de divers arbres fruitiers sur des parcelles de moins d'un hectare. Il se combine souvent avec l'élevage d'un nombre réduit de bovins et caprins. Peu intensive en capital, l'agriculture est très peu tournée vers le marché⁷ ; elle permet néanmoins de nourrir le ménage, de maintenir l'identité de son groupe familial [Barthès, 2003 ; Losch, Sourisseau, 2002], et d'irriguer les réseaux de dons et de contre-dons supports de l'organisation sociale et économique [Blanchy, 1990].

Plus de 20 % des ménages agricoles auraient recours à de la main-d'œuvre hors ménage et embaucheraient plus de 10 000 travailleurs [ESAP, 2003]. Les arrangements verbaux et illégaux noués principalement avec des Comoriens en situation irrégulière correspondent à des contrats à la tâche (*shibarua*) ou à des contrats mensuels (*mutru wa hazi*). Les tâcherons, en charge du défrichage, du désherbage ou de la plantation, sont payés une fois la tâche exécutée. Lors de ces contrats, d'une durée allant de deux jours à trois semaines, la rémunération journalière du travail est comprise entre 7 et 10 €. Les ouvriers rémunérés sur une base mensuelle sont responsables quotidiennement de la conduite des troupeaux ou de l'entretien des cultures. Ils perçoivent chaque fin de mois entre 100 et 150 €. Ces contrats sont généralement conclus sans durée spécifique.

6. Selon l'ESAP, un ménage est agricole si un de ses membres au moins cultive une parcelle ou élève un animal en dehors de l'enclos d'habitation.

7. Seul un tiers des ménages agricoles déclare vendre ou échanger une partie de leur production végétale et plus de 60 % ne le font que s'ils ont des surplus saisonniers. Seuls 6 % des ménages déclarent vendre des produits animaux [Esap, 2003]. D'après une enquête sur la composition des revenus des ménages agricoles menée auprès de 500 ménages [Losch, Sourisseau, 2002], la part moyenne de l'agriculture dans ces revenus strictement monétaires était seulement de 9 %. Par contre, en tenant compte des productions agricoles données ou autoconsommées et en les valorisant au prix du marché, la contribution de l'agriculture et de l'élevage s'élevait à 23 % du total des revenus.

Le recours plus fréquent au marché du travail illégal a engendré une diminution drastique des journées d'entraide en travail entre Mahorais (*musada*). Ces derniers, pouvant payer de la main-d'œuvre et ayant des opportunités d'activités rémunératrices hors agriculture, ne se sentent plus obligés d'aller travailler pour un proche dans le cadre des journées d'entraide. Au final, les échanges de travail agricole connaissent un mouvement de monétarisation et de marchandisation.

Des réseaux basés sur des principes de réciprocité et supports des relations marchandes

Le marché du travail illégal se base sur différents réseaux de relations. Les réseaux, et ce de façon particulièrement saillante dans le cas des migrants, facilitent à Mayotte comme ailleurs l'accès à l'emploi et plus largement les conditions de vie quotidienne [Granovetter, 1985 ; Waldinger, 1990 ; Portes, Sensenbrenner, 1993]. Cette toile relationnelle se révèle être sous tendue par le principe de réciprocité et construite sur la base de normes sociales et culturelles locales, composantes du référentiel comorien partagé par les Mahorais et les migrants [Burnod, Colin, 2006].

Grâce à l'appui d'autres migrants – parents et/ou amis, natifs ou non du même village, les nouveaux venus sont formés et employés par leurs pairs ou recommandés auprès d'employeurs mahorais. Comme illustré et théorisé sur de nombreux autres marchés du travail [Granovetter, 1985 ; Montgomery, 1991 ; Munshi, 2003], les relations interpersonnelles diminuent les coûts de recherche et permettent un accès à des contrats mieux rémunérés. En effet, quels que soient leurs compétences techniques et leurs âges⁸, les migrants sont contraints dans un premier temps de s'investir dans le secteur d'activité du compatriote qui assure leur hébergement⁹ et doivent se résoudre à des contrats à la tâche. Grâce à l'appui de leurs proches, ils essaient ensuite de s'engager dans le secteur de leur choix et d'obtenir un emploi plus rémunérateur. Dans le secteur agricole, les migrants recherchent en priorité un contrat mensuel, moins rémunérateur mais plus stable¹⁰.

Ces réseaux, souvent analysés comme des outils de gestion des risques [Scott, 1976 ; Platteau, 1995 ; Fafchamps, Lund, 2003], constituent de fait pour les migrants un véritable dispositif d'assurance. Afin de réduire les périodes d'inactivité, les travailleurs s'associent pour effectuer des contrats à la tâche. Ils s'entraident également lorsqu'un migrant est malade ou a une charge de travail trop importante. Les transferts au sein d'un groupe particulier « d'amis » ne servent pas uniquement de support au marché du travail ; le groupe facilite l'accès au logement,

8. Les migrants enquêtés avaient entre 14 et 40 ans à leur arrivée. Certains d'entre eux avaient été chauffeurs de taxi, garagistes, commerçants ou employés de la fonction publique aux Comores.

9. Les nouveaux venus sont pris en charge par une personne, en situation irrégulière ou non, proche de leur famille (10 % des migrants enquêtés), un membre de la famille (frère, cousin ou oncle ; 40 %) ou un ami originaire du même village (50 %).

10. Lors de la saison des pluies (octobre à avril) un tâcheron peut, s'il y parvient, avoir une dizaine d'employeurs différents.

au crédit et à l'alimentation et peut également prendre en charge la famille d'un migrant arrêté et expulsé¹¹.

Ces relations se renforcent ou se développent sur la base d'obligations familiales, de respect des hiérarchies et normes d'organisation villageoises, de principes religieux. Le bénéficiaire d'une aide contracte l'obligation de redonner un bien ou un service et ne peut se libérer de ce sentiment d'être redevable qu'en engageant à son tour un contre-transfert [Mauss, 1924]. Les migrants, qui expriment parfois explicitement leur devoir de « rembourser », ont charge d'aider à leur tour la famille qui les a épaulés à leur arrivée ou d'accueillir une autre personne de leur village. Pour maintenir une appartenance à leur groupe d'amis, une participation régulière à l'entraide ou au partage de ressources est demandée. Bien que la primauté soit accordée avant tout aux personnes et non aux choses échangées [Sahlins, 1976 ; Weber, 2000], une participation jugée insuffisante, non pas en termes de valeur monétaire des transferts mais par rapport au contexte de l'interaction et aux situations relatives des différentes parties [Gouldner, 1960], peut causer l'exclusion d'un des membres du groupe.

À la différence d'autres communautés migrantes, qui ne tissent des relations qu'avec des natifs de leur pays [Portes, Sensenbrenner, 1993 ; Munshi, 2002], les migrants comoriens s'allient avec des Mahorais. Les échanges reposent sur l'existence de relations d'affinité, de parenté ou d'alliance dans le cadre d'un ou de plusieurs mariages¹². Les migrant(e)s, qui occupent des petites habitations prêtées ou louées par des villageois, partagent avec les Mahorais(es), les activités sociales à caractère ludique, religieux ou coutumier. Dans un contexte où la situation économique et juridique précaire des Comoriens sans papiers facilitent des comportements abusifs des employeurs (non-rémunération des employés) comme des employés (vols de produits agricoles), ces réseaux incitent les partenaires à respecter leurs engagements contractuels par des effets de réputation [Burnod, Colin, 2005].

La relation entre employeurs mahorais et employés migrants ne se limite pas à l'échange de travail mais se compose d'un faisceau de transactions marchandes et non-marchandes [Burnod, Colin, 2006]. Les employés et leur ménage bénéficient d'un logement, d'une aide matérielle ou financière ponctuelle, du droit de cultiver leur propre lopin ; ils peuvent aussi être invités à partager les repas chez leurs employeurs¹³. Ces échanges sont régulièrement qualifiés dans la littérature économique de relation de patronage [Platteau, 1995] et analysés comme des contrats liés incitant l'employé à bien travailler [Bardhan, 1980 ; Otsuka *et alii*, 1992]. Dans la situation mahoraise, ces transactions s'inscrivent dans une logique de réciprocité qui dépasse le rapport de travail et sa contrepartie. L'accès à ces différents services

11. Sur les 46 Comoriens en situation irrégulière enquêtés à Mayotte, 18 ont déclaré avoir été arrêtés et expulsés vers les Comores au moins une fois ; certains ont fait le voyage aller-retour 5 fois.

12. 6 000 à 7 000 personnes d'origine étrangère (12 % de cette population majoritairement comorienne) sont mariées à un(e) Français(e) – souvent un(e) Mahorais(e) [Insee, 2002].

13. Un ouvrier mensuel enquêté sur deux, un tâcheron sur quatre.

n'est pas « lié » à la prestation de travail ; il perdure une fois l'échange de travail accompli. De plus, l'« employeur » et sa famille peuvent accueillir temporairement et entretenir en partie des enfants du migrant. En contrepartie des services dont les migrants et leur ménage bénéficient, ils proposent à leur employeur et sa famille d'effectuer divers travaux (bricolage, garde des enfants, tâches ménagères) et participent à l'organisation de manifestations religieuses, comme il est attendu dans une relation entre proches. Ainsi, le bon déroulement de la transaction marchande de travail ne s'explique pas uniquement par des effets d'incitation mais aussi par la volonté des contractants d'être loyaux envers leur partenaire.

La lecture des relations de travail diffère selon le référentiel mobilisé. Au regard des lois françaises, la rémunération et l'accueil de Comoriens en situation irrégulière sont illégaux. Ces relations sont pourtant considérées comme légitimes par les Mahorais : le SMIC n'est pas une référence satisfaisante, et les échanges de services (logement, aide matérielle, accès à la terre) s'inscrivent dans un système plus large de réciprocité, commun à la culture de l'ensemble de l'archipel.

Une marchandisation limitée par le référentiel local/comorien

Les échanges marchands ne se développent pas non plus comme une force sans fin en se substituant de façon irrémédiable à la réciprocité [Bloch, Parry, 1989 ; Spillman, 1999]. L'inscription de l'échange de travail dans la sphère du marché est socialement et culturellement limitée [Polanyi, 1983 ; Zukin, DiMaggio, 1990]. Dans le secteur agricole mahorais, ces limites semblent être déterminées par la nature de la relation liant les partenaires et l'objectif de la production. « L'important n'est donc pas uniquement la nature du bien échangé, (...), mais le but assigné à l'échange : i.e. générer du profit ou subvenir à ses besoins de base » [Burnod, Colin, 2006]. Ainsi lorsque la relation de travail est personnalisée, l'établissement d'un contrat n'est légitime que si l'objectif de production est clairement marchand (maraîchage, production de banane intensive destinée au marché) ; sinon, il est considéré comme honteux par les deux parties. Travailler sur le champ d'un proche qui cultive principalement pour sa consommation contre une rémunération est socialement réprouvée¹⁴, alors que lorsque la relation est impersonnelle, un échange marchand est possible. Cependant, le mouvement de marchandisation des relations de travail n'est pas définitif et irréversible. L'évolution et la densification de la relation entre l'employeur et l'employé peuvent changer les modalités de l'échange. Parfois, le migrant et l'employeur se considèrent comme frères ou père et fils – ils font le *udjama* (*ufanya udjama* ; tisser une relation familiale) – et le migrant peut alors être effectivement traité comme un parent. Un migrant, initialement payé pour les travaux qu'il réalise, peut refuser une rémunération monétaire à partir du moment où il considère l'employeur comme son frère (père). Il continue à travailler sur la parcelle de son « frère » et chacun dispose des produits agricoles

14. « Si je veux faire défricher ma parcelle et je n'ai pas le temps de la faire, soit je paye quelqu'un pour le faire, soit je fais une musada [journée d'entraide en travail]. Mais je ne pourrais pas payer un Mahorais, il le prendrait comme une insulte. »

dont il a besoin pour la consommation de son ménage. La prestation en travail relève alors de la réciprocité. En définitive, si les journées d'entraide collective deviennent de moins en moins fréquentes, de nombreuses prestations de travail entre Mahorais, mais également entre migrants comoriens et Mahorais, proches, alliés ou parents, demeurent ainsi dans le registre de la réciprocité.

Les mécanismes analysés expliquent le maintien d'une relative paix sociale, dans une situation extrême du point de vue du poids démographique des migrants et de ses impacts, notamment sur l'engorgement des services publics. Certains arrangements ne sont néanmoins pas respectés (non-rémunération de l'employé, vols de produits agricoles sur la parcelle de l'employeur) et des pratiques d'exploitation de migrants marginalisés demeurent. Il convient aussi de ne pas négliger, au-delà des relations interpersonnelles nouées, l'émergence de réflexes communautaires plus globaux stigmatisant les sans-papiers et, plus largement, l'ensemble des ressortissants de l'Union des Comores. Exacerbées par les chiffres de la délinquance attribuée aux migrants, ces réactions identitaires sont porteuses de risques de déstabilisation sociale et se sont déjà traduites par des épisodes violents à l'encontre des migrants.

*Une gestion ambiguë de la problématique du travail clandestin :
l'émergence de compromis implicites*

Les mesures prises par l'État visent exclusivement la lutte contre l'immigration clandestine (contrôle aux frontières, reconduites), et non le travail illégal. Ignorant explicitement la dimension sociale et culturelle des relations nouées et reconnaissant implicitement leur dimension économique, elles consistent principalement en des mesures répressives en direction des clandestins ; les sanctions à l'égard des employeurs sont pour l'heure rarement exercées. Sans prendre en compte les objectifs des migrants et les avantages économiques qu'ils offrent aux employeurs du secteur privé, elles ne parviennent pas à ralentir les flux migratoires. Des tentatives existent néanmoins pour aménager localement le droit du travail. S'inspirant de dispositifs mis en œuvre dans de nombreux pays européens pour la contractualisation du travail saisonnier agricole, il s'agit schématiquement de faciliter la régularisation du séjour de migrants s'engageant dans des contrats temporaires. Pour l'employeur, ces contrats s'accompagnent d'avantages fiscaux et d'une gestion plus souple des horaires de travail. Initiés dans le secteur de la pêche en 2004, ces contrats peinent cependant à se développer ; leur inscription dans le cadre légal métropolitain et l'impossibilité de jouer sur les taux de salaire les rendent économiquement peu incitatifs et socialement moins solides que les arrangements illégaux mais légitimes décrits ici.

Les représentants des autorités locales (anciens, cadis, maîtres religieux) et métropolitaines (gendarmes, maires), ont des positions ambiguës. Les premiers proscrivent les injustices entre musulmans comoriens mais se sentent peu concernées par les relations de travail, qui relèvent de la sphère privée de l'individu et non de la communauté. Les travailleurs clandestins qui ne sont pas rémunérés par leurs employeurs peinent en effet à obtenir une aide de leur part. Certains s'adressent

alors aux gardes-champêtres ou aux gendarmes malgré leur situation illégale. Ces représentants de l'État, natifs de l'île ou de la métropole, aident généralement les migrants à percevoir leur rémunération. De plus, ils ne les expulsent pas forcément du territoire et se placent ainsi en marge de la loi. Ils justifient leur action en conjuguant plusieurs arguments – différents selon s'ils sont d'origine mahoraise ou métropolitaine – issus du système normatif religieux, villageois ou métropolitain : « nous sommes tous musulmans » ; « ils sont pauvres et ont une famille à charge » ; « je l'aide parce qu'il réside au village », « ils ont travaillé et doivent être payés selon le Code du travail », « il ne faut pas favoriser l'exploitation des clandestins par les Mahorais ». Ils parviennent dans la majorité des cas à faire payer l'employeur en les menaçant d'appliquer les sanctions prévues par la loi [Burnod et Colin, 2005]. Ainsi, ces représentants des autorités métropolitaines, censés condamner les clandestins et leurs employeurs, interprètent à leur façon la loi et préfèrent laisser à l'État et à ses plus hauts représentants le soin de gérer les problèmes de l'immigration clandestine et du travail illégal. Dans l'espace social villageois, leur appartenance communautaire (gardes-champêtres) ou leur volonté de maintenir une relative paix sociale entre les communautés mahoraises et comoriennes (gendarmes) prime sur leur fonction de représentation du système exécutif dans les arbitrages.

Au final, les entorses à la législation sont localement peu stigmatisées et parfois même légitimées. Cette légitimisation répond tout à la fois aux normes et règles comoriennes, et aux réels avantages liés au faible coût et à la flexibilité de la main-d'œuvre en situation irrégulière. Il s'avère alors difficile pour les représentants locaux des autorités (mahoraises et métropolitaines) de ne pas en profiter eux-mêmes, de ne pas laisser les autres membres de leur communauté en profiter et plus encore d'exposer l'un des leurs aux sanctions pénales liées à l'emploi d'un clandestin. Plus généralement des compromis implicites sont à l'œuvre dans un *espace intermédiaire* proche de ceux décrits par Bazin *et alii* [2004] et où s'entremêlent les sphères légales et informelles. Malgré la fermeté affichée, les difficultés d'agir et les risques de ruptures sont tels que l'État comme les responsables locaux doivent s'accommoder d'une gestion des relations du travail dans un cadre partiellement informel, pouvant se référer aux structures locales et laissant finalement s'exprimer l'enchâssement des rapports économiques dans le social.

La situation du marché du travail est extrapolable à la gestion globale de la question migratoire. Si les compromis implicites identifiés maintiennent pour l'heure une fragile paix sociale, Mayotte semble dans une impasse : du fait de ses choix politiques, elle ne peut pas rompre avec le cadre légal métropolitain, quand bien même celui-ci s'avère insuffisant pour gérer le phénomène migratoire dans toutes ses dimensions. Tout porte à penser par ailleurs que le renforcement de la répression, combiné aux effets négatifs de plus en plus visibles de l'immigration, va brider l'expression des formes hybrides de régulation décrites ci-dessus. Une gestion durable ne nous semble alors possible qu'à condition qu'émergent des compromis d'une autre nature, explicites et susceptibles d'impulser une rénovation des politiques publiques. Ces nouveaux compromis devront nécessairement

s'appuyer sur de nouvelles articulations et hybridations entre les différentes règles et normes applicables et appliquées à Mayotte.

Les auteurs remercient les deux lecteurs anonymes pour leurs remarques et leurs suggestions sur une première version de ce texte.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEMBLÉE NATIONALE [2006], *Rapport d'information sur la situation d'immigration à Mayotte*, déposé par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; présenté par Quentin, D. Député.
- BARDHAN P. [1980], « Interlocking Factors Markets and Agrarian Development : a Review of Issues », *Oxford Economic Papers*, n° 32, p. 82-98.
- BARTHÈS C. [2003], *L'État et le monde rural à Mayotte*, Paris, Éditions Cirad et Karthala.
- BAZIN L., GNABÉLI R.-Y. [1997], « Le travail salarié, un modèle en décomposition ? », in B. Contamin et H. Memel-Foté (éd.), *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala, p. 689-705.
- BAZIN L., DIDRY C., ROULLEAU-BERGER L., SELIM M. [2004], « Salariats incertains. Réflexions sur les incises économiques à la globalisation », *L'Homme et la Société*, n° 152-153, p. 17-44.
- BLANCHY S. [1990], *La vie quotidienne à Mayotte*, Paris, L'Harmattan, coll. Repères pour Madagascar et l'Océan Indien.
- BLANCHY S. [2002], « Mayotte : "française à tout prix" », *Ethnologie Française*, vol. XXXII, n° 4, p. 677-687.
- BLOCH M., PARRY J. [1989], « Introduction : Money and the Morality of Exchange », in J. Parry et M. Bloch (éd.), *Money, The Morality of exchange*, New York, Cambridge University Press, p. 1-32.
- BURNOD P., COLIN J.Ph. [2005], *Napoleon Code Versus Local Customs ? Institutional Pluralism and the Enforcement of Agrarian Contracts in Mayotte*, Annual conference of the International Society for New Institutional Economics, Barcelona, Spain.
- BURNOD P., COLIN J.Ph. [2006], *Polanyi et Granovetter sur une île. L'enchâssement social de l'accès à la terre et à l'emploi dans le secteur rural de l'île de Mayotte*, Colloque International les Frontières de la Question Foncière, Montpellier, France.
- CASTEL O. [2003], « La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud », *Cahier de la Chaire de recherche en développement des collectivités*, Série Comparaisons internationales Nord-Nord et Sud-Sud, n° 4, 21 p.
- DE MIRAS C., BONNEMAISON J., FREYSS J. (éd.) [1997], « Le développement des petites économies insulaires relève-t-il encore de l'économie de marché ? », *Revue Tiers Monde*, 1997, vol. 38, n° 149, p. 79-98.
- ESAP [2003], *Agreste Mayotte. Enquête Statistique sur l'Agriculture et la Pêche*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt, Mayotte, septembre 2004.
- FAFCHAMPS M., LUND S. [2003], « Risk-Sharing Networks in Rural Philippines », *Journal of Development Economics*, n° 71, p. 261-287.
- GRANOVETTER M. [1985], « Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, p. 481-510.
- GOULDNER A.W. [1960], « The Norm of Reciprocity : a Preliminary Statement », *American Sociological Review*, n° 25, p. 161-178.

- INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (IEDOM) [2006], *Mayotte, Rapport Annuel 2005*, Mamoudzou.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE) [2002], *Recensement Général de la Population de la collectivité Départementale de Mayotte*, Mamoudzou.
- LE VELLY R. [2002], « La notion d'encastrement : une sociologie des échanges marchands », *Sociologie du Travail*, n° 44, p. 37-53.
- LOSCH B., SOURISSEAU J.-M. (coord.) [2002], *Quels place et rôles pour l'agriculture à Mayotte ? Bilan diagnostic du développement local*, Montpellier, SODEL, Cirad Tera.
- MAUSS M. [1924], « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année Sociologique*, seconde série, t. I.
- MONTGOMERY J.D. [1991], « Social Networks and Labor-Market Outcomes : Toward and Economic Analysis », *The American Review*, vol. 81, n° 5, p. 1408-1418.
- MUNSHI K. [2003], « Networks in the Modern Economy : Mexican Migrants in the U.S. Labor Market », *The Quarterly Journal of Economics*, May.
- OTSUKA K., CHUMA H., HAYAMI Y. [1992], « Land and Labour Contracts in Agrarian Economies : Theories and Facts », *Journal of Economics Literature*, n° 30, p. 1965-2018.
- PLATTEAU J.Ph. [1995], « A Framework for the Analysis of Evolving Patron Client Ties in Agrarian Economies », *World Development*, vol. 23, n° 5, p. 767-786.
- POLANYI K. [1957], « The Economy as Instituted Process », in K. Polanyi, C. Arensberg et H.W. Pearson (éd.), *Trade and markets in The Early Empires Economies in History and Theory*, Clencoe, The Free Press, p. 29-51.
- POLANYI K. [1983, 1944], *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, NRF, Gallimard.
- PORTES A., SENSENBRENNER J. [1993], « Embeddedness and Immigration : Notes on the Social Determinants of Economic Action », *American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 6, p. 1320-1350.
- SAHLINS M. [1976, 1972], *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard.
- SCOTT J.C. [1976], *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, Yale, Yale University Press.
- SOURISSEAU J.-M., BURNOD P. [à paraître], « Le monde agricole mahorais, une lecture par l'articulation de relations marchandes et non-marchandes », in D. Barthélémy et P.-M. Bosc (dir.), *La multifonctionnalité de l'agriculture. Une dialectique entre Marché et Identité*, Paris, Éditions Quae.
- SOURISSEAU J.-M., BURNOD P., BONNAL Ph. [2005], *Impact des changements institutionnels sur le comportement des ménages ruraux à Mayotte*, Communication aux journées de la SFER Les institutions du développement durable des agricultures du Sud, Montpellier, 7-8-9 novembre 2005.
- SPILLMAN L. [1999], « Enriching Exchange : Cultural Dimensions of Markets », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 58, n° 4, p. 1047-1071.
- WALDINGER R. [1990], « Immigrant Enterprise in the United States », in S. Zukin et P. DiMaggio (éd.), *Structures of Capital*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 395-424.
- WEBER F. [2000], « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Dossier Genèses*, n° 41, p. 85-107.
- ZUKIN S. et DIMAGGIO P. [1990], « Introduction », in S. Zukin et P. DiMaggio (éd.), *Structures of Capital : the Social Organization of the Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-36.

« Économie de marché » et « économie solidaire » : stratégies des petits producteurs boliviens dans une économie dérégulée

*Isabelle Hillenkamp**

Introduction

La Bolivie, pays le plus pauvre d'Amérique du Sud, est aussi un de ceux où, suite à la crise économique et politique qui a débuté en 1982, le modèle néo-libéral a été plaqué de la manière la plus brutale. Vingt trois ans plus tard, l'élection à la présidence d'Evo Morales constitue un événement historique pour les peuples indigènes, les paysans et les ouvriers qu'il prétend représenter. Sans préjuger des réformes qu'il mettra effectivement en place, son arrivée au pouvoir est indéniablement liée à la montée de la contestation de l'« économie de marché » et de ses effets sociaux vécus comme inacceptables.

Que s'est-il passé au cours de ces deux dernières décennies durant lesquelles la Bolivie a expérimenté de manière peu concluante ce modèle économique ? Comment les dérégulations décidées au niveau de la politique économique se sont-elles articulées avec le travail quotidien des personnes ? La première partie de cette contribution est dédiée à l'analyse de la forte logique descendante qui contraint la création d'unités économiques de taille et de niveau de productivité conséquents et limite les possibilités d'emploi salarié.

À El Alto, ville satellite de La Paz où ces contraintes s'exercent de manière exacerbée, ceux qui se reconnaissent comme les « petits producteurs » tentent de créer des micro-entreprises individuelles, et ce bien que l'addition de ces stratégies ne débouche pas sur un développement viable à échelle macro. Dans une seconde partie, on s'efforcera, par une démarche socio-économique, de mieux comprendre comment la position sociale de ces producteurs et leurs représentations de l'économie s'entremêlent aux contraintes macro-économiques pour donner lieu à des pratiques de financement, de production et d'échange particulières. Pour terminer, l'étude du mouvement, alternatif et minoritaire, d'économie solidaire

* Doctorante à l'Institut Universitaire d'Études du Développement (Genève) – Isabelle.Hillenkamp@iued.unige.ch.

permettra, par un éclairage à contre-jour, de mieux saisir les marges de manœuvre des petits producteurs et la spécificité des stratégies du plus grand nombre ¹.

1985-2005 : la Bolivie néo-libérale

« *Bolivia se nos muere* »² : de la thérapie de choc aux réformes structurelles

En Bolivie, la dérégulation et la libéralisation de l'économie furent décidées dans un contexte de taux de croissance négatif du PIB (1982 à 1986), de crise de la dette extérieure (cessation de paiement en 1985), d'hyperinflation (jusqu'à 8 767 % par an en 1985) et d'effondrement des salaires réels et du cours international de l'étain, le principal produit d'exportation de la Bolivie. Cette même année, le gouvernement de l'Union Démocratique et Populaire, le premier élu après la fin des dictatures en 1982, dut renoncer devant le mécontentement populaire et céda la place à Victor Paz Estenssoro, figure emblématique du Mouvement Nationaliste Révolutionnaire de 1952.

L'urgence de la situation rendit sans doute acceptable la politique de stabilisation économique mise en place par le Président Victor Paz Estenssoro, avec le soutien affiché des institutions financières internationales et du gouvernement nord-américain³. La Nouvelle Politique Économique, décidée par décret présidentiel, passa par un vaste train de mesures dont certaines étaient loin de se cantonner à des ajustements de court terme. Afin de contrôler les prix, un régime de taux de change flexible ainsi qu'une politique fiscale et monétaire stricte furent mis en place. La mesure la plus marquante de réduction du déficit fiscal fut la mise à pied de plus des quatre cinquièmes des 28 000 employés de l'entreprise publique minière COMIBOL (Corporation Minière Bolivienne). Les dépenses sociales (santé, éducation, protection sociale) furent réduites à des montants très bas, alors que les marchés des biens, des capitaux, des crédits et du travail étaient totalement libéralisés.

À plus long terme, le changement de cap provoqué par la stabilisation a donné naissance à un processus continu d'ajustement structurel, dont l'orientation a peu été questionnée jusqu'à la « Guerre de l'Eau », qui opposa en 2000 les habitants de la ville de Cochabamba à la société Aguas del Tunari, contrôlée par le groupe multinational Bechtel. En dépit de l'alternance et de la diversité supposée des orientations des partis politiques au pouvoir, la période 1985-2003 a été marquée par une très grande continuité dans le processus de réformes néo-libérales.

1. Cette partie s'appuie sur un travail de terrain réalisé à El Alto en 2005 et 2006 en préparation de notre thèse de doctorat portant sur « L'économie solidaire au Sud : le cas de la ville "solidaire" de El Alto ».

2. Lors de son discours à la Nation du 29 août 1985, le président Victor Paz Estenssoro, décrivant la situation de crise que traversait le pays, justifia la thérapie de choc néo-libérale qu'il allait lui appliquer par l'expression restée célèbre « *Bolivia se nos muere* », qui peut se traduire par « la Bolivie est en train de mourir entre nos mains ».

3. Des économistes nord-américains de renom comme J. Sachs furent engagés comme consultants du gouvernement bolivien pour la conception de cette politique. Vingt ans plus tard, ce dernier exerce toujours une grande influence sur les politiques des institutions financières internationales au travers du projet des Nations Unies : Objectifs du Millénaire dont il est l'un des instigateurs et le directeur.

À partir de 1989, la stabilisation achevée, une seconde génération de réformes vit le jour. La loi de 1991 sur les investissements étrangers étendit considérablement les droits des entreprises étrangères, y compris dans le secteur très convoité des hydrocarbures, alors que le secteur bancaire était restructuré et libéralisé. En 1994, l'arrivée à la présidence de Gonzalo Sánchez de Lozada marqua l'accélération du mouvement de privatisation. Les cinq plus grandes entreprises d'État furent « capitalisées » à 50 % par des investisseurs étrangers. La moitié du capital restant aux mains de l'État fut placée dans des Fonds de Capitalisation Collective, dont les dividendes, connus comme BONOSOL (Bons Nationaux de Solidarité), devaient être versés comme pension aux Boliviens de plus de 65 ans. En 1996, l'assurance retraite par répartition fut remplacée par un système de retraites par capitalisation géré de manière totalement privée. Parallèlement, une ambitieuse réforme administrative, comprenant un volet dit de « participation populaire » et un volet de décentralisation, permit au gouvernement central d'améliorer substantiellement son contrôle sur le territoire tout en favorisant la démocratie locale [Lavaud, 1998]. En 1997, la Bolivie devint membre associé du MERCOSUR et à partir de cette date, le nouveau Président et ancien dictateur H. Banzer s'engagea dans un ample programme d'éradication de la culture de la coca visant à satisfaire aux pressions des États-Unis. Revenu au pouvoir en 2002, G. Sánchez de Lozada ne put mettre en œuvre les nouvelles réformes qu'il avait prévues : sa politique d'exportation du gaz naturel déclencha un violent mouvement de protestation connu comme la Guerre du Gaz (El Alto, février puis octobre 2003). Après une répression sanglante, le Président trouva asile à Miami, ouvrant une phase d'instabilité politique qui s'est soldée par l'élection à la présidence d'Evo Morales en décembre 2005.

La nouvelle Bolivie : un bilan économique et social ambigu

Vingt ans de dérégulation et d'ouverture de l'économie ont entraîné des transformations profondes sur divers plans : adaptations multiples au niveau micro-économique, redistribution de la richesse entre groupes sociaux et entre régions du pays. Si certaines avancées ont été réalisées, le bilan global, économique et social, de ces transformations reste délicat à dresser.

La maîtrise de l'inflation et la croissance du PIB par habitant, presque toujours positive depuis 1987 malgré des taux de croissance démographique très élevés (2,7 % par an en moyenne entre 1991 et 2002), figurent parmi les succès des politiques de stabilisation. Le service de la dette continue certes de représenter une part considérable des exportations (25 % en 2003), mais le pays bénéficie depuis 1998 de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés⁴. Par ailleurs, selon l'Institut National de Statistiques (INE), l'incidence de la pauvreté urbaine mesurée par la non satisfaction des nécessités basiques élémentaires (NBI) en

4. Les fonds libérés par cette initiative sont passés de 25 millions US\$ en 1997 et 1998, à 85 millions par an prévus jusqu'en 2015, pour une dette totale de l'ordre de 5 milliards. Ces fonds sont destinés à des programmes de réduction de la pauvreté, selon les modalités décidées au sein du Dialogue National.

matière de logement, de santé, d'éducation, d'accès aux services sanitaires et d'énergie est passée de 66 % en 1976 à 39 % en 2001. Et si ces nécessités se maintiennent à des niveaux extrêmement élevés en milieu rural (incidence de la pauvreté de 90,8 % en 2001), la loi de Participation Populaire de 1994 a du moins mis des ressources fiscales d'un niveau inégalé jusque-là à disposition des municipalités les plus pauvres.

La Bolivie demeure néanmoins le pays le plus pauvre d'Amérique du Sud. Le PIB par habitant y est de 2 450 US\$ PPA, l'indicateur de développement humain de 0,687, soit le 113^e rang mondial, et le coefficient de Gini de la répartition des revenus de 0,57, marquant un niveau d'inégalités très élevé, même comparé aux ordres de grandeur latino-américains⁵. Avec les réformes, la situation défavorable du secteur rural s'est encore détériorée : les termes de l'échange interne rural-urbain ont subi une brusque dégradation lors de la première année de la stabilisation (- 20 % en 1986) et n'ont pas depuis retrouvé leur niveau initial. De plus, après la dévaluation du boliviano en 1985, la monnaie n'a cessé de s'apprécier en termes réels, pesant sur les exportations agricoles [Thiele, 2003]. Entre les recensements de 1976 et de 1992, les zones rurales de l'Altiplano ont toutes connu des soldes migratoires négatifs dus à la contraction de l'agriculture traditionnelle, aux effets à long terme de la fermeture de nombreux centres miniers et aux catastrophes climatiques de 1981-1983 et 1989-1990. Les migrants se sont dirigés vers les plaines de l'Amazonie, qui ont connu un essor économique considérable grâce à l'exploitation du gaz naturel et au développement de l'agro-industrie d'exportation, ainsi que vers les centres urbains de l'ensemble du pays. La part de la population urbaine est ainsi passée de 42 à 62 % entre les recensements de 1976 et de 2001.

Malgré leurs meilleures performances économiques et sociales, les villes n'ont pas pu absorber de manière satisfaisante les flux de migrants ruraux : leur arrivée s'est traduite par l'informalisation et la dégradation des conditions de travail des catégories urbaines les moins consolidées, plus d'ailleurs que par l'augmentation du taux de chômage ouvert dont il est souvent fait état [Morales, 1994]. On estime que 50 % de la force de travail urbaine était employée dans le secteur informel en 1999 contre 46,7 % en 1989. Par ailleurs, les revenus réels des travailleurs urbains ont connu des évolutions très différentes selon la catégorie d'occupation : très forte augmentation des revenus réels des employés qualifiés (+ 58,1 % entre 1989 et 1999) ; augmentation sensible pour les employés non qualifiés du secteur formel (+ 26,9 %) ; stagnation pour les travailleurs à leur compte (+ 2,3 %), voire baisses réelles considérables certaines années [Thiele, 2003].

Outre la faiblesse des revenus, les travailleurs de l'économie informelle urbaine et de l'agriculture traditionnelle souffrent de l'absence de prestations sociales et de la précarité des conditions de travail. En 1998, seule 12 % de la population active était affiliée à l'assurance retraite par capitalisation, et ce chiffre surestime le nombre de cotisants réels [Mesa Lago, 2002]. Le système assistantiel de retraites, le BONOSOL, a été versé de manière extrêmement irrégulière depuis sa création en

5. Chiffres de 2003 pour le PIB et l'IDH ; de 1997 pour le coefficient de Gini (Banque Mondiale).

1997, suivant de près les échéances électorales⁶. Le système de santé reste par ailleurs fortement segmenté et inégalitaire, avec seulement un quart de la population couverte par la sécurité sociale et 40 % ayant accès au système public de santé [Cuba, 2003]⁷. Comme conséquence de l'effort de réduction du déficit fiscal, les dépenses de santé ont baissé de 1,4 à 0,8 % du PIB entre 1990 et 1998. Les dépenses d'éducation ont par contre augmenté de 2,5 à 5,7 % du PIB mais la large part faite à l'éducation supérieure jette un doute sur le caractère « social » de ces dépenses [Thiele, 2003, p. 315].

Enfin, les performances urbaines moyennes cachent mal les disparités entre les villes : selon les données du PNUD pour 2001, plus de cent points d'IDH séparent El Alto (0,638, Altiplano), de Santa Cruz (0,739, bassin amazonien), et Cochabamba (0,741, zone intermédiaire des vallées). À la fracture urbain-rural se superpose celle, croissante, entre l'Occident (Altiplano) et l'Orient (Amazonie et vallées). Le dynamisme économique des régions orientales a donné naissance à des poussées sécessionnistes, qui se cristallisent dans la demande d'autonomie des départements de Santa Cruz et de Tarija. Ce dynamisme fait aussi apparaître la région de l'Altiplano comme d'autant plus arriérée et « indienne ». Ce qualificatif ambigu fait essentiellement référence dans les plaines orientales à l'incapacité présumée des gens de l'Altiplano à accéder au progrès social, alors que ces derniers insistent au contraire sur les valeurs ancestrales de solidarité et de réciprocité des communautés andines et sur leur opposition au « néo-libéralisme ».

El Alto : concentration des difficultés du modèle néo-libéral

Les mesures de dérégulation et de libéralisation décidées au niveau national et global s'articulent de manière spécifique avec chaque contexte local. Deux variables de cette articulation peuvent être distinguées – une logique descendante exercée par le modèle macro-économique sur les acteurs locaux, et l'autre, ascendante, d'adaptation et de réaction de ces acteurs –, qui seront successivement examinées.

Dans le cas d'El Alto, l'aspect le plus frappant de la logique descendante a certainement été démographique. Cette ville, située en aplomb du canyon dans lequel est nichée La Paz, a été l'un des principaux réceptacles de la migration rurale déclenchée par la dérégulation et la libéralisation de l'économie. Sa population est ainsi passée de 65 000 habitants en 1976 à 450 000 en 1992 et près de 800 000 aujourd'hui, présentant entre 1976 et 1992 le taux de croissance urbaine le plus élevé d'Amérique du Sud (+ 9,2 % par an). Bien que ce rythme se soit ralenti depuis, l'histoire de la ville est celle d'une expansion erratique au gré de l'arrivée des migrants et devant l'incapacité de pouvoirs publics, faibles et affaiblis par les cures d'amaigrissement de l'ajustement structurel, à mettre en place l'infrastructure.

6. En 2002, les versements de 1998 à 2002 furent régularisés mais les montants ne furent que de 420 boliviens par an, au lieu des 1 300 promis en 1997 (*Dirección de beneficios FCC*).

7. À titre de comparaison, seulement 57 % des femmes boliviennes bénéficient d'un accouchement assisté par un personnel spécialisé, ce qui place le pays en bas de l'échelle latino-américaine, après le Guatemala et le Pérou (chiffres de la Banque Mondiale pour 2002).

ture urbaine nécessaire. En 2003, les deux tiers des habitants d'El Alto étaient pauvres selon le critère de la non satisfaction des nécessités basiques élémentaires, ce chiffre dépassant 99 % dans les districts les plus récemment constitués [Chumacero, 2003]. Par ailleurs, les solidarités étatiques n'ont que faiblement pris le relais de solidarités familiales et communautaires qui tendent à s'étioler au contact des logiques urbaines. El Alto s'est ainsi peu à peu constitué en zone d'expulsion de La Paz, concentrant une population de migrants dits « indiens », exposés de manière brutale aux risques de l'existence.

Les plans de développement économique des gouvernements municipaux successifs n'ont cessé de prévoir un rôle important d'El Alto dans l'industrie du grand La Paz, misant sur sa topographie plane, son accès routier et aérien vers les principales villes boliviennes et des pays voisins, la présence d'une main-d'œuvre abondante et la complémentarité avec La Paz où se concentrent l'administration publique et les services. Jusqu'ici toutefois, la moyenne et la grande industrie demeurent réduites, le secteur dit « entrepreneurial » couvrant moins d'un cinquième de la population occupée⁸. Plus des trois quarts des employés de l'industrie, de l'artisanat et de la construction et près de 95 % des commerçants travaillent dans le secteur dit « informel », qui représentait en 2000 les sept dixièmes de la population occupée, soit environ vingt points de plus que la moyenne nationale [Rojas, Guaygua, 2005].

Ces chiffres révèlent une grande fragmentation du tissu entrepreneurial : une multitude de micro- et petites entreprises de faible niveau d'organisation, de technologie et de différenciation de leurs produits se concentrent dans quelques branches d'activité (textile et tannerie, transformation alimentaire, travail du bois, fonte et fabrication de pièces en métal). La faiblesse des politiques d'appui aux entreprises, notamment les plus petites, et de l'encadrement étatique en général, contribue à cette fragmentation. Dans ces conditions, la concurrence conduit non pas à une hausse de productivité et à un regroupement autour des entreprises les plus compétitives, mais au maintien du plus grand nombre dans des stratégies de survie. En outre, la déficience de la protection sociale sous toutes ses formes incite les petits producteurs à se cantonner à des activités peu risquées – évitant notamment l'association avec d'autres – et peu rentables.

Cette situation est aggravée par l'ouverture commerciale en l'absence de spécialisation productive : sauf mesures commerciales dérogatoires⁹, les débouchés commerciaux des petits producteurs sont réduits au marché local – qui présente des signes forts de saturation –, au marché national ou, dans le meilleur des cas, à des intermédiaires commerciaux des villes frontières du Chili, de

8. Chiffres de l'INE pour 2000. L'INE classe les unités économiques en différents « secteurs du marché du travail » selon leur degré décroissant de formalité : secteurs entrepreneurial, semi-entrepreneurial, familial et domestique, ces trois dernières catégories constituant le secteur dit « informel ».

9. En particulier la Loi de Promotion Commerciale Andine et d'Éradication des Drogues qui permet l'exportation de produits, notamment textiles, exempts de droit de douane aux États-Unis en échange de l'éradication de la culture de la coca. La fin annoncée pour décembre 2006, puis reportée, de cette mesure dérogatoire provoque une grande inquiétude dans les pays andins et une importante activité diplomatique.

l'Argentine, du Pérou ou du Brésil. Dans le même temps, des produits d'importation de basse qualité concurrencent ceux des producteurs locaux, comme l'a stigmatisé un conflit récent autour des vêtements usagés en provenance des États-Unis.

Logiques des petits producteurs d'El Alto : individualisme et solidarités

Cadre macro-économique et logiques des acteurs : pour une démarche socio-économique

Si le cadre macro-économique né des mesures de dérégulation et de libéralisation prises depuis 1985 a contraint de manière étroite et souvent brutale les pratiques économiques – c'est-à-dire de financement, de production et d'échange – des acteurs, cette relation ne peut toutefois être comprise uniquement comme une logique d'écrasement. Le cadre macro-économique laisse certains degrés de liberté aux acteurs, qui se reflètent dans la diversité de leurs stratégies et dans leur réappropriation de ce cadre en lien avec leurs systèmes de valeurs et de relations sociales.

Les logiques des acteurs ne sont bien sûr observables qu'à un niveau *micro*, dans notre cas, celui de la ville d'El Alto. Toutefois, une analyse micro-économique fondée sur des catégories générales censées rendre compte de la fonction économique d'« agents » comme les ménages, entreprises, institutions financières ou l'administration ne saurait suffire. Le découpage en catégories utiles pour l'analyse des pratiques économiques doit s'appuyer sur l'analyse des groupes sociaux qui, par leur identité, leur histoire et leur position sociale, ont en commun certains ensembles de ces pratiques. Une telle analyse nécessite un recours aux méthodes et concepts à la fois de la sociologie et des sciences économiques, que nous désignons comme démarche socio-économique.

Dans le cas d'El Alto, le groupe des petits producteurs (indiens) est une catégorie locale prégnante pour l'analyse. Elle désigne en première approximation cette grande partie des migrants ruraux établis à leur compte et qui tentent de s'intégrer à l'économie de marché urbaine *via* des ateliers individuels, familiaux ou faisant appel à un nombre réduit d'employés. Ces producteurs sont donc « petits » tout d'abord par la taille de leurs activités, et ce même lorsqu'ils sont regroupés en syndicats ou associations. Plusieurs études ont montré en effet que ces formes de regroupement visent la défense d'intérêts et le lobby politique, et non la coopération à un quelconque niveau du processus économique [Rossel et Rojas, 2000 ; Wanderley, 2004]. En outre, ces producteurs sont « petits » face à un nombre pourtant réduit d'« entrepreneurs » à la tête des moyennes et grandes entreprises capitalistes et regroupés en puissantes associations qui, du moins jusqu'à l'élection d'Evo Morales, étaient considérés comme les seuls interlocuteurs légitimes de l'État. L'alliance historique entre ces entrepreneurs et les gouvernants « blancs » et leur opposition aux petits producteurs indiens s'expliquent en grande partie par les identités ethniques qui séparent ces groupes sociaux. Bien plus que dans des attributs culturels plus ou moins réellement partagés, ces identités doivent être comprises comme le fruit des relations de domination qui traversent différents groupes pensés comme ethniques. En suivant J.-P. Lavaud, on peut considérer que la figure de

l'Indien en Bolivie émerge d'un processus de catégorisation et de construction identitaire à l'échelle de la société, qui fait de lui « celui qui ne peut trouver plus bas que lui sur l'échelle sociale » [Lavaud, 2001, p. 59]. Être « petit », indien et dominé sont ainsi trois caractéristiques de ces producteurs boliviens qui se recoupent étroitement.

Dans ce contexte, le rapport de ces petits producteurs indiens à l'économie de marché, qui constitue pour eux l'expression sensible des mesures de dérégulation et de libéralisation, est marqué par la tension entre l'attraction exercée par l'espoir d'ascension sociale grâce à ce même « marché » et le rejet de ce modèle, associé aux classes dominantes blanches¹⁰. Ces tensions s'articulent pour donner lieu à des représentations, stratégies et pratiques économiques propres à ce groupe social. Le cas, fortement majoritaire, des petits producteurs isolés, ou affiliés à un syndicat ou association effectuant un simple travail de lobby, puis celui, minoritaire¹¹, des petits producteurs regroupés dans des organisations d'économie solidaire seront tour à tour examinés.

Le marché et la logique dominante du « tous contre tous »

En dépit de la montée de la critique sociale de l'économie de marché, l'insertion, individuelle, à cette dernière continue de représenter le principal horizon de la plupart des petits producteurs. Depuis la perspective de leur vie quotidienne, d'où les débouchés commerciaux extérieurs sont largement absents, ces producteurs comprennent le « marché » comme la place locale de marché, souvent informelle, où ils entrent en concurrence directe avec d'autres. Or ces autres sont précisément les petits producteurs de la même branche d'activité et souvent du même syndicat ou association, qui proposent des produits sensiblement identiques aux leurs, de basse qualité et de bas prix. La stratégie d'insertion au marché ne signifie alors rien d'autre que l'acceptation d'une forte concurrence entre pairs.

Certes cette acceptation tient à la précarité des petits producteurs et aux difficultés réelles à miser sur une plus grande association, la menace des risques de l'association primant sur l'attrait des gains potentiels. Toutefois, à côté de ces contraintes objectives, on ne peut ignorer le rôle de la représentation du marché comme scénario d'ascension sociale pour les petits producteurs. Peu importe que le succès de quelques-uns cache en définitive l'échec de la plupart, l'idéal d'« indépendance » via l'insertion au marché et la finalité d'acquisition privative, dont l'affirmation est facilitée par le relâchement des contraintes sociales propres à la ville, contribue fortement au refus de s'associer. Dès le milieu des années 1990, F. Calderón et R. Laserna [1995] ont souligné la montée des comportements indi-

10. À El Alto, le vote en faveur du MAS, le parti d'Evo Morales dont on peut considérer qu'il incarne le rejet du « néo-libéralisme » et l'espoir de réformes rétablissant une certaine *justice* en faveur des populations indiennes, a atteint 73,9 % des suffrages exprimés lors de l'élection générale de 2005.

11. Les producteurs affiliés aux principaux réseaux boliviens liés à l'économie solidaire représentent environ 4,5 % des secteurs familial et semi-entrepreneurial. Ces réseaux sont, par ordre d'importance numérique : CIOEC-B (Coordination de l'Intégration des Organisations Économiques Paysannes de Bolivie), AOPEB (Association des Organisations de Producteurs Écologiques de Bolivie) et RENACC (Réseau National de Commercialisation Communautaire).

vidualistes et de l'« illusion mercantile » dans les villes boliviennes. Différentes études portant spécifiquement sur El Alto ont ensuite pointé comme obstacle au développement économique de la ville le refus de s'associer des petits producteurs, justifié par leur désir de garder leur « indépendance » [Rocabado, Sánchez, 1997 ; Rossel, Rojas, 2000 ; Wanderley, 2004].

Finalement, un « tous contre tous » aux effets destructeurs s'impose comme la forme prise localement par l'économie de marché, objet à la fois d'un rejet collectif et de désirs individuels plus ou moins ouvertement assumés. La poursuite d'intérêts individuels et antagoniques de ceux des autres petits producteurs est acceptée dans la sphère considérée comme « économique », c'est-à-dire associée au « marché » et donc à la concurrence entre pairs, alors que les valeurs de solidarité et de réciprocité *indiennes* sont rejetées dans les sphères dites « sociales » ou « culturelles »¹². Or la juxtaposition de ces logiques individuelles d'insertion au marché ne génère pas, pour la plupart, des revenus d'un niveau et d'une régularité suffisants. La fragmentation en micro- et petites entreprises empêche d'accéder à des marchés intérieurs ou extérieurs plus attractifs, de réaliser des économies d'échelle sur les coûts des matières premières ou de production, d'effectuer des investissements qui permettraient d'accroître la productivité. De fait, la plupart de ces petits producteurs se maintiennent à un niveau de survie.

L'économie solidaire comme modèle alternatif de production et d'échange

Face à ces mêmes contraintes, certains petits producteurs généralement organisés en associations ou en coopératives prétendent pratiquer une économie alternative, dite « solidaire ». Un grand nombre de ces initiatives remonte à la seconde moitié des années 1980, lors de la phase la plus aiguë de transformation de l'économie nationale et d'expansion d'El Alto. Ces associations ou coopératives constituent tout d'abord des formes d'organisation des nouveaux arrivants face à des conditions adverses et vécues collectivement comme le produit d'un choc historique. Elles s'imbriquent étroitement avec les associations de voisinage, organisations de femmes, de jeunes ou encore d'anciens mineurs « relocalisés » à El Alto qui naissent à cette époque et façonnent les traits de la « ville promise » [Sandoval, Sostres, 1989]. Les *leaders* des futures organisations d'économie solidaire s'appuient sur ces registres identitaires partagés par leurs membres – en tant que migrants indiens, anciens mineurs, paysans de l'Altiplano, femmes, jeunes, etc. – pour créer un univers de sens commun qui soutient l'action collective¹³. Eux-mêmes

12. Ces représentations sociales de l'économique et du non économique ne coïncident que partiellement avec des activités *économiques* au sens substantif c'est-à-dire liées au financement, à la production ou à l'échange. Par exemple, les nombreuses fêtes organisées à El Alto, mais aussi la construction des maisons grâce à l'entraide entre voisins, sont généralement considérées comme des activités non économiques (elles ne sont pas liées au « marché ») et font l'objet d'importantes solidarités, alors qu'elles ont un fort contenu économique au sens substantif. Pour une approche théorique de l'articulation entre la science économique et les représentations sociales de l'économie, voir Vergès [1997].

13. En s'appuyant sur le cadre théorique proposé par A. Melucci [1989], on considère que l'action collective repose sur une identité, des contraintes et des opportunités construits et partagés cognitivement par les acteurs.

partagent ces identités et tirent leur légitimité de leur expérience personnelle, et dans certains cas de leur niveau d'éducation, mais non en général d'une position sociale plus élevée.

La plupart des organisations d'El Alto qui se disent aujourd'hui « d'économie solidaire » ont donc une trajectoire longue et sont passées par d'autres registres d'appartenance, empruntant à des formes plus anciennes d'organisation. Des filiations peuvent être retracées tant avec le syndicalisme rural et le mouvement coopérativiste nés de la révolution populaire de 1952, qu'avec les organisations territoriales rurales (communautés) et urbaines (associations de voisinage). De ce fait, l'emploi des termes d'économie *solidaire*, *sociale*, *communautaire*, et parfois *soutenable*, dénote une grande souplesse de la part des intéressés, voire un réel pragmatisme lorsqu'il s'agit d'être en phase avec le vocabulaire des bailleurs de fonds. Depuis une dizaine d'années, le terme d'économie *solidaire* tend néanmoins à s'imposer, en particulier depuis la Rencontre nationale organisée par le réseau KENACC à Cochabamba en septembre 2005.

Toutefois, la dénomination d'économie solidaire est loin de se réduire à un simple effet de mode. Sur le plan interne, ces organisations se caractérisent tout d'abord par des modes de prise de décision démocratiques. Une assemblée générale ainsi qu'un directoire et des commissions élus se retrouvent invariablement dans toutes ces organisations, quels que soient leur forme légale et leur degré de formalité. Ces structures se doublent d'espaces publics internes¹⁴, qui permettent aux membres de se rencontrer régulièrement et de discuter de questions de portée très variable : depuis les problèmes quotidiens de coordination de la production, jusqu'aux décisions stratégiques de l'organisation. Mécanismes de participation et de représentation s'articulent donc et offrent en général aux membres de réelles possibilités d'influer sur la prise de décisions. Par ailleurs, les organisations d'économie solidaire prétendent produire des richesses en s'appuyant sur des pratiques collectives, et les redistribuer de manière plus *équitable*. Ceci suppose des relations de réciprocité et de solidarité entre les producteurs, se concrétisant notamment dans la collectivisation d'une partie des moyens de production. Ce trait distingue fondamentalement les organisations d'économie solidaire non seulement des entreprises capitalistes, mais encore des autres petits producteurs dont les pratiques de financement, de production et d'échange sont essentiellement individuelles.

Enfin, les organisations d'économie solidaire se caractérisent par leur intégration à des degrés divers avec des initiatives similaires en Bolivie et à l'étranger : depuis le simple échange d'expériences lors de séminaires ou de rencontres, jusqu'à la participation assidue à des réseaux régionaux, nationaux, voire intercontinentaux, de promotion de l'économie solidaire¹⁵. Ces réseaux visent notamment l'amélioration des procédés de production, l'obtention de meilleures conditions commerciales

14. Selon l'expression de B. Eme et J.-L. Laville pour qui la dimension démocratique de l'économie solidaire « s'ancre sur (...) la construction d'espaces publics qui autorisent un débat entre les parties prenantes sur les demandes sociales et les finalités poursuivies » [Eme et Laville, 2006, p. 305].

15. Outre les principaux réseaux boliviens mentionnés à la note 11, on peut signaler la représentation bolivienne du Réseau International de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, RIPESS-Bolivie, créé en 2005.

ou d'appuis extérieurs, ou encore le lobby politique. Ils soutiennent par ailleurs la construction idéologique de l'économie solidaire comme mouvement social global fondé sur la contestation du modèle néo-libéral, l'affirmation de la primauté des personnes sur le capital et la croyance en la possibilité de modèles alternatifs.

Cette intégration des expériences d'économie solidaire est rendue possible par le soutien d'ONG et d'agences de coopération internationale qui voient là une stratégie de réduction de la pauvreté s'appuyant sur des organisations locales¹⁶. Plus largement, les apports financiers, techniques ou organisationnels de la coopération internationale permettent de maintenir certaines activités non rentables des organisations d'économie solidaire, mais qui intègrent des formes d'action sociale en faveur de populations marginalisées. Par ce trait encore, la dénomination d'« économie solidaire » revendiquée par les organisations d'El Alto correspond bien à l'entremêlement d'objectifs économiques et sociaux caractéristique de cette économie, et qui appelle un financement hybride.

L'Association Artisanale Bolivienne « Señor de Mayo »

L'Association naît dans le quartier « 1° de Mayo », bâti par les paysans de l'Altiplano venus travailler dans les usines textiles d'El Alto à la fin des années 1970, puis par les mineurs « relocalisés » à partir de 1985. En 1989, devant la crise aiguë de l'emploi à El Alto, 115 habitants du quartier, en majorité des femmes, fondent l'Association Señor de Mayo comme « entreprise sociale de structure administrative autogestionnaire ». Ils s'organisent en groupes de production de vêtements en laine d'alpaca, que l'Association se charge de commercialiser. Leur *leader*, Antonia Rodriguez, établit des contacts avec des coopérants, voire de simples touristes, qui acceptent de vendre personnellement les produits de l'Association dans leurs pays. En 1995, l'Association devient membre de la plateforme de commerce équitable IFAT. Elle connaît une croissance importante qui l'amène à mettre en place une assistance technique et un contrôle de la qualité et des délais de production plus étroits. Sa taille se stabilise autour de 400 producteurs organisés en une vingtaine de groupes, et habitant bien au-delà des frontières du quartier 1° de Mayo. Depuis 2000 environ, la demande de produits de l'Association dépasse régulièrement l'offre et ses *leaders* recherchent activement de nouveaux producteurs, au risque toutefois qu'ils soient mal intégrés à ses valeurs et procédés de fabrication. Indépendamment de ces difficultés internes, l'Association est largement reconnue, en particulier par les agences de coopération internationale qui financent des projets d'expansion et de réplification. Parallèlement, l'Association est membre du Réseau National de Commercialisation Communautaire RENACC-La Paz et par ce biais du Réseau Latino-Américain de Commercialisation Communautaire et du Réseau International de Promotion de l'Économie Solidaire RIPPSS-Bolivie.

16. L'aide au développement atteint des niveaux considérables en Bolivie (85 US\$ par habitant et par an, 9,2 % du PNB selon les chiffres de la Banque Mondiale pour 2005). Dans les domaines dits « sociaux », la capacité d'action des agences de coopération internationale est souvent supérieure à celle du gouvernement bolivien.

Finalement, le principal avantage des organisations d'économie solidaire par rapport aux autres petits producteurs d'El Alto provient de l'acceptation de l'association dans la commercialisation, la production et, dans certains cas, l'approvisionnement en matières premières et la recherche de financements. Cette forme d'organisation a permis de dépasser les principales limitations induites par la concurrence directe entre petits producteurs. Avec le soutien d'ONG et d'agences de coopération, ces organisations ont accédé à des filières de commercialisation plus exigeantes, du commerce équitable¹⁷ ou autres, permettant de dégager des marges unitaires plus élevées. Ces gains assurent l'intérêt des producteurs à participer à ces organisations, bien que dans certaines d'entre elles, l'irrégularité des commandes et donc la fluctuation des revenus demeure un facteur fortement limitant. Pour y pallier, les producteurs multiplient les activités, n'hésitant pas à combiner le travail dans une organisation d'économie solidaire avec la vente de produits artisanaux ou la revente au détail sur les marchés locaux. Ce pragmatisme vaut également pour les *leaders* des organisations d'économie solidaire, qui articulent en permanence et de manière souvent acrobatique l'exigence interne de fonctionnement solidaire et celle, externe, d'articulation en amont (approvisionnement) et en aval (commercialisation) à l'offre et à la demande du marché. Si l'économie solidaire constitue une réponse originale, et souvent appréciée par ses membres parce que plus *humaine*, aux contraintes macro-économiques et sociales pesant sur les petits producteurs, le maintien de sa spécificité dans un environnement économique fonctionnant selon des principes largement antagoniques est une difficulté permanente. La frontière entre articulation pragmatique au modèle de marché et banalisation, voire disparition, des principes d'économie solidaire peut être franchie à tout moment.

Conclusion

Les logiques et pratiques de financement, de production et d'échange des petits producteurs d'El Alto illustrent comment, en Bolivie, vingt ans d'économie de marché ont conduit à un « tous contre tous » destructeur, bien plus qu'à une efficacité accrue autour d'entreprises capitalistes compétitives. Les effets directs des mesures de dérégulation et de libéralisation combinés à l'idéal d'indépendance incarné par le marché conduisent à ce résultat. Si cette tendance a jusqu'ici été dominante, elle n'est toutefois pas inéluctable comme le prouve l'existence d'une économie solidaire parmi les petits producteurs.

Pour cette alternative comme pour d'autres, la question se pose de son potentiel d'expansion à une échelle significative. Alors que la commercialisation fait figure de condition macro-économique limitante, le commerce équitable suscite actuelle-

17. Le nombre de producteurs boliviens vendant au commerce équitable n'est pas connu précisément mais est clairement réduit. B. Elías et C. Salazar [2005] en recensent 7 000 dans sept principales organisations boliviennes exportant *via* le commerce équitable. Il convient d'y ajouter les ventes locales, ce qui est notamment le cas des 1 500 producteurs du réseau Comart Tukuypaj. Notons également que, selon les données de l'EFTA (*European Fair Trade Association*), le commerce équitable ne représentait en 2001 que 0,01 % du commerce international mondial.

ment des attentes croissantes parmi les petits producteurs boliviens. Dans sa version militante, ce commerce remet en cause les principes de la libéralisation commerciale, en opérant une discrimination positive des petits producteurs fondée sur des choix éthiques et politiques des consommateurs¹⁸. Ce commerce peut-il dépasser le stade du commerce de niche ou, alternativement, l'économie solidaire bolivienne peut-elle s'insérer dans le commerce international grâce aux gains de productivité permis par l'association, sans bénéficier de mesures dérogatoires ?

Ces interrogations illustrent la problématique de la marge de manœuvre d'alternatives « de la base » dans un contexte macro-économique donné, et interviennent au moment où un profond changement politique prétend se mettre en place en Bolivie et dans plusieurs autres pays latino-américains. L'évolution de ce petit pays, fortement dépendant de l'aide et de financements extérieurs, reste à suivre pour estimer dans quelle mesure un cadre macro-économique dont les effets pervers sont désormais connus, peut effectivement être modifié, et avec quels effets sur l'évolution des pratiques et résultats économiques des différents groupes sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

- CALDERÓN F., LASERNA R. [1995], *Paradojas de la Modernidad. Sociedad y cambios en Bolivia*, La Paz, CERES, 115 p.
- CHUMACERO J. [2003], *Diagnostico del Municipio de El Alto en el marco del censo de población y vivienda 2001 y las necesidades básicas insatisfechas*, La Paz, 16 p.
- CUBA V. [2003], *El nuevo sistema de financiamiento en el sistema público de salud en Bolivia*, Santiago de Chile, GTZ, 34 p.
- ELÍAS B., SALAZAR C. [2005], *Datos y experiencias sobre Comercio Justo. Bolivia – 2005*, La Paz, CIPCA, 20 p.
- EME B., LAVILLE J.-L. [2006], « Économie Solidaire (2) », in J.-L. Laville et A.D. Cattani (éd.), *Dictionnaire de l'Autre Économie*, Paris, Gallimard, p. 303-312.
- HILLENKAMP I. [2005], *L'économie solidaire au Sud : le cas de la ville solidaire de El Alto (Bolivie)*, mémoire préliminaire de thèse, Genève, IUED, 111 p.
- LAVAUD J.-P. [1998], « La Bolivie de la réforme », *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 38, p. 2-18.
- LAVAUD J.-P. [2001], « Essai sur la définition de l'Indien : le cas des Indiens des Andes », in G. Gosselin et J.-P. Lavaud (éd.), *Ethnicité et mobilisations sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 41-65.
- MELUCCI A. [1989], *Nomads of the Present. Social movements and individual needs in contemporary society*, London, Hutchinson Radius, 288 p.
- MESA LAGO C. [2002], *Models of Development, Social Policy and Reform in Latin America*, Geneva, UNSRID, 28 p.
- MORALES J.A. [1994], *Ajuste Macroeconómico y Reformas Estructurales en Bolivia, 1985-1994*, La Paz, IISE-UCB, 30 p.

18. C. Schümperli [2006] distingue une branche militante du commerce équitable, d'une branche commerciale où la volonté de grands distributeurs d'améliorer leur image de marque ou de profiter d'un créneau de vente prend le pas sur l'engagement politique.

- ROCABADO G., SÁNCHEZ M. [1997], *La mujer empresaria en la pequeña y micro empresa productiva. Informe de cuatro ciudades*, La Paz, Subsecretaría de Asuntos de Género, 180 p.
- ROJAS B., GUAYGUA G. [2005], *El empleo en tiempo de crisis*, La Paz, CEDLA, 85 p.
- ROSSEL P., ROJAS B. [2000], *Ser Productor en El Alto*, La Paz, CEDLA, 81 p.
- SANDOVAL G., SOSTRES M.-F. [1989], *La ciudad prometida. Pobladores y Organizaciones Sociales en El Alto*, La Paz, SYSTEMA-ILDIS, 230 p.
- SCHÜMPERLI C. [2006], « Le commerce équitable sous tension », in C. Auroi et I. Yépez del Castillo (éd.), *Économie solidaire et commerce équitable : acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique latine*, Genève/Louvain-la-Neuve, IUED/PUL, p. 49-69.
- THIELE R. [2003], « The social impact of structural adjustment in Bolivia », *Journal of International Development*, vol. 15, n° 3, p. 299-320.
- VERGÈS P. [1997], « Représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance », in D. Jodelet (éd.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, p. 407-428.
- WANDERLEY F. [2004], *Reciprocity without cooperation. Small producer networks and political identities in Bolivia*, Graduate School of Arts and Sciences, Columbia University, 191 p.

Solidarité professionnelle et partage des risques parmi les travailleurs informels. Une étude de cas à Abidjan

*Yvan Guichaoua**

Introduction

La protection contre les risques dans les pays en développement est devenue, pour les organismes internationaux, l'un des axes majeurs des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Ce changement tient à la reconnaissance de la prévisibilité des conditions d'existence comme l'une des dimensions du bien-être individuel mais aussi à l'approfondissement de la connaissance de la relation entre pauvreté et vulnérabilité. Il a été démontré que les chocs économiques non couverts peuvent précipiter des non-pauvres dans la pauvreté. De plus, l'exposition aux risques des populations démunies peut altérer leur capacité à s'extraire de la pauvreté [Dercon, 2003 ; Morduch, 1994]. L'attention des organismes internationaux s'est donc naturellement tournée vers les mécanismes de protection contre les risques, souvent informels, existant dans les pays en développement pour en mesurer la capacité à servir de « filet de sécurité » efficaces pour les plus pauvres. Le présent article étudie certains de ces mécanismes tels qu'ils ont été observés parmi des travailleurs de la construction à Abidjan, à la fin des années 1990. L'étude des pratiques solidaires de ce secteur est d'un intérêt tout particulier : à Abidjan, comme ailleurs, le secteur du bâtiment recourt à une main-d'œuvre occasionnelle faiblement rémunérée et n'offre que peu de contrats de travail stables et protégés. Cette situation conduit les ouvriers à chercher les moyens de lisser leur consommation dans le temps et de faire face aux imprévus de l'existence en dehors de la relation d'emploi. Y parviennent-ils ? Si oui, comment ? Tels sont les questionnements principaux de notre contribution qui restreint son analyse aux formes socialisées de la protection contre les risques, négligeant ce faisant les stratégies individuelles de « gestion de portefeuille » auxquelles correspond, par exemple, la multiactivité (sur ce sujet, voir Combarous et Labazée [2001]).

* Économiste, Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity (University of Oxford) – yvan.guichaoua@queen-elizabeth-house.oxford.ac.uk. Le recueil des données nécessaires à l'élaboration de ce papier a été effectué grâce au concours de l'IRD.

Afin de saisir les conditions d'émergence et de durabilité des dispositifs collectifs de protection informels, nous nous intéressons dans un premier temps au cadre analytique dans lequel l'économie a coutume d'envisager l'assurance mutuelle. Cette partie conclut à la nécessité de l'adossement des mécanismes assurantiels à des normes sociales ou regroupements sociaux existant déjà. Nous relevons par ailleurs, en nous appuyant sur des études de cas existantes, que bénéficier d'une protection peut être fait de différentes manières plus ou moins favorables aux individus membres du collectif. Nous confrontons enfin ces observations aux données recueillies auprès des ouvriers du bâtiment abidjanais.

Les choix rationnels peuvent-ils engendrer des dispositifs de protection mutuelle ?

Cette partie envisage successivement la faisabilité théorique de la solidarité entre individus désocialisés, les tests empiriques au sein d'espaces sociaux différents de l'hypothèse de partage des risques puis discute la nature et la nécessité de la hiérarchisation des liens sociaux par lesquels transite l'aide éventuelle.

De nombreux modèles microéconomiques cherchent à envisager les raisons pour lesquelles il peut être profitable, du point de vue individuel, d'établir avec d'autres agents des associations étalées dans la durée. La méthodologie qu'ils emploient est essentiellement déductive. Leur propos est de formaliser la viabilité d'arrangements de protection mutuelle face aux risques en s'appuyant sur deux hypothèses de base : i) les agents considérés se comportent conformément aux hypothèses de l'individualisme méthodologique ; ii) il leur est impossible de faire appel à quelque autorité tierce que ce soit pour faire appliquer leurs engagements réciproques. Un arrangement est stable dès lors qu'aucune des deux parties n'a intérêt à trahir sa partenaire.

On envisage donc ici les conditions d'existence d'un mécanisme d'assurance qui ne reposerait que sur l'intérêt privé des parties. Deux versions principales de ces modèles ont été élaborées à ce jour, l'une « statique », l'autre « dynamique ». Dans le premier cas, les agents ne tiennent pas compte des transferts passés pour décider du niveau de l'assistance réciproque pour une période donnée. L'arrangement n'inclut que de l'assurance, c'est-à-dire une compensation instantanée en cas d'événement funeste pour l'un des deux partenaires. Dans le second cas, l'historique des aides mutuellement offertes compte. Nous nous tenons ici à l'exposé du cas statique, le cas dynamique ne modifiant pas fondamentalement nos conclusions¹.

Coate et Ravallion [1993] sont les auteurs d'un article fondateur relatif aux arrangements « statiques » de pure assurance. Leur modèle met face à face deux ménages A et B qui ne peuvent recourir à une quelconque autorité pour faire appliquer un contrat qu'ils noueraient. Le principe d'assurance mutuelle suggère que A accepte d'aider B si B est victime d'un choc de revenu et, qu'en retour B accepte d'aider A lorsque les situations s'inversent. À quelles conditions cette coopération

1. Pour une discussion plus complète du cas « dynamique », voir Guichaoua [2004].

est-elle possible ? La formalisation du problème s'établit dans le cadre de la théorie des jeux. Des issues coopératives sont seulement possibles si les joueurs s'attendent à interagir souvent les uns avec les autres « ce qui n'est pas une attente déraisonnable dans une société traditionnelle villageoise, où des générations de ménages restent en contact étroit » [p. 2]. Les auteurs suggèrent donc une affinité spontanée entre une identité collective commune préalable des agents et la mise en œuvre d'arrangements de partage des risques. Alors même qu'il s'agit de nouer l'origine de la coopération dans les calculs intéressés des agents, les auteurs introduisent d'emblée, entre ces agents, une familiarité préexistante : un espace géographique commun voire des traditions communes.

Dès lors que l'on admet que le jeu se répète entre les agents, alors l'émergence d'une issue coopérative devient possible. Il faut cependant que le jeu se perpétue à l'infini ou que son issue soit inconnue des agents. Si le terme du jeu est connu, le raisonnement par *backwards induction* des joueurs ruine en effet toute perspective de coopération². Ces deux conditions alternatives rendant possible la coopération se traduisent formellement de manière identique en appliquant aux gains futurs attendus de la coopération un facteur d'escompte [Orléan, 2000]. Coate et Ravallion font agir dans leur modèle une combinaison des deux conditions. Ils font jouer entre elles des dynasties ; la durée du jeu est donc *a priori* infinie. Les gains aux différentes dates sont toutefois pondérés par leur taux de préférence subjectif pour le présent. Chaque ménage doit composer avec l'éventualité d'une tricherie de l'autre. Au terme du raisonnement, l'absence d'engagement crédible tenant les parties débouche fatalement sur des arrangements moins performants que la solution de *first best*. Les auteurs s'attachent à préciser les conditions pour lesquelles un arrangement peut toutefois s'approcher de l'arrangement optimal. On peut faire en sorte que le montant du transfert s'approche de la solution optimale lorsque :

- les agents ne déprécient pas trop le futur. En effet, plus grande est la préférence des agents pour le présent, plus faibles sont les gains futurs actualisés et plus grande est la tentation de faire défection aujourd'hui ;
- les agents ont un degré d'aversion pour le risque relativement élevé ;
- les différences entre les revenus des agents, une fois le choc de revenus intervenu, ne sont pas trop fortes.

Le dernier résultat que mentionnent Coate et Ravallion tient à la fragilité des mécanismes d'assurance faisables : « un arrangement informel d'assurance risque de totalement disparaître du fait d'une baisse apparemment faible de leur aversion pour le risque ou d'une augmentation de leur taux de dépréciation du futur » [p. 21, notre traduction].

L'exercice formel consistant à fonder la viabilité des dispositifs de protection mutuelle à partir des stricts outils standards débouche sur des considérations extrêmement pessimistes. Les chances sont faibles de voir des agents initialement déso-

2. Si le terme du jeu est connu alors chacun des deux joueurs a intérêt à tricher au dernier coup. Sachant cela, ils ont donc aussi intérêt à faire défection à l'avant-dernier coup et ainsi de suite... Ce qui annihile toute possibilité de coopération.

cialisés former spontanément des dispositifs d'assurance. Il convient d'insister sur les raisons avancées pour que l'événement se produise néanmoins. Nous savons déjà que le pré-requis à l'existence d'un arrangement assurantiel fondé sur l'intérêt privé des parties est la répétition des interactions entre les joueurs. Mais l'efficacité du dispositif dépend aussi du fait que les agents ne déprécient pas trop le futur et qu'ils ont un degré d'aversion pour le risque élevé. Il faut au minimum que les agents soient tenus par la croyance d'être voisins à vie pour qu'ils acceptent de se protéger mutuellement. De manière tout à fait paradoxale, la coopération entre individus n'ayant *a priori* pour eux que leur rationalité stratégique n'est possible que s'ils sont préalablement socialisés. Cette socialisation préalable est incarnée par un « village » qui a fort peu de chances de ressembler aux espaces sociaux concrets que partagent les agents. Les vertus prêtées au « village » ou à la famille ne peuvent-elles être celles d'autres formes de proximité sociale ? Si les appartenances sociales des agents sont multiples, quels sont les groupes de référence pertinents du point de vue de la fourniture d'assurance ? S'il faut reconnaître à la société la capacité d'assurer la coopération, par quels mécanismes y parvient-elle ? La formalisation de Coate et Ravallion soulève finalement un grand nombre de questionnements, tous centrés sur un objet qui n'est pas analysé en propre mais dont l'existence est le gage nécessaire d'une coopération entre les personnes : leur appartenance à une entité sociale préalable. L'essentiel du chemin reste à faire pour comprendre les comportements d'entraide, celui de l'analyse des formes sociales concrètes pertinentes pour la problématique de l'assurance informelle.

Quelles formes de socialisation favorisent l'assurance mutuelle ?

L'une des options qui s'offre à l'analyste des formes « socialisées » d'assurance consiste à identifier les collectifs susceptibles de fournir les incitations adéquates à la mise en place de dispositifs d'entraide. Les contributions de De Weerd [2002] ; Duflo [2003] ; Duflo et Udry [2003] ; Goldstein, De Janvry, et Sadoulet [2002] ; Grimard [1997] vont dans cette direction. Le village n'est qu'un candidat parmi d'autres à la fourniture d'assurance, pas forcément le plus pertinent. Plusieurs types de regroupement peuvent aussi être convoqués : la famille étroite ou lointaine, le lignage, le voisinage, les réseaux professionnels, les coreligionnaires, les partis politiques, les associations sportives, de femmes, de jeunes, de personnes âgées, de ressortissants d'un même village etc.

La famille est-elle un bon filet de sécurité ? Duflo et Udry [2003] montrent, à partir de données rurales ivoiriennes, qu'entre maris et femmes, l'assurance existe mais n'est pas complète. Les époux ont pourtant à leur disposition des moyens importants de rétorsion contre la tricherie : la division des activités étant généralement assez poussée chacun peut, en quelque sorte « couper les vivres » à l'autre. Les asymétries d'information pourraient expliquer ce mauvais résultat : les hommes ont tendance à dissimuler leurs revenus aux yeux de leurs épouses et réciproquement. Mais Duflo et Udry [2003] ajoutent que même lorsque l'observabilité des revenus perçus par chacun des époux est parfaite, le lissage de la consommation ne l'est pas. Une augmentation relative des revenus masculins se traduit par une

augmentation des dépenses de biens tels que le tabac ou l'alcool tandis qu'une augmentation relative des revenus féminins a pour conséquence une augmentation des dépenses alimentaires ou éducatives.

Grimard [1997] teste l'hypothèse de « partage complet » des risques au niveau de l'ethnie. Si son choix est le bon, alors le caractère seulement partiel de la couverture villageoise peut être expliqué par son hétérogénéité ethnique. Ce faisant, Grimard considère que la perte d'efficacité du dispositif liée à l'observabilité réduite d'actions entreprises par des individus répartis sur une aire géographique étendue peut être conjointement compensée par une plus grande dispersion des risques et par la cohésion supposée élevée d'un groupe ethnique. Le résultat qu'obtient Grimard est que l'hypothèse de partage complet doit être rejetée mais qu'il existe néanmoins, à l'échelon de l'ethnie, une couverture mutuelle partielle contre les variations de revenus, d'autant plus efficace que les ménages concernés habitent la même région. Le collectif efficace en matière d'assurance serait donc le résultat d'un mixte de proximité géographique et ethnique.

Les travaux de Duflo, Udry et Grimard souffrent d'une limite importante : si des échanges solidaires ont bien lieu, on ne sait pas précisément en quelle qualité les échangistes se présentent les uns aux autres ni ce qui les oblige les uns vis-à-vis des autres. L'artefact de la famille ou de l'appartenance ethnique tient lieu de solution lapidaire à la question de socialisation efficace du point de vue de la solidarité. Goldstein, De Janvry et Sadoulet [2004] et De Weerdt [2004] comblent partiellement cette lacune et concluent à l'existence d'échanges mutuels sur la base d'une relation interpersonnelle élective. La première des contributions s'intéresse aux recours employés par les habitants de villages ghanéens pour satisfaire un besoin exprimé alternativement par le ménage dans son ensemble ou l'un des deux époux seulement. Un arbre des situations possibles est étudié : être à cours de liquidités ou non ; si oui, demander une assistance ou pas ; si oui, s'adresser à l'époux ou à d'autres personnes etc. Divers cheminements alternatifs dans la recherche d'assistance sont établis. L'un des résultats obtenus est qu'un canal d'assistance privilégié par les femmes consiste à s'adresser à d'autres femmes, en dehors du ménage et en dehors de la famille. La proximité liée au genre fonctionnerait donc. De Weerdt [2004] identifie, de son côté, l'existence de plusieurs autres options d'association à vocation assurantielle, offertes aux ménages d'un village tanzanien. La variable étudiée est la force des liens attachant entre eux les ménages. Une sorte de hiérarchie des appartenances se dégage des travaux de De Weerdt : la proximité familiale apparaît comme la première des variables associées à l'aide réciproque. Viennent ensuite les liens d'amitié, claniques, religieux et les proximités de statuts économiques. L'optique de De Weerdt est en fait de montrer l'endogénéité de la formation des groupes : leur multiplicité potentielle indiquerait qu'ils sont choisis par leurs membres. Cette contribution a pour vertu essentielle d'ôter aux appartenances sociales telles qu'elles apparaissent implicitement dans les analyses déductives précédemment citées tout caractère surplombant : elle détruit la fiction du village « solidaire ». Pour autant, il n'est pas sûr que l'on puisse conclure aussi rapidement que de Weerdt à une hiérarchisation pleinement choisie des sources de l'aide :

l'auteur s'en tient à une mesure d'association statistique mais n'analyse pas en propre les conditions de formation des liens sociaux utiles.

L'analyse en terme de « capital social » avancée par Bourdieu [1980] fournit un complément bienvenu aux études exposées plus haut en permettant d'envisager des niveaux graduels de solidité des dispositifs assurantiels. De multiples configurations individuelles peuvent être imaginées en combinant tout à la fois la quantité des liens tissés par un agent et leur nature. On perçoit que cette représentation de l'immersion sociale des agents, parce qu'elle autorise un continuum de situations particulières, a de bonnes chances d'expliquer la nature toujours partielle du partage des risques que mesurent les analyses économétriques citées plus haut. Les caractères particuliers des relations bilatérales décident plus sûrement de l'existence puis, éventuellement, du niveau de l'assistance réciproque que ne le ferait, une fois pour toutes, un ordre supérieur. Ajoutons que le remplacement de la fiction du village par une approche de l'immersion sociale variable des agents implique l'abandon de l'idée préconçue que la ville détruit nécessairement les solidarités. Mais mettre l'accent sur les relations bilatérales plutôt qu'un collectif fictif qui prescrirait aux agents leur comportement ne suffit pas. Rejeter la fiction d'une institution tierce et surplombante réglant les défauts de coordination entre les agents impose de considérer que ceux-ci choisissent peu ou prou leurs connexions sociales. Mais les conditions sont-elles toujours réunies pour qu'un choix effectif de partenaires sociaux puisse être réalisé ? Notamment, des éventuelles asymétries de statuts économiques ou sociaux entre agents ne risquent-elles pas d'affecter les arrangements qu'ils sont susceptibles de bâtir ? Cette question est très largement ignorée des travaux quantitatifs évoqués plus haut qui parviennent à mesurer l'ampleur des échanges solidaires sans en capter la logique implicite : l'entraide est-elle consentie et équitable ? Repose-t-elle sur un lien d'allégeance ? Si oui, de quelle nature est cette allégeance ?

*Dans quelle mesure choisit-on son appartenance communautaire ?
La condition de solvabilité des participants au collectif assurantiel*

Goldstein, De Janvry et Sadoulet [2004] et De Weerd [2004], suggèrent assez clairement que les agents disposent de marges de manœuvre dans le choix des personnes auxquelles s'adresser lorsqu'une urgence économique se manifeste. Le réseau social pertinent du point de vue de l'assurance serait donc essentiellement construit. Bourdieu [1980] rend nettement compte de la distance qui sépare une approche fondée sur l'existence d'une socialisation des agents « déjà là » de celle fondée sur l'entretien et la construction délibérée de réseaux : « l'existence d'un réseau de liaisons n'est pas un donné naturel, ni même un « donné social », constitué une fois pour toutes et pour toujours par un acte social d'institution [...], mais par le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels ou symboliques. Autrement dit, le réseau de liaisons est le produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables, à court ou à long terme, [...] ; cela grâce à l'alchimie de l'échange [...] comme communication supposant et produisant la connaissance et

reconnaissance mutuelles » [p. 2]. L'appartenance sociale n'est donc pas un pur paramètre de l'action. Le passage cité de Bourdieu indique la nature largement construite des collectifs utiles à leurs membres et précise dans le même temps la condition de leur pérennité : l'échange. Le bon fonctionnement des dispositifs d'assurance mutuelle ou de crédit va généralement de pair avec la quasi-certitude d'une réciprocité des transferts accordés. La sphère des transferts assurantiels est bornée par l'étendue de la confiance des agents [De Weerd, 2002 ; Platteau, 2002; Vidal, 1995]. Les pairs avec lesquels on choisit de procéder à des transferts réciproques doivent être dotés d'une capacité de remboursement. De Weerd [2004] relève : « les ménages riches se choisissent les uns les autres comme partenaires d'un réseau mais les ménages pauvres s'évitent réciproquement » [p. 12]. L'insolvabilité rend tout prétendant à la solidarité collective inéligible. Vidal [1995] atteste la prégnance de la condition de solvabilité. Elle observe le fonctionnement de « tribunaux associatifs », dispositifs informels de règlement des conflits dont la juridiction s'étend généralement à chaque grand quartier de l'agglomération abidjanaise. De manière intéressante pour notre point de vue, figurent, parmi les litiges pris en charge par ces dispositifs, les infractions aux arrangements tontiniers. Vidal remarque que « les multiples conflits de la vie quotidienne n'étant pas considérés comme réglés tant qu'il n'y a pas eu « procès », il existe des systèmes d'arbitrage dont les structures diffèrent selon la nature des litiges et le statut des agents sociaux » [p. 202, souligné par nous]. De manière plus précise, Vidal ajoute que « les litiges n'arrivent [au niveau du tribunal d'association] que s'ils concernent des citoyens qui, sans être nécessairement riches ou influents, possèdent les éléments d'un statut qui les distingue des « petits », des insignifiants » [p. 209-210]. Deux sortes de « solidarité » se dessinent au bout du compte. L'une met en scène des partenaires qui se choisissent réciproquement car tous partagent la même aptitude à jouer le jeu de la réciprocité. Le collectif ainsi créé rassemble des membres occupant des statuts socio-économiques proches. La protection mutuelle s'applique entre pairs, dans la stricte mesure où les risques encourus n'affectent pas leur capacité future de remboursement. À l'opposé, Vidal suggère que la relation de dépendance guette les inéligibles à la protection entre égaux. On peut même considérer qu'il existe deux sortes de dépendance, déjà décrites par Bardhan [1983]. La première s'exerce dans le cadre familial et est d'ordre intergénérationnel, l'autre pourrait être qualifiée de dépendance « consentie » (de type patron-client, par exemple) et s'exerce, au sein d'une génération, entre individus dont les statuts socio-économiques diffèrent. Le collectif solidaire privé de hiérarchies internes des analyses quantitatives s'enrichit donc ici de contenus pratiques où dominent les figures des échanges librement consentis entre égaux et les échanges ayant pour cadre une relation d'allégeance, familiale ou extra-familiale.

Munis de ce cadre d'analyse, nous étudions maintenant les résultats d'une enquête menée auprès de travailleurs du bâtiment abidjanais.

« Si tu n'as pas d'amis, tu n'as rien » : les pratiques solidaires des travailleurs rémunérés

Nous avons visité en 1998 vingt-cinq chantiers abidjanais de toutes sortes, sur lesquels environ 110 ouvriers (tous des hommes) ont été interrogés sur leurs

conditions de travail. Ces ouvriers étaient tous des journaliers dont l'embauche ne durait pas plus que quelques semaines. Ce mode d'embauche des ouvriers est de loin le plus fréquent en Côte d'Ivoire dans ce secteur qui a subi, plus que tout autre, les effets d'une violente informalisation depuis le milieu des années 1980 [Cellule emploi ORSTOM-ENSEA, 1996].

Nous dressons ici dans un premier temps l'inventaire des pratiques solidaires des travailleurs rémunérés et tâchons de les situer dans la typologie simplifiée des formes d'inscription sociale correspondantes sur laquelle la section précédente a débouché. Dans un deuxième temps, à l'aide d'une régression simple, nous observons les caractéristiques individuelles des bénéficiaires de l'assistance puis interrogeons la possibilité de leur cumul.

Un inventaire des dispositifs de protection captés par l'enquête et de leur « lieu social » de déploiement

L'inventaire qui suit souffre potentiellement d'un biais : étant essentiellement centrée sur les relations d'emploi, notre enquête évalue imparfaitement la nature des aides fournies dans un contexte domestique. L'enquête apprécie mieux les arrangements réciproques établis entre employés et par les employés en dehors de leur cadre professionnel. Les mesures de la fréquence des principaux modes d'assistance sont rassemblées dans le tableau 1.

– Être recommandé / recommander quelqu'un sur le marché du travail

Près d'un travailleur rémunéré sur cinq est embauché directement par un parent. Un sur quatre bénéficie de l'intermédiation d'un proche pour être recruté tandis que plus d'un ouvrier sur sept a pour patron une personne qu'il connaît déjà. Enfin, plus d'un travailleur rémunéré sur deux a déjà permis à l'un de ses amis de travailler auprès de son actuel patron. Le réseau est le mode quasi-exclusif d'accès à l'embauche ainsi que le résume la formule « si tu n'as pas d'amis, tu n'as rien » que les personnes interrogées ont abondamment répétée. Dès lors, recommander un proche relève, même si cela permet de résoudre des problèmes d'asymétrie d'information, surtout de l'entretien d'alliances personnelles inscrites dans la durée, fondées sur l'espoir que le geste aujourd'hui accompli envers autrui le sera en sens inverse si le sort se retourne. L'enquête montre que c'est très largement entre égaux, au sein d'une même génération, que s'échangent les recommandations.

– Partager un logement

Le mode d'habitation est assurément un point névralgique de la construction des formes de sociabilité abidjanaises. L'une des configurations d'habitat la plus typique de cette ville est la « cour commune ». La proximité physique et le partage d'espaces communs induit des formes de proximité sociale, d'entraide et donc, nous le supposons, d'assurance informelle. L'enquête nous permet de préciser l'existence du partage des charges locatives, signalant cette proximité : près d'un ouvrier sur cinq occupe un logement dont il partage les charges avec d'autres. Il ne nous est pas possible d'indiquer toutefois qui sont ces « autres ». Il peut tout aussi bien s'agir de parents que d'amis.

– Participer à une tontine ou à une association de ressortissants villageois

Bien que non exclusivement orientées vers l'assurance, tontines et affiliations associatives procurent des précieuses aides en cas de « coups durs » (maladie, accident, décès d'un proche). De nature semi-formelle, mettant en jeu des échanges monétaires dûment consignés, il est possible de ranger ces dispositifs parmi les mécanismes d'assurance ayant cours entre égaux mais peut-être également selon la modalité patron-client. Tout dépend en fait des montants relatifs des contributions à la caisse de solidarité. Lorsque les partenaires sont des collègues rémunérés au même tarif (10 % de l'effectif), on peut légitimement s'attendre à ce que les contributions soient identiques pour tous. Ceci est probablement moins vrai de la participation aux caisses organisées en dehors de la corporation, concernant 42 % de l'effectif, sans doute essentiellement fondées sur une commune appartenance villageoise, où des hiérarchies entre « Grands Types » et plus petits contributeurs peuvent s'établir, sans toutefois que les premiers soient à l'origine exclusive des ressources des seconds.

– Recevoir des transferts monétaires

La réception de transferts monétaires, sur une base plus ou moins régulière, concerne 10 % seulement de l'ensemble des travailleurs rémunérés. Comme nous l'avons précisé plus haut et comme le laisse conclure l'écart spectaculaire des grandeurs de cette variable entre les « jeunes » et les « vieux », cette forme de solidarité s'insère sans aucun doute dans le cadre redistributif d'une relation asymétrique, vraisemblablement instaurée dans la sphère domestique, entre parents et enfants. Ceci est d'autant plus plausible que notre effectif est exclusivement masculin : la pratique de la « dépense » qui prévoit qu'un époux transfère régulièrement à sa femme une somme destinée à couvrir les frais d'entretien du ménage n'y a pas cours.

Tab. 1 – Incidence et origine des différentes formes d'aide (pour cent)

Nature de l'aide ou du dispositif	Cadre social probable de la pratique considérée	Fréquence (n = 119)
Mode de recrutement		
<i>Patron parent</i>	<i>Dépendance familiale</i>	19
<i>Intermédiation de proches non parents dans l'embauche par un patron non parent</i>	<i>Réciprocité entre égaux</i>	25
<i>Embauche directe par un patron connu non parent</i>	<i>Relation patron-client</i>	17
À déjà recommandé un ami auprès du patron actuel	Réciprocité entre égaux	54
Partage des charges locatives	Dépendance familiale ou réciprocité entre égaux	19
Tontine, caisse de solidarité, association au sein du présent cadre professionnel	Réciprocité entre égaux	10
Tontine, caisse de solidarité, association hors du cadre professionnel actuel	Réciprocité entre égaux	42
Transferts monétaires	Dépendance familiale	10

Le tableau ci-dessus atteste de la présence et de la variété des dispositifs d'entraide dont bénéficient les travailleurs enquêtés. De plus, les trois configurations envisagées au terme de nos développements analytiques concernent potentiellement les travailleurs que nous avons rencontrés. Affiner l'analyse nous semble toutefois nécessaire. Deux directions sont empruntées. La première consiste à identifier les profils des destinataires des différentes formes d'aide ; la seconde cherche à vérifier la possibilité de cumul des aides.

Profils des bénéficiaires de l'aide et cumul des solidarités

Le choix auquel nous procédons consiste à effectuer une régression sur la variable dichotomique indiquant la participation des travailleurs à une tontine, caisse de solidarité ou association villageoise, avec des collègues ou non. Notre variable expliquée est donc le résultat de la fusion des deux dernières variables présentées dans le tableau ci-dessus. La raison pour laquelle nous la retenons est qu'elle est la plus aisément associable à l'une des trois formes de socialisation indiquées plus haut. Il semble en effet qu'elle corresponde à la forme de solidarité la moins contrainte qui soit, celle qui se pratique le plus sur la base du volontariat. Une affinité assez patente existe à notre sens entre la participation à une caisse de solidarité, une association villageoise ou autre et le mode de socialisation au sein d'un réseau de pairs. Qui participe à ce dispositif ?

Nous mesurons l'association de la variable « participation à une caisse de solidarité, une association villageoise etc. » avec différentes variables, disponibles dans notre étude. Les variables indépendantes que nous introduisons sont les suivantes :

- la première d'entre elles donne le degré de « complexité » des tâches confiées aux travailleurs. Elle est une grandeur approchée du revenu individuel qu'ils perçoivent. Dans le bâtiment comme dans le textile, les salaires sont en effet bien indexés sur les tâches effectuées³. Le recours à cette variable nous évite une conversion délicate des gains journaliers des ouvriers du bâtiment en revenus mensuels. Si la règle de la solvabilité comme critère d'accès au dispositif mutualiste est juste, alors on peut s'attendre à ce que les mieux rémunérés des employés soient les plus nombreux à adhérer à l'arrangement informel d'assurance ;

- la deuxième variable indépendante introduite indique si l'employeur actuel du travailleur est ou non un parent. Nous considérons qu'être embauché par un parent relève généralement de la mise au travail domestique autoritaire. Dès lors, l'effet de cette variable dans la régression mesure la possibilité de cumul de la forme de solidarité familiale redistributive avec le jeu de la réciprocité entre pairs, soit deux formes polaires de transferts (la dépendance consentie ne peut être mesurée ici) ;

3. Dans la construction, les manœuvres (codés « 0 ») portent les briques, mélangent le ciment et sont payés 1500 FCFA (la variabilité de ce tarif est très faible) ; les maçons (codés « 1 ») alignent et scellent les briques et sont payés 2 000 FCFA environ.

– nous contrôlons également notre régression par les variables suivantes : catégorie socioprofessionnelle du père (père employé vs. père agriculteur ou indépendant du secteur informel), branche d'activité (bâtiment ou textile), âge des répondants (supérieur à 22 ans ou non – 22 ans constituant approximativement l'âge médian de notre effectif), nationalité (être ivoirien ou non), éducation (fréquentation de l'école « formelle » vs. absence de scolarisation ou école franco-arabe ou coranique).

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 2.

Tab. 2 – Probabilité de participer à une tontine, caisse de solidarité...
(régression logistique)

Log des probabilités de participation à une caisse de solidarité, tontine, association villageoise	
Tâches confiées	
Complexes	0,71
<i>Simple</i>	<i>Réf.</i>
Patron parent	
Oui	- 1,41**
Non	<i>Réf.</i>
Nationalité	
Ivoirienne	1,63***
<i>Étrangère</i>	<i>Réf.</i>
Âge	
22 ans et plus	- 0,1
<i>Moins de 22 ans</i>	<i>Réf.</i>
Religion	
Musulman	0,45
Non musulman	<i>Réf.</i>
Éducation	
Formelle	0,53
Inexistante ou informelle	<i>Réf.</i>
CSP Père	
Employé	
Non-employé (indépendant informel ou agriculteur)	- 0,36
	<i>Réf.</i>
Branche d'activité	
Textile	- 0,95
Bâtiment	<i>Réf.</i>
Constante	- 1,49*
R²	0,13
Observations	115

*** : significatif au seuil de 1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * : significatif au seuil de 10 %. *Réf.* : catégorie de référence.

Quelle interprétation donner des chiffres figurant dans le tableau 2 ? Le premier constat tient à la faiblesse de la grandeur R^2 : le pouvoir explicatif des variables indépendantes à notre disposition est somme toute limité. Une large partie des raisons de l'affiliation aux dispositifs d'entraide nous échappe.

Les deux variables sur lesquelles notre attention se porte principalement (la complexité des tâches comme proxy des revenus et l'existence d'un lien de parenté entre l'employeur et l'employé) produisent sur la variable dépendante des effets mitigés. La première de ces deux variables ne joue aucun rôle significatif et son signe est, de surcroît, contraire à celui attendu. Le revenu n'est donc pas discriminant dans l'accès aux caisses à vocation mutualiste. Relevons que tous les travailleurs du sous-échantillon auquel s'applique la régression ont, par définition, accès à des ressources monétaires. Rien ne nous dit par ailleurs si les ouvriers relativement peu qualifiés participent aux mêmes caisses de solidarité que les ouvriers plus qualifiés. Il se peut ainsi que les regroupements assurantiels mis au point soient à la mesure des sommes que les uns et les autres sont capables de mettre en commun. Disposer de liquidités suffirait à entrer dans le dispositif dont les « chiffres d'affaires » varieraient selon la surface financière des participants.

Être recruté par un membre de sa famille réduit spectaculairement et très significativement la probabilité de participer à une caisse de solidarité entre pairs. La solidarité familiale redistributive ne se marie pas avec la réciprocité entre égaux. Ce résultat est assez similaire à celui constaté par Goldstein, De Janvry et Sadoulet [2004], au Ghana, à propos de l'assistance entre époux. Les auteurs notent en effet que « les individus n'obtiennent pas concomitamment d'aide de leur époux et de leur communauté mais de l'un ou de l'autre » [p. 11]. Deux types d'explication nous semblent possibles : la famille, parce qu'elle couvre tous les besoins de ses membres, n'engage pas ces derniers à chercher quelque aide que ce soit au-dehors. Alternativement, selon un scénario plus sombre, il est possible d'imaginer que les chefs de ménages ou les aînés recruteurs s'approprient les revenus de leurs cadets recrutés, les empêchant de participer aux jeux solidaires auxquels se livrent leurs pairs. La deuxième interprétation est conforme à une vision unitaire du ménage et nous semble la plus plausible : on ne voit pas pourquoi les jeunes travailleurs pouvant disposer de liquidités, même correctement couverts par leur famille, se priveraient, par le biais de tontines notamment, de la possibilité d'obtenir à l'extérieur des revenus additionnels. La fourniture de travail pour le compte d'un aîné ne serait que l'une des facettes de l'allégeance du cadet incluant également la mise sous tutelle des gains tirés de l'activité. Famille et réseaux de pairs semblent figurer donc comme deux espaces sociaux de fourniture de soutien alternatifs, non cumulables. Y aurait-il éviction de l'une des deux formes de solidarité aux dépens de l'autre ou une participation séquentielle chronologique au jeu familial puis aux jeux entre « pairs » ? On pourrait suggérer que l'âge sépare les bénéficiaires respectifs de ces deux formes d'aide. Or la régression ne permet pas de le conclure. L'âge affecte en effet de manière non significative la probabilité de participer à une caisse de solidarité. Du coup, il semblerait que l'on observe une dissociation des formes de solidarité fondée non pas sur le seul âge des individus mais sur leur statut

relatif. Pour schématiser deux situations polaires, on est soit le dépendant et l'obligé d'un parent, soit l'égal des partenaires du jeu solidaire. Les individus qui ont été interrogés se situent de part et d'autre du seuil de franchissement statutaire de cadet à aîné [Abeles et Collard, 1985]. L'importante question des mécanismes de la promotion statutaire est alors soulevée. Il se peut que la dépendance consentie propre à la relation patron-client s'insère dans ce schéma, en tant que situation intermédiaire, ainsi qu'ont pu le laisser entendre nos entretiens ouverts avec des travailleurs⁴. Par ailleurs, il serait sans doute faux d'interpréter la « disparition » de l'intervention familiale chez les participants aux caisses de solidarité comme une rupture des liens avec le collectif domestique d'origine ; il se peut simplement que la direction des transferts se soit inversée. De bénéficiaires nets, les agents qui ont obtenu leur promotion statutaire peuvent devenir contributeurs nets aux ressources du ménage originel.

Parmi les variables de contrôle que nous avons incorporées à notre régression, la forme de scolarisation reçue ne semble pas influencer la participation au jeu mutualiste, contrairement à la nationalité : les étrangers (pour la plupart Burkinabé) ne jouent pas le jeu des tontines, caisses de solidarité etc. Une raison plausible de leur absence pourrait être qu'en tant « qu'outsiders », susceptibles de partir un jour, ils ne seraient pas des partenaires fiables. Mais dès lors, pourquoi ne pas pratiquer des échanges solidaires entre ressortissants du même pays ? On peut émettre la suggestion qu'alors, des règles domestiques prévaudraient. Si une solidarité familiale, incompatible avec la mutualisation des risques entre pairs, est pratiquée par les étrangers, peut-être l'est-elle aussi avec la famille restée au village. Cette fois, une règle domestique intergénérationnelle chasserait celle du jeu qui se joue entre pairs.

Une vue panoramique des prestations que s'échangent les individus de manière informelle confirme que celles-ci se logent dans des espaces sociaux différents, alternativement centrés sur la famille ou des relations construites. Il existe des affinités entre des types d'inscription sociale donnés et des mécanismes assurantiels particuliers. Si l'on y regarde de plus près encore, il semble bien que ces mécanismes ne puissent être combinés les uns avec les autres. Notamment, s'être extrait de la tutelle familiale semble constituer une pré-condition de la participation à des arrangements déployés entre pairs.

Conclusion

En l'absence de relation d'emploi suffisamment stable, une des principales préoccupations des actifs du secteur informel des pays en développement est d'assurer la continuité dans le temps de leurs ressources monétaires. En économie, les modèles de partage des risques se penchent sur cette problématique en prenant

4. Ces entretiens décrivent la manière dont certains ouvriers se sont mis au service d'un patron avec lequel ils traitent exclusivement, espérant notamment accéder à terme au statut de tâcheron, en profitant par exemple des contrats que leur patron ne peut honorer faute de temps.

pour point de départ l'hypothèse standard de rationalité individuelle et d'atomicité des agents. Dans ce cadre, la coopération ne peut schématiquement émerger que si les participants au système d'entraide appartiennent préalablement à un collectif stable au cours du temps. L'efficacité de ce collectif hypothétique a été empiriquement mesurée, en Afrique, à l'échelle du village ou du groupe ethnique, avec un succès mitigé. L'apport de notre article est de deux ordres : il consiste premièrement à questionner l'uniformité supposée du collectif solidaire tel que présenté par la littérature économique. En nous appuyant sur des études de cas conduites en Côte d'Ivoire, nous lui substituons trois relations d'assistance : la réciprocité entre égaux, la dépendance extra-économique et la tutelle consentie. Dans le premier cas, l'aide peut provenir d'un réseau construit de pairs où s'applique une réciprocité « équitable ». Il se trouve que cette forme de solidarité exige de la part de leurs bénéficiaires qu'ils soient solvables, ce qui n'est évidemment pas la norme dans l'univers informel. Les non-solvables, lorsqu'ils ne sont pas socialement exclus, peuvent bénéficier de ce qui s'apparente à de la redistribution plus qu'à de l'entraide : c'est dans le cadre d'une relation de dépendance personnelle qu'ils peuvent espérer trouver des appuis. On peut distinguer deux types polaires de tutelle, l'une d'origine extra-économique (qui concerne les jeunes dépendants de leur collectif familial), l'autre « consentie », sur le modèle de la relation patron-client. La seconde série de résultats proposée par l'article s'appuie sur une analyse statistique conduite à partir de notre échantillon. Elle suggère que des comportements d'assistance réciproque existent bien parmi les travailleurs du bâtiment enquêtés. Nous ne sommes pas en mesure toutefois, faute de quantification monétaire fine des échanges réalisés, de dire à quel point cette solidarité parvient à satisfaire les besoins individuels exprimés. Un important résultat additionnel de l'analyse est que l'aide que l'on obtient par le biais d'un réseau semble incompatible avec l'assistance reçue par le biais d'une relation de dépendance, familiale ou consentie. Pour être aidé par des pairs, il faudrait donc non seulement être solvable mais également émancipé de toute tutelle. Les bénéfices éventuels du comportement le plus conforme aux prédictions de l'économie ne seraient finalement atteignables qu'une fois libéré des relations de dépendance personnelle.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELES M., COLLARD C. (éd.) [1985], *Âge, pouvoir et société en Afrique Noire*, Paris, Karthala.
- BARDHAN P. [1983], « Labor-tying in a poor agrarian economy : a theoretical and empirical analysis », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 98, n° 3, p. 501-514.
- BOURDIEU P. [1980], « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 31, p. 2-6.
- CELLULE EMPLOI ORSTOM-ENSEA [1996], « L'emploi salarié dans le secteur moderne ivoirien (1980-1993) », *Séminaire Emploi AGEPE-ENSEA*, Abidjan.
- COATE S., RAVALLION M. [1993], « Reciprocity without commitment », *Journal of Development Economics*, vol. 40, n° 1, p. 1-24.

- COMBARNOUS F., LABAZÉE P. (éd.) [2001], *Entreprises et emploi en Côte d'Ivoire. Mobilisation du travail et production de rapports sociaux*, Bordeaux, CED/IRD.
- DE WEERDT J. [2002], *Risk-sharing and endogenous network formation*, Helsinki, WIDER, Discussion paper n° 2002/57.
- DE WEERDT J. [2004], « Risk-sharing and endogenous network formation », in S. Dercon (éd.), *Insurance Against Poverty*, Oxford, Oxford University Press, p. 197-217.
- DERCON S. [2003], *Risk and poverty : a selective review*, Oxford, University of Oxford.
- DUFLO E. [2003], « Poor but rational ? », Cambridge, MIT.
- DUFLO E., UDRY C. [2003], *Intrahousehold Resource Allocation in Côte d'Ivoire : Social Norms, Separate Accounts and Consumption Choices*, Cambridge MIT.
- GOLDSTEIN M., DE JANVRY A., SADOULET E. [2002], « Is a friend in need a friend indeed ? Inclusion and exclusion in mutual insurance networks in Southern Ghana », Helsinki, WIDER.
- GOLDSTEIN M., DE JANVRY A., SADOULET E. [2004], « Is a friend in need a friend indeed ? Inclusion and exclusion in mutual insurance networks in Southern Ghana », in S. Dercon (éd.), *Insurance Against Poverty*, Oxford, Oxford University Press, p. 217-247.
- GRIMARD F. [1997], « Household consumption smoothing through ethnic ties : evidence from Côte d'Ivoire », *Journal of Development Economics*, n° 53, p. 391-422.
- GUICHAOUA Y. [2004], *L'analyse microéconomique des relations d'emploi dans le secteur informel urbain. Une étude de cas en Côte d'Ivoire*, Paris, EHESS.
- MORDUCH J. [1994], « Poverty and vulnerability », *American Economic Review, Papers and Proceedings*, n° 84, p. 221-225.
- ORLÉAN A. [2000], « La théorie économique de la confiance et ses limites », in R. Laufer et M. Orillard (éd.), *La confiance en question*, Paris, L'Harmattan, p. 59-77.
- PLATTEAU J.-P. [2002], « Solidarity norms and Institutions in Agrarian Societies : Static and Dynamic Considerations », in L.A. Gerard-Varet, S.C. Kolm et J. Mercier Ythier (éd.), *Handbook on the Economics of Giving, Reciprocity and Altruism*, Amsterdam, Elsevier North-Holland Pergamon.
- VIDAL C. [1995], « Procédures de jugement officielles, officieuses et privées en Côte d'Ivoire : note sur les tribunaux d'associations en ville », in Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (éd.), *Public/privé*, Paris, PUF.

Notes de lecture

Cynthia GHORRA GOBIN (dir.)
Dictionnaire des mondialisations
Paris, Armand Colin, 2006, 448 p.

Quelle gageure ! Faire tenir en quatre cents pages la compréhension de la mondialisation à l'œuvre sur la planète pouvait relever du miracle. Or le pari est tenu. L'éditeur et la kyrielle d'auteurs mobilisés pour l'occasion (près de cinquante) démontrent qu'à l'heure des grands discours sur l'état du monde, s'arrêter, se poser un peu, réfléchir et démêler le vrai du faux, le structurel du conjoncturel, est nécessaire, sinon obligatoire, pour s'y retrouver. Dans ce grand chambardement mondial, le « dictionnaire des mondialisations » vient à point nommé.

Cet ouvrage s'apparente à un dictionnaire encyclopédique « qui ne dit pas son nom ». L'éditeur a choisi de ne retenir que les lettres qui l'intéressent, en tout dix-huit. Chacune d'entre elle voit se succéder plusieurs entrées, parfois jusqu'à une dizaine, que des auteurs spécialistes éclairent en une à deux pages : on en distingue au total 150. Chaque lettre comporte aussi des entrées qui ne sont pas développées en tant que telles et qui renvoient à un article principal : par exemple, « espace » pour « conquête de l'espace », « cartes du monde » pour « planisphère ». La particularité du dictionnaire encyclopédique revient en force avec l'ajout, pour chaque lettre, d'essais consistants sur des thèmes clés pour la compréhension du monde (en tout 39). Parmi eux, l'altermondialisme, le changement climatique, les États-Unis, les médias, les migrations internationales, les ONG, la pauvreté ou le sport.

La richesse de l'ouvrage tient à la posture de départ. Il s'agit d'embrasser la mondialisation dans ce qu'elle a de mondial et de multidimensionnel (d'où le « s » de « mondialisations »), ce qui n'est pas si fréquent. Les auteurs appartenant à différentes disci-

plines et divers champs d'activités professionnelles sont ainsi amenés à répertorier des sujets qui ont toujours une dimension mondiale ou qui en auront une dans le futur : par exemple, l'enseignement supérieur, la culture de masse à l'occidentale, la ville mondialisée et l'esthétique urbaine, l'État providence et les réformes, le marché du sexe. La deuxième posture est de ne retenir que des thèmes transversaux qui transcendent les clivages territoriaux et qui concernent a priori l'ensemble des pays du globe (art, corruption, dette, développement, droits de l'homme, Internet, loisir, mobilité urbaine, protectionnisme, réseau, socialisme, terrorisme, transport). Deux pays seulement (France, États-Unis) constituent des essais à part entière. Seule une aire géographique (Europe) fait l'objet d'une présentation, il n'y a aucune entrée sur le Sud, rien sur des pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, rien sur l'Afrique, les Amériques ou l'Asie.

En fait, le dictionnaire, et c'est clairement dit, développe un point de vue français sur la mondialisation, ancré dans une perspective européenne. L'essai « France » permet ainsi de comprendre en quoi cette posture, à savoir le souci de comprendre la mondialisation en tant que Français, nécessite d'être diffusée et discutée. Sans cela, sans cette réflexion, la France risque de continuer à se renfermer dans un nationalisme politique étiqué, alors que, par ailleurs, elle n'a jamais autant profité de la mondialisation en cours. La francophonie évoquée dans l'essai doit ainsi être un projet qui dépasse la France et être retravaillé par d'autres pays dans le monde, quitte à échapper aux Français.

Un regret : on pourrait penser que les aires culturelles qui constituent une forme discutée, mais essentielle, de découpage du globe ont quelque chose à dire sur des sujets transversaux évoqués plus haut (c'est d'ailleurs dit dans l'introduction). Où s'arrêtent en effet les frontières géographiques ? Elles

pourraient être redéfinies ultérieurement, comme celles de l'ouvrage, dans une contribution qui serait le fruit de collaborations entre chercheurs de différentes origines géographiques. Des frontières spirituelles sont à lever, ainsi que le suggère l'auteur dans l'essai du même nom.

Reste une critique qui ouvre cependant des perspectives : nous, chercheurs français, ne ramenons-nous pas tout à ce qui est, à nos yeux, le centre historique de la mondialisation, à savoir l'Occident ? Quelques extraits du dictionnaire peuvent le laisser penser : « [...] l'aide est mieux adaptée aux besoins des populations pauvres » (cf. introduction, p. XV) ; plus loin, p. 116 : « les modes de vie contemporains soumis à l'exigence... ». Dans quelle aire culturelle sommes-nous ? Est-ce parce que cet Occident véhicule la culture dominante qu'implicitement nous nous y référons en permanence ? À terme, nous tous devons fouiller plus avant ces fameux modes de vie et besoins des populations et partir du monde et des points de vue des autres pour avancer dans la réflexion.

Penser le monde, c'est apprendre à le penser. C'est dans cette voie que le « dictionnaire des mondialisations » aide à nous engager, lui qui conclut qu'il n'est définitivement plus raisonnable de considérer la mondialisation comme le vecteur d'un simple processus d'occidentalisation de la planète.

Jérôme Lombard

Jérôme LOMBARD, Évelyne MESCLIER,
Sébastien VELUT (dir.)
La mondialisation côté Sud,
Acteurs et territoires
Paris, IRD Éditions/Éditions
rue d'Ulm-ENS, 2006, 495 p.

L'ouvrage *La mondialisation côté Sud* apportera un éclairage à ceux, nombreux sans doute, qui s'intéressent aux multiples facettes de la mondialisation. Cet éclairage est explicitement géographique puisqu'il privilégie une entrée centrée sur un processus qui « conquiert sans cesse de nouveaux espaces successivement absorbés par un système économique touchant l'ensemble de la planète... » (p. 454).

La sortie de cet ouvrage est la bienvenue, un an après la disparition d'Olivier Dollfus qui

a introduit en géographie la notion de Système Monde entendu comme un « système de systèmes... (c'est-à-dire) comme un emboîtement de systèmes socio-économiques de niveaux inférieurs mais inter-reliés¹. Trois points de vue sont ici privilégiés : d'abord le point de vue du Sud, là où la mondialisation reste encore bien souvent associée au Nord, aux stratégies des multinationales et des institutions supranationales (ONU, FMI, OMC...). Second point de vue, celui d'un laboratoire IRD-ENS, l'UMR Temps (Territoires et mondialisation dans les pays du Sud) qui, entre 2001 et 2005, a associé des chercheurs et universitaires autour d'une réflexion sur ce thème ; ce sont leurs textes qui sont réunis dans cet ouvrage fort de 38 co-auteurs et de 21 articles. Dernier point de vue, la vision de géographes qui travaillent sur l'Amérique du Sud ou l'Afrique, élément que l'on pourra a priori considérer comme limitatif d'une approche de la mondialisation au Sud, nous y reviendrons.

Trois hypothèses servent de fils directeurs pour réunir les contributions en autant de parties. La première porte sur la spécificité des pays du Sud dans la mondialisation, tentant de définir un processus qui, après la chute du mur de Berlin, a sans doute rendu désuet le qualificatif de Tiers-monde mais aussi créé de nouvelles formes de tensions et de dépendances. Les auteurs resituent plusieurs questions d'actualité dans des contextes globalisés : l'ouverture de fronts pionniers au Brésil place les acteurs face à des choix économiques déterminants et de nouveaux défis, sanitaires notamment ; si le gaz bolivien est un enjeu national majeur, les contraintes énergétiques se dessinent « à l'échelle des Amériques » ; Dakar se transforme en « porte de l'Europe » pour des flux migratoires mondialisés ; la libéralisation du secteur du textile consacre le décollage économique de la Chine mais fragilise l'Île Maurice, qui en avait fait le levier de la diversification économique pour sortir de la monoproduction de canne à sucre... La seconde partie mobilise plus explicitement l'approche spatiale du processus, partant du postulat que « si le monde est devenu un, les espaces qui le composent sont multiples ». Plusieurs contributions portent sur « l'accen-

1. Christian Grataloup, « Comment, avec Olivier Dollfus, la géographie en vint au Monde », 2006, http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=908.

tuation des différenciations internes » (p. 15) à l'échelle des États, au Brésil, au Pérou, ou bien en s'interrogeant sur la suburbanisation comme vecteur de la mondialisation en Afrique du sud. Des formes spatiales sont questionnées : les réseaux avec ce constat paradoxal qu'au Sénégal « la mondialisation est à la fois synonyme d'intégration internationale et de désordre dans les transports » ou les frontières. La troisième partie regroupe des contributions plus éclectiques (voisinage entre États, poids du local, patrimoine, ressources génétiques, cultures d'exportation...), qui pose la question des « solidarités territoriales » dans un contexte où « les territoires continuent d'exister mais se réorganisent » (p. 15).

On saluera la rigueur du travail d'édition scientifique mené qui vise à trouver l'équilibre dans un ensemble disparate de textes tant en termes d'échelles que de lieux et de thématiques. L'introduction constitue un état de l'art convaincant qui s'appuie sur une bibliographie récente et dense. Ses auteurs n'hésitent pas à sortir de la présentation formelle des articles contenus dans l'ouvrage afin de pointer vers quelles questions notre regard doit désormais se tourner, mais aussi les ambiguïtés de la mondialisation contemporaine : ils contrebalancent par exemple la vision classique selon laquelle « la mondialisation actuelle... (serait) une nouvelle phase de l'internationalisation des échanges par les firmes » (p. 19) par le constat que « refuser d'adopter la mondialisation serait pour les pays du Sud une façon de rater le coche de la modernisation » (p. 41). Évitant l'écueil de la vision catastrophiste, ils notent que si les réseaux vident « en partie de leur cohésion de grands ensembles dont chacun sait l'hétérogénéité » (p. 33), en retour « l'État du XXI^e siècle a changé : il est devenu le garant de la stabilité des équilibres, le garant des investissements privés, le garant de la mondialisation libérale » (p. 40). La dialectique territoire-réseau est donc vue comme un processus plutôt que comme substitution du second par le premier. La conclusion, reprenant pour base les textes qui composent l'ouvrage, propose au contraire du choix fait en introduction d'élargir le thème hors du

champ économique, sur un ton plus libre mais aussi plus pessimiste. Les auteurs donnent une place plus importante aux politiques de la mondialisation et une perspective d'ensemble utile puisqu'elle évoque des thèmes fondamentaux du processus dans les Suds qui ne sont pas abordés dans les contributions (nombreuses références aux pays asiatiques, conséquences de la fin de l'Accord Multi Fibres,...).

Introduction et conclusion n'hésitent pas à pointer les manques qui apparaissent à la lecture de la table des matières (voir p. 11, p. 33 : « nos travaux ne portent que sur l'Afrique et l'Amérique latine, ils ne permettent pas de se prononcer sur la cohérence de grands ensembles géographiques »). Il est vrai que l'on pourra éprouver de la frustration face à la vision partielle de la « Mondialisation côté sud » présentée ici. Si l'Amérique latine est largement représentée avec 14 articles et l'Afrique avec 7 articles (sur l'Afrique du sud, l'Île Maurice et le Sénégal), on ne trouve en effet aucune contribution portant sur l'Asie, alors même que les deux grands que sont la Chine et l'Inde occupent presque quotidiennement le devant de l'actualité. La logique de laboratoire qui sous-tend cet ouvrage est un facteur d'explication, même si elle est généralement pondérée par le souci des auteurs d'élargir, au continent sur lequel ils travaillent, les questions posées à partir d'un lieu précis, voire de montrer en quoi tel ou tel thème questionné globalement ne l'est que rarement à des échelles plus fines. En retour, les éditeurs ont aussi pu éviter de s'inscrire dans une réponse à l'actualité immédiate pour s'attacher à une vision plus fouillée, et souvent étroitement localisée, d'une question partout débattue ou bien à des géants bien peu connus (4 articles pour le seul Brésil). Ce faisant, l'ensemble des contributions permet de démontrer que les thèmes et les lieux oubliés par les médias n'échappent pas pour autant à la mondialisation, ce processus qui a des effets jusque dans les espaces apparemment les plus isolés. Et c'est le principal mérite de « la mondialisation côté sud » de nous le rappeler.

Olivier Pliez

Résumés

María Inés FERNÁNDEZ ALVAREZ, Ariel WILKIS, **La gestion du chômage défiée : les sens de la justice dans les « récupérations » d'usines par les travailleurs en Argentine**

Cet article porte sur l'analyse d'une série de processus connus sous le nom de « récupérations » d'usines et d'entreprises par les travailleurs, menés en Argentine ces dernières années. Ceux-ci ont consisté en des actions destinées à garantir la continuité de l'unité productive d'entreprises en faillite ou en crise, initiant un processus de gestion collective de la production. En nous basant sur un travail de recherche portant sur les « récupérations » d'usines dans la ville et dans la province de Buenos Aires, nous situons celles-ci dans une perspective historique et dans le cadre de la crise économique, politique et sociale qui s'est aggravée au début des années 2000. Nous cherchons par la suite à comprendre les relations qui se tissent entre l'État, les travailleurs et les organisations sociales qui se sont développées autour de la demande d'emploi. Finalement, à travers l'évocation des arguments qu'ont déployés les groupes de travailleurs pour justifier les actions entreprises, nous analysons comment les « récupérations » sont devenues une alternative – légitime – face à la catégorie de chômeurs et face aux politiques qui lui sont liées.

• Mots-clés : chômage – coopératives de travail – entreprises récupérées – politiques sociales – Argentine.

María Laura MORENO SAINZ, **Les récupérateurs de déchets à Buenos Aires : de l'exclusion à l'intégration sociale ?**

Tous les soirs, des familles entières affluent des banlieues sensibles vers la capitale argentine, à la recherche de déchets recyclables pour les revendre : ce sont les *cartoneros*

(récupérateurs de déchets). Ce phénomène prend une ampleur considérable vers 2001, lorsque les conséquences du nouveau modèle économique appliqué en Argentine se font sentir de plein fouet dans la société et conduisent à une crise majeure. Celle-ci met pourtant en lumière la capacité d'adaptation et de reconstruction de la société civile : des réseaux de solidarité se mettent en place pour faire face aux difficultés du quotidien. Les *cartoneros* en sont un bon exemple. Pour survivre, certains de ces exclus s'organisent, d'autres non. Mais ils improvisent tous un métier qu'ils font évoluer au point de devenir un moteur de nombreux changements dans le pays et d'ouvrir la voie – certes encore fragile – de leur propre intégration sociale.

• Mots-clés : Argentine – exclusion/intégration sociale – travail informel – recyclage – politique publique.

Pía Valeria RIUS, **Entre travail et activité. Le mouvement des *piqueteros* en Argentine**

L'Argentine a connu, pendant les années 1990, de profondes transformations qui ont bouleversé le monde du travail. Face à la crise sociale et économique et au chômage qui atteint, en 1995, 18 % de la population, les secteurs populaires ont cherché à mettre en place des alternatives visant à obtenir la reconnaissance de leur situation de chômage. Cet article s'appuie sur une recherche ethnographique menée auprès de certaines organisations de *travailleurs sans emploi* (MTD), connues sous le nom de *piqueteros*, et leur entourage dans la banlieue sud de *Gran Buenos Aires*. Cet acteur collectif est saisi dans des pratiques de travail, notamment dans des projets productifs ou des coopératives, et dans les discours qui leur donnent sens, compte tenu des frontières de plus en plus vagues entre travail et activité. Celles-ci se construisent à partir de l'opposition travail

non-travail. Le statut de la politique sociale apparaît comme l'enjeu des disputes entre les différents secteurs.

• Mots-clés : travail – non-travail – reconnaissance – activité – engagement politique.

Alia GANA, Processus de libéralisation et dynamiques de l'emploi des femmes en Tunisie

Malgré des avancées notables dans les domaines de la législation et de l'éducation, le taux d'activité des femmes tunisiennes n'a évolué qu'à un rythme très lent au cours des trois dernières décennies, traduisant un accès difficile au marché de l'emploi. Les femmes actives sont également plus fortement et plus durablement touchées par le chômage et sont davantage concernées par l'emploi saisonnier et les bas salaires. Par ailleurs, les restructurations économiques et l'ouverture des marchés affectent plus particulièrement les secteurs où se concentre l'emploi des femmes. Les dynamiques en cours mettent en évidence l'extrême vulnérabilité de l'emploi des femmes aux chocs économiques liés à la libéralisation, ainsi qu'une fragilisation des positions acquises dans le secteur des services publics. Face à l'afflux massif des femmes sur le marché de travail, les politiques publiques se révèlent peu à même de contribuer à leur meilleure insertion à la vie économique.

• Mots-clés : travail des femmes – emploi – genre – libéralisation – mondialisation – Tunisie.

Arlette GAUTIER, Genre, travail et solidarités dans l'ex-zone hénéquénara du Yucatan

Les réformes libérales menées entre 1982 et 1992 ont marqué la fin de l'*ejido* collectif et le développement de politiques sociales et industrielles qui semblent avantager les femmes. Une enquête menée en 2004-2005 dans l'ex-zone hénéquen auprès de 1 500 familles et de 400 intervenants sanitaires, manifeste que ces politiques, permises par un maillage serré de la population, apportent certes des services de prévention et les soins de base à tous mais confortent une organisation familiale traditionnelle et un rôle de mères « sociales », supposé prendre la place de l'État social. Elles semblent accompagner la précarité professionnelle, un léger accroisse-

ment du travail féminin rémunéré et une solidarité familiale fondée sur la poly-résidentialité.

• Mots-clés : Mexique – politiques néolibérales – politiques sociales – travail – famille – genre.

Silvia VIGNATO, Dociles ouvrières : quelques pratiques et idées du travail salarié en Malaisie

La possibilité de travailler à l'usine a marqué un changement radical pour les femmes tamoules de l'île de Penang en Malaisie, ainsi que la plupart des Malaisiens, toutes ethnies confondues. Les histoires de vie de Devigai et Jayesh, ouvrières depuis l'adolescence et aujourd'hui dans la quarantaine, expriment la tension existant chez les Tamoules de Penang entre une perception du travail salarié en tant que ressource individuelle fondamentale et des pratiques de vie ancrées dans l'appartenance ethnique, notamment en ce qui concerne les stratégies matrimoniales. Il existe, pour ces femmes, une dichotomie entre vie au travail et vie dans la communauté ethnique aboutissant à une confusion des plans d'interprétation individuels des sujets. La difficulté de ces travailleuses à se concevoir en tant que telles est la conséquence de la politique développementaliste de la Malaisie et une des conditions du développement industriel éclair de ce pays.

• Mots-clés : travail – politique ethnique – Tamouls – Malaisie – Penang, mariage.

Jean-Michel SERVET, Entre protection et surexploitation : l'ambiguïté de la rémunération par avance en Inde

La mondialisation a engendré pour de nombreuses populations une exacerbation considérable de leurs besoins et un accroissement de la précarité de leurs conditions de vie. En Inde, au Pakistan et au Bangladesh notamment, la réponse à ces deux contraintes se fait dans plusieurs secteurs d'activités (comme la fabrication des briques, la culture de la canne à sucre, le tissage, etc.) par une relation particulière de dette : une avance sur rémunération des employeurs. Cette protection, recherchée par les travailleurs eux-mêmes, peut engendrer une surexploitation de la main-d'œuvre, voire certaines formes de travail forcé.

• Mots-clés : avance (rémunération par) – dette – exploitation – financiarisation – protection.

Isabelle GUÉRIN, Marc ROESCH,
G. VENKATASUBRAMANIAN, « **Ne nous libé-
rez pas !** ». **L'ambiguïté du principe
de l'avance sur salaire à partir de l'exemple
des briqueteries en Inde du Sud**

Basé sur l'étude des mouleurs des briqueteries en Inde du Sud, cet article met en évidence la construction sociale et historique de filières de migration fortement segmentées, cette segmentation leur donnant au fil du temps une dimension quasi-irréversible. L'avance sur salaire joue un rôle déterminant dans cette trajectoire de filière. Les degrés d'endettement sont désormais tels que les travailleurs n'ont plus aucune alternative. L'avance et les autres formes de crédit auxquelles elle donne accès sont pleinement intégrées dans les modes familiaux de gestion de la liquidité ainsi que dans les aspirations individuelles et collectives, en particulier les alliances matrimoniales. L'avance est ainsi au cœur de la construction sociale des configurations locales de l'emploi et du crédit mais aussi des formes de mobilités sociales, ou du moins vécues comme telles puisque la dépendance à l'égard de la filière limite toute perspective de sortie de cette trappe à pauvreté.

• Mots-clés : briqueteries – emploi – crédit – Inde – mariage – migration – servitude pour dette.

Marie PERCOT, **La migration des infirmières indiennes dans les pays du Golfe : un pas vers davantage d'autonomie**

Depuis bientôt 40 ans, des infirmières indiennes émigrent vers les pays du Golfe. Pour les pionnières, ce fut une opportunité tout à fait inattendue de gagner jusqu'à dix fois plus que dans leur propre pays. Aujourd'hui, des milliers de jeunes filles emplissent les écoles d'infirmières de l'Inde entière avec la ferme intention d'émigrer dès que possible. L'émigration vers le Golfe est désormais considérée comme une étape intermédiaire avant la « vraie » migration : celle vers l'Occident qui s'ouvre de plus en plus aux infirmières. Pour ces jeunes femmes, la migration représente beaucoup plus qu'une opportunité financière ; elle est tout à fait consciemment vue comme une stratégie pour acquérir plus d'autonomie et de liberté qu'elles n'en auraient dans leur propre pays et leur propre milieu.

Cet article est basé sur des terrains menés à la fois au Sud de l'Inde et dans le Golfe (aux Émirats Arabes Unis et en Oman).

• Mots-clés : migration féminine – infirmières – care sector – Inde – Pays du Golfe – Kérala.

Carla GRAS, Valeria HERNÁNDEZ, **L'agriculture argentine dans la globalisation : connaissances et subjectivités**

Nous abordons les transformations qui traversent le paysage *social* rural argentin résultant d'un changement de modèle productif des années 1990. En se basant sur l'analyse de récits de vies, nous nous sommes intéressées à quelques traits centraux, matériels et symboliques, des processus liés à ces transformations : le rôle de la connaissance, la relation à la terre, les liens famille-exploitation.

• Mots-clés : entrepreneurs-innovateurs – exclusion rurale – biotechnologies – connaissance.

Perrine BURNOD, Jean-Michel SOURISSEAU, **Changement institutionnel et immigration clandestine à Mayotte. Quelles conséquences sur les relations de travail dans le secteur agricole ?**

En 1976, l'île de Mayotte choisit de rester française et se sépare du reste des Comores dès lors indépendant. Deux référentiels culturels et sociaux s'y rencontrent aujourd'hui, celui de la métropole et celui inspiré des origines africaines et arabomusulmanes de la société locale. L'appartenance à l'ensemble français assure par ailleurs aux Mahorais un niveau de vie en constante amélioration, tandis que le jeune État Comorien n'a cessé de subir instabilités politiques et crises économiques. Ces trajectoires contrastées entretiennent des migrations massives et illégales de ressortissants des Comores venant tenter leur chance à Mayotte. À travers l'exemple de l'agriculture, l'article montre que loin de se conformer au seul référentiel métropolitain, Mahorais et migrants entretiennent des relations de travail complexes, fondées sur des relations de marché enchâssées dans des rapports de réciprocité ; illégales pour la métropole, ces relations sont partiellement légitimées par le référentiel local partagé par les deux communautés. Les innovations produites sur le mar-

ché illégal du travail parviennent cependant de plus en plus difficilement à contenir les tensions dues à l'ampleur des flux migratoires.

• Mots-clés : marché du travail – immigration – réciprocité – institutions – Mayotte.

Isabelle HILLENKAMP, « Économie de marché » et « économie solidaire » : stratégies des petits producteurs boliviens dans une économie dérégulée

Depuis 1985, la Bolivie a connu une dérégulation de son économie qui a conduit à la réduction des dépenses fiscales et sociales et à une ouverture commerciale et financière croissante. Toutefois, l'efficacité attendue de ces mesures ne s'est pas vérifiée pour la plupart des unités productives boliviennes. Le processus d'urbanisation accélérée accompagnant ce modèle a fait des « petits producteurs » un groupe social urbain prégnant, pour qui l'« économie de marché » ne signifie rien d'autre que la création de micro-entreprises individuelles et l'acceptation d'une forte concurrence entre pairs. Face à cette situation, l'« économie solidaire » témoigne d'une autre stratégie possible de ces mêmes producteurs, qui a su créer certains avantages en s'appuyant sur l'imaginaire de solidarités indiennes. Son caractère fortement minoritaire conduit à s'interroger sur ses possibilités effectives d'expansion.

• Mots-clés : dérégulation – micro- et petites entreprises – Bolivie – socioéconomie – représentations sociales – indianité – urbanisation – marché – solidarité.

Yvan GUICHAOUA, Solidarité professionnelle et partage des risques parmi les travailleurs informels. Une étude de cas à Abidjan

La protection contre les risques dans les pays en développement est devenue pour les organismes internationaux, l'un des axes majeurs des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Il existe dans les pays en développement de nombreux mécanismes informels de protection contre les risques. Ces derniers constituent-ils des filets de sécurité efficaces pour les plus pauvres ? Le présent article étudie certains de ces mécanismes tels qu'ils ont été observés parmi des travailleurs de la construction à Abidjan, à la fin des années 1990. En s'appuyant sur la littérature économique existante, il montre que l'assurance informelle ne peut que difficilement se construire sur la seule adhésion rationnelle des individus. En pratique, cette situation est conditionnée à la solvabilité des personnes ainsi qu'à leur émancipation des tutelles sociales ou clientéliste.

• Mots-clés : partage des risques – secteur informel – Côte d'Ivoire.

Abstracts

María Inés FERNÁNDEZ ALVAREZ, Ariel WILKIS, **The management of unemployment defied : the sense of justice in factory "recovering" by workers in Argentina**

In this article we analyse different processes known as "factory and enterprise recovering" by their workers, which have been taking place in Argentina's recent past. These processes have involved the development of a collective production pattern oriented towards a guarantee of the productive continuity of companies in situations of bankruptcy or financial crisis. Therefore in this paper we seek to place these recovering processes in a historical perspective and in the context of economic, political and social crisis of the early 2000s, based on the results of a research project on cases of recovering in Buenos Aires city and its surroundings. We seek to understand the relationships established among State, workers', and social organisations, around this employment demand. Finally, by evoking the statements made by workers to justify their action, we analyse how recovering processes became an alternative – and a legitimate one – to categorization as "unemployed" and to the social policies related to this category.

• Key-words : unemployment – work cooperatives – recovered enterprises – social policies – Argentina.

María Laura MORENO SAINZ, **Waste recovery in Buenos Aires : from exclusion to social integration?**

Every evening, whole families stream down from the difficult suburbs towards the Argentine capital, seeking recyclable refuse in order to sell it. They are the *cartoneros* (waste recoverers). This phenomenon took on considerable importance towards 2001, when the full force of effects of the new economic model applied in Argentina began

to be felt in society and led to a major crisis. This movement nevertheless illustrated the civil society's ability for adaptation and reconstruction of : networks of mutual support and assistance form as a means of facing the difficulties of everyday life. The *cartoneros* provide a good example. Some of these excluded people organize themselves, others do not. However, all of them improvise an occupation or trade which they develop to the point of becoming a driving force for numerous changes in the country and of opening up the way – albeit still a precarious one – towards social integration.

• Key-words : Argentina – social exclusion/integration – informal work – recycling – public policy.

Pía Valeria RIUS, **Work and activity. The unemployed workers' movement in Argentina**

During the 1990s Argentina experienced profound changes which caused an upheaval in the world of work. The popular sections of society, faced with economic and social crisis and unemployment – which in 1995 reached 18% of the population –, sought to set in place alternative means with the intention of obtaining recognition of their situation of unemployment. This article is founded on ethnographic research carried out among some unemployed workers' organizations, called *piqueteros* and their entourage in the southern suburbs of Greater Buenos Aires. This collective body is referred to in working practices, particularly in productive or cooperative projects, and in lines of argument that give them their meaning and direction, taking account of the increasingly blurred boundaries that exist between work and activity. Such boundaries are erected and based on the contrast between work and non-work. The status accorded by social

policy appears to be the core issue in disputes between the different sectors.

• Key-words : work – unemployment – recognition – activity – political engagement.

Alia GANA, Processes of economic liberalization and dynamics of women's employment in Tunisia

In spite of the noticeable progress made in the legislation and in education, growth in the level of activity of Tunisian women has been only slow over the past three decades, a rate indicative of the difficulty of gaining access to the jobs market. Women in activity are also affected by unemployment more severely and for longer. They are more likely to have recourse to seasonal jobs and to be on low-paid work. Moreover, economic restructuring and the opening-up of markets hit particularly hard the sectors that most frequently employ women. The current trends highlight the extreme vulnerability of women's employment to economic disturbances linked to free-market trends, and also an increasing precariousness of the posts obtained in the public services. Faced with the massive influx of women on the employment market, public policies are shown to be scarcely adequate for improving their rate of integration into the country's economic life.

• Key-words : women's work – employment – gender – economic liberalization – globalization – Tunisia.

Arlette GAUTIER, Gender, work and solidarities in the former Henequenera zone of Yucatan

The free-market reforms enacted between 1982 and 1992 marked the end of the collective *ejido* and the development of social and industrial policies seemingly advantageous for women. A survey conducted in 2004-2005 in the former Henequen zone, among 1500 families and 400 health care personnel, showed that these policies, made possible by a close-knit social fabric, do indeed provide prevention services and basic health care for all. However, they affirm a traditional family organization and a "social" role for mothers, deemed to take the place of the State as social service provider. These policies seem to work alongside professional precariousness, a slight growth in paid

employment for women work and a family solidarity founded on poly-residentiality.

• Key-words : Mexico – free-market policies – social policies – work – family – gender.

Silvia VIGNATO, Docile women workers : some practices and ideas related to paid work in Malaysia

Becoming operators in factories as young women has brought about an unprecedented change for Tamil women living in Penang (Malaysia). Devigai and Jayesh, today in their forties, have been unskilled workers since their teens. Their life embodies the tension that Tamil women feel today between their perception of their job as a basic individual resource and a whole set of life practices embedded in ethnic belonging, especially in the sphere of marriage strategies. The dichotomy these women experience between their life at work and their life in their "ethnic community" brings about confusion at a personal level in terms of self-perception. The difficulty these women have in perceiving themselves as workers is the consequence of Malaysian developmentalist politics, as well as one of the basic conditions for the country's fast industrial development.

• Key-words : work – ethnic policies – Tamils – Malaysia – Penang – marriage.

Jean-Michel SERVET, Between protection and overexploitation : the ambiguity of the advance salary in India

Globalization has for many populations greatly exacerbated their situation of need and engendered an increase in the precariousness of their standard of living. In India, Pakistan and Bangladesh notably, the response to these two constraints is found in several sectors of activity (such as brick production, sugarcane cultivation, weaving, etc.) by a particular form of debt relationship : a salary advance from the employers. This protection, sought by the workers themselves, can lead to overexploitation of the work force, even to certain types of forced labour.

• Key-words : advance (payment in) – debt – exploitation – financiarization – protection.

Isabelle GUÉRIN, Marc ROESCH, G. VENKATASUBRAMANIAN, **“Don’t free us”: the ambiguity of the principle of the salary advance seen from the example of brick moulders in the South of India**

Based on the analysis of brick kiln moulders in south India, this paper illustrates the historical and social build up of strongly segmented migration networks. This segmentation, over time, has rendered them almost completely irrevocable. The salary advance plays a determinant role in this process of sector path-dependence. The propensity to go deep into debt is now such that the workers no longer have any alternative. The advance and the other forms of credit to which it gives access are fully integrated in family budget management as well as in individual and collective aspirations, especially matrimonial alliances. The advance is at the heart of the social building of local labour and credit markets, as well as forms of social mobility, or at least perceived as such since the dependency upon the brick kiln sector prevents the moulders from coming out of this poverty trap.

• Key-words : brick kiln – labour – credit – debt bondage – India – marriage – migration.

Marie PERCOT, **Indian nurses’ migration to the Gulf countries : a step toward more agency**

For nearly 40 years, Indian nurses have been migrating to the Gulf countries. For the pioneers, it was an unexpected opportunity to get up to ten times more than in their own country. Nowadays, thousands of young women fill India’s nursing schools with the goal of migrating as soon as possible. Emigration to the Gulf is today considered as an intermediary step before the “true” migration : i.e. to the West which is opening the door more and more to foreign nurses. For these young women, migration is much more than a financial opportunity ; this is, very consciously, a strategy to get more autonomy and freedom than they would get in their own country and milieu. This paper is based on fieldwork done both in the South of India and in the Gulf (UAE and Oman).

• Key-words : female migration – nurses – care sector – India – Gulf countries – Kerala.

Carla GRAS, Valeria HERNÁNDEZ, **Argentinian agriculture in the context of globalization : knowledge and subjective perception**

The Authors deal with the changes that are going through the *social* landscape of rural Argentina, resulting from the change in productive model during the 1990s. The report is based on the examination of people’s accounts of their lives, and focuses on a number of core characteristics, both material and symbolic, of processes linked to the transformations under way : the role of knowledge, the relation with the earth, and the links between the family and the farm.

• Key-words : entrepreneurs-innovators – rural exclusion – biotechnology – knowledge.

Perrine BURNOD, Jean-Michel SOURISSEAU, **Institutional change and illegal immigration to Mayotte. What were the consequences for working relations in the agricultural sector?**

In 1976, the isle of Mayotte chose to remain French and to separate from the rest of the Comoros as soon as independence came. Two cultural and social references now meet : that of metropolitan France and that of the local society inspired from its African and Muslim-Arab origins. Belonging to the overall French sphere a constantly improving standard of living for the Mahorans, whereas the young state of Comoros has experienced incessant political instability and economic crises. These contrasting fortunes stimulate mass illegal migration of Comorean nationals who come to try their chances in Mayotte. The article takes the example of agriculture to show that, far from conforming to the reference represented by metropolitan France, Mahorans and migrants maintain complex working relationships founded on trade relations embedded in dealings of reciprocity. Illegal from France’s point of view, such relations are partially legitimized by the local standards of reference shared by the two communities. However, it is becoming more and more difficult for the innovations produced by the illegal employment market to contain the tensions produced by the sheer size of the migratory flows.

• Key-words : employment market – immigration – reciprocity – institutions – Mayotte.

Isabelle HILLENKAMP, “Market economy” and “mutual support economy”: strategies of small-scale Bolivian producers in a deregulated economy

Since 1985, Bolivia has been undergoing deregulation of its economy. That process has led to the reduction in fiscal and social expenditure and a growing freedom of trade and financial markets. Nevertheless, for most units of production in Bolivia, the efficiency anticipated as a result of these measures did not materialize. The accelerated process of urbanization coming with this model has made these “small producers” into an impressive urban social group, for whom the “market economy” means nothing other than the creation of individual micro-enterprises and the acceptance of strong competition between peers. Faced with this situation, the “mutual-support economy” brings to light another possible strategy of these same producers, who have been able to create certain advantages on the basis of imaginary conceptions of Indian systems of solidarity. The fact that this is in the extreme minority prompts questions as to its effective possibilities for expansion.

• Key-words : deregulation – micro-enterprises and small firms – Bolivia – socio-economy –

financing, production and exchange practices – social representations – Indian nature – urbanization – market – solidarity/mutual support.

Yvan GUICHAOUA, Professional solidarity and risk sharing among informal workers. A case study in Abidjan

Protection against risks in developing countries has become for the international organizations one of the major thrusts of the fight against poverty. Many informal mechanisms for protection against risks exist in the developing countries. Are these mechanisms effective safety nets for the poorest sections of society? This article examines some of these mechanisms as practised among construction workers in Abidjan at the end of the 1990s. It shows, by referring to existing economics literature, that it is difficult for informal assurance to be set up on the basis of the sole rational membership of individuals. In practice, this situation depends on the solvency of the persons involved and their freedom from social regulation or populism.

Key-words : risk sharing – informal sector – Ivory Coast.

CONDITIONS DE PUBLICATION

Les manuscrits sont publiés en français et exceptionnellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

Recommandations générales

Tous les manuscrits doivent être adressés en triple exemplaire (photocopies lisibles). Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; un numéro de téléphone.

Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des nom, prénom, qualité, affiliation et adresse professionnelle de l'auteur.

Les articles ne doivent pas excéder 50 000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1 500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1 000 signes maximum), des mots clés (10 maximum).

Le nombre de notes infrapaginales maximum est de 20.

Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excell (tableaux), Illustrator (graphiques schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, et le titre de la carte, la légende éventuelle, la provenance éventuelle des données de base (source).

Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginales mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Benoît M. [1988], « Les Bowébé du Kantoora (Sénégal) : à propos de l'état pastoral », *Cahiers des Sciences humaines*, vol. 24, n° 3, p. 379-384.

Garry G. et Grassin J. [1994], « La prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme », in *Crises et inondations dans le paysage français*, Paris, SHF, p. 763-880.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

Abonnements et vente au numéro

Armand Colin

5, rue Laramiguière - 75240 Paris cedex 05

Tél. (indigo) : 0 820 065 095 — étranger +33 (0)1 40 46 49 89

Fax : 01 40 46 49 93

Mail : infos@armand-colin.fr

Chaque abonnement donne droit à la livraison des 4 numéros annuels d'*Autrepart*

et à l'accès en ligne aux articles en texte intégral aux conditions prévues par l'accord de licence disponible sur le site www.armand-colin.com

Vente aux libraires

U.P. Diffusion/D.G.Sc.H.

5, rue Laramiguière

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 49 20

Fax : 01 40 46 49 90

Ce numéro a pour objet de présenter des travaux de recherche qui analysent les effets, sur le travail et l'emploi, des politiques de libéralisation et de dérégulation qui accompagnent l'avancée de la globalisation depuis plus de deux décennies. Face à la complexité de ce thème, les sciences sociales mobilisent une grande diversité d'approches, en sciences économiques, en sociologie, et en anthropologie qui se reflète dans le choix des articles publiés ici. Le dossier s'intéresse aux pays dits du Sud auxquels une part moindre de la recherche sur ces problématiques est habituellement consacrée. Comme le titre le suggère, le contraste est grand entre la prospérité économique des marchés – et tout particulièrement du capitalisme financier au niveau global – et le processus de dégradation des conditions d'emploi, de travail et de rémunération d'une grande majorité de la population mondiale, notamment des fractions sociales les plus vulnérables.

PROSPÉRITÉ DES MARCHÉS, DÉSARROI DES TRAVAILLEURS ?

Éditeurs scientifiques : Laurent Bazin et Pascale Phélinas

María Inés Fernández Álvarez et Ariel Wilkis
**La gestion du chômage défiée : les « récupérations »
d'usines par les travailleurs en Argentine**

María Laura Moreno Sainz
Les récupérateurs de déchets à Buenos Aires

Pia Valeria Rius
Le mouvement des *piqueteros* en Argentine

Alia Gana
**Libéralisation et transformation du travail des femmes
en Tunisie**

Arlette Gautier
**Genre, travail et solidarités dans l'ex-zone henequenera
du Yucatan**

Silvia Vignato
**Quelques pratiques et idées du travail salarié
en Malaisie**

Jean-Michel Servet
L'ambiguïté de la rémunération par avance en Inde

Isabelle Guérin, Marc Roesch, G. Venkatasubramanian
L'ambiguïté du principe de l'avance sur salaire

Marie Percot
**La migration des infirmières indiennes dans les pays
du Golfe**

Carla Gras et Valeria Hernández
L'agriculture argentine dans la globalisation

Perrine Burnod et Jean-Michel Sourisseau
**Changement institutionnel et immigration clandestine
à Mayotte**

Isabelle Hillenkamp
**Stratégie des petits producteurs boliviens
dans une économie dérégulée**

Yvan Guichaoua
**Solidarité professionnelle et partage des risques
parmi les travailleurs informels**

Sommaire

6649818

978-2-200-92310-5



9 782200 923105